



**DELIBERATION N° 25/090 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LES PROJETS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS (PSC)
DES MUSÉES DE CORSE**

**CHÌ APPROVA I PRUGHJETTI SCIENTIFICHÌ È CULTURALI (PSC) DI I MUSEI
DI CORSICA**

SEANCE DU 23 MAI 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois mai, l'Assemblée de Corse, convoquée le 9 mai 2025, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Marc BORRI, Françoise CAMPANA, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Vanina LE BOMIN, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Antonia LUCIANI, Saveriu LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Noël PROFIZI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Danielle ANTONINI à Mme Paula MOSCA
Mme Véronique ARRIGHI à M. Hyacinthe VANNI
M. Didier BICCHIERAY à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Vanina BORROMEI à M. Pierre POLI
Mme Marie-Claude BRANCA à Mme Véronique PIETRI
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à M. Joseph SAVELLI
Mme Paule CASANOVA-NICOLAI à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à Mme Muriel FAGNI
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Pierre GUIDONI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à M. François SORBA
Mme Sandra MARCHETTI à Mme Anna Maria COLOMBANI
Mme Flora MATTEI à M. Romain COLONNA
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Françoise CAMPANA
Mme Chantal PEDINIELLI à Mme Angèle CHIAPPINI
M. Antoine POLI à M. Saveriu LUCIANI

Mme Juliette PONZEVERA à M. Jean-Marc BORRI
M. Paul QUASTANA à Mme Serena BATTESTINI
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Charlotte TERRIGHI à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
Mme Elisa TRAMONI à Mme Frédérique DENSARI
M. Alex VINCIGUERRA à Mme Antonia LUCIANI
M. Charles VOGLIMACCI à M. Georges MELA

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Julia TIBERI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** le Code du patrimoine,
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 20/017 AC de l'Assemblée de Corse du 13 février 2020 approuvant le cadre de politique générale des sites archéologiques et musées de Corse,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU** l'avis n° 2025-29 du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 20 mai 2025,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (44) : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Paul-

Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Antonia LUCIANI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Flora MATTEI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Noël PROFIZI, Paul QUASTANA, Joseph SAVELLI, François SORBA, Elisa TRAMONI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI, Alex VINCIGUERRA

Se sont abstenus (16) : Mmes et MM.

Didier BICCHIERAY, Angèle CHIAPPINI, Paule CASANOVA-NICOLAI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GUIDONI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Charlotte TERRIGHI, Charles VOGLIMACCI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE les Projets Scientifiques et Culturels (PSC) des Musées de la Collectivité de Corse.

ARTICLE 2 :

DECIDE d'engager une procédure de sélection des noms des Musées de la Collectivité de Corse, selon les modalités proposées dans le rapport annexé à la présente délibération.

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à mettre en œuvre l'ensemble des propositions présentées, sous réserve du vote des autorisations budgétaires.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 23 mai 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 22 ET 23 MAI 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

PRUGHJETTI SCIENTIFICHÌ È CULTURALI (PSC) DI I
MUSEI DI CORSICA

PROJETS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS (PSC) DES
MUSÉES DE CORSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

Définition d'un musée par l'International Council Of Museum, Prague, 24 août 2022

I. Contexte d'élaboration des PSC

Le contexte administratif

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine s'est structurée autour de trois Directions adjointes. Elle assure la gestion de cinq « Musées de France », quatre sites archéologiques classés Monuments Historiques, deux services d'Archives et les services de l'action patrimoine, à savoir les services de l'inventaire, de l'aide aux communes et aux associations, de la conservation et restauration de l'architecture, du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC) et de la mise en valeur du patrimoine. La direction comprend également deux outils essentiels dans le rayonnement de la CdC, la mission Mécénat et la mission Programmes Européens, grâce auxquels de nombreux projets d'envergure trouvent de la visibilité et des financements complémentaires.

Auparavant appartenant à des tutelles différentes (Collectivité territoriale de Corse et Départements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud), les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais gérés sur les mêmes principes et associés aux sites archéologiques qui s'y rattachent : le site antique d'Aleria, les sites préhistoriques et médiévaux de Cucuruzzu-Capula (Livia) et d'Araguina-Sennola (Bunifaziu), et les sites mégalithiques de Cauria (Sartè), au sein de la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).

Plusieurs champs disciplinaires sont abordés par les musées de la Collectivité de Corse : l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire et l'archéologie, développés dans une optique de contextualisation méditerranéenne. Cette redéfinition du paysage muséal corse incite à rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes structures, à l'intérieur de d'une nouvelle institution, mais également avec les établissements des autres collectivités (municipalités d'Aiacciu, de Bastia et de Lucciana).

Historique des établissements

Le musée de la Corse est créé sur la base de la donation par le père Doazan dans les années 1970 d'une collection ethnographique au Musée des Arts et Traditions Populaires (MNATP) sous condition que les éléments constitutifs de cette collection soient conservés en Corse et présentés au public. Après une première exposition temporaire au Palazzu Naziunale, réalisée en collaboration avec la Rinascita, d'une petite partie de cette collection, entreposée aux Milelli à Aiacciu, le choix de Corti et de la caserne Sérurier est né de la volonté de la Région Corse de doter l'île d'un équipement culturel de haut niveau. Il est aussi le témoignage de l'attachement des insulaires à leur patrimoine. Le projet d'un musée régional des ATP de la Corse sera inscrit au Contrat de Plan État-Régions 1984/1989, première création de ce genre en France. Le choix de la Citadelle de Corti, site historique et patrimonial, inscrit au titre des Monuments Historiques, s'impose rapidement.

Après un concours international et la sélection d'Andrea Bruno, architecte turinois, le chantier durera six ans, le musée de la Corse est inauguré le 21 juin 1997 par Mme Catherine Trautmann, ministre de la Culture, M. Jean Baggioni, Président du Conseil exécutif de Corse et du Docteur Jean-Charles Colonna, Maire de la ville de Corti et Vice-président de l'Assemblée de Corse. Le bâtiment propose deux espaces permanents : la galerie Doazan et le musée en train de se faire, ainsi qu'un espace temporaire. Depuis son ouverture, le musée de la Corse était l'unique établissement muséal de la Collectivité territoriale de Corse.

Le musée d'Aleria est implanté depuis 1978 dans un fort génois, dit fort de Matra, datant du XV^{ème} siècle acquis par le Conseil départemental de la Haute-Corse en 1979. La collection du musée se rapporte à l'héritage antique de ce territoire, et principalement à la présence étrusque en Corse. Elle se divise en deux grands ensembles, découverts à l'occasion de fouilles extensives conduites entre 1959 et 1990 :

- le fonds préromain, issu des espaces de nécropoles étrusques non accessibles au public ;
- le fonds romain, issu pour sa plus large part du site de la ville romaine accessible au public.

Jusqu'au 31 décembre 2017 en effet, le musée d'Aleria Jérôme Carcopino, implanté dans un fort génois du XV^{ème} siècle, était géré par le Conseil départemental de Haute-Corse tandis que le site antique tout proche dépendait de la Collectivité territoriale de Corse. L'évolution institutionnelle de 2018, consistant en une fusion des deux départements et de l'entité régionale en une unique Collectivité de Corse, a offert l'opportunité de faire fonctionner en parfaite résonance musée et site d'Aleria en un seul complexe archéologique.

Le musée de Merusaglia, inauguré lors du retour des cendres de Pasquale Paoli en 1889, était géré par le Conseil Départemental de la Haute-Corse. Le 5 février 1807, Pascal Paoli, exilé à Londres, meurt à l'âge de 82 ans. Il est enterré au cimetière Saint Pancras. Plus de 80 ans après, une longue et importante mobilisation politique et populaire permet le retour de ses cendres sur sa terre natale.

En 1889, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, petit neveu de Pasquale Paoli par sa sœur Chjara Maria, céder la demeure au Département de la Corse aux conditions

selon lesquelles « *l'oratoire servirait de tombeau ; le reste de la maison, partie à loger l'ainé des frères Tomasi qui en serait le gardien, et partie à l'établissement d'un petit musée corse ; une salle serait donnée à l'école Paoli de l'endroit.* ». Dès lors, toutes les conditions sont réunies pour entreprendre le retour du Général en Corse et l'inhumer dans l'oratoire de la maison natale. Des travaux sont alors entrepris pour rénover le bâtiment. Le gros œuvre est consolidé et les menuiseries sont changées.

Un grand escalier en pierre est construit à l'intérieur, modifiant la répartition des pièces et des niveaux d'habitation. L'oratoire est réaménagé et le caveau est construit ; le mobilier provenant des anciennes chapelles des Ecoles Normales est apporté. Le terrain est également aménagé : une place est créée devant la maison, la chapelle est soutenue par des murs en maçonnerie, et une terrasse contournant la maison est conçue pour accéder aux caves. Enfin, l'ancien jardin est transformé en rampe d'accès. Le musée connaît un important réaménagement en 1954 avec Jean Leblanc, Inspecteur Départemental des Musées, Conservateur des musées d'Ajaccio. En 1976, avec la bi-départementalisation, la maison natale devient propriété du Département de la Haute-Corse. Le 28 avril 1975, l'État inscrit alors la maison sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques. Fermé au public pour y effectuer d'importants travaux à partir de 1986, l'établissement a rouvert en 1991.

Le Musée de Livia est créé en 1963 à la suite des premières campagnes de fouilles menées sur le site de Cuccuruzzu (le site de Cuccuruzzu), le futur musée de l'Alta Rocca est d'abord un dépôt archéologique ouvert au public installé dans les combles de l'Hôtel de Ville de Livia. C'est l'un des premiers dépôts archéologiques de Corse avec celui d'Aleria. Enrichi au fil du temps de vestiges issus de plus d'une cinquantaine de sites fouillés, il acquiert très vite une renommée internationale puisqu'il réunit l'ensemble des collections ayant permis à partir des années soixante de définir les différentes cultures préhistoriques de la Corse. Œuvre d'un pionnier de l'archéologie insulaire, François de Lanfranchi, responsable des différents chantiers de fouilles en Alta Rocca pendant 40 ans, le dépôt-musée devient en 1982 un musée départemental contrôlé (domaines : archéologie, histoire, ethnologie). Il quitte les combles de l'hôtel de ville pour s'installer au rez-de-chaussée de cette même bâtisse (surface 100 m²). Le gardien-guide municipal devient un agent du département en 1982. Un conservateur est nommé le 1^{er} janvier 1983. Le musée fonctionnera avec deux agents, puis trois en 1985, puis quatre en 1990 puis cinq en 2000 jusqu'en 2002. À cette date, le projet de nouveau bâtiment, validé par la DMF depuis 1993, réunit en un même lieu tous les espaces nécessaires (espaces d'expositions, réserves, espaces administratifs). Le déménagement et l'inauguration s'effectue en octobre 2003.

Le *Musée de Sartè* est intrinsèquement lié à la recherche archéologique en Corse. En 1967 est créé un dépôt - Centre de documentation - par la ville de Sartè dans une ancienne maison d'arrêt, pour accueillir le produit des fouilles de Roger Grosjean. Ce dernier est directeur de recherche au CNRS, fondateur de la recherche en préhistoire en Corse et défricheur de nombre de sites archéologiques. Ainsi, le Centre de Préhistoire corse est dédié à la recherche sur la préhistoire de la Corse et aux fouilles réalisées par lui et ses collaborateurs (Jean Liégeois, Georges Peretti). Le dépôt de fouilles est ouvert au public en 1974. Le Centre de préhistoire corse devient musée départemental de préhistoire corse en 1977, par suite de la sollicitation de la ville de Sartè demandant que le dépôt soit transformé en musée régional ou départemental. La création du musée repose sur le socle de fouilles de

référence qui construisent le discours en préhistoire de la Corse : *Vizzavona, Basi, Cauria, Paddaghju, Tappa*, Rapidement, le musée parvient à saturation dans les cellules de l'ancienne maison d'arrêt. L'idée d'une extension émerge dès la seconde moitié des années 1980, dédiée aux statues-menhirs et au mégalithisme de la Corse. Cette dernière idée est temporairement retenue. En 1996, le projet Philippon fonde les principes architecturaux du musée tel qu'il sera réalisé.

Les travaux du nouveau musée se terminent en 2009, sous la maîtrise d'œuvre des architectes Yves Marchi, Joseph Frassanito et Michel Padovani. Sa construction et ses aménagements allient pierre et métal évoquant les principaux matériaux des collections archéologiques, ses murs ocre rouge rappelant le contexte sédimentaire. Le nouveau musée est inauguré en mai 2009.

L'élaboration conjointe de cinq Projets Scientifiques et Culturel en complémentarité

Un des objectifs majeurs pour la Direction du patrimoine de la Collectivité de Corse était de mettre en place un Projet Scientifique et Culturel dans chacun des cinq musées qu'elle gère en prenant en compte à la fois leur complémentarité et leur diversité de situations et de collections. Ces documents, rendus obligatoires par l'article L. 441-2 du Code du patrimoine de juillet 2016 pour tous les musées regroupés sous le label « musées de France », permettent de définir l'identité et les orientations de chaque établissement. Les PSC serviront également de base pour organiser des pratiques communes dans le pilotage administratif et budgétaire des projets, dans la diffusion des collections (publications, appel au numérique) ou de la médiation.

Le travail sur les projets des musées a débuté dès 2019. La toute première réflexion a concerné la redéfinition des contenus scientifiques à partir de l'analyse des collections et en recherchant la complémentarité des établissements. Les orientations essentielles de chaque PSC, pour les cinq à dix ans à venir, se concentrent par conséquent sur les aspects suivants : les collections (acquisition, étude, conservation, numérisation, etc.) ; le renouvellement du parcours permanent (choix des collections, des thématiques, et parti-pris de visite) ; l'identification des publics destinataires (scolaires, visiteurs, chercheurs, etc.) ; le lien entre le musée et son environnement en termes de géographie et de patrimoine (avec son site patrimonial ou archéologique, et avec son territoire).

Pour s'assurer de l'homogénéité des PSC, une muséofiche du ministère de la Culture a servi de base commune de départ avec les mêmes questionnements et les mêmes axes principaux de réflexions. Une année de travail a été nécessaire afin d'établir, pour chaque musée, un état des lieux, un diagnostic, et déterminer les projets des années à venir. Les résultats, appelés « pré-PSC », ont reçu un avis très favorable du CESEC de Corse (Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel) avant d'être présentés et validés à l'unanimité en Assemblée de Corse le 19 février 2020.

En 2021, l'organisation de deux journées d'étude sur la thématique des PSC en partenariat avec l'AGCCPF (Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France) a permis l'accueil aux musées de la Corse et d'Aleria, en octobre 2021, des référents du Service des Musées de France et des professionnels de musées. Cette étape

était essentielle dans le calendrier des musées de Corse pour faire mûrir les projets, obtenir des préconisations et des conseils, avant de passer à la phase de rédaction proprement dite.

II. Politique scientifique et culturelle pour les sites archéologiques et les musées

La Collectivité de Corse a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers l'ensemble de l'île. L'enjeu est majeur, il s'agit d'ancrer les musées dans le XXI^{ème} siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse.

La politique générale vise à :

- Renforcer la synergie entre les sites archéologiques et de les musées afin d'enrichir les contenus et d'augmenter la visibilité ;
- Contribuer à l'éducation artistique et culturelle des jeunes générations : l'action culturelle exige en particulier de voir renforcer sa mission éducative pour être pleinement facteur de richesse et de cohésion sociale ;
- Diversifier les activités, élargir et augmenter la fréquentation, faire des musées des lieux de vie : par la création de nouvelles infrastructures d'accueil, de boutiques, de nouveaux dispositifs muséologiques et le développement de la capacité événementielle des sites. Un effort particulier dans le domaine de la médiation (visites guidées, conférences, concerts, formation des agents, outils numériques, etc.) afin d'attirer un plus large spectre de publics.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre dans trois directions : la professionnalisation des agents, le rayonnement des établissements et des collections et une nouvelle politique des publics.

1) LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

- **Des actions de formation commune à destination des personnels**
Une première formation a été organisée au printemps 2020 en partenariat avec le CNFPT, destinée aux agents d'accueil des sites archéologiques et des musées. Elle s'est déroulée sur deux sessions, la première au musée de la Corse et la seconde au musée de Sartè.
Depuis des rencontres sont régulièrement organisées, cette fois à destination des personnels en charge de la médiation (médiateurs et guides-conférenciers). Elles sont conçues comme des temps d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles.

2) LE RAYONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES COLLECTIONS

- **La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,**

Deux projets sont en cours. Leurs résultats finaux seront visibles en 2025-2026 : la numérisation et la fabrication de répliques 3D de collections (100 objets déjà réalisés) à des fins d'éducation, en lien avec la Direction de la Transformation Numérique, et la création d'une collection Corse au sein des

Micro-Folies (projet de musée numérique de la Villette).

- **La réalisation d'expositions thématiques communes**

Cette initiative, née en 2019, programmait pour 2021 la première exposition commune « *Aldilà* », sur les pratiques et les croyances autour de la mort. Les expositions se sont échelonnées entre 2021 et 2023 et ces réalisations ont permis une montée en compétence des personnels qui se sont familiarisés avec les démarches administratives, de marchés publics liés aux transports d'œuvres d'art, de scénographie ou encore de publication. Elles ont également développé l'étude et la connaissance de notre île, rassemblées dans des catalogues mis en boutiques.

Pour la saison 2024-2025 une nouvelle thématique sera abordée, les femmes corses et méditerranéennes, avec le cycle d'exposition *Donne di Corsica*. « *Méditerranéennes, ritratti di donne* » constitue le premier volet d'une série d'expositions présentées dans les musées de la Collectivité de Corse. Avec les Venus préhistoriques exposées au musée de Livia, les bijoux des dames de l'Antiquité à Aleria, Maria Cosway, femme des Lumières à Merusaglia, et enfin *Femin'isula* à Corti.

Pour 2028, la thématique commune développera les migrations en Corse sur la longue durée, depuis l'arrivée des premiers hommes durant la Préhistoire, la présence des grandes thalassocraties antiques en mer Tyrrhénienne, les relations méditerranéennes au cours du Moyen-Âge, jusqu'aux grands voyages vers les Amériques et les Colonies depuis le XIX^{ème} siècle pour comprendre les évolutions démographiques de ce territoire.

- **Une convention avec le Fab Lab de l'Università di Corsica**

Les actions se sont échelonnées entre 2020 et 2024 avec la mise en place de résidences de designers et d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. Produites en petite quantité, ces créations uniques dotées d'un packaging zéro déchet sont destinées à la fois aux enfants et aux adultes. Un autre aspect de cette convention vise la distribution dans les boutiques des musées des créations de la Fondazione di l'Università, centrées sur l'utilisation de matières premières insulaires.

Sur un volet plus technique, des numérisations 3D de dalles tombales du Cap Corse réalisées par le Fab Lab ont été présentées dans l'exposition « *Paci Eterna*, Tombes et Outre-tombe » (2021, Musée de l'Alta Rocca), par le biais d'une projection au sol. Enfin, d'autres actions comme la fabrication d'outils de médiation (jeu Memory à Aleria) soutien la créativité. Devant le succès de cette opération, une nouvelle programmation s'organise sur la période 2025/2028.

- **La réalisation de clips en langue corse dans les musées**

Sur la base de la technique innovante des vidéos en 360°, les collections et les établissements patrimoniaux sont présentés en langue corse, à destination aussi bien du personnel de la Collectivité de Corse que du grand public, elles

sont diffusées sur le site intranet et sur les réseaux de la direction du patrimoine.

3) UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS

- **Améliorer la connaissance des publics**

Une étude des publics a été lancée au printemps 2022 et organisée sur deux ans. Elle s'est déroulée avec l'aide du prestataire GECE sur tous les musées de Corse portant l'appellation « musée de France », sur les sites archéologiques et historiques (Aleria, Cucuruzzu, Citadelle de Corti), ainsi que sur le FRAC. L'objectif étant de mieux répondre à l'attente des visiteurs. Les questionnaires, élaborés conjointement entre le prestataire et les établissements, comportaient ainsi à la fois un tronc commun et des questions spécifiques à chaque structure. Les résultats permettent d'alimenter les PSC.

En complément de ces études, une étude qualitative ayant pour objet les publics mais aussi les non-publics du Musée de la Corse a été menée afin de venir appuyer son conseil scientifique, réunis en novembre 2024.

- **Le renforcement des liens avec les établissements du second degré**

Une convention signée avec le lycée Giocante de Casabianca à Bastia en 2021, une autre avec le lycée Laetitia Bonaparte d'Aiacciu, en 2023, permettent à la direction du patrimoine la réalisation d'expositions hors-les-murs et de journées d'échanges et de visites. La première collaboration s'est construite autour d'une sélection d'objets du musée d'Aleria pour une exposition ouverte dans un espace scénographié et sécurisé du lycée Casabianca en octobre 2021. Des rencontres sur place avec les enseignants et les élèves ont permis de présenter la politique patrimoniale menée par la Collectivité de Corse. En juin 2022, les élèves se sont rendus sur le site d'Aleria où ils ont eu l'opportunité d'échanger avec les archéologues. Cette collaboration s'est conclue par une exposition des élèves au musée d'Aleria.

Devant le succès de cette première action, d'autres opérations ont été organisées en 2023/2024 et 2024/2025, autour du château de la Punta et de la classe patrimoine du lycée Laetitia sur des visites des établissements culturels, et différentes thématiques comme l'architecture ou les métiers du patrimoine.

Un autre type de partenariat lie la Direction du Patrimoine à la Classe préparatoire aux Écoles d'Art du Lycée de Sartè : durant l'année 2021-2022, des agents de la Direction du Patrimoine sont intervenus pour présenter leur métier (conservation, restauration, médiation), mais également pour participer aux jurys blancs destinés à préparer les élèves à leurs oraux de présentation d'entrée en établissement supérieur (écoles des Beaux-Arts, d'architecture, de design, d'animation, Université en histoire de l'art et arts plastiques). Ce dispositif est pérennisé à chaque rentrée scolaire.

- **La création et le réaménagement des espaces d'accueil, de billetterie et des boutiques des musées et des sites**

Conçus par des architectes spécialistes de l'aménagement d'intérieur (groupement Artedis, architecture d'intérieur, Porto-Vecchio) et Sébastien Ramseyer (architecte, Paris), avec pour objectif une mise en cohérence des différentes fonctions et une amélioration de leur visibilité (PCG en annexe), ils visent une meilleure fonctionnalité du mobilier, prenant en compte les diverses missions des agents (accueil, billetterie, orientation, distribution des audioguides, vente), la circulation du public et la valorisation des produits.

L'objectif est de diversifier l'offre et les services, avec pour corollaire l'accroissement des produits mis à la vente. Les travaux ont été menés entre 2023 et 2024 au sein des musées de Corti, Merusaglia, Sartè, Aleria et Livia. Le mobilier et l'éclairage ont été harmonisés afin de mieux afficher le regroupement des établissements au sein d'une même institution.

- **Une politique tarifaire plus variée**

Dans le cadre de la réflexion globale à l'échelle du réseau des musées de la CdC, une homogénéisation tarifaire a été validée en février 2020 par l'Assemblée de Corse. La nouvelle politique tarifaire vise l'accessibilité et l'harmonisation tout en proposant des visites sous la conduite d'un guide-conférencier (de la Fédération des Guides Diplômés de Corse) pour les publics souhaitant approfondir leur visite.

- **La mise en place d'un pass-musées de Corse**

À l'étude au sein des services informatiques de la Collectivité de Corse pour l'horizon 2026, le pass-musée permettra des visites couplées et un système d'abonnement annuel au tarif de 8 €. Il vise à conforter la complémentarité des musées et des sites auprès des publics et augmenter les possibilités de visite. Il sera disponible au moyen de billetteries informatisées et en ligne.

- **Museu in Mossa**

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la direction du patrimoine de la Cullettività di Corsica s'est dotée d'un Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, modélisation 2D et 3D des collections, des dispositifs de médiation déjà réalisés par les établissements muséaux, du type mallettes pédagogiques, livrets-jeux, vidéos, etc...

Cet outil itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;

- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

4) LES PLANS DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

En collaboration avec les chefs de groupement planification des Services d'Incendie et de Secours 2B et 2A , Prévention - Prévision - Cartographie et M. Ceccaldi, chargé de mission à la direction de l'accueil et de la surveillance du Château de Versailles, la direction du patrimoine réalise les plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) des cinq établissements sous sa responsabilité. La rédaction de ces documents vise à définir les dispositifs indispensables à la protection du patrimoine en cas de sinistre. En effet, si la prévention demeure le socle de la réduction des risques, la prévision et la planification sont essentiel pour être bien préparé. Ainsi, chaque établissement doit pouvoir disposer d'un document opérationnel, adapté et utilisable par les services de secours.

III. Les principaux objectifs pour chaque établissement

Au niveau de chaque musée, les axes prioritaires, détaillés dans les projets scientifiques et culturels en annexes, sont les suivants :

Museu di a Corsica - Corti

Un musée de Société et un espace de débats et de réflexion sur la Corse

D'un musée d'anthropologie, la structure évolue vers un musée de Société qui interroge les enjeux sociétaux contemporains en s'appuyant sur le décloisonnement disciplinaire et sur la diachronie, dans le champ de l'environnement social corse, méditerranéen et européen. Il est destiné à devenir un espace de débats et de réflexion sur la Corse.

Une redéfinition du parcours permanent

Après 20 ans de fonctionnement, les recherches réalisées pour les différentes expositions temporaires et les nombreuses acquisitions permettent d'envisager une redéfinition du parcours permanent afin d'aborder les questionnements contemporains.

Les thématiques à aborder sont nombreuses : l'espace urbain, l'art, les genres, les représentations sociales, le développement durable, autant de sujets qui font débat à l'échelle mondiale.

Citadella XXI, Corti un haut lieu de l'identité insulaire

Le musée se reconnecte à son site, la citadelle. Avec l'exposition sur les 600 ans de la citadelle, des aménagements et des outils de médiation ont été mis en place pour la visite du site dès 2019. Cette opération de réaménagement et de valorisation du lieu va contribuer d'une part à une plus grande appropriation de ce patrimoine historique et culturel et d'autre part à requalifier son territoire d'implantation le

rendant plus attractif en termes de développement tant économique qu'urbanistique et touristique.

Les différents points traités (médiation numérique, résidence d'artistes, espaces de loisirs et d'échanges, aménagements pour une programmation événementielle, mise en lumière, nouveaux parcours de visite, accès PMR...) positionneront ce site comme un outil culturel de référence, proposant de nouveaux modèles de partenariat, de travail, de formation et de vie.

Un Musée des Enfants

Un projet de Musée des Enfants est en cours d'élaboration pour développer, dans le cadre scolaire, la connaissance de l'histoire et du patrimoine de la Corse.

Ses objectifs forts :

- Lutter contre les inégalités en favorisant l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- Développer l'autonomie et la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- Émancipation de l'enfant via les ressources du territoire : développement intellectuel et social.

Les thématiques des expositions sont les suivantes :

- **Artisanat, savoir-faire, transmission** : Un temps pour chaque filière (poterie - bois - coutellerie - tressage) avec de la création contemporaine, pour une alliance entre tradition et modernité, pour un apprentissage technique et artistique ;
- **Filières agricoles** : Historique sur les traditions et les formes de productions d'antan. Etat des lieux des filières de production sur l'île. Ateliers : dispositifs sensoriels, ateliers culinaires etc. Traiter des problématiques actuelles : alimentation, nouvelles formes de production, énergie, écologie etc...

Un conseil scientifique pour répondre aux enjeux de la Corse contemporaine

Un conseil scientifique permet de poursuivre la politique de connaissance sur la société corse. Depuis plus de 20 ans et la création du musée, des comités scientifiques sont rassemblés pour chacun des projets importants du musée, les expositions et leurs catalogues notamment, en faisant appel aux spécialistes du sujet retenu.

Néanmoins, à l'heure où l'identité du musée évolue et l'établissement connaît une profonde transformation pour répondre aux enjeux de la Corse contemporaine, il semble opportun de réunir un collège d'experts afin d'accompagner cet important *aggiornamento*. Car en plus des expositions temporaires, il est nécessaire d'envisager un nouveau contenu muséographique pour les galeries permanentes. Le Conseil scientifique est nommé pour trois ans : la durée nécessaire à la définition d'un nouveau programme, assurer les recherches scientifiques afférentes et la définition du nouveau contenu muséographique.

Museu di Merusaglia - Pasquale Paoli

« La Corse au cœur de l'Europe des Lumières »

Grâce à des plusieurs évolutions, comme la remise à niveau des collections, une nouvelle politique d'acquisition, l'implication d'un conseil scientifique, des expositions temporaires annuelles, ainsi que des publications scientifiques. L'activité du musée Pasquale Paoli raconte désormais « La Corse au cœur de l'Europe des Lumières ».

Des expositions ambitieuses replacent le musée dans un réseau international : en 2024 l'événement sur Maria Cosway a été réalisé notamment avec des prêts d'institutions britanniques et italiennes.

La valorisation de la Castagniccia et la Strada Paolina

Le musée a été relié à son environnement immédiat (la Castagniccia), d'une part par la « Strada Paolina », circuit de visite économique et patrimonial ; et d'autre part avec la valorisation en son sein du mobilier issu de l'artisanat de la Castagniccia, et plus précisément de l'espace permanent *A Sala*.

La Strada Paolina se donne pour objectif de créer un parcours patrimonial autour des lieux emblématiques du XVIII^{ème} siècle (musée Pasquale Paoli, Ponte Novu, couvents d'Orezza, de Casabianca, de Caccia, jusqu'à la ville de Corti). Cet itinéraire pédagogique et touristique permettra la mise en valeur d'un territoire riche d'un patrimoine remarquable.

La remise à niveau des collections

Le chantier des collections a débuté dès 2019. Les documents sur papier (lettres), très dégradés, feront l'objet d'une numérisation, après restauration, pour permettre leur conservation mais aussi leur diffusion auprès des chercheurs. Les tableaux ont été restaurés. Le récolement est pratiquement achevé, ouvrant la voie au réajustement de l'inventaire. Une politique d'acquisition adaptée au nouveau propos du musée a permis l'enrichissement des collections avec des œuvres de valeur artistique nationale comme la peinture miniature de Paoli sur porcelaine par Sophie Liénard.

Une muséographie du XXI^{ème} siècle

La première exposition temporaire du musée « *Pasquale Paoli, un mitu fundatore* » a été l'occasion de procéder à la refonte du parcours permanent, qui aujourd'hui présente un discours scientifique renouvelé à la lumière de recherches récentes. Doté d'un éclairage adapté à la conservation des collections, il est aussi agrémenté de nombreux multimédia pour répondre aux pratiques actuelles des publics (vidéos, multimédia interactifs, hologrammes).

Le tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli

Les célébrations du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli ont débuté au mois d'avril dernier. Outre les manifestations dédiées au public, il est également programmé la réhabilitation du site de Merusaglia, avec notamment la modernisation de l'accueil et de la boutique, la création d'un parking...

Le développement de l'offre aux publics

Depuis 2018, un travail important a débuté sur le complexe archéologique d'Aleria, en commençant par le développement de l'offre aux publics (journal des enfants « Mon Petit Quotidien », expositions temporaires inexistantes jusqu'en 2018, événements tous publics (festival « Aleria Antica », Journées de l'Archéologie, etc.) qui a permis une augmentation de plus de 15 % de la fréquentation du lieu en moins de deux ans.

Le rapport présenté en fin d'année 2018 à l'Assemblée de Corse et voté à l'unanimité détaille les différentes actions engagées pour l'étude, la conservation, la restauration et la mise en valeur de ce site emblématique de notre patrimoine. L'opération de restauration de l'amphithéâtre antique permettra à terme de disposer d'un espace scénique sur le site.

Un Programme Collectif de Recherche

Ainsi, pour la recherche, un Programme Collectif de Recherche a permis de relancer des fouilles archéologiques, des prospections de terrain, mais aussi l'étude des collections et une réflexion globale sur le territoire d'Aleria. Ce programme collectif de recherche a abouti à des publications et un colloque en 2021. L'étendue de la ville antique d'Aleria pourrait favoriser la création d'un parc archéologique, valorisant mais aussi protecteur pour les monuments mis au jour.

Un chantier des collections pour une collection étrusque exceptionnelle

Mise au jour dans les années 1970-1980, la collection d'archéologie classique d'Aleria-Casabianda représente l'une des plus belles et des plus riches actuellement connues, notamment au regard de sa partie gréco-étrusque, considérée comme majeure sur le plan international. Le chantier des collections est entré dans une phase opérationnelle avec un inventaire informatisé, des constats d'état et le reconditionnement des objets. De même, une politique de conservation et de restauration est mise en place (climat du bâtiment, état des réserves, sécurité - sûreté). La demande de transfert des collections à la DRAC de Corse a abouti et permis le transfert d'un ensemble de 4 229 objets, après un récolement détaillé (étude, constat d'état, photographie, fiche, etc.), permettant d'enrichir les collections de la CdC de l'essentiel des éléments mobiliers issus de la fouille des 182 tombes de la nécropole de Casabianda.

La réhabilitation des lieux

Une étude de revitalisation du hameau du Fort est menée avec la Communauté de Communes de l'Oriente. Elle est destinée à développer son attractivité et à réaménager les espaces publics.

Des expositions temporaires qui rayonnent en Méditerranée

Enfin pour la valorisation des collections exceptionnelles issues du sous-sol de l'antique Aleria, un cycle d'expositions temporaires annuelles permet de développer

les principales thématiques à aborder et ainsi redéfinir le parcours permanent. Sur le modèle de la stratigraphie archéologique, le nouveau parcours muséographique partira du site archéologique de la ville romaine et d'une première section présentant les collections de cette période, puis remontera le temps, par couche thématiques, pour aller jusqu'à la fondation de la cité au VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ.

Museu di Livia

Un pôle culturel territorial mêlant langue, histoire, traditions et patrimoine

Le musée de l'Alta Rocca est devenu un pôle culturel. Le nouveau parcours de visite ouvre sur la longue durée autour d'approches de la langue, l'histoire, les traditions et le patrimoine de l'Alta Rocca pour devenir un musée de territoire. La recherche est développée dans les domaines de l'archéologie et de l'ethnologie autour des pratiques et des savoir-faire.

La déclinaison de cycle commun *Aldilà* (Exposition *Paci Eterna* en 2021) à Livia formalisait cette nouvelle orientation, en mêlant archéologie insulaire, œuvres liturgiques, projection 3D de stèles funéraires, photographies du XIXe siècle (prêtées par le Musée d'Orsay), art contemporain, ...

L'amélioration de l'accueil du public

Pour mieux accueillir le public, une refonte du parcours permanent, de la muséographie et des espaces d'accueil du public est en cours. Le musée vise à donner une image dynamique par plusieurs actions : la richesse de sa programmation culturelle ; la création d'un véritable parcours tactile mobile ; des collectes d'objets et de documents, des appels aux dons d'objets, des conférences et discussions avec des spécialistes et la population sur différents sujets, etc.

Museu di Sartè

La normalisation des collections

La régularisation du statut des collections, et l'intégration de nouvelles collections, est une priorité pour cet établissement. En effet, le mobilier archéologique issu de fouilles et de ramassages divers, collecté tout au long de ces 40 dernières années, a été déposé sans que sa propriété ne soit transférée du propriétaire du terrain à la collectivité de tutelle. Plus d'une centaine de collections sont concernées par cette démarche de définition du statut des collections.

Une actualisation du parcours permanent

Une actualisation du parcours permanent sera menée pour équilibrer la présentation de l'archéologie jusqu'à la fin du Moyen-Âge. Cette période de près de dix siècles reste encore peu valorisée alors même que les recherches de ces dernières années en soulignent l'importance. Les collections d'archéologie sous-marine et la salle des statues-menhirs feront l'objet d'une modernisation avec une approche interactive pour mettre en valeur la richesse sous-marine et les premières architectures culturelles et funéraires de la Corse : coffres, dolmens et menhirs.

Au cœur du mégalithisme

La situation du musée au cœur du mégalithisme de la Corse favorise le rapprochement avec le site de Cauria, également propriété de la Collectivité de Corse et en cours de valorisation. Le musée pourrait être un vecteur d'informations venant appuyer les connaissances acquises par les visiteurs lors de leur visite du site. Un partenariat avec la commune de Sartè et plus largement avec tout le territoire doit permettre le développement du musée, faire de Sartè la capitale de la Préhistoire de la Corse et permettre l'émergence d'un pôle culturel à l'échelle de la Méditerranée occidentale.

IV. Choix des dénominations des musées

Le choix du nom d'un musée est important aux plans symbolique, historique, et politique.

Concernant la partie thématique du nom, elle vise à exprimer l'identité du lieu, ses missions fonctions, et collections principales, les axes principaux autour desquels s'organise son activité, mais aussi les liens qu'il entretient avec tout ou partie du territoire insulaire et ses habitants.

Concernant la partie honorifique de la dénomination, il est d'usage de donner au musée le nom d'une personnalité ayant œuvré ou concouru à sa création, à son fonctionnement, ou plus globalement au rayonnement de l'institution, de ses activités, ou du territoire qui l'accueille.

Certains des musées de Corse portent déjà un nom, et peuvent être éventuellement renommer, d'autres attendent encore le leur.

La redéfinition des PSC (projets scientifiques et culturels) des cinq musées de Corse, et la finalisation de leur mise en réseau est donc l'occasion de réinterroger la dénomination de chacun des cinq musées de Corse, dans ses deux dimensions.

Concernant la partie thématique, il peut par exemple s'agir d'une évolution rapprochant la dénomination de l'objet principal de l'institution.

Le Conseil exécutif de Corse souhaite ainsi que « U Museu di a Corsica - Jean Charles Colonna devienne « U Museu Naziunale di a Corsica - Jean Charles Colonna ».

De même, le Musée de l'Alta Rocca pourrait devenir « U Museu di l'Alta Rocca è di a preistoria - François de Lanfranchi », en cohérence avec la délibération votée à l'unanimité par le conseil municipal de Livia, sur sollicitation du Président du Conseil exécutif de Corse.

En sens inverse, le Conseil exécutif de Corse proposera que le Musée d'Aleria ne porte plus le nom de Jérôme Carcopino, celui-ci ayant certes été un historien et scientifique spécialiste de la Rome antique, mais aussi, le secrétaire d'État à l'instruction publique de Vichy, ayant notamment appliqué avec zèle les lois d'exclusion de certaines catégories de citoyens de la fonction publique.

Il conviendra donc, si ce choix est validé, de choisir un nouveau nom pour le Musée

d'Aleria (cf. tableau récapitulatif joint en annexe).

Concernant la démarche globale de changement de noms des musées, le Conseil exécutif de Corse souhaite proposer à l'Assemblée de Corse de se prononcer en faveur d'une procédure de consultation élargie.

Cette consultation pourrait notamment impliquer les communes et intercommunalités où sont localisés les musées, la commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux de l'Assemblée de Corse, le CESEC, la Chambre des Territoires, l'Assemblea di a Ghjuventù, mais aussi l'ensemble des corses à travers une votation via les réseaux sociaux de la Collectivité de Corse.

Il appartiendra au Conseil exécutif de Corse, au terme de cette procédure, de rédiger un rapport en présentant les résultats et de proposer les nouveaux noms proposés au vote de l'Assemblée de Corse.

Noms actuels des cinq musées de la Collectivité de Corse avant engagement de la procédure de modification des dits noms	Nouveaux noms envisageables	
Musée de la Corse - Jean-Charles Colonna	Museu Naziunale di a Corsica - Jean-Charles Colonna	<u>Corti</u>
Musée d'archéologie de la Corse	Museu d'archeulugia di a Corsica Nouveau nom de personnalité à donner	<u>Sartè</u>
Musée d'Aleria Jérôme Carcopino	Situ archeulugicu è museu d'Aleria Antica Parcu archeulugicu d'Aleria Antica Nouveau nom de personnalité à donner	<u>Aleria</u>
Musée Départemental Pascal Paoli	Museu Casa Nativa di Pasquale Paoli	<u>Merusaglia</u>
Musée de l'Alta Rocca	Museu di l'Alta Rocca è di a preistoria - François De Lanfranchi	<u>Livia</u>

Il est ainsi proposé à l'Assemblée de Corse d'adopter les Projets Scientifiques et Culturels (PSC) des musées de la Collectivité de Corse et d'autoriser, sous réserve du vote des autorisations budgétaires, le Conseil exécutif de Corse à les mettre en œuvre.

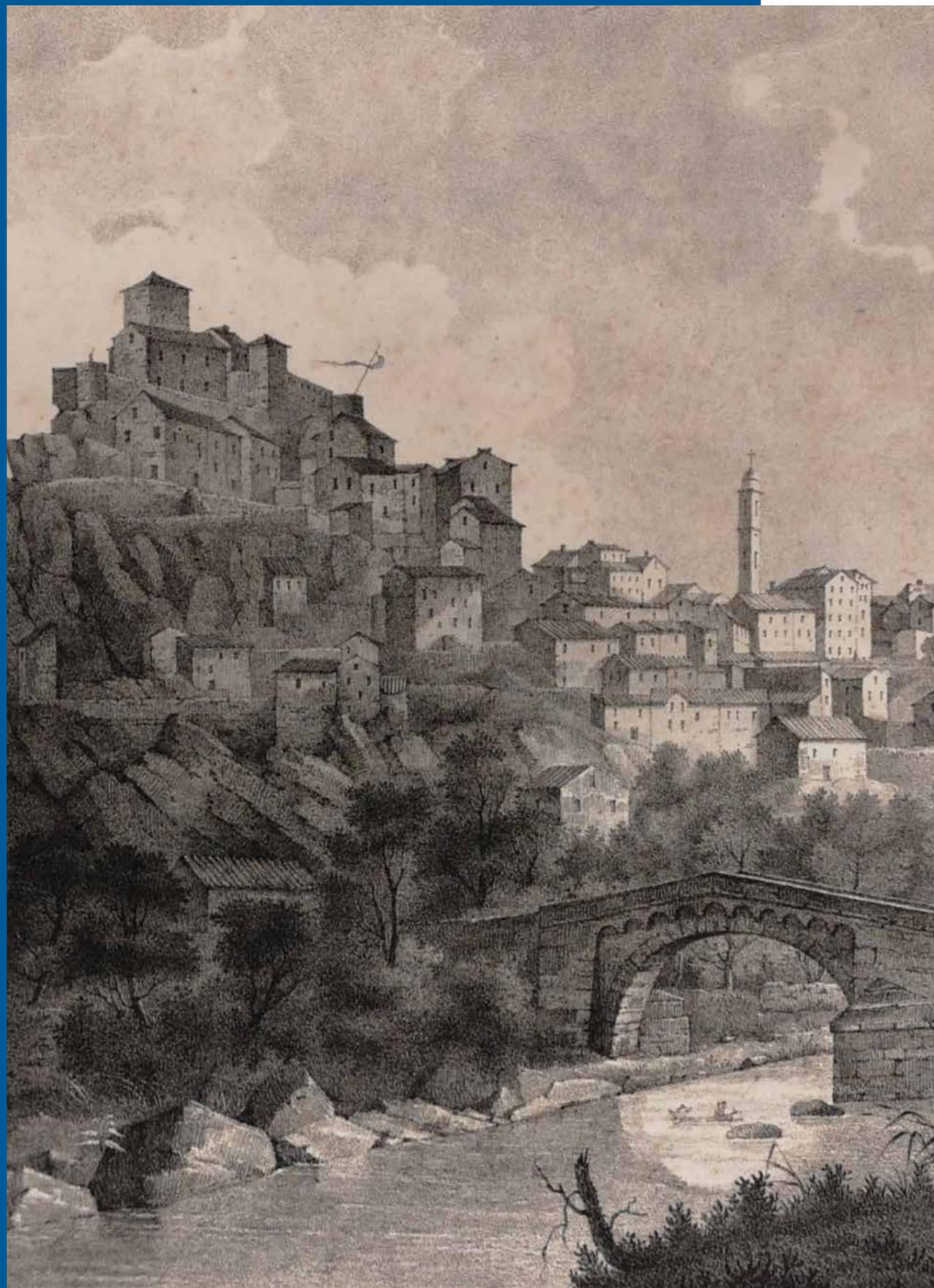
Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Annexes :

- 1) PSC du Museu di a Corsica
- 2) PSC du Museu Pasquale Paoli
- 3) PSC du Museu d'Aleria
- 4) PSC du Museu di l'Alta Rocca
- 5) PSC du Museu d'Archeulugia di a Corsica
- 6) Fréquentations et recettes de fréquentation des musées de 2018 à 2024

PROJET
SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL

**MUSEU
DI CORTI**



JOLY DELAUBIGNON - VUE GÉNÉRALE DE CORTE - 1824 - CORTE, MUSÉE DE LA CORSE - INV. 1995.7.6 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

**MUSEU
DI A CORSICA.
CORTI**

SOMMAIRE

6 PRÉAMBULE

12 INTRODUCTION

14 ETAT DES LIEUX

15 EN PREAMBULE,
L'ENVIRONNEMENT DU MUSEE

16 HISTOIRE DE L'INSTITUTION ET VOCATION

17 UNE COLLECTE SOUS L'ÉGIDE DU
MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS
POPULAIRES

18 UN MUSÉE RÉGIONAL
D'ANTHROPOLOGIE DE LA CORSE

20 UN MUSEE AU SEIN D'UNE CITADELLE

20 LA CITADELLE DE CORTI

21 UN SITE EXEPTIONNEL

22 UN MUSÉE DANS UN OUVRAGE
MILITAIRE DU XIX^E SIÈCLE
RÉHABILITÉ

23 UN BÂTIMENT ANCIEN ET DES
CONTRAINTES EN TERMES
D'ÉVOLUTION

24 LES COLLECTIONS

24 A L'ORIGINE DU MUSÉE : LA
COLLECTION DU PÈRE DOAZAN

26 L'ENRICHISSEMENT DES
COLLECTIONS

27 INVENTAIRE ET ÉTUDES DES
COLLECTIONS

28 CONSERVATION DES COLLECTIONS

29 DIFFUSION DES COLLECTIONS

30 LA PHONOTHEQUE

31 LE CATALOGAGE DES FONDS

31 LE PUBLIC DE LA PHONOTHÈQUE

32 PARCOURS ET MUSEOGRAPHIQUE

32 PRÉSENTATION DU PARCOURS DE
VISITE

34 UNE OBSOLESCENCE TECHNIQUE

34 VERS UNE ÉVOLUTION SCIENTIFIQUE

36 LES PUBLICS

36 LE PÔLE MÉDIATION

39 LES PUBLICS DU MUSÉE

40 SERVICES AUX PUBLICS

41 DES SERVICES À METTRE EN
OEUVRE

42 RAYONNEMENT

42 LES EXPOSITIONS

45 LES PUBLICATIONS

46 LA COMMUNICATION

48 BILAN - QUEL CONCEPT POUR LES 5 ANS A VENIR ?

50 RELIER LA CITADELLE ET LE MUSEE

53 METTRE EN ŒUVRE UNE EXTENSION
DU MUSEE

54 ADAPTER LA POLITIQUE
D'ACQUISITION A LA NOUVELLE
VOCATION DU MUSEE

55 POURSUIVRE L'IDENTIFICATION, LA
CONSERVATION ET LA GESTION DES
COLLECTIONS

56 ACTUALISER LA MUSEOGRAPHIE

59 UN MUSEE CHEF DE FILE DE LA
POLITIQUE CULTURELLE DE LA
COLLECTIVITE DE CORSE



PRÉ- AMBULE

LE CONTEXTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Depuis le 1er janvier 2018, et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine assure la gestion de quatre sites archéologiques et de cinq musées sous appellation « Musées de France ». Ainsi, les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais régis par la même structure que les sites archéologiques s'y rattachant, soit le site antique d'Aleria, les sites archéologiques de Cucuruzzu-Capula et d'Araguina-Sennola, et le site mégalithique de Cauria, au sein de la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).

Un ensemble d'institutions culturelles travaillant en synergie

La Direction du Patrimoine, divisée en trois Directions adjointes, comprend 5 Musées de France, 4 sites archéologiques classés, 2 services d'Archives, le service de l'inventaire et le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC). Elle mène également les missions de protection et de restauration du patrimoine, protégé ou non, de soutien et de conseil aux associations, de valorisation du patrimoine. Elle comprend également deux services essentiels dans le rayonnement de la CdC, la mission Mécénat et la mission Programmes Européens, sans lesquels de nombreux projets d'envergure nationale ne pourraient pas voir le jour, faute de financement et de visibilité.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE POUR LES SITES ARCHÉOLOGIQUES ET LES MUSÉES

La Direction adjointe des sites archéologiques et des musées a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers le territoire. L'enjeu est majeur, il s'agit de créer les musées du XXI^e siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse. La stratégie consiste à mutualiser l'ensemble des forces et des moyens existants, à organiser des actions communes et à entraîner la curiosité des publics d'un établissement vers les autres.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre dans trois directions : la professionnalisation des agents, le rayonnement des établissements et des collections, une nouvelle politique des publics.

1. LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

• Des actions de formation commune à destination des personnels

Une première formation a été organisée au printemps 2020 en partenariat avec le CNFPT, destinée aux agents d'accueil des sites archéologiques et des musées. Elle s'est déroulée sur deux sessions, la première au Musée de la Corse et la seconde au Musée de Sartène avec l'intervention d'un chef de service extérieur.

Des rencontres sont également organisées cette fois à destination des personnels en charge de la médiation (médiateurs et guides-conférenciers). Conçues comme des temps d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, elles ont pour objectif d'aboutir à la fin 2022 à la conception d'une mallette pédagogique de présentation de l'ensemble du patrimoine archéologique et muséal et des établissements liés.

2. LE RAYONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES COLLECTIONS

• La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,

avec deux projets en cours dont les résultats finaux seront visibles en 2023 : la numérisation et la fabrication de répliques 3D à des fins d'éducation, en lien avec la Direction de la Transformation Numérique, et la création d'une collection Micro-Folies (projet de musée numérique de la Villette) spécifique au patrimoine corse. La présence des collections muséales corses et du patrimoine corse plus largement (patrimoine naturel, immatériel, mobilier et immobilier) sur les plateformes dédiées et dans les 600 dispositifs Micro-Folies implantées à travers le monde participera au rayonnement du patrimoine de l'île.

• La réalisation d'expositions thématiques

Cette initiative née en 2019 programmait pour 2021 la première exposition commune « Aldilà », autour des croyances en l'au-delà, des sépultures, des rites et de la culture matérielle liée à cet aspect. Les expositions sont finalement échelonnées en 2021 et 2022 et leur réalisation a permis une montée en compétence des ex-musées départementaux qui se sont familiarisés avec les démarches de demandes de prêt, de marchés publics liés aux transports d'œuvres d'art, de scénographie ou encore de publication. Ainsi, cette orientation permet également de développer la production des catalogues d'exposition qui était auparavant le seul fait du Musée de la Corse. Ces catalogues viennent gonfler l'offre des produits mis en boutiques. L'exposition Aldilà a bénéficié du label « Exposition d'intérêt national » délivré par le Ministère de la Culture. A vérifier
En 2024/2025, sera abordé le thème de la femme.

• Une convention avec le Fab Lab de l'Università di Corsica

Les actions s'échelonnent entre 2020 et 2024 pour la mise en place de résidences d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. Produites en petite quantité, ces créations uniques dotées d'un packaging zéro déchet sont destinées à la fois aux enfants et aux adultes. Un autre aspect de cette convention vise la distribution dans les boutiques des musées des créations de la Fondazione di l'Università, centrées sur l'utilisation de matières premières insulaires. Sur le volet plus technique du Fab Lab, l'expérimentation de numérisation 3D de dalles tombales du Cap corse, a permis de les présenter dans l'exposition « Paci Eterna, Tombes et Outretombe » (2021, Musée de l'Alta Rocca), par le biais d'une projection au sol. Enfin, d'autres actions comme la fabrication d'outils de médiation (jeu Memory à Aleria) favorisent la créativité des deux partenaires.

• La réalisation de clips en langue corse dans les musées

Sur la base de la technique innovante des vidéos en 360°, les collections et les établissements patrimoniaux sont présentés en langue corse, elles seront diffusées sur le site intranet, et sur les réseaux de la Direction du Patrimoine.

3. UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS

• Améliorer la connaissance des publics

Lancée au printemps 2022 et organisée sur deux ans, elle se déroule avec l'aide du prestataire Gece, sur tous les musées de Corse portant l'appellation « Musée de France » (excepté la Maison Bonaparte qui est un musée dépendant du Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau) sur les sites archéologiques et historiques (Aleria, Cucuruzzu, Citadelle de Corti) ainsi que sur le FRAC. L'objectif étant de mieux répondre à l'attente des visiteurs, la prestation comprend aussi des actions de formation des agents d'accueil pour leur permettre d'acquérir une autonomie en matière de conduite d'entretiens avec les publics. Les questionnaires ont été élaborés conjointement entre le prestataire et les établissements, ils comportent ainsi à la fois un tronc commun et des questions spécifiques à chaque structure.

• Le renforcement des liens avec les établissements du second degré

Une convention lie le lycée Giocante de Casabianca à Bastia à la Direction du Patrimoine pour la réalisation d'expositions hors-les-murs, de journées d'échanges et de visites. Une première collaboration s'est construite autour d'une sélection d'objets du musée d'Aleria. La première étape, en octobre 2021, a consisté en la présentation des collections au lycée, dans un espace scénographié et sécurisé. Des rencontres sur place avec les enseignants et les élèves ont permis de présenter la politique patrimoniale menée par la Collectivité de Corse. En juin 2022, les élèves se sont rendus sur le site et dans le musée où ils ont eu l'opportunité d'échanger avec les archéologues responsables du

site et la directrice du musée. Cette collaboration s'est conclue par une exposition, au musée d'Aleria, des réalisations des élèves le temps d'un week-end. Devant le succès de cette action, une autre convention vient d'être signée avec le lycée Laetitia d'Aiacciu pour la création d'une classe patrimoine avec pour thématique l'architecture de l'Antiquité à nos jours et la découverte des métiers du patrimoine ; et l'ouverture d'un espace d'exposition qui recevra dès la fin d'année 2024 une exposition sur le château de la Punta.

Un autre type de partenariat lie la Direction du Patrimoine à la Classe préparatoire aux Ecoles d'Art du Lycée de Sartène : durant l'année 2021-2022, des agents de la Direction du Patrimoine sont intervenus pour présenter leur métier (conservation, restauration), également pour participer aux jurys blancs destinés à préparer les élèves à leurs oraux de présentation d'entrée en établissement supérieur (écoles des Beaux-Arts, d'architecture, de design, d'animation, Université en histoire de l'art et arts plastiques). Ce dispositif sera repris à la prochaine rentrée scolaire.

• Le réaménagement des espaces d'accueil, de billetterie et des boutiques des musées et des sites

Conçus par des architectes spécialistes de l'aménagement d'intérieur (groupement Artedis (architecture d'intérieur, Porto-Vecchio) et Sébastien Ramseyer (architecte, Paris), avec pour objectif une mise en cohérence des différentes fonctions et une amélioration de leur visibilité (PCG en annexe), ils visent à améliorer la fonctionnalité du mobilier pour prendre en compte les diverses missions des agents (accueil physique, billetterie, orientation des publics, distribution des audioguides, vente), la circulation du public et la valorisation des produits. L'objectif vis-à-vis des publics est de diversifier l'offre et les services, avec pour corollaire l'accroissement des produits mis à la vente. Les travaux seront achevés pour les musées de Livia, Sartè, Corti, en 2023. Le mobilier et l'éclairage, identique dans ces trois établissements, participe à la volonté d'afficher leur regroupement au sein d'une même entité territoriale.

• Une politique tarifaire plus variée

Dans le cadre de la réflexion globale à l'échelle du réseau des musées de la CdC, une homogénéisation tarifaire a été validée en février 2020 par l'Assemblée de Corse. La nouvelle politique tarifaire vise l'accessibilité pécuniaire tout en proposant des visites sous la conduite d'un guide-conférencier (de la Fédération des Guides Diplômés de Corse) ou qui souhaitent une visite plus poussée.

• La mise en place d'un pass-musées de Corse

A l'étude au sein des services informatiques de la CdC pour l'horizon 2025, le pass-musée permettra des visites couplées et un système d'abonnement annuel. Il vise à conforter la complémentarité des musées et des sites auprès des publics, et à augmenter les possibilités de visite. Il sera disponible grâce à des billetteries informatisées dans tous les établissements et en ligne.

• Une collaboration avec la Fédération des Guides-Conférenciers de Corse

A permis dès 2021 de participer à la diversification de l'offre aux publics, en proposant des visites guidées des musées et des sites, en plusieurs langues (corse, français, anglais allemand, italien). Au printemps 2022, des visites thématiques du patrimoine rural et religieux méconnu, à destination des publics locaux, pour une meilleure appropriation de leur patrimoine par les Corses. Cette convention de partenariat permet également à la Collectivité de Corse de soutenir les acteurs patrimoniaux locaux indépendants, après la période creuse de 2020-2021.

• Museu in Mossa

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica propose un dispositif de Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, des dispositifs de médiation déjà réalisés au préalable par les établissements muséaux, du type mallettes pédagogiques, livrets-jeux, etc.

Ce dispositif itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;
- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

Deux médiateurs – un pour la Haute Corse et un pour la Corse du Sud – ainsi qu'un technicien assureront le bon fonctionnement de ce dispositif.

L'ÉLABORATION CONJOINTE DE CINQ PSC EN COMPLÉMENTARITÉ

L'objectif aujourd'hui pour la Collectivité de Corse est de mettre en place les PSC dans chacun des cinq musées qu'elle gère en prenant en compte à la fois leur complémentarité et leur diversité de situations et de collections. Les PSC serviront également de base pour avoir des pratiques communes dans le pilotage administratif et budgétaire des projets, dans la diffusion des collections (publications, appel au numérique) ou de la médiation.

Trois champs disciplinaires sont abordés par les musées de la Collectivité : l'anthropologie/sociologie, l'histoire et l'archéologie, développés dans une optique de contextualisation méditerranéenne. Cette redéfinition du paysage muséal corse incite à rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes structures, à l'intérieur de la nouvelle collectivité, mais également avec les établissements des autres collectivités (municipalités d'Ajaccio, de Bastia et de Lucciana). L'organisation de deux journées d'étude sur le sujet des PSC en partenariat avec l'AGCCPF (Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France) sur le territoire, en octobre 2021, était essentielle dans le calendrier de redéfinition des projets des musées de Corse. Accueillant à la fois des référents du Service des Musées de France et des professionnels de musées, ces journées ont été l'occasion de faire mûrir les projets sur la base des préconisations prodiguées et de passer à la phase de rédaction proprement dite.



INTRODUCTION

D'UN MUSÉE D'ANTHROPOLOGIE VERS UN MUSÉE DE SOCIÉTÉ

Le musée de la Corse a ouvert ses portes en juin 1997 afin d'accueillir le fonds d'ethnographie collecté par le père Louis Doazan. Depuis lors, il propose deux espaces permanents : la galerie Doazan et le musée en train de se faire, ainsi qu'un espace temporaire.

Après 25 ans de fonctionnement, les recherches réalisées pour les différentes expositions temporaires et les nombreuses acquisitions permettent d'envisager une redéfinition du parcours permanent afin d'aborder les questionnements contemporains.

L'établissement doit progressivement gagner le champ de l'environnement social corse et européen et notamment explorer les champs de l'espace, de l'art, des genres, des représentations sociales, de la territorialité, de la diversité, de l'identité individuelle et collective, de l'environnement et du développement durable pour s'inscrire dans son temps.

Pour répondre aux enjeux dont découle l'identité du musée, il apparaît indispensable de poursuivre le décloisonnement disciplinaire, pour présenter au visiteur une pluralité de regards et d'interprétations qui peuvent être portés à partir des collections. Au croisement des approches scientifiques et artistiques, le musée de la Corse évolue d'un musée d'anthropologie vers un musée de Société. Il a vocation à impliquer les publics et actualiser le discours sur des questionnements contemporains

en multipliant les innovations muséographiques. Cette volonté forte a été actée par l'adoption à l'unanimité du Cadre de politique générale des sites archéologiques et musées de Corse par l'Assemblée de Corse le 13 février 2020.

La nouvelle galerie permanente, en cours de définition, permettra de donner une nouvelle dimension au musée de la Corse en corrélation avec la réouverture programmée de la Citadelle réaménagée dans le cadre du vaste projet Citadella XXI.

Depuis son ouverture, le musée de la Corse était l'unique établissement muséal de la CTC. Cet établissement était intégré dans la Direction du Patrimoine qui menait comme missions principales, l'inventaire régional, la protection et la valorisation des sites archéologiques, le financement des Monuments Historiques dans le cadre de la loi de transfert de compétences de l'Etat en faveur de la CTC, loi du 22 janvier 2002.

Avec la création de la CDC au 1er janvier 2018, une nouvelle organisation administrative provoque pour le musée de la Corse une intégration dans une Direction adjointe des sites archéologiques et des musées, qui a pour objectif de mener une politique cohérente pour les 5 musées et les 3 sites archéologiques qui s'y rattachent.

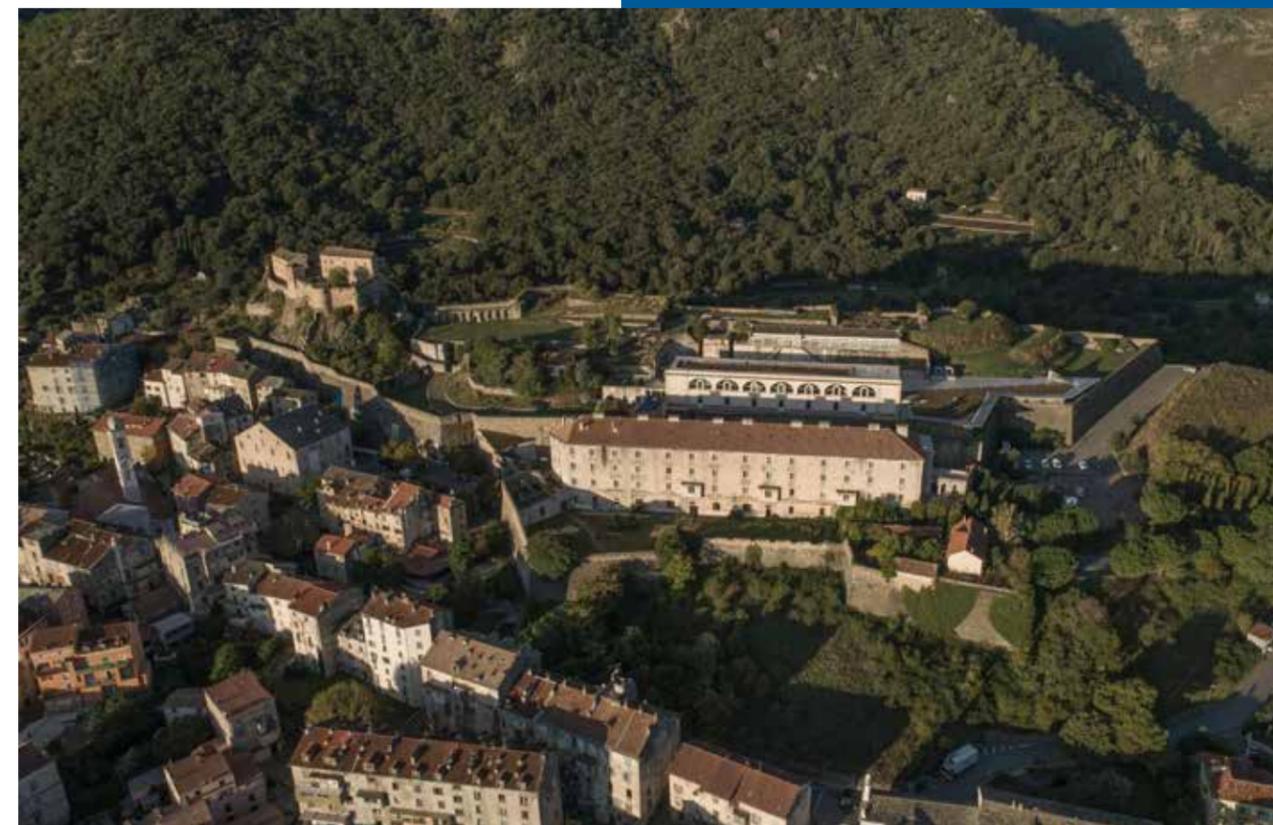
Cette nouvelle structuration implique, comme le souligne ce document, l'adhésion à une politique culturelle et des orientations définies de manière plus large, au niveau de la direction du patrimoine.



Outre leur PSC individuel, il est demandé aux musées de s'insérer dans des projets et des démarches communes pour exemple, citons la politique tarifaire, les thématiques d'expositions ou la formation et les outils de médiation. Rédigé donc à un tournant de son histoire, ce PSC apparaît également à un moment clé pour son avenir. Aménagé dans la citadelle historique de Corti, l'établissement est l'acteur majeur du projet de réhabilitation du site, donnant lieu à un des grands projets de la direction du patrimoine, Citadella XXI, visant l'aménagement et la valorisation de l'ensemble fortifié du centre Corse. En parallèle, depuis l'année 2022, est lancé le projet de restructuration du parcours permanent. Datant de l'ouverture du musée, en 1997, et ne répondant plus ni à l'état des connaissances scientifiques sur la société corse, ni aux nouvelles pratiques de visite des publics. Ainsi les salles d'exposition doivent être repensées. Une réflexion sur un nouveau programme muséographique est en cours pour définir un contenu scientifique. En 2019, l'acquisition d'un tableau d'Henri Matisse, « Le

Scoud », peint durant son séjour en Corse en 1898, et le succès de l'exposition « 1898, Matisse en Corse, un pays merveilleux », ont accentué le soutien de la tutelle dans une politique d'acquisition ambitieuse, mise au service d'un discours scientifique neuf sur la société corse, son évolution, ses représentations. Ainsi, l'objectif de ce PSC est en premier lieu de redéfinir le propos et l'identité du musée à l'aune de ces deux éléments que sont d'une part, son intégration dans un ensemble de cinq musées, et d'autre part la nécessité d'adapter le propos, le choix et la présentation des collections. La priorité est ainsi donnée aux collections (conservation, identification, et enrichissement), à la muséographie et aux bâtiments (entretien, rénovation, extension). Le musée de la Corse, axé sur le concept d'un musée régional d'Anthropologie lors de sa création, devient aujourd'hui, pour répondre aux nouvelles exigences muséales, un musée de Société, ouvrant ainsi l'établissement aux questionnements novateurs de l'anthropologie, en développant un travail de recherches et de valorisation sur la société corse et ses dynamiques.

ÉTAT DES LIEUX



EN PRÉAMBULE, L'ENVIRONNEMENT DU MUSÉE

Le musée est construit au sein de la **Citadelle de Corti** (XVe/XVIIIe/XIXe siècles), sur les hauteurs de Corti. A l'intérieur de la citadelle, à une centaine de mètres de l'entrée du musée, se trouve aussi le **FRAC Corsica**. A l'extérieur de la citadelle mais toujours dans le centre historique, le **Palazzu Naziunale**, construit au XVIe siècle, est surtout célèbre pour avoir été le siège du gouvernement de la Corse indépendante dirigée par Pasquale Paoli, de 1755 à 1769. Corti était la capitale de la nation corse. Aujourd'hui, il abrite l'**Università di Corsica**, également installée dans la ville de Corti.

Le Centre Corse fait partie des territoires les plus visités de l'île. Il abrite en effet le Parc Naturel Régional de Corse, qui possède de nombreux sentiers de randonnée, parmi lesquels le mythique GR20, implantés dans la Vallée de la Restonica (classée Grand Site) et celle du Tavignanu, parmi les plus connues. Le Centre Corse accueillerait, en nuitées, 4% de la fréquentation touristique insulaire (111 000 touristes) sachant également que 60% des vacanciers explorent plusieurs régions de Corse. Et la ville de Corti, après Bunifaziu, représente un territoire visité par la plupart des trois millions de touristes qui viennent chaque année en Corse.



HISTOIRE DE L'INSTITUTION ET VOCATION

UNE COLLECTE SOUS L'ÉGIDE DU MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Le musée de la Corse est créé sur la base de la donation par le père Doazan dans les années 1970 d'une collection ethnographique au musée des Arts et Traditions Populaires (MNATP) sous condition que les éléments constitutifs de cette collection soient conservés en Corse et présentés au public.

Après une première exposition temporaire au Palazzu Naziunale, réalisée en collaboration avec la Rinascita, d'une petite partie de cette collection ethnographique collectées par le père Doazan, entreposée aux Milelli à Aiacciu, le choix de Corti et de la caserne Sérurier est né de la volonté de la Collectivité territoriale de Corse de doter l'île d'un équipement culturel de haut niveau. Il est aussi le témoignage de l'attachement des insulaires à leur patrimoine.

Le projet d'un musée régional des ATP de la Corse sera inscrit au contrat de plan Etat-Régions 84/89, première création de ce genre en France avec la validation de Jean Cuisenier. Le choix de la citadelle de Corti, site historique et patrimonial, inscrit au titre des Monuments Historiques, s'impose rapidement.

Après la mise en place d'un Syndicat mixte Région - ville de Corti en 1989, une équipe se met en place sous la direction de messieurs Jean-Marc Olivesi, conservateur du patrimoine, et Rémi Froment, secrétaire général.

La même année, les élus de l'Assemblée de Corse délibèrent à l'unanimité pour la création du musée de la Corse. En 1990, un concours d'architecture international est lancé pour la réhabilitation de la caserne Sérurier, destinée à accueillir les collections ethnographiques.

Le projet de l'architecte turinois Andrea Bruno, expert auprès de l'UNESCO, retient l'attention du jury. Ce spécialiste de la réhabilitation de bâtiments anciens signe des réalisations prestigieuses à travers le monde. Pour Corti, sa maquette propose de conserver la caserne Sérurier en prenant les baies comme emblème et signature de l'établissement et d'intégrer un nouvel espace et un escalier monumental en béton et verre dans le rempart Nord, avec un souci de réversibilité.

Le chantier durera six ans, le musée de la Corse est inauguré le 21 juin 1997 par Madame Catherine Trautmann, Ministre de la Culture, Monsieur Jean Baggioni, Président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse et du Docteur Jean-Charles Colonna, Maire de la ville de Corti et Vice-Président de l'Assemblée de Corse.

Dès son ouverture, avec le dépôt de la Collection Doazan par l'Etat, le musée de la Corse obtient le statut de musée contrôlé, qui se transforme en appellation « musée de France » avec la loi de 2002 relative aux musées, confirmé par le Code du Patrimoine de 2005.

En 2018, avec la création de la Collectivité de Corse, dans le cadre de la loi NOTRe, la Direction du Patrimoine se réorganise. Dans l'organigramme de la tutelle, le musée de la Corse est un service au sein de la direction-adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).



UN MUSÉE RÉGIONAL D'ANTHROPOLOGIE DE LA CORSE

La collection Doazan, dépôt de l'Etat, puis transférée définitivement en 2018, est valorisée dans la « galerie Doazan », espace d'exposition permanent.

Parallèlement, l'établissement choisit de proposer des axes de réflexion questionnant la société corse contemporaine. Une politique d'acquisitions est lancée en ce sens, et des thèmes sont définis pour la deuxième galerie permanente du « Musée en train de se faire » et la programmation d'expositions temporaires.

Elaboré dans les années 1990, le discours scientifique des galeries permanentes relève d'une démarche scientifique particulière, celle de l'anthropologie de tradition française, dans le contexte de la crise rencontrée par les musées d'ethnographie et les écomusées.

C'est durant cette période que la Corse achève l'une des phases de son Riacquistu culturelle (réappropriation culturelle). Les galeries « Doazan » et « Musée en train de se faire » sont imprégnées de l'esprit de cette époque, au regard très engagé sur des typologies de patrimoines dont la valorisation est prioritaire (représentations de la Corse, réinvention des patrimoines, regard sur une collection d'ethnographie rurale et en particulier sur le monde du berger, productions artisanales/industrielles, enjeux de développement touristique, etc.).



UN MUSÉE AU SEIN D'UNE CITADELLE

LA CITADELLE DE CORTI

Le musée de la Corse s'inscrit dans la Citadelle de Corti, un site classé Monument Historique depuis le 10 août 1977 dont la Collectivité de Corse assure l'exploitation.

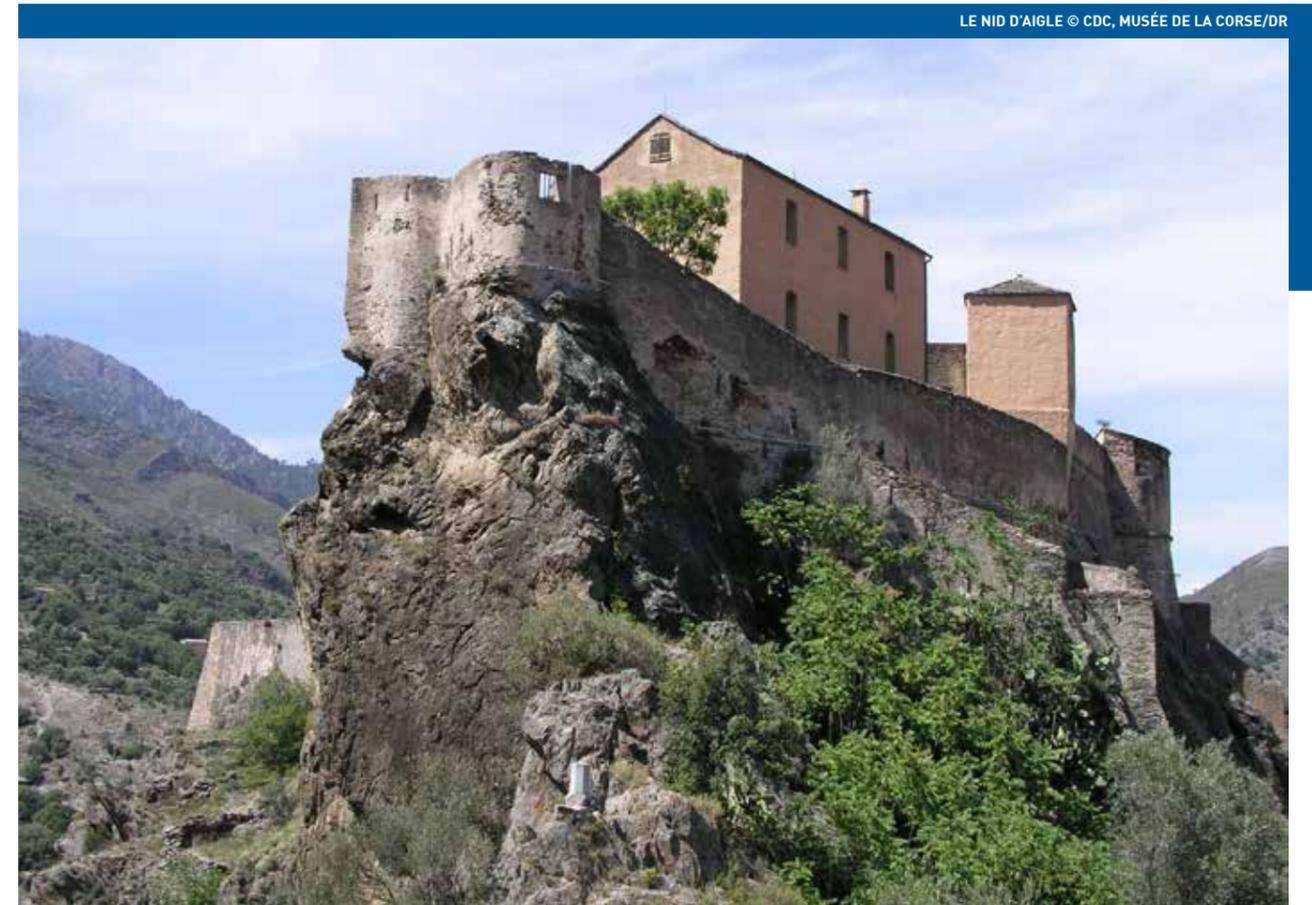
Cet ensemble fortifié datant des XVIII^e et XIX^e siècles est construit autour d'un Castellu du XV^e siècle. Des sept citadelles corse, elle est la seule située à l'intérieur des terres et ses trois niveaux de défense en font un site exceptionnel. Située au centre de l'île, elle a été édifiée en deux temps à 350 ans d'intervalle : en 1419, Vincentellu d'Istria, fait construire le Castellu, une tour protégée d'un rempart au sommet du rocher qui domine la ville. Vassal du roi d'Aragon et vice-roi de Corse, il mène depuis plusieurs années une guerre contre la République de Gênes. Il installe à Corti le siège de son gouvernement et se maintient jusqu'en 1434, date à laquelle il est livré aux Génois et décapité.

En 1769, sous les ordres du Comte de Vaux, les troupes françaises entreprennent la construction de la citadelle à proprement dite, chantier qui durera jusqu'aux années 1880. Il s'agit de constituer un système défensif pour la Corse. La citadelle est

bâtie sur le principe de la fortification bastionnée, modèle Vauban. De forme trapézoïdale, elle est ceinturée par des escarpes de 8 à 14 mètres de hauteur. L'armée occupera le site avec différents régiments d'infanterie.

Après une affectation à la Légion étrangère entre 1952 et 1963, l'armée cède le site à la commune de Corti en 1984. La citadelle sera prise en charge par la Collectivité territoriale de Corse, à travers des cessions, des mises à disposition partielle et 2 baux emphytéotiques entre 1990 et 1996 et en 2013 entre la Collectivité et la ville de Corti. Les travaux se succèdent, tout d'abord sur le Nid d'Aigle (Castellu), pour permettre l'ouverture au public. En 1990, la citerne Sud de la Caserne Padoue est réhabilitée pour l'installation du fonds régional d'art contemporain de Corse. En 1997, la construction du musée de la Corse est confiée à l'architecte turinois Andréa Bruno qui rénove la caserne Sérurier (ancien hôpital militaire) pour y abriter les collections permanentes du musée, et creuse le bastion 7 pour y intégrer une extension contemporaine, deux réalisations en harmonie avec son environnement.

La ville de Corti a conservé la propriété de la voie de circulation entre la porte principale de la citadelle et la brèche du Bastion VII, ainsi que les bastions II et III, dits du comte de Provence et du comte d'Artois.



Aujourd'hui, l'enceinte de la citadelle accueille le musée de la Corse, le fonds régional d'art contemporain de Corse (FRAC CORSICA), l'Office de tourisme Centru di Corsica, le FabLab pro de l'Université de Corse et un des pôles du CPIE centre Corse-A Rinascita.

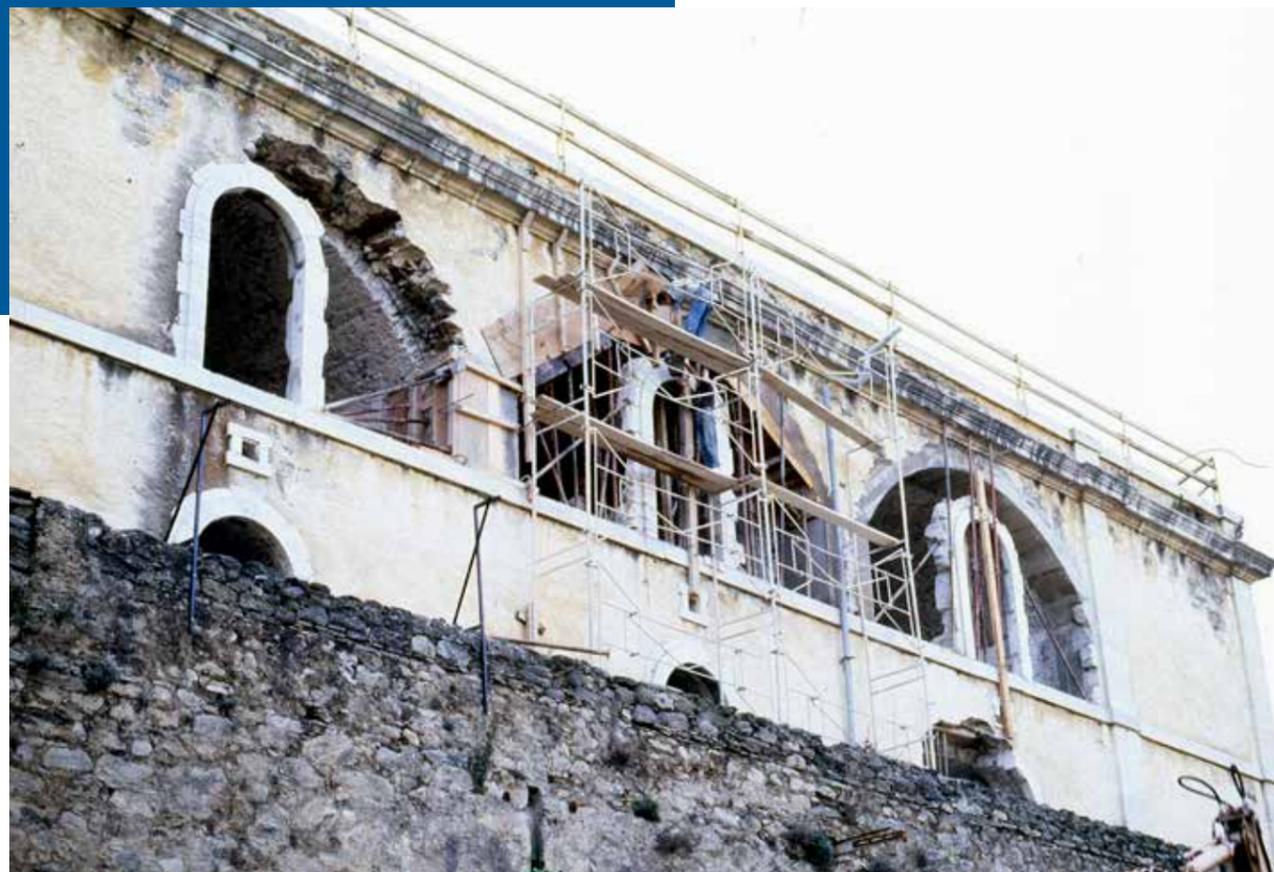
Véritable point d'attractivité à l'échelle insulaire, pour la région Centre et lieu emblématique de la ville, le site possède un potentiel économico-touristique fort. La citadelle de Corti a toujours été un lieu très attractif pour les visiteurs. La visite du Castellu permet d'accéder au point culminant de la ville d'où l'on jouit d'une vue panoramique sur les vallées du Tavignanu et de la Restonica à l'Ouest, le Monte Ritundu au Sud et la région du Boziu à l'Est. Décor naturel exceptionnel, le territoire de Corti se trouve dans la zone de fracture géologique entre la Corse alpine et schisteuse au Nord/Est et la Corse ancienne et granitique au Sud/Ouest.

Avant l'ouverture, la ville, puis l'équipe du musée, avaient mis en place des visites et des animations : expositions, séminaires, spectacles, concerts, notamment chaque année pour la San Ghjuva. L'espace a bénéficié alors de restaurations et d'aménagements de l'espace Castellu (espaces d'animations de la phonothèque et de l'iconothèque). Depuis les années 2001 le musée n'a plus organisé d'animations autour de la San Ghjuva. Seules les visites guidées du site et les visites libres ont persisté.

Au fur et à mesure de la montée en puissance du musée, ces activités ont été abandonnées par l'absence d'une véritable politique de gestion du site quant à la programmation, le travail scientifique, la médiation, l'entretien et la surveillance du lieu dont la superficie (près de 20 000 m²) pose des contraintes techniques et logistiques fortes.

UN SITE EXCEPTIONNEL

En vue d'aider à la mise en valeur du site plusieurs études ont été réalisées par des architectes (Moulin-Pasqua) et des historiens, (Corvisier, Giorgetti). A la suite de ces études, des premières campagnes de restauration ont été menées entre 1984 et 2009 sur le Nid d'Aigle, sans que le programme d'intervention soit achevé. Le musée a participé à deux projets européens Arcipelago et For Access qui ont eu peu d'effets concrets pour le site quant à la promotion touristique ou, pour le second, n'ont pas abouti sur les objectifs formulés d'accessibilité et de renouvellement de la signalétique.



UN MUSÉE DANS UN OUVRAGE MILITAIRE DU XIX^E SIÈCLE RÉHABILITÉ

C'est à l'issue d'un concours international que l'architecte Andrea Bruno se voit confier, en 1991, la rénovation et la réorganisation de cet espace. Après des fouilles archéologiques, le chantier débute le 15 décembre 1993 et le musée de la Corse ouvre ses portes le 21 juin 1997.

Le projet devait tenir compte des bâtiments préexistants et allier clarté de sens et sécurité des collections. D'emblée le parti pris est symbolique et fonctionnel : donnant de plein pied sur la vieille ville, il doit rester un pôle d'attractivité ; composant avec la linéarité du bâtiment existant, il doit pouvoir évoluer en fonction des besoins et des progrès en matière de muséographie et de conservation.

L'entrée du musée se fait par le parvis, l'accueil et la boutique sont situés tous deux au rdc. L'espace d'exposition temporaire se trouve au 1er étage, séparé du parcours permanent par un espace d'orientation. Le parcours permanent suit une logique en termes de circulation : la galerie Doazan en constitue la première moitié, au 1er étage, tandis que le 2ème niveau comprend le « Musée en train de se faire ».

Sans être un musée de site, le musée est installé dans les anciens bâtiments militaires de la Citadelle de Corti. Bien qu'il propose une entrée conjointe pour la visite du musée et de la Citadelle, le parti-pris actuel ne fait pas de lien scientifique entre les espaces intérieurs du musée et extérieurs de la Citadelle.

UN BÂTIMENT ANCIEN ET DES CONTRAINTES EN TERMES D'ÉVOLUTION

Le musée est un espace lumineux et ample, ouvert sur l'extérieur et intégré au site. Il apparaît toutefois que la conception du bâtiment présente dès son origine certaines contraintes pour répondre aux fonctions du musée :

- Destination des espaces non adapté au cheminement des collections entre les espaces de réserves et les espaces d'exposition (passages en extérieur)
- Manque d'espaces d'accueil pour les travaux de recherches sur les collections les espaces de réserves et les espaces d'exposition (passages en extérieur)
- Manque d'espace de présentations temporaires et pour les événements (pas de salle de conférence), inadaptation de l'aménagement intérieur de l'accueil et de la boutique.

Après 20 ans de fonctionnement, le vieillissement des installations renforce ces difficultés :

- Vétusté générale des huisseries en métal et problèmes importants d'étanchéité des maçonneries et des différents niveaux de terrasses générant des infiltrations en réserves, dans les salles d'exposition et dans les bureaux (problématiques de non-respect des normes de santé au travail).

La dimension évolutive en fonction des besoins et des avancées en matière de muséographie et de conservation, arguments présentés lors de la construction, n'ont pas eu de réalité à l'usage :

- Augmentation significative de l'effectif par rapport à la création (9/28 agents). Il en résulte du personnel sans espace de travail.
- Espaces de réserves saturés et dont les conditions climatiques ne permettent pas la conservation des œuvres dans les normes de T°C et d'hygrométrie.

Nécessité d'un programme de travaux sur la structure générale du bâtiment et sur son aménagement intérieur (hors espaces muséographiques).

LES COLLEC- TIONS

A L'ORIGINE DU MUSÉE : LA COLLECTION DU PÈRE DOAZAN

En 1972, après 20 années de recherches et de collecte, le Révérend Père Louis Doazan fait don de sa collection ethnographique à l'État sous réserve qu'elle soit conservée, présentée et enrichie en Corse. Ces 2 985 objets et les 64 cahiers de terrain, documentent sont inscrits sur les inventaires du Musée national des arts et traditions populaires (actuel MUCEM) et font l'objet d'une convention de dépôt au musée de la Corse.



Cette collection, d'ethnographie rurale et d'art populaire, dont les pièces les plus anciennes datent du XVIII^e siècle, est représentative des modes de vie, des pratiques religieuses, des croyances populaires de la Corse rurale et pastorale de la première moitié du XX^e siècle. Elle est constitutive du musée de la Corse et en est le fonds historique ; une galerie permanente lui est consacrée depuis l'ouverture du musée.

En 2017, dans le cadre du post-récolement de la première campagne des dépôts de l'État et en accord avec les préconisations du Ministère, le transfert est devenu juridiquement possible, conformément à la loi du 4 janvier 2002 sur les musées de France transcrite en 2006 dans le Code du Patrimoine et de la loi 2002-92 du 22 janvier relative à la Corse, permettant ainsi à la Collectivité territoriale de Corse d'entrer en pleine propriété de cette collection, conformément à la volonté de son collecteur-donateur.

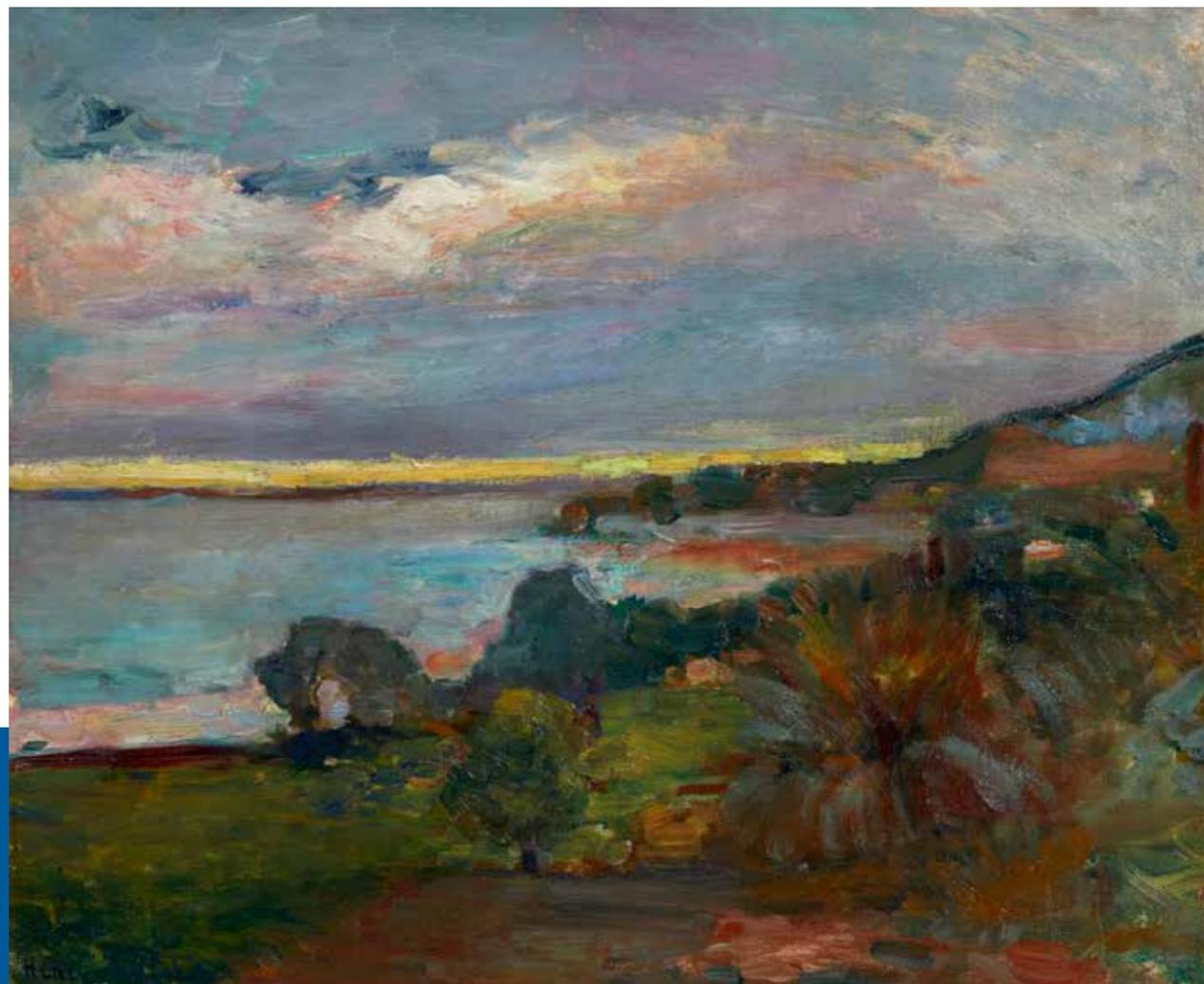
Le 1^{er} juin 2017, l'Assemblée de Corse approuve à l'unanimité le rapport de transfert de propriété de l'État à la Collectivité territoriale de Corse de cette collection. En novembre 2018, le Haut conseil des musées de France rend à l'unanimité un avis favorable au transfert de propriété de cette collection au profit de la Collectivité de Corse.



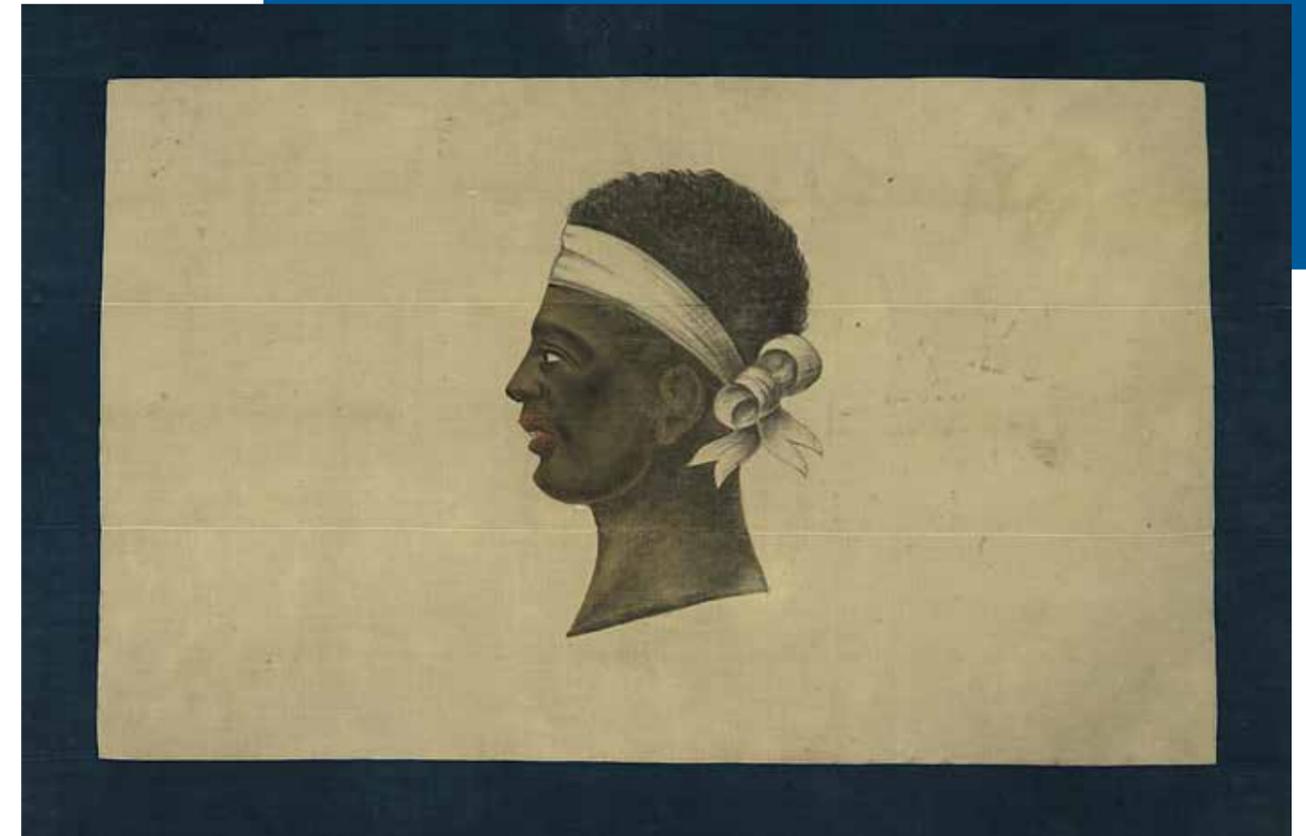
ANTON GIUSEPPE SALADINI (ATTRIBUÉ À), ORGUE - ORGANU, COLLECTION MUSÉE DE LA CORSE - INV.1997.8.4 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/PH. PIERANGELI

L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

Depuis la création du musée de la Corse, le fonds des collections s'est vu régulièrement enrichi par des acquisitions, par le biais des campagnes d'achats, par la participation à des ventes aux enchères publiques, ainsi que des dons et legs dont l'établissement a été bénéficiaire. En 2023, l'inventaire du musée de la Corse compte environ 15 500 items répartis dans plusieurs catégories :



HENRI MATISSE (1869-1954), LA MER EN CORSE, LE SCLOUD, 1898, HUILE SUR TOILE, COLLECTION MUSÉE DE LA CORSE - INV. 2020.13.1 © SUCCESSION H. MATISSE
- PHOTO : MUSÉE DE LA CORSE/PH. JAMBERT



• Ethnographie : ≈ 5 000 objets ;

La collection d'ethnographie rurale, documentée scientifiquement, illustre les méthodes de collectage des Arts et Traditions populaires menées depuis les premières collectes des années 1940. Ce fonds s'appuie à la base sur la collection Doazan, accompagnée de ses cahiers documentaires. Complétée par d'importantes acquisitions (collections Oberti, Giuliani, Peraldi), cette collection devient progressivement représentative de l'ensemble de l'île.

• Iconographie : ≈ + de 9 000 œuvres et documents

Cette catégorie regroupe les fonds de peintures, cartes et plans, cartes postales, affiches, imprimés et gravures, photographies. Ces collections documentent les pratiques de la société corse et les paysages à un moment T et sont indispensables au traitement des thématiques anthropologiques actuelles.

Peinture : 52 ; Affiches : 316 ; estampes et dessins : 385 ; cartes et plans : 450 cartes et 2 atlas : cartes postales : 6 890 ; photographies : ≈11 000..

• Ouvrages patrimoniaux : ≈ 2 000 ouvrages

Cette collection regroupe des ouvrages anciens et modernes datés entre le XVI^e et la fin du XX^e siècle. Ils traitent de la Corse, de son histoire, de ses coutumes, de son environnement.

Le fonds iconographique est présenté en grande partie (hors dernières acquisitions) depuis l'ouverture du musée, notamment lors des expositions temporaires. Ces œuvres font souvent l'objet de prêts et sont amenées à être exposées dans d'autres musées.

Le fond ethnographique en revanche, est illustré par un faible nombre d'objets au sein du parcours permanent. Cela relève à la fois du parti-pris muséographique lors de la conception du musée, basé sur l'évocation et sur des principes épurés, ainsi que sur les choix thématiques récents en matière d'expositions temporaires, peu en lien avec les collections constitutives du musée.



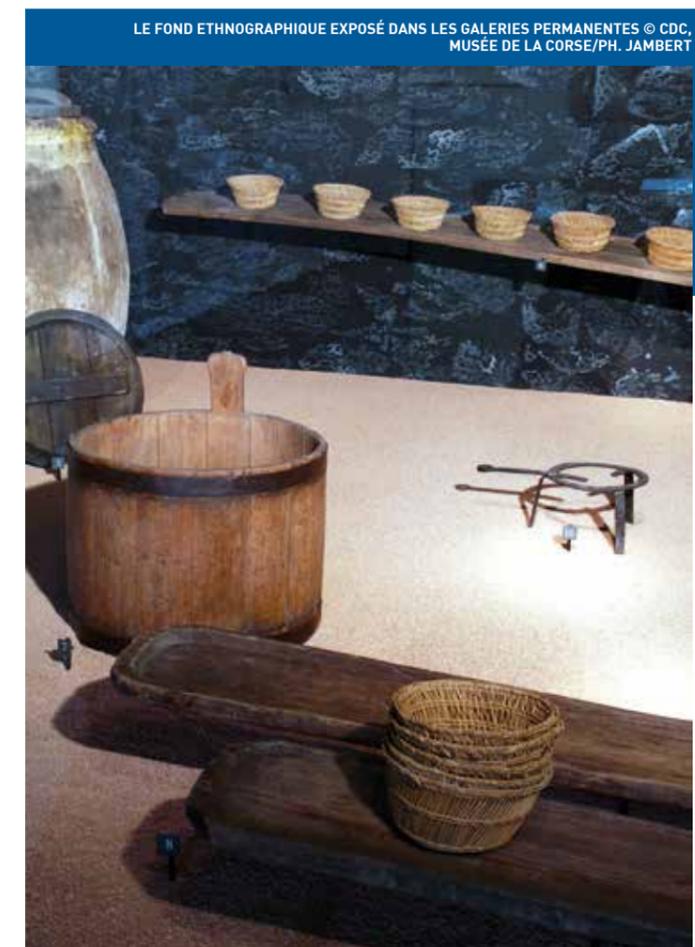
MADONNA DI BRANDU - SIMONE DA FIRENZE, ROCCO DI BARTOLOMEO - ITALIE, 1500 TEMPERA ET HUILE SUR PANNEAU DE PEUPLIER - DÉPÔT DE LA COMMUNE DE BRANDU - INV. D.2024.1.1 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR

INVENTAIRE ET ÉTUDE DES COLLECTIONS

Depuis 2008, l'inventaire des collections du musée s'informatise sur la base de données Micromusée. Cet inventaire est à jour et les dossiers d'œuvres sont régulièrement enrichis pour documenter les collections.

Les collections font l'objet d'études ponctuelles lors des expositions temporaires et de la publication des catalogues, mais ne sont que peu souvent étudiées par corpus. Il en résulte une connaissance poussée de certains types de collections, mais des manques dans certains domaines (mobilier, costume, affiches, etc.).

Pour les collections d'ethnographie rurale et d'artisanat, le dispositif de consultation sur les bornes interactives des cahiers Doazan constitue une documentation précieuse sur le pastoralisme, les techniques artisanales, les croyances populaires et pratiques religieuses.



LE FOND ETHNOGRAPHIQUE EXPOSÉ DANS LES GALERIES PERMANENTES © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/PH. JAMBERT



CONSERVATION DES COLLECTIONS

Les collections sont conservées sur place au musée, dans des réserves dédiées à des typologies d'objets prédéfinies :

- Réserve 1 en sous-sol – Objets volumineux (issus de plusieurs domaines : industrie, agriculture, artisanat, sciences naturelles : jarre à huile, chaudrons, etc.)
- Réserve 2 en premier niveau – collections de mobilier (tables, armoires, coffres, chaises, etc.)
- Réserve 3 en second niveau – Objets de petites dimensions (vie quotidienne, artisanat, etc.) et tableaux

- Iconothèque en troisième niveau – Imprimés, cartes postales, affiches, gravures, cartes de géographies, dessins, etc.

- Bibliothèque au troisième niveau – Ouvrages anciens et modernes, lettres, etc.

- Quarantaine et salle des coffres au rez-de-chaussée – tableaux, ouvrages anciens

- Hangar de Casanova – Objets hors format (transport, machines industrielles, etc.)

En l'état actuel des espaces de réserves, l'établissement arrive à saturation.

Les collections en réserves et exposées sont dans un état sanitaire assez satisfaisant. Néanmoins plusieurs problèmes sont constatés, liés pour la plupart à la vétusté des locaux et à un manque d'entretien du bâtiment ainsi qu'à des erreurs de conception. Les fuites et les problèmes d'humidité sont par exemple récurrents et engendrent de sérieux problèmes sanitaires. Ce problème pourrait être en partie pallié par l'action des systèmes de contrôle du climat, or ces derniers sont anciens et souvent sujets à des pannes. De plus, les réserves présentent des parois de béton brut qui, bien que traitées, libèrent beaucoup de poussière.

Les salles d'exposition ne sont pas épargnées puisque, de manière générale, les systèmes d'éclairage ne sont pas adaptés aux différents types de collections et les salles sont globalement trop lumineuses. D'importantes variations climatiques ont lieu en raison des installations défectueuses qui entraînent des chocs thermiques aux conséquences irrémédiables pour certaines typologies d'objets.

Enfin, le hangar de Casanova, seule réserve « hors les murs » du musée est extrêmement encombré par d'anciens éléments de scénographies et des matériaux divers, ce qui nuit à la fois à la sécurité des quelques objets qui y sont stockés mais également à la sécurité des agents amenés à se rendre sur place. Aucun système de régulation du climat n'y est installé et le lieu n'est pourvu ni d'alarmes ni de caméras, ce qui nuit grandement à la sécurité des œuvres.

DIFFUSION DES COLLECTIONS

La base de données informatisée des collections Micromusée qui n'est pas équipée d'un outil de mise en ligne n'offre pas un accès Internet et une consultation large par les internautes et les publics.

Les catalogues d'expositions constituent une source très importante d'informations pour les collections ayant été exposées. Peu de publications spécifiquement dédiées à des fonds de collections car les corpus sont hétérogènes.

La photothèque du musée de la Corse conserve et gère le fonds photographique des collections conservées au musée de la Corse et assure les demandes de reproductions en interne et en externe pour répondre aux besoins iconographiques.

Sa banque d'images est enrichie par la réalisation de campagnes de prises de vue et la numérisation des œuvres de l'établissement. Ces images « professionnelles » des collections, rattachées à la base de données Micromusée, constituent le fonds photographique de référence de la photothèque et participent à leur connaissance. L'indexation des dites images est opérée de manière organisée pour garantir la plus grande pertinence des recherches et la plus grande sûreté des résultats (métadonnées).

D'autres fonds d'images de nature diverse (diapositives, tirages, négatifs, fichiers numériques), sont également conservés au musée. Ils se sont constitués au gré de projets d'expositions, de collectes, de commandes documentaires précises, de couvertures événementielles, etc.

Ces archives qui représentent un ensemble très hétérogène, n'ont pas fait l'objet d'un recensement systématique et d'une gestion documentaire car produites par les divers secteurs de l'institution. La gestion des droits doit être initiée ou mise à jour.



Sources « originales » et historiques de musiques traditionnelles ainsi que d'autres traditions orales (proverbes, légendes, façons de dire, accents linguistiques, théâtre populaire, etc.) autant de témoignages de la transmission orale et du patrimoine culturel immatériel.

CATALOGAGE

Catalogue des enregistrements sous forme de texte Word non reporté sur base de données. Le fonds est à ce jour documentaire, non inscrit à l'inventaire. Les archives sonores conservées par la phonothèque feront l'objet d'une inscription à l'inventaire afin d'en faire des collections à part entière. Depuis 2015, une reprise complète des contrats de cession de droits a été faite. Pas d'études publiées depuis sa création. Numérisation des fonds sonores : numérisation des enregistrements sonores effectués. Parallèlement au catalogage en cours qui se poursuit, un projet de base de données spécifique aux fonds sonores (compatible avec le réseau de la Fédération des acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles) a été à l'étude en 2016 afin de pouvoir accéder à l'ensemble des 2500 heures des collections sonores de la phonothèque par différents publics. Depuis 2018, la mission de projet de base de données a été transférée au service de l'inventaire de la direction du patrimoine incluant tous les documents relatifs au patrimoine de la Corse, y compris le sonore.

Mise en ligne d'une partie importante des fonds pour l'écoute en 2023, sur une plateforme internet dédiée au patrimoine de la Corse appelée « L'inventariu ».

LE PUBLIC

Le public de la phonothèque est composé de chercheurs, doctorants, musiciens, groupes corses, groupes étrangers, chef de chœurs, écoles, collèges... Toute la pluralité de la société effectue des demandes à la phonothèque, y compris des musées, l'université de Corse, des mairies, le conservatoire Corse Henri Tomasi, des centres culturels, « A casa di e lingue » de Bastia, etc ...

Pour donner suite à ces demandes régulières le secteur phonothèque travaille à la rédaction d'un projet de centre de documentation dédiée au musical et au patrimoine immatériel de la Corse et de la Méditerranée, un centre pouvant répondre à la globalité des attentes des publics. Cette phonothèque développée en centre autour du musical en Corse, centraliserait la consultation documentaire, mais aussi impulserait tout un programme de recherches scientifiques avec des partenaires universitaires et institutionnels de Corse et d'ailleurs. Ouverte sur le monde méditerranéen et profondément ancrée dans les racines musicales de la Corse, la phonothèque a pour objectif de devenir la référence musicale en Corse en termes de valorisation du patrimoine immatériel de l'île.

Par ailleurs, profitant de la numérisation des archives sonores, des bornes d'écoute et de consultation dans les différents sites de la Collectivité de Corse pourrait être une vitrine décentralisée sur tous les sites en plus de la base de données consultables sur internet.

Pour ce faire, de nouveaux locaux devront être nécessaires, pour l'accueil des publics, pour la documentation à consulter.

LA PHONO- THEQUE

PARCOURS ET MUSEO- GRAPHIE

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE VISITE

Le parcours de visite du musée de la Corse s'articule autour d'une thématique organisée en trois parties :

- **Galerie Doazan,** espace représentatif de la découverte de la Corse par des voyageurs, puis des ethnologues porteurs d'une vision particulière de l'île,
- **Galerie « Musée en train de se faire »,** espace mettant en avant les thématiques traitées par l'anthropologie de la Corse ; salles annonciatrices, lors de l'ouverture du musée, des expositions temporaires à venir.

- **Espace d'exposition temporaire** restructuré tous les ans

- **Espace « contrepoint »,** destiné à présenter des œuvres contemporaines qui entrent en résonance avec la thématique de l'exposition temporaire

- **Espace jeune public**

Sans médiation humaine, ce parcours des galeries permanentes apparaît difficilement compréhensible par le grand public. En effet, le contraste entre la galerie Doazan, présentant une collection ethnographique selon le point de vue des années 1970/1990, poursuivi par la galerie « Musée en train de se faire », dont la temporalité n'est pas affirmée, présente une richesse du propos mais laisse également le public dans une représentation partielle et pas toujours logique de la Corse et des Corses.



OBSOLESCENCE TECHNIQUE

Le matériel de présentation (vitrines, éclairages, audiovisuels, maquettes, etc.) à la pointe dans les années 1990, est devenu obsolète dans une période de forte innovation à la fois des techniques de médiation et de muséographie.

EVOLUTION SCIENTIFIQUE

Contenu scientifique relevant d'une démarche scientifique particulière, celle des années 1980 en Corse et de la période du Riacquistu culturale (réappropriation culturelle). En raison de l'avancée de la recherche en anthropologie de la Corse des dernières années, on constate un décalage par rapport à la connaissance et aux interrogations contemporaines.



LA SALLE « A CITADELLA DI CORTI » © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR

Dans la salle « des 10 ans » (début de parcours du Musée en train de se faire) une rétrospective des 10 années d'expositions temporaires entre 1997 et 2007 est présentée sous la forme d'une vidéo.

Depuis 2020 la salle « des 10 ans » a été remplacée par « A Citadella di Corti », véritable bande annonce du projet Citadella XXI.

Faire évoluer la muséographie et les collections présentées :

- En raison de l'active politique d'acquisition menée depuis l'ouverture du musée, nombreuses collections en réserves méritant d'être présentées au sein du parcours permanent
- Nécessité de prendre de la distance avec les collections Doazan, reflet d'une collecte ethnographique des années 1970 avec un accent fort sur le monde des bergers, pour s'approcher d'une réalité plus riche d'une société corse mosaïque et plurielle.
- Cependant le principe d'un discours « d'avant-garde » tel qu'il avait été défini lors de l'ouverture du musée est intéressant à conserver.

LES PUBLICS

L'article 2 de la loi 4 janvier 2002 relative aux musées de France précise que les collections d'un musée sous appellation doivent être rendues accessibles au public le plus large et qu'il appartient au musée de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

LE PÔLE MÉDIATION

Depuis son ouverture, le musée propose diverses actions à l'attention d'un public varié, sous des formats et hors les murs, avec un point d'attention particulier vis-à-vis des scolaires par le développement d'outils de médiation spécifiques. Le musée a été doté dès son ouverture d'un secteur des publics nommé « la médiation culturelle » en charge de l'accueil et des visites commentées de groupes, scolaires et individuels. A ceci s'ajoute, depuis 2014, un secteur « programmation culturelle ».

Les actions de médiation proposées par le musée

sont énoncées sans qu'une politique des publics n'ait été définie. La refonte du PSC et la confirmation de l'identité du musée et de sa vocation permettront de diversifier les activités au sein du musée afin de toucher des nouvelles catégories de publics.

Le pôle médiation propose diverses actions de médiation. Pour le secteur pédagogique : l'accompagnement de tous les publics pour les expositions temporaires et l'exposition permanente et la production d'outils pédagogiques et d'ateliers. L'organisation d'intervention hors les murs (en direction des associations locale, AFPA, de publics empêchés : EHPAD...). Pour le secteur de la programmation culturelle : l'organisation de cycle de conférences, de colloques, d'événements, concerts

• Le secteur pédagogique

LE JEUNE PUBLIC

Depuis son ouverture, une attention particulière a été portée au jeune public. Des espaces spécifiques lui sont dédiés : des ateliers ainsi que des espaces pédagogiques.

En effet, chaque année, à l'occasion de chaque exposition temporaire et sur ce même thème, une exposition « jeune public » est proposée aux enfants de 6 à 12 ans. Ces expositions se sont traduites par la réalisation d'un matériel pédagogique conséquent aux fils des années, et constituent aujourd'hui un incontournable dans la vie du musée.

Par ailleurs, le secteur jeune public a également en charge :

L'accueil du jeune public à l'occasion de visites commentées (Français et Corse) des expositions temporaires et de l'exposition permanente, l'élaboration et la mise en œuvre de séquences d'ateliers, le suivi de partenariat avec diverses institutions (Education Nationale, CAUE, centres aérés, centres d'immersions linguistiques...).

LE SECTEUR GROUPE

Le secteur groupe, programme des visites commentées (Français, Corse et Italien) des expositions temporaires et de l'exposition permanente, des conférences hors les murs (auprès de l'université, associations locales, AFPA... sur des thèmes précis comme la langue, les confréries...), des visites adaptées pour les collèges et lycées



autour des collections permanentes, de l'exposition temporaire, de la citadelle et la vieille ville, avec support pédagogique bilingue (durée 1 journée) ; ainsi que des animations hors les murs avec différentes institutions et associations locales, Documents d'aide à la visite Depuis 2004, dans les galeries permanentes, un parcours spécifique destiné au jeune public est matérialisé par une signalétique particulière qui repère les questions du guide *Le musée présenté aux enfants* (distribué gratuitement à la billetterie). Les expositions temporaires sont accompagnées d'un document d'aide à la visite spécifique trilingue (corse/français/anglais). Par ailleurs, un questionnaire bilingue (Corse/Français) à destination des élèves de collèges et de lycées est proposé pour chaque exposition temporaire.

Dans le cadre de la refonte des galeries permanentes, des parcours spécifiquement dédiés au jeune public seront proposés, et des outils de médiation faisant appel aux nouvelles technologies (réalité augmentée, multimédia) viendront enrichir les parcours de visites.



VISITE COMMENTÉE, 2018 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR



LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Depuis 2014, le recrutement de 2 agents dédiés à la programmation et à la réalisation des manifestations artistiques et culturelles a permis de ponctuer les années de 2014 à 2023 en temps forts d'activités diversifiées au sein d'un calendrier régulier ayant permis la fidélisation d'un public. Cette programmation a contribué à faire du musée de la Corse un lieu vivant, mobilisant les publics les plus divers et inscrivant l'établissement dans le réseau des structures culturelles du territoire autour, entre autres, du spectacle vivant. Une partie de la programmation culturelle et artistique s'appuie sur une collaboration avec des structures reconnues dans leurs champs disciplinaires.

La construction de cette programmation s'appuie sur la volonté d'équilibrer une diversité des thématiques (concerts, spectacles, conférences, performances...) et une meilleure cohérence de l'offre, avec le souci constant de toucher et animer la relation avec les publics les plus divers, en lien avec la politique culturelle du musée et les collections du musée.

Depuis 2021, la programmation culturelle est également liée aux opérations publiques de la phonothèque telles que les ateliers hors les murs de présentation des instruments traditionnels, des séances de cinéma documentation, de collectage pour l'enrichissement des collections, etc...

Principales activités :

Nuit des musées et Concerts musique du monde et musique corse - Tous publics.

Rencontres littéraires sur une thématique définie questionnant les thèmes majeurs de notre société contemporaine (le temps et le rapport au temps, transhumanisme et intelligence artificielle, la libération de la Corse...) - Tous publics.

Spectacle vivant jeune public, (valorisation de la langue corse, liens avec les collections muséales) - Public scolaire.

JEP Conférence/débat thématique exposition temporaire - Tous publics.

Scontru nuvembrinu di morra Jeunes, étudiants (Tournoi crée et maintenu lors de l'exposition temporaire PCI)

Hors les murs : rendez-vous des musées, programmation publique phonothèque (séance d'écoutes publiques fonds sonores), participation

aux demandes d'associations et de partenaires institutionnels (ateliers sur les instruments traditionnels Tous publics, séance de cinéma documentation, partenariat expositions diverses ...).

Bilan programmation culturelle : Importance d'une offre supplémentaire « hors expositions »

Public : Régularité des évènementiels qui a permis de fidéliser un public local.

Personnel : ces moyens peuvent être suffisants par rapport aux espaces disponibles et aux activités dédiées aux publics si l'on s'en tient aux activités en cours.

et Exposition Enfants

Site de la Citadelle, l'ensemble séduit les visiteurs

- Les points faibles :

Structure non adaptée aux personnes à mobilité réduite,

Citadelle inaccessible

Cartels illisibles

Manque d'éclairage des vitrines

Vétusté

Signalétique

Wi-Fi

Espace convivial

UNE POLITIQUE DES PUBLICS À DÉTERMINER

Hors objectifs « chiffre de fréquentation », les priorités stratégiques du musée envers les publics n'ont jamais été formalisées. Développement, diversification, fidélisation des publics... sont des points stratégiques qui ont été évoqués sans déboucher sur une véritable politique.

En ce qui concerne la fidélisation, les établissements scolaires de Corse ont développés des habitudes de visites, de la même manière, on peut noter une réelle fidélisation du public qui assiste à la programmation culturelle mise en œuvre par le Musée.

Certains secteurs sont également dynamiques, en particulier les visiteurs issus du tourisme, soit dans le cadre de visites individuelles, soit dans le cadre des TO.

D'autres secteurs ont été pris en compte dans le cadre d'expérimentation, notamment à destination de publics éloignés des pratiques culturelles - pénitentiaire et EHPAD a été validé et a connu un franc succès.

Par contre certaines catégories de publics ne fréquentent pas le Musée : notamment les étudiants ou encore le public de proximité. Il convient également de développer les propositions d'action à destination des familles, ou des publics handicapés, pour lesquels la circulation pose problème. Le manque d'ascenseur en fin de parcours de la collection permanente (niveau 1) oblige le visiteur handicapé à faire le parcours à rebrousse-poil en sens inverse de la circulation normale pour rejoindre l'ascenseur (niveau 0).

LE PUBLIC DU MUSÉE

LES MÉTHODES DE CONNAISSANCE DES PUBLICS :

• La billetterie

La billetterie permet de connaître les chiffres de fréquentation ainsi que la provenance des visiteurs, ces données sont ensuite intégrées sous formes de tableaux Excel, mais ne donne lieu à aucune étude qualitative.

• Les Enquêtes

Entre 1994 et 2003, deux enquêtes ont été menées. Une première en préfiguration de l'ouverture du Musée, une seconde après 15 ans de fonctionnement.

Une dernière étude a été commanditée pour l'ensemble des musées de Corse par la Direction du Patrimoine, en 2023-2024. Cette étude mise en œuvre par le Cabinet GECE et menée par l'agent chargée de l'accueil et de l'information. Il s'agissait de recueillir des données sur la fréquentation, les attentes, quantifier les requêtes des publics afin de les fidéliser.

Les résultats du bilan du Musée de la Corse sur la base de 2 374 personnes révèlent :

- Les points forts :

Satisfaction globale des Expositions Permanentes, Temporaires,

SERVICES AUX PUBLICS

UNE BOUTIQUE :

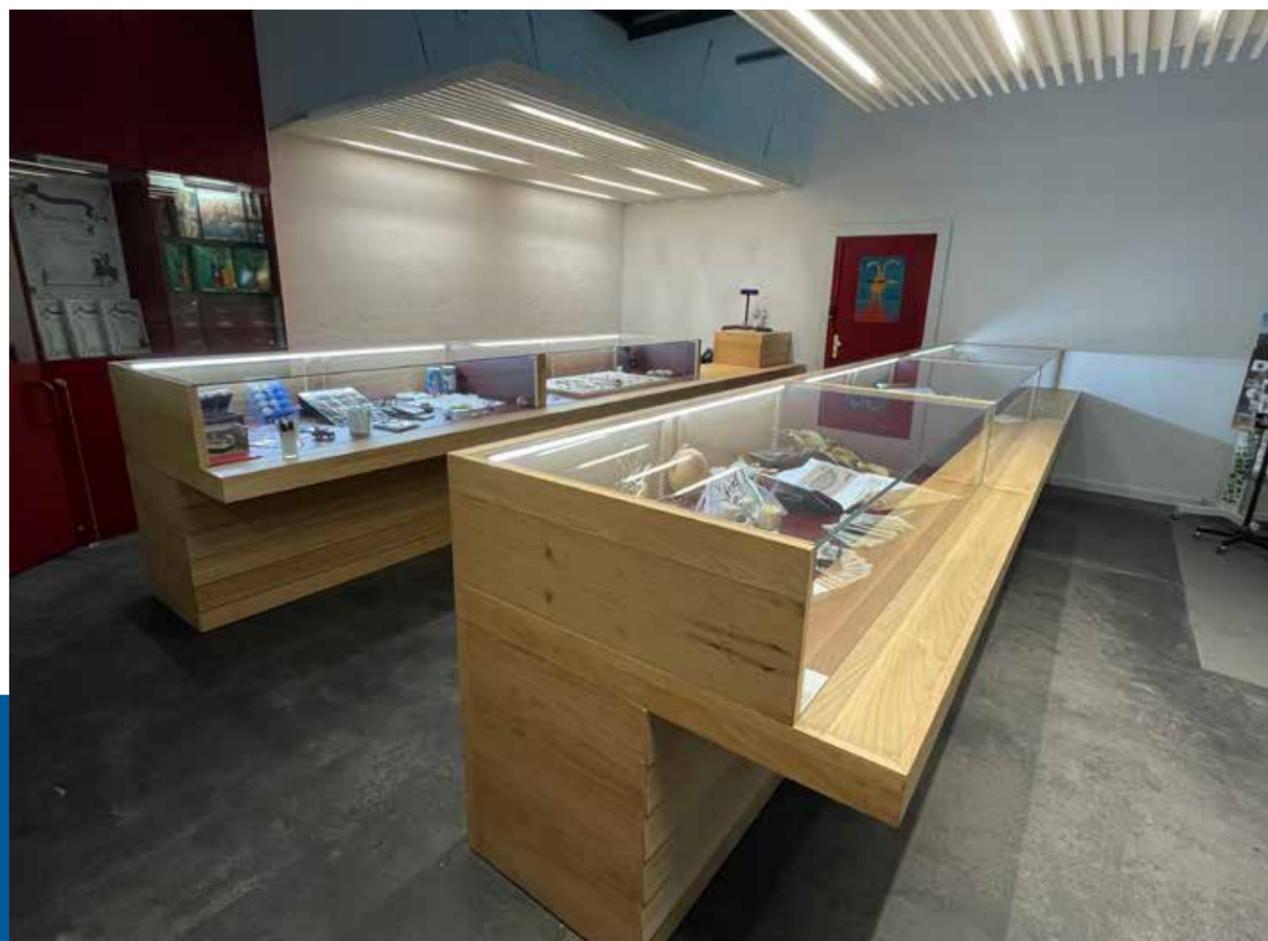
En 2023, la boutique a été réagencé dans le cadre du réaménagement global de l'espace d'entrée. Les meubles et l'agencement sont désormais plus fonctionnel et sécurisé.

- Manque de zone de stockage. La réserve excentrée (hangar Z.I de Casanova) est peu pratique et est arrivée à saturation.

Les produits en vente :

La librairie-boutique du musée propose des produits éditoriaux (catalogues, brochures, cahiers d'anthropologie, éditions jeunesse...) portant sur les collections, les expositions temporaires et le site de la citadelle de Corti. Elle offre également une sélection d'objets (mugs, carnets, stylos, magnets...), des affiches, des posters, des cartes postales et des produits consacrés à la thématique des expositions temporaires.

Une sélection de produits sont en vente par correspondance sur le site internet du musée.



NOUVELLE BOUTIQUE, 2023 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR

• Mode de gestion :

Gestion en régie directe. Un agent est chargé de la gestion matérielle et de l'animation de la boutique. Depuis 2021 possibilité d'achat en ligne sur le site internet du musée.

Horaires d'ouverture

Cf. Annexes-Publics / Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont adaptés aux souhaits et aux pratiques des visiteurs par l'ouverture en journée continue toute l'année. Mais la très forte saisonnalité de la fréquentation peut amener à repenser cette organisation au regard des moyens humains qu'elle nécessite. De plus, une adaptation sera nécessaire si des activités « satellites » sont proposés ultérieurement hors heures de visite (public étudiant par ex.).

La synergie recherchée avec le site de la Citadelle influencera les modalités d'ouverture au public au regard des projets de développement de nouveaux parcours et de la programmation culturelle dans ces nouveaux espaces.

UN DESK D'ACCUEIL :

Pour l'accueil des publics. Il assure le confort de la visite et de promotion des différentes offres et événements du musée : conférence, journée spéciale (Journées Européennes du Patrimoine, nuits des musées etc.), visites guidées, ateliers pour enfants etc...

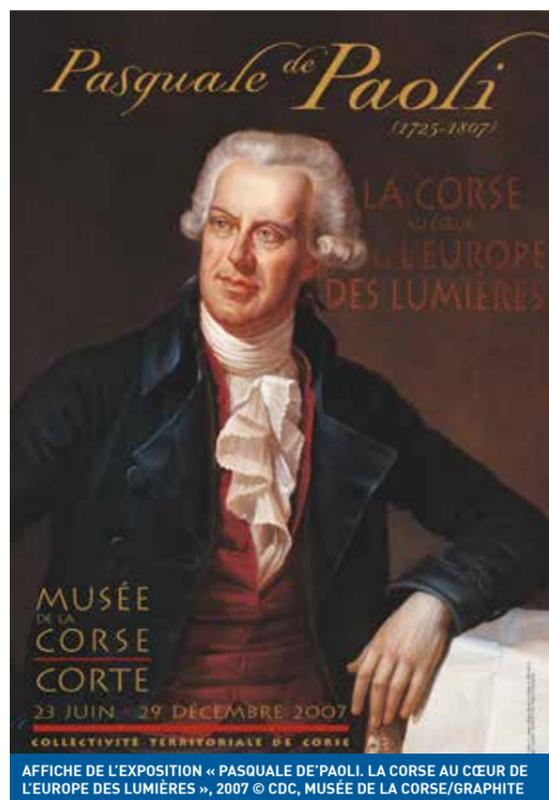
DES SERVICES À METTRE EN OEUVRE

- Un lieu de convivialité à destination du public (cafeteria).

- Une salle pour les conférences, colloques et activités de la programmation culturelle.

- Des places de parkings en haute saison.

RAYON- NEMENT



AFFICHE DE L'EXPOSITION « PASQUALE DE PAOLI. LA CORSE AU CŒUR DE L'EUROPE DES LUMIÈRES », 2007 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/GRAPHITE

LES EXPOSITIONS

• Exposition temporaire annuelle pendant la saison

Chaque année, une nouvelle exposition temporaire et ses contrepoints, ainsi qu'un espace pédagogique dédié au jeune public, viennent enrichir et compléter le parcours permanent. Elle est accompagnée d'un catalogue richement illustré et offrant des articles de scientifiques reconnus sur le sujet traité.

De son ouverture en 1997 à 2024, le musée de la Corse a organisé 27 grandes expositions, 19 expositions en contrepoint et 19 expositions jeune public. Cette production représente un acquis important pour la connaissance en sciences humaines et sociales de la Corse. Plusieurs projets du musée de la Corse ont révélé des sujets et permis de découvrir des collections, citons pour exemples « le Plan Terrier de la Corse », « Napoléon et la Corse », « Pasquale Paoli au temps de l'Europe des Lumières » ou encore « Mare Nostrum, les Corses et la mer » avec un beau succès auprès du grand public.



SCÉNOGRAPHIE DE L'EXPOSITION « PALAZZI DI L'AMERICANI. LES PALAIS DES CORSES AMÉRICAINS », 2017 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/PH. PIERANGELI

L'exposition événement de l'été 2021 au musée de la Corse a eu pour thème le séjour de Matisse en Corse en 1898. En six mois, Matisse peint cinquante-cinq tableaux, découvre le Sud et la Méditerranée, une lumière inconnue et des couleurs - en particulier l'orange et le bleu. Cette période fondatrice de l'artiste est présentée pour la première fois en Corse avec de nombreuses œuvres rarement montrées au public. L'exposition a rassemblé pour la première fois 20 de ces tableaux peints en Corse ainsi que des dessins à la plume, provenant de plusieurs musées : le Musée Pouchkine de Moscou, la Fondation Rosengart de Lucerne, de nombreux musées français (le Musée d'Art moderne de Troyes, le Musée de l'Annonciade de Saint-Tropez, le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, le Musée Matisse de Nice, le Musée Matisse du Cateau-Cambrésis, le Musée National d'Art Moderne de Paris), la Fondation Pierre et Tana Matisse de New-York et de prestigieuses collections privées grâce au concours de la famille Matisse. De juillet à décembre 2021 le musée a accueilli 59 000 visiteurs. Le mois d'août avec 20 848 entrées est le deuxième meilleur mois depuis l'ouverture du musée (21 717 en 2019 pour l'exposition consacrée à Napoléon). Le dernier trimestre 2021 enregistre 11 874 entrées. Les chiffres des mois d'octobre, novembre et décembre sont les plus importants depuis 1997. Cette forte fréquentation est incontestablement liée à l'exposition « 1898, Matisse en Corse, « un pays merveilleux ».



SCÉNOGRAPHIE DE L'EXPOSITION « CORSE INDUSTRIELLE 1830-1960 », 2005 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR



SCÉNOGRAPHIE DE L'EXPOSITION « NAPOLÉON ET LA CORSE », 2009 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/PH. JAMBERT

JOAN BLAEU (1596-1673), CARTOGAPHE, ÉDITEUR CORSICA / INSULA AMSTERDAM, 1662 - TAILLE-DOUCE COLORIÉE, 56 X 65,5 CM (F.) - MUSÉE DE LA CORSE - 2020.1.11 © MUSÉE DE LA CORSE, CDC/DR



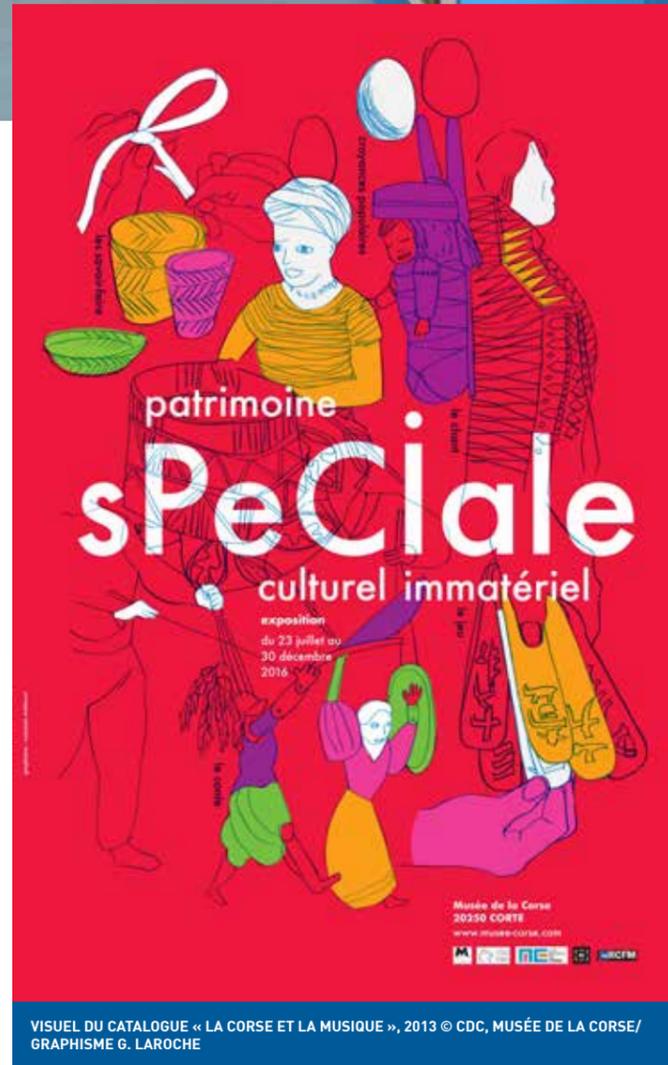
ANTONIO ZATTA (1722-1804), IMPRIMEUR-LIBRAIRE - L'ISOLA DI CORSICA/ DIVISA NELLE SUE PROVINCE - VENISE, 1794 - TAILLE-DOUCE COLORIÉE, 58 X 41,5 CM (F.) MUSÉE DE LA CORSE - 1991.2.300 © MUSÉE DE LA CORSE, CDC/DR



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « CARTOGRAFIA. LA CORSE EN CARTES », 2023 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR



- Depuis 2004, le service de la médiation culturelle crée chaque année une exposition destinée au jeune public sur le thème de l'exposition temporaire. Les expositions jeune public sont devenues un incontournable du musée.

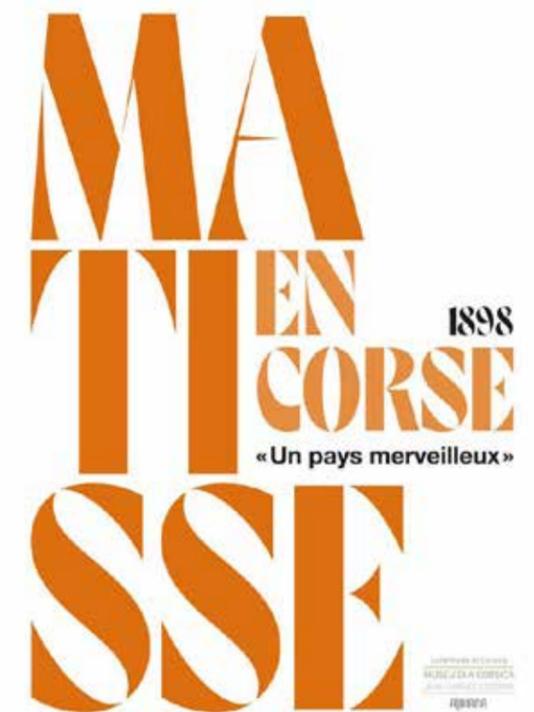
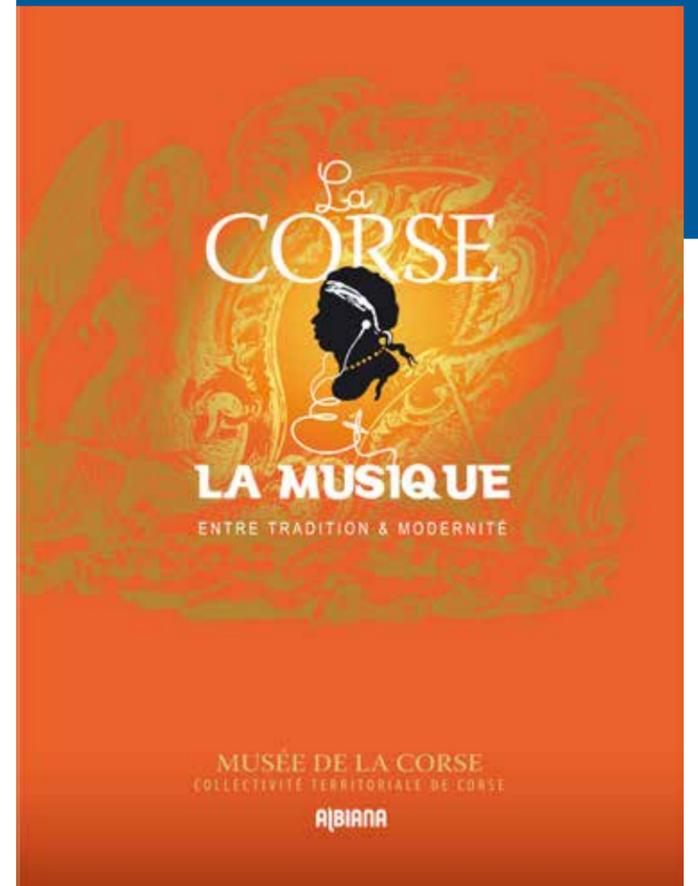
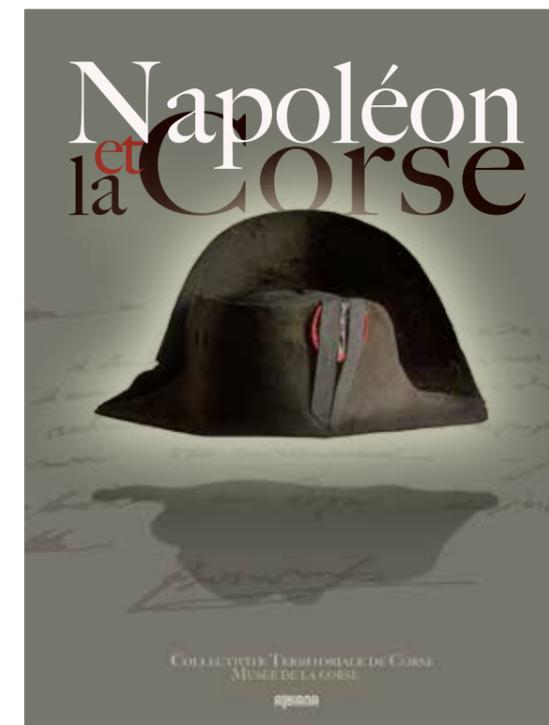


VISUEL DU CATALOGUE « LA CORSE ET LA MUSIQUE », 2013 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/ GRAPHISME G. LAROCHE

LES PUBLICATIONS

Cinq types de publications permettent au musée de la Corse de restituer au public le résultat de ses travaux ainsi que la mémoire des expositions :

- **les Cahiers d'Anthropologie**, qui sont à la fois revues scientifiques, catalogues photographiques de l'iconothèque et supports d'édition des cahiers de terrain du Père Doazan.
- **les catalogues**, étroitement liés aux expositions temporaires, sujets de fonds et recherches actualisées sur les thèmes évoqués dans l'exposition, notices des objets et œuvres exposées.
- **les brochures**, multilingue, mémoire du parcours muséographique des expositions.
- **les actes de colloques**
- **les éditions jeunesse**, Peu de publications dédiées au jeune public (ex. BD Aïo Zitelli) dans le cadre du projet sur la Grande Guerre.





LA COMMUNICATION

Chaque année, le secteur communication du musée réalise un plan média concernant l'ensemble de l'offre culturelle et coordonne la réalisation d'un ensemble d'outils de communication (bâche, affiches, aides à la visite, flyers, dossiers et communiqués de presse, cartons d'invitations, spot radio, teaser...). Les expositions temporaires bénéficient d'un plan de communication spécifique en lien avec la Direction de la communication institutionnelle de la CdC. Afin de valoriser les activités de l'établissement, un rapport d'activité est réalisé chaque année, une véritable vitrine de la vie du musée.

LA VISIBILITÉ NUMÉRIQUE

• Le site internet

Le site internet est pour le musée une des ressources essentielles de visibilité et un vecteur important de communication. L'internaute accède à des informations pratiques (les horaires, les tarifs, les conditions d'accès, l'accueil des groupes et des scolaires, les espaces de visite...), consulte l'actualité du musée et les produits disponibles à la boutique.

En 2020 l'adresse du musée de la Corse est passée en corsica : www.museudiacorsica.corsica/ www.museedelacorse.corsica/. L'outil de mesures statistiques, Google Analytics, assure un suivi précis de la fréquentation du site internet.

Refonte du site internet

Le nouveau site officiel du musée de la Corse a été mis en ligne en juin 2021. Le site a été reprogrammé dans un autre langage afin d'optimiser la résolution, d'adapter le format et ainsi le rendre compatible avec les tablettes tactiles et les navigateurs mobiles. La société en charge des prestations de conception, de développement, de mise en ligne, d'évolution, de maintenance et d'hébergement du nouveau site a su proposer les solutions techniques adaptées et répondre à l'ensemble des besoins du musée. Le site est désormais plus attractif et plus performant.

Nouvelles prestations proposées :

- Paiement en ligne dans l'espace boutique
- Création d'une newsletter afin de remplacer la newsletter papier (A fabbrica). Le module permet de gérer les abonnements.
- Accès galerie vidéo
- Module de réservation en ligne pour les groupes et les scolaires
- Mise en ligne d'ouvrages numérisés. Un système fluide et design pour manipuler et naviguer entre les pages comme un livre avec possibilité de zoomer et d'imprimer
- Le site est trilingue (Français-corse / Anglais-corse)
- Module de gestion des courriels entrants
- Espace presse avec authentification
- L'objet du mois



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux constituent le relais quasi quotidien de publications riches et variées et offrent des services de médiation, de diffusion d'informations et permet le dialogue avec ses publics. Ils mettent en avant les manifestations organisées par le musée mais aussi la vie de l'institution et ses coulisses.

- Création des pages Facebook en 2013 et Twitter en 2014.
- Ouverture en 2019 d'un compte Instagram et d'une chaîne YouTube.

YouTube, plateforme de publication de vidéos, est désormais incontournable dans la stratégie de communication mise en place par le musée de la Corse. En effet, la vidéo offre un nouveau point de contact plus dynamique afin de diffuser et de valoriser les activités de l'établissement ainsi que l'ensemble de la programmation culturelle (concerts, conférences, ateliers, rencontres...) du musée. La chaîne est régulièrement alimentée par les reportages vidéo réalisés lors des expositions temporaires et des événements.

• Communication institutionnelle

Une campagne estivale annuelle du « Réseau des musées » était réalisée jusqu'en 2019. Un marché avec publicité permettait d'obtenir un visuel différent chaque année déclinée sous forme d'affiches et de flyers faisant la promotion des expositions estivales. Avec le départ à la retraite de l'agent chargé de cette action au sein de la direction du patrimoine, celle-ci n'a pas été renouvelée.

Le musée de la Corse possède son propre logo institutionnel. Il est associé avec celui de la Collectivité de Corse, de la Direction du Patrimoine, du réseau des musées et des musées de France sur l'ensemble des supports de communication.

Création en 2019 d'une identité visuelle pour un label « Citadella XXI » et sa charte graphique. Le but du label est de valoriser aux yeux du grand public le site de la citadelle de Corti. Ce label a donc une connotation patrimoniale forte. Son animation vise à donner une meilleure visibilité à ce site architectural et paysager exceptionnel. Ce label est et sera présent sur l'ensemble des supports de communication des expositions liés à la citadelle de

Corti, sur la signalétique extérieure du site et sur les objets en vente en boutique mais aussi dans le cadre d'un projet plus global de la réhabilitation de la citadelle prévu sur plusieurs années.

• Relations presse

- Communication institutionnelle et achats publicitaires se font en lien avec la direction de la communication de la CdC à partir d'un plan de communication annuelle élaboré par la chargée de communication du musée de la Corse.
- Voyage de presse en 2021 « Sur les pas de Matisse en Corse – Corti et Ajaccio ». 12 journalistes de la presse nationale spécialisée étaient présents. De fortes retombées dans la presse régionale, nationale et internationale.

Élaboration d'une revue de presse annuelle.

• Relations partenaires externes

- Éducation nationale, associations culturelles insulaires, autres structures culturelles, mairies.
- Partenariat avec l'Université de Corse et son FABLAB.

En 2020, une résidence de création Fattu in Museu s'est tenue autour des collections du musée de la Corse. L'objectif de cette résidence est de promouvoir le dialogue entre musées et création contemporaine, révéler les liens entre la conservation du patrimoine et l'économie créative du « Made in Corsica ». Deux pièces patrimoniales, a zucca et u spechjiu pasturecciu, ont été revisitées pour une vente dans la boutique du musée.

- Actions annuelles :

Le patrimoine de proximité, partenariat avec l'Inspection Académique de Haute-Corse, l'Office de l'environnement de Corse, le Conseil d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Corse et l'Éducation nationale.

Ateliers jeune public « A Girandella di a lingua Corsa » dans le cadre de la fête de la langue corse en partenariat avec l'association CPIE Centre Corse - A Rinascita. Démarche pédagogique mêlant la théorie et la pratique à travers des ateliers et des animations. Manifestation proposée entièrement en langue corse aux différentes classes bilingues de l'île.

Événements nationaux avec le Ministère de la Culture : Journées Européennes du patrimoine, Nuit des musées...

BILAN

QUEL CONCEPT POUR LES 5 ANS A VENIR ?

Sans renier les fondements de sa création (la collection Doazan) et de son histoire, le musée de la Corse, musée d'anthropologie régionale, doit renouveler son concept général. Il ne peut plus justifier son existence uniquement sur les motifs qui l'ont fait émerger ou sur les collections qui ont prévalu à sa fondation.

Le développement de ses collections, qui se poursuit annuellement, conforte l'établissement en tant qu'institution ressource en sciences humaines de la Corse entre la fin du XIXe et les années 2000 (cartographie, affiches, mobilier, instruments de musique traditionnelle...), indispensables à la recherche et à la connaissance de la Corse. Mais il n'est pas encore assez tourné vers la collecte du contemporain pour assumer pleinement son rôle de musée de société de la Corse. Quelles traces le musée conservera-t-il de la période actuelle ?

Pour continuer à être un espace de questionnements et d'expérimentation, dans son temps, tout en soulignant l'héritage historique du territoire, pour donner des clés de compréhension à la question à la fois simple et complexe : « Que ce que la Corse ? ». Le musée doit se repositionner sur le concept suivant : « Quels sont les questionnements des Corses aujourd'hui et pour l'avenir ? ».

Dans le paysage muséal régional actuel, le musée de la Corse, seul musée axé sur toutes les sciences humaines, a toute sa pertinence en complémentarité des établissements corses : musée de Bastia, musée d'histoire de la Corse, du musée

Pasquale Paoli à Merusaglia et du musée de Livia, deux établissements qui interrogent leur territoire, la Castagniccia et l'Alta Rocca, des trois musées d'archéologie de Sartè, Aleria et Mariana, et du musée des Beaux-Arts d'Aiacciu ou de la Maison Bonaparte, musée national dépendant du musée de Malmaison et Bois Préau.

Aujourd'hui, les éléments de contenus nécessitent, si ce n'est une refonte, un complément mettant en lumière les évolutions de la société corse des dernières années.

Au croisement des approches scientifiques et artistiques, le musée évolue vers un musée de société. Il a vocation à impliquer les publics, à actualiser le discours sur des questionnements contemporains, en multipliant les innovations muséographiques, tout en définissant un projet global pour le musée et la Citadelle de Corti, site dans lequel il s'inscrit.

Deux projets stratégiques structurent les orientations actuelles du musée :

- **La réhabilitation de la Citadelle et son insertion dans le parcours de visite du musée**
- **Devenir un musée de société et pour ce faire, renouveler la muséographie permanente et développer la politique d'acquisition des collections.**

RELIER LA CITADELLE ET LE MUSEE

Aujourd'hui, la citadelle trop longtemps délaissée, peut être considérée comme une friche architecturale et paysagère dépourvue d'outils interprétatifs permettant la sensibilisation à l'exceptionnel intérêt du lieu en tant que :

- symbole historique ;
- illustration d'une architecture militaire ;
- point panoramique exceptionnel sur un paysage de l'intérieur ;
- relation au musée, outil complémentaire d'évocation et de compréhension de la société corse.

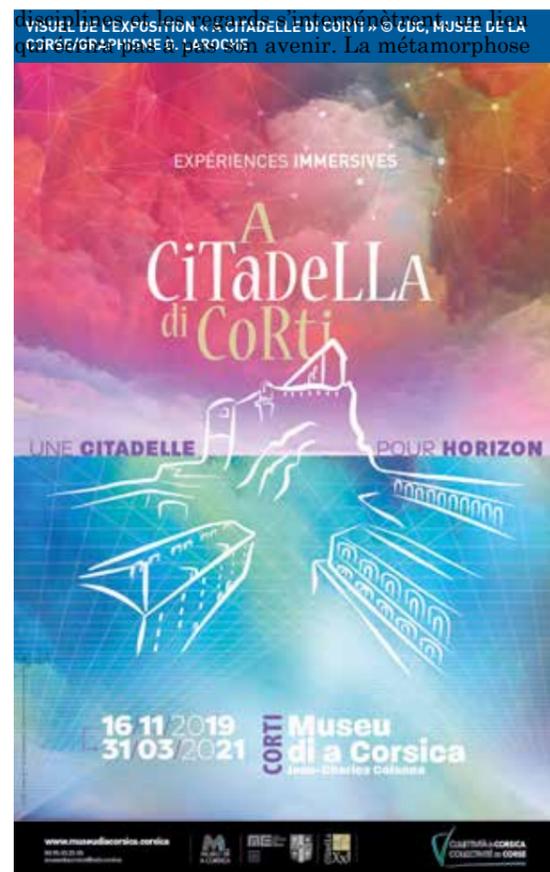
Aussi, la Collectivité de Corse s'est engagée dans un projet de réhabilitation de la citadelle de Corti, haut lieu de l'identité insulaire.

PRÉSERVER, CONSERVER & VALORISER LE SITE : CITADELLA XXI, LE PROJET DE RÉHABILITATION DE LA CITADELLE DE CORTI

Le XXI^e siècle doit relever un défi majeur : offrir au site historique de la citadelle la capacité de perdurer dans le temps. Devenu un paysage construit à visiter, entre nature et culture, ce lieu doit également s'adapter aux évolutions de la société tout en s'insérant le mieux possible dans la ville. Il s'agit de concilier dans les multiples espaces de la citadelle – pour les uns déjà utilisés, ou pour d'autres laissés en friches voire oubliés – des pratiques d'aujourd'hui et des pratiques de demain, connues ou à imaginer.

Ces objectifs sont ceux du projet CITADELLA XXI conduit par la Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse depuis 2019 et financé dans le cadre du plan Exceptionnel d'Investissement convention 4.

Ce projet de requalification de la citadelle de Corti, coordonné par un chargé de mission dédié depuis 2019, vise à créer un lieu de partage et de vie où les



d'un site historique en un laboratoire pour penser la société contemporaine corse. Une nouvelle manière d'habiter et de vivre cet espace patrimonial ! Symbole de la ville, la citadelle se réinscrit pleinement sur son territoire, en le rendant encore plus attractif et en lui apportant un développement économique, urbanistique et touristique.

Dans ce cadre, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée en novembre 2018. Cette mission concernait une étude de faisabilité et de programmation quant à une restructuration profonde du site incluant le lien avec le musée de la Corse.

Les résultats de cette étude ont fourni une aide à la décision quant aux modalités techniques, financières et calendaires à mettre en œuvre pour concrétiser le projet ainsi que les exigences

fonctionnelles, réglementaires et patrimoniales à prendre en compte.

En avril 2020, un schéma directeur a donc proposé une stratégie globale pour cette requalification validée par un comité de pilotage réunissant la Collectivité de Corse en tant que maître d'ouvrage, la ville de Corti et les services de la Direction régionale des affaires culturelles de Corse. Aujourd'hui, la DREAL et l'OEC participent également à cette instance.

Sur ce schéma, une dizaine de chantiers ont été ciblés pour concrétiser l'aménagement et la mise en valeur de la citadelle.

EN GUISE D'AMORCE AUX TRAVAUX DE LA CITADELLE, UNE EXPOSITION

Dans le cadre de l'anniversaire des 600 ans du Nid d'Aigle (2019) et pour répondre à l'objectif d'une communication institutionnelle des premiers résultats de l'étude de faisabilité, le scénario de référence retenu pour l'avenir de la citadelle constituait la base d'une restitution publique présentée dans la salle d'exposition du musée ainsi que dans les espaces extérieurs de la Citadelle pour l'été 2019.

Innovant, ce spectacle immersif racontait l'évolution de la citadelle et sa place dans l'histoire corse, son contexte actuel, notamment son lien avec le musée et son futur avec le déploiement des nouveaux aménagements. Il évoquait la transformation d'un lieu et la place du patrimoine architectural et paysager dans la société corse actuelle.

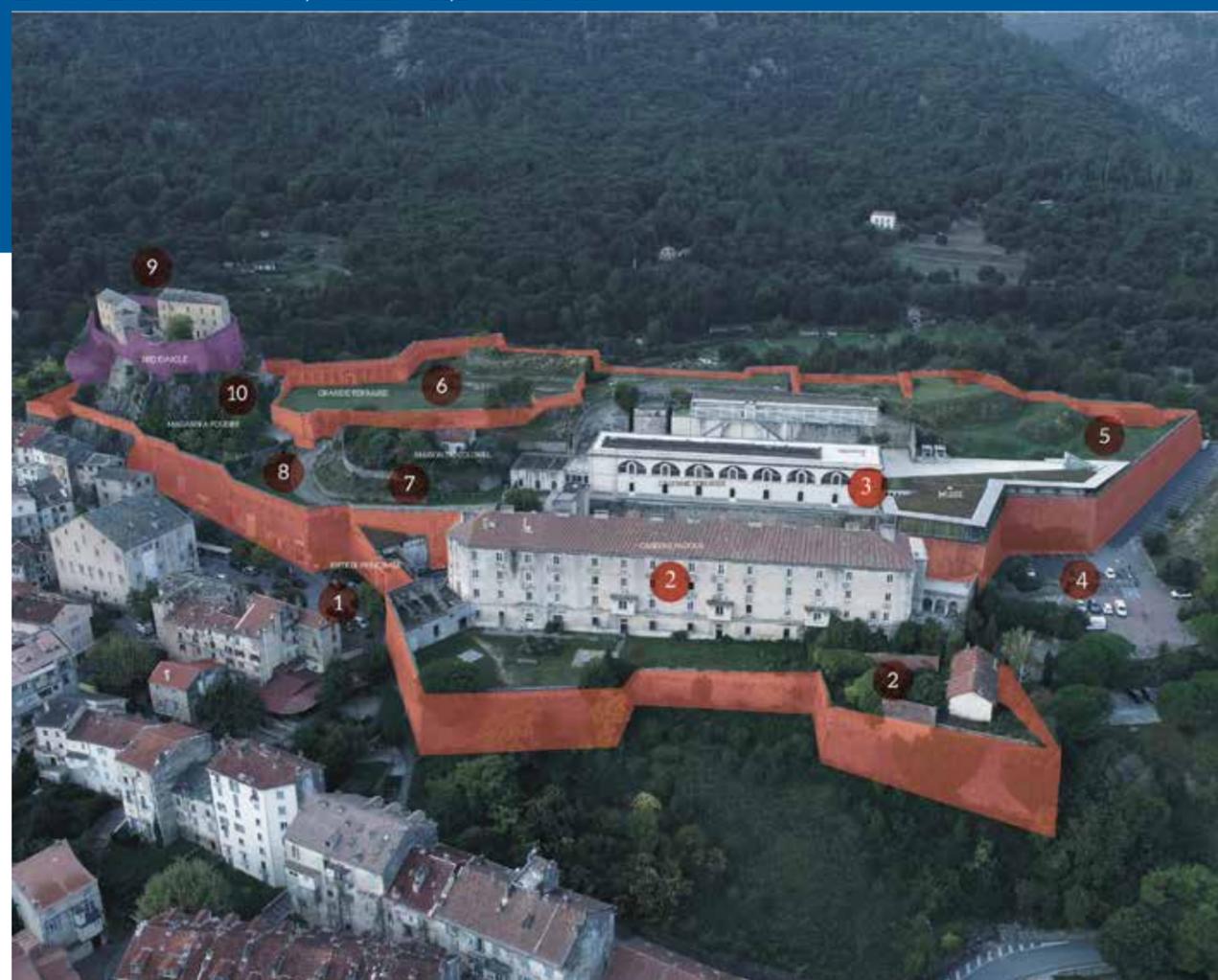
Ce projet s'accompagnait d'une exposition photographique Terra d'Omi en contrepoint qui venait enrichir le fonds de collection, d'un parcours dédié au jeune public et une part de la programmation culturelle annuelle était dédiée à ce thème, répondant à l'objectif de rayonnement sur le territoire.

Pour recréer le lien entre musée et citadelle, un nouveau parcours de visite sur les bastions ouest a été réouvert et jalonné de dispositifs de réalité augmentée pour permettre au visiteur de découvrir des lieux méconnus du site, notamment le quartier disparu des Castellacce.

Cette exposition a ensuite été pérennisée dans l'une des salles du parcours permanent et le parcours de visite est devenu pérenne.



EXPOSITION « TERRA D'OMI », 2019 © CDC, MUSÉE DE LA CORSE/DR



LES CHANTIERS DE CITADELLA XXI

INTERVENTION 1

(Phase travaux en cours. Pilotage service Conservation restauration du Patrimoine CDC)
Maîtrise d'œuvre : Pierre-Antoine Gatier ACMH/ Ergon/ Sinfora/ Sibella

(10) Restaurer et aménager l'ancien Castellu de la citadelle dit « Nid d'Aigle », début des travaux fin 2023.

INTERVENTION 2

(Phase étude APD. Pilotage Mission Citadella XXI)
Maîtrise d'œuvre : Territoires/Orma Architettura/ Scenonies/on/Artelia

(3) Traiter le sol du parvis pour relier les éléments

de la citadelle et clarifier la lecture du début de la visite.

(4) Requalifier l'accès nord en reconstituant le rempart et optimiser l'offre de stationnement

(5) Améliorer le parcours de visite existant et aménager un nouveau circuit dans les bastions, en proposant des points d'interprétation sur l'histoire du lieu et le paysage.

(6) Equiper la grande terrasse pour permettre à ce plateau du paysage de devenir un plateau de manifestations collectives.

(7) Réhabiliter la maison du Colonel en lieu de médiation et de réunions entouré d'un jardin paysager.

INTERVENTION 3

(Phase travaux en cours) : (pilotage Mission Citadella XXI)

(2) Réaménager la caserne Padoue pour une diversité de maîtres d'usages permettant le dialogue

entre professionnels, étudiants et associations. Ses abords sont adaptés à l'aménagement d'espaces de convivialité.

INTERVENTION 4

A programmer

(1) Traiter l'entrée principale et l'accès à l'intérieur de la citadelle.

(8) Restaurer le magasin en poudre pour créer un espace de présentation historique racontant la citadelle.

INTERVENTION 5

A programmer

(9) Dédier la caserne Cervoni à l'histoire détaillée du château médiéval et la caserne Neuve en atelier de création contemporaine.

La réouverture du Nid d'Aigle réhabilité est envisagée à l'horizon 2025.

Les autres espaces de la citadelle ouvriront en 2026.

METTRE EN ŒUVRE UNE EXTENSION DU MUSÉE

UNE EXTENSION DANS LA CASERNE PADOUE...

Pour résoudre les défauts dans la conception du bâtiment, énoncés plus haut, il est prévu une extension des espaces de bureaux et des espaces

techniques dans la caserne Padoue. Ce projet d'extension du musée a été proposé au PEI (il s'agit en réalité de la mise en œuvre du projet architectural initial d'Andrea Bruno)

VERS UNE ÉVOLUTION DE LA PHONOTHÈQUE EN CENTRE DE DOCUMENTATION DU MUSICAL CORSE ET MÉDITERRANÉEN

- En raison de l'évolution actuelle et constante de la musique traditionnelle corse, continuer impérativement les enquêtes de terrain (collectage) en interne et avec des partenaires institutionnels

- Nécessité d'entreprendre une politique éditoriale d'analyses musicologiques, (thèses universitaires, ouvrages autour de la musique en Corse, analyses comparatives, transcriptions musicales à destination pédagogiques). Ce volet une nécessité primordiale pour le service dans les années à venir.

- Développer l'accueil des publics

- Renforcer le rapport avec les artistes, créateurs, compositeurs, autour des sources anciennes pour alimenter la création contemporaine. Le Musée comme source de créativité contemporaine et de point d'ancrage pour les musiques d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

LA CRÉATION D'UN ESPACE JEUNE PUBLIC

Projet proposé en 2007 et relancé en 2018 dans le cadre du PEI 4, la création d'un espace jeune public dans le bâtiment Padoue face au musée, qui permettrait un retour sur investissement des expositions stockées et l'accueil de plusieurs classes/ jour.

PROJET « JARDIN-MUSÉE »

Le projet « jardin-musée » était proposé en 2010 : un lieu qui mêle histoire/culture/botanique. Le musée dispose dans l'enceinte des fortifications de nombreux espaces en friches. Intégré au projet global de réhabilitation de la Citadelle.

ADAPTER LA POLITIQUE D'ACQUISITION A LA NOUVELLE VOCATION DU MUSEE

En prévision de l'élargissement de la vocation du musée à la période contemporaine, du programme d'expositions temporaires pour les cinq années à venir et surtout à l'aube de son projet de restructuration de la galerie permanente, la question des acquisitions au sein du musée de la Corse n'a jamais été autant d'actualité. Il est donc nécessaire de définir une politique d'acquisition concertée en fonction des orientations scientifiques du musée. Ceci permettra d'équilibrer l'enrichissement des fonds dans les différents domaines représentatifs des collections et par là d'enrichir les possibilités d'expositions. Cette politique doit s'accompagner d'une planification budgétaire, un fonds spécifique annuel devant être réservé pour des ventes récurrentes intéressant le musée.

Étant entendu que les collections sont à la fois outils de travail et objets d'étude et représentent une concrétisation des objectifs de connaissance et de valorisation, la politique d'acquisition du musée de la Corse doit :

- **Pérenniser la logique des collections existantes**
- **Soutenir le travail de recherche scientifique**
- **Soutenir le programme des expositions**

Cette politique doit avoir comme objectif pour les années à venir une intervention dans les domaines suivants :

- La recherche d'objets ou autres éléments de collection matériels ou immatériels destinés à être intégrés dans les expositions temporaires des années à venir, en insistant particulièrement sur des objets et des œuvres contemporains, témoignages des modes de vie actuels
- L'enrichissement des collections ethnographiques notamment dans les domaines du mobilier, des textiles, ou sur des sujets tels que les productions agricoles et artisanales locales (étiquettes, objets publicitaires, etc.) et la vie sociale, culturelle et politique (affiches, tracts, cartes postales, etc.)
- Les collections destinées à illustrer le propos du nouveau programme muséographique à travers les thèmes qui y seront traités :
 - Flux et réseaux
 - Territorialités
 - Contestations et résistance
 - Croyances et religions
 - Représentations et imaginaires
- Les images de la Corse et notamment la photographie contemporaine et ancienne

POUR SUIVRE L'IDENTIFICATION, LA CONSERVATION ET LA GESTION DES COLLECTIONS

CHANTIER DES COLLECTIONS

Un chantier des collections est indispensable. Il interviendra dans le cadre de la restructuration du programme muséographique des espaces permanent du musée et nécessitera des moyens humains exceptionnels et temporaires avec une mutualisation des moyens et des compétences du Centre de conservation et de restauration du patrimoine mobilier de Corse (CCRPMC). Ce chantier sera adapté aux besoins de chaque typologie d'objets. Certaines collections nécessitent des traitements de conservation à grande échelle, quand d'autres ont besoin de soins plus ponctuels.

Certains ensembles d'objets n'ont pu être que partiellement inventoriés, faute de temps et de moyens humains. C'est le cas par exemple d'une partie de la collection de cartes postales et de certaines acquisitions d'ensembles de plaques de verre photographiques. Dans ce dernier cas, la méconnaissance des matériaux et techniques ajouté à la difficulté de manipuler ces objets a été un frein à la saisie des informations sur l'inventaire du musée. Un chantier spécifique devra être dédié à ces collections, à la fois pour les inventorier correctement mais également pour s'assurer de pouvoir les conserver dans des conditions optimales.

Ce projet de chantier des collections devra être accompagné d'un projet de réorganisation des réserves afin d'exploiter au mieux les espaces existants et aujourd'hui saturés. Dans cet objectif, la Direction du Patrimoine s'est associée au Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) afin de mener, en automne 2024, une formation Re-ORG au sein du musée de la Corse. Elle permettra d'optimiser les espaces par une réorganisation

spatiale et d'améliorer les conditions de stockage. Le but ici n'est pas de faire investir le musée dans du matériel de rangement mais de le pousser à optimiser l'utilisation du matériel existant. En plus de créer de la place à moindre frais, cette réutilisation s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement durable à laquelle de plus en plus de musées prennent part. D'autre part, en plus d'avoir un intérêt évident sur les plans pratiques et théoriques, la formation RE-ORG mise aussi sur le facteur humain. Elle est un excellent moyen de former les équipes et de les souder autour d'objectifs communs.

MISE À NIVEAU DES ESPACES EXISTANTS ET PROJET DE RÉSERVE ANNEXE

Des travaux doivent être entrepris au sein des réserves du musée ainsi que des galeries permanentes afin d'assurer la bonne conservation des collections qui s'y trouvent. Des interventions d'étanchéité, de plomberie et d'isolation sont les plus urgentes et permettrons, sinon de régler, au moins d'atténuer grandement les problèmes rencontrés. Les mêmes travaux seront menés au hangar de Casanova auxquelles s'ajouteront des mesures visant à garantir la sécurité du bâtiment, des collections et du personnel qui y travaille : pose de caméras et d'alarmes, mise à niveau des mesures de sécurité incendie, mise à disposition d'une trousse de secours, etc.

En parallèle aux améliorations apportées dans les locaux existants, une réflexion devra être engagée afin d'anticiper l'accroissement des collections sur les prochaines décennies. Si une extension des réserves sur le site même du musée n'est pas possible, la construction d'une réserve annexe pourra être une solution sur le long terme. Cette réserve pourrait être mutualisée avec d'autres musées.

PRIORITÉ DE DIFFUSION NUMÉRIQUE DES COLLECTIONS

• Au niveau de la base de données Micromusée :

- Acquérir l'outil OpacWeb implanté sur le site Internet du musée de la Corse pour permettre de publier de « façon simple et intégrée » les collections selon plusieurs modalités d'affichage et de diffusion et répondre ainsi à la condition d'accessibilité au plus grand nombre des collections ;
Cette mise à disposition pourra être enclenchée après la vérification scientifique des fiches d'inventaire informatisé.

• Au niveau de la photothèque :

- Poursuivre le chantier des numérisations et de campagnes photographiques professionnelles des collections inventoriées : la collection cartographie a été numérisée en 2019.

- Procéder à un travail de tri, d'élimination et de classement des fonds d'images photographiques non inventoriés pour être en mesure de présenter un état des lieux précis des ressources documentaires pertinentes ;

- Étudier les droits de reproduction pour assurer leur exploitation : initier les démarches et/ou (re) négocier ;

- Procéder à leur numérisation et gestion documentaire ;

- Réfléchir sur une politique de commercialisation des images au niveau de la Direction du Patrimoine ou de gratuité ;

• Au niveau de l'établissement :

- À terme, prévoir la création d'un portail documentaire multibases pour réunir et intégrer les différentes ressources documentaires (collections de l'inventaire réglementaires, fonds des ouvrages numérisés, fonds d'images, fonds sonores, audio ...) avec interopérabilité des bases et lissage de thésaurus communs partagés (AMO ?).

ACTUALISER LA MUSEOGRAPHIE

FAIRE ÉVOLUER LA MUSÉOGRAPHIE, LES THÉMATIQUES ET LES COLLECTIONS PRÉSENTÉES

- En raison de l'active politique d'acquisition menée depuis l'ouverture du musée, nombreuses collections en réserves méritant d'être présentées au sein du parcours permanent.

- Nécessité de prendre de la distance avec les collections Doazan, reflet d'une collecte ethnographique des années 1970 avec un accent fort sur le monde des bergers, pour s'approcher d'une réalité plus riche d'une société corse mosaïque et plurielle.

- Nécessité aujourd'hui d'analyser le discours scientifique produit lors de la création du musée, avant d'envisager toute restructuration, et également de conserver la mémoire de ce discours.

PRINCIPES DE RESTRUCTURATION MUSÉOGRAPHIQUE

La galerie Doazan, constitutive de l'identité du musée est représentative d'une vision de la Corse à des moments donnés (voyageurs de la période romantique, ethnologues du début du XXe siècle, puis militants du Riacquistu). Il est de ce fait **nécessaire d'en conserver la mémoire**.

Pourtant il convient d'imaginer une « augmentation » du discours muséographique notamment en développant un projet de réécriture pour :

- accroître les connaissances sur les collections,

- relier par la réalité augmentée les pratiques et les objets au territoire, en renvoyant par des contenus multimédias à de l'information sur les lieux de collecte, en expliquant les liens entre productions, paysages, architecture, etc. dans une démarche

collaborative avec le Service de l'Inventaire de la Direction du Patrimoine,

- ajouter du contenu immatériel à l'information déjà présente, à travers des films illustrant les pratiques, des enregistrements de chants, etc. (contenus à définir en collaboration avec la Phonothèque du musée de la Corse),

- pousser les thèmes évoqués (ruralité, pastoralisme, etc.) vers des problématiques actuelles, par exemple celles rencontrées par les acteurs-producteurs, les lycées agricoles, les filières à labels qualitatifs...

Cette galerie ayant vocation à perdurer, un investissement important devra être fait pour une muséographie qui restera en place sur une période de dix années au minimum.

La galerie « Musée en train de se faire » était appelée dès sa création à évoluer.

Pour renouveler ce parcours, il est proposé d'inverser le principe défini au moment de l'ouverture du musée, c'est à dire annoncer les thématiques qui seront traitées dans le cadre des expositions temporaires à venir. Il s'agit d'alimenter le parcours du permanent à partir d'une synthèse des programmes d'expositions temporaires développés pour la durée de ce nouveau PSC.

Ainsi les résultats des recherches scientifiques, des choix de collections pour répondre à ces thématiques, des innovations muséographiques trouveront une pérennité en alimentant un programme muséographique qui pourra également proposer une diversité de langage scénographique au fil des salles.

Pour accompagner le musée de la Corse dans la conception de ce nouveau programme muséographique, un comité scientifique sera constitué de personnalités extérieures. Leur expertise sur les problématiques corses et méditerranéennes ou sur les thèmes pressentis assureront la pertinence, la cohérence et la légitimité des contenus.

CONTEMPORANÉITÉ DU DISCOURS

Aujourd'hui pour le musée de la Corse il s'agira de s'ancrer dans un modèle muséal contemporain et d'interroger en permanence les enjeux du présent tout en assumant l'histoire et le passé. L'établissement doit progressivement gagner le champ de l'environnement social corse et européen et explorer par exemple l'espace urbain, l'art, les genres, les représentations sociales, la territorialité, la diversité, l'identité personnelle et collective, l'environnement et le développement durable.

L'INCLUSION DES PUBLICS

À l'occasion de la restructuration du parcours, une réflexion doit avoir lieu sur :

- l'énonciation explicite de la démarche, du parti pris du musée
- une signalétique globale du musée donnant des repères aux visiteurs
- moyens de médiation à mettre en œuvre (interactivité)

Aussi bien en tant que musée d'anthropologie et service de la Collectivité de Corse, il serait judicieux d'informer le public du statut particulier de la Corse. Une question récurrente du public.

PISTES THÉMATIQUES

Afin d'initier les travaux, une première esquisse de thèmes sera proposée au comité scientifique en lien avec le programme d'expositions temporaires, ainsi qu'une répartition par groupes pour orienter les réflexions, préciser les problématiques et les pistes de collaborations.

THEME 1. FLUX ET RESEAUX

Idées clefs : migrations ; Diasporas ; Apports culturels ; Vivre ensemble ; Identités plurielles. Mettre de côté la perception essentialiste que l'on peut avoir de l'identité corse.

THEME 2. TERRITORIALITES

Idées clefs : représenter l'île ; diversité des territoires, exploitation de la nature ; évolution des paysages ; développement durable

THEME 3. CONTESTATIONS / RESISTANCES

Idées clefs : La Corse en résistance à travers l'histoire ; la Corse des Lumières ; La libération de la Corse ; Riaccquistu ; le mouvement nationaliste

THEME 4. RELIGIOSITES / TOLERANCE RELIGIEUSE

Idées clefs : Croyances ; Au-delà ; syncrétismes

THEME 5. REPRESENTATIONS ET IMAGINAIRES

Idées clefs : place de la femme corse ; tourisme ; vendetta ; bandit, berger, chanteur.

Travail autour des stéréotypes véhiculés sur la Corse hors de l'île et par les Corses eux-mêmes, à travers des représentations anciennes, une analyse des médias (presse, radio, télévision, réseaux sociaux) et de la littérature contemporaine sur des thèmes clichés, puis sur des représentations nouvelles.

EXPOSITIONS

Le programme d'expositions temporaires 2019-2025 intègre à la fois la réflexion sur le renouvellement du parcours permanent, la nouvelle vocation du musée et les orientations de la Direction du Patrimoine.

La Direction du Patrimoine, pour améliorer la visibilité de ses institutions muséales, propose des thématiques annuelles dans lesquelles les musées s'insèrent. Cette politique permet de présenter au public un thème de manière diachronique et à travers des collections de toutes les natures.

- Juin 2024 - Septembre 2024 : Méditerranéennes, ritratti di Donne
- Octobre 2024 – Avril 2025 : Fémin'Isula
- Juin 2025 – Mars 2026 : Création contemporaine / collections du musée en collaboration avec la Fondation de l'Università di Corsica.

Expositions hivernales pour fidéliser le public local, présentation des dernières acquisitions, programmation culturelle, exposition dossier sur les collections, expositions -voyages sur des pays dont les communautés sont représentées en Corse (Portugal, Maroc, Italie, Serbie, Grèce, etc.).

CALENDRIER

Dès la mise en place du Conseil Scientifique dédié (proposé en 2024), un calendrier pourra être mis en place pour mener à bien le travail de conception et de programmation des travaux. L'organisation de ces espaces permanents sera à acter en corrélation avec la réouverture de la Citadelle réaménagée (programmée pour 2025) afin d'offrir aux visiteurs une nouvelle offre culturelle.

UN MUSEE CHEF DE FILE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

UNE POLITIQUE DES PUBLICS INTÉGRÉE AUX ORIENTATIONS DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE ...

La définition de la politique des publics du musée dépend également des orientations définies par la Direction du Patrimoine. Celles-ci visent la diversification des publics, c'est-à-dire l'attraction du public local et du public scolaire en basse saison. Ces nouveaux publics viendront ainsi compléter le public majoritaire du musée, touristique et présent entre début juin et fin septembre.

A cette exigence se superpose la formalisation des actions concrètes menées envers le jeune public depuis l'ouverture du musée. Le développement d'une politique « public familial » sera un des autres enjeux, notamment avec le développement du projet « musée des enfants ».

MUSEU IN MOSSA

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica propose un dispositif de Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, des dispositifs de médiation déjà réalisés au préalable par les établissements muséaux, du type malettes pédagogiques, livrets-jeux, vidéos, etc.



Ce dispositif itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;
- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

Deux médiateurs – un pour la Haute-Corse et un pour la Corse du Sud – ainsi qu'un technicien assureront le bon fonctionnement de ce dispositif.

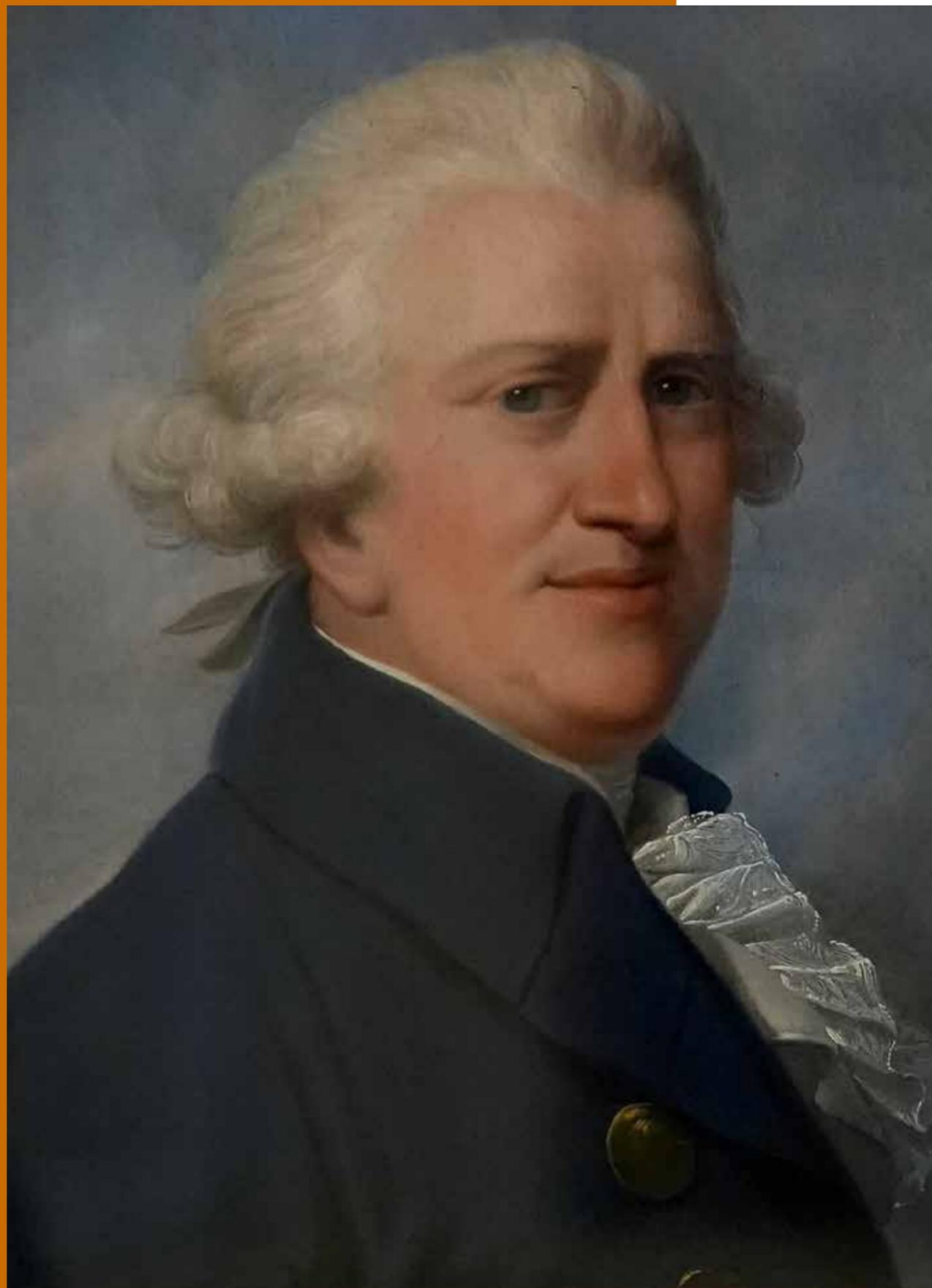
... et une identité forte vis-à-vis du territoire

Comme le musée de la Corse a été novateur dans les années 90, il doit aujourd'hui encore poursuivre son rôle précurseur des lieux muséaux de Corse et proposer de nouveaux moyens de connaissance et de diffusion de la culture Corse.



PROJET
SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL

**MUSEU
DI MERUSAGLIA**



PAOLI PAR RICHARD COSWAY

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

**MUSEU
CASA NATIVA DI
PASQUALE PAOLI.
MERUSAGLIA**

SOMM- MAIRRE

6 PRÉAMBULE

12 INTRODUCTION

14 LE MUSÉE ACTUEL, UNE MAISON D'ILLUSTRE

15 LE MUSÉE

16 LES COLLECTIONS

20 L'ABSENCE DE MUSÉOGRAPHIE

21 UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE ET DES ACTIVITÉS CULTURELLES PROPOSÉES

22 UN RAYONNEMENT INSATISFAISANT

24 DES MOYENS FAIBLES

24 BILAN

26 LE PROJET DU MUSÉE PASQUALE PAOLI

28 UNE DOUBLE VOCATION EUROPÉENNE ET RÉGIONALE

28 DES PROJETS SPÉCIFIQUES DANS UN CADRE DE POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE RÉGIONALE

29 LE BÂTIMENT

30 DES COLLECTIONS À PROTÉGER, RESTAURER, ENRICHIR

33 MODERNISER LE PARCOURS PERMANENT

34 AFFIRMER UNE VÉRITABLE POLITIQUE CULTURELLE

36 ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS

39 AFFIRMER LE RÔLE DU MUSÉE AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

41 COMPLÉTER ET PROFESSIONNALISER LES ÉQUIPES

42 BILAN

42 CONCLUSION

43 BIBLIOGRAPHIE

44 ANNEXES

PRÉ- AMBULULE

LE CONTEXTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Depuis le 1er janvier 2018, et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine assure la gestion de quatre sites archéologiques et de cinq musées labellisés « Musées de France ». Ainsi, les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais régis par la même structure que les sites archéologiques s'y rattachant, soit le site antique d'Aleria, les sites archéologiques de Cucuruzzu-Capula et d'Araguina-Sennola, et le site mégalithique de Cauria, au sein de la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).

Un ensemble d'institutions culturelles travaillant en synergie

La Direction du Patrimoine, divisée en trois Directions adjointes, comprend 5 Musées de France, 4 sites archéologiques classés, 2 services d'Archives, le service de l'inventaire et le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC). Elle mène également les missions de protection et de restauration du patrimoine, protégé ou non, de soutien et de conseil aux associations, de valorisation du patrimoine. Elle comprend également deux services essentiels dans le rayonnement de la CdC, la mission Mécénat et la mission Programmes Européens, sans lesquels de nombreux projets d'envergure nationale ne pourraient pas voir le jour, faute de financement et de visibilité.

POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE POUR LES SITES ARCHÉOLOGIQUES ET LES MUSÉES

La Direction adjointe des sites archéologiques et des musées a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers le territoire. L'enjeu est majeur, il s'agit de créer les musées du XXI^e siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse. La stratégie consiste à mutualiser l'ensemble des forces et des moyens existants, à organiser des actions communes et à entraîner la curiosité des publics d'un établissement vers les autres.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre dans trois directions : la professionnalisation des agents, le rayonnement des établissements et des collections, une nouvelle politique des publics.

1. LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

• Des actions de formation commune à destination des personnels

Une première formation a été organisée au printemps 2020 en partenariat avec le CNFPT, destinée aux agents d'accueil des sites archéologiques et des musées. Elle s'est déroulée sur deux sessions, la première au Musée de la Corse et la seconde au Musée de Sartène avec l'intervention d'un chef de service extérieur.

Des rencontres sont également organisées cette fois à destination des personnels en charge de la médiation (médiateurs et guides-conférenciers). Conçues comme des temps d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, elles ont pour objectif d'aboutir à la fin 2022 à la conception d'une mallette pédagogique de présentation de l'ensemble du patrimoine archéologique et muséal et des établissements liés.

2. LE RAYONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES COLLECTIONS

• La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,

avec deux projets en cours dont les résultats finaux seront visibles en 2023 : la numérisation et la fabrication de répliques 3D à des fins d'éducation, en lien avec la Direction de la Transformation Numérique, et la création d'une collection Micro-Folies (projet de musée numérique de la Villette) spécifique au patrimoine corse. La présence des collections muséales corses et du patrimoine corse plus largement (patrimoine naturel, immatériel, mobilier et immobilier) sur les plateformes dédiées et dans les 600 dispositifs Micro-Folies implantées à travers le monde participera au rayonnement du patrimoine de l'île.

• La réalisation d'expositions thématiques annuelles

Cette initiative née en 2019 programmait pour 2021 la première exposition commune « Aldilà », autour des croyances en l'au-delà, des sépultures, des rites et de la culture matérielle liée à cet aspect. Les expositions sont finalement échelonnées en 2021 et 2022 et leur réalisation a permis une montée en compétence des ex-musées départementaux qui se sont familiarisés avec les démarches de demandes de prêt, de marchés publics liés aux transports d'œuvres d'art, de scénographie ou encore de publication. Ainsi, cette orientation permet également de développer la production des catalogues d'exposition qui était auparavant le seul fait du Musée de la Corse. Ces catalogues viennent gonfler l'offre des produits mis en boutiques. L'exposition Aldilà a bénéficié du label « Exposition d'intérêt national » délivré par le Ministère de la Culture. A vérifier
En 2024, sera abordé le thème de la femme.

• Une convention avec le Fab Lab de l'Università di Corsica

Les actions s'échelonnent entre 2020 et 2022 pour la mise en place de résidences d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. Produites en petite quantité, ces créations uniques dotées d'un packaging zéro déchet sont destinées à la fois aux enfants et aux adultes. Un autre aspect de cette convention vise la distribution dans les boutiques des musées des créations de la Fondazione di l'Università, centrées sur l'utilisation de matières premières insulaires. Sur le volet plus technique du Fab Lab, l'expérimentation de numérisation 3D de dalles tombales du Cap corse, a permis de les présenter dans l'exposition « Paci Eterna, Tombes et Outretombe » (2021, Musée de l'Alta Rocca), par le biais d'une projection au sol. Enfin, d'autres actions comme la fabrication d'outils de médiation (jeu Memory à Aleria) favorisent la créativité des deux partenaires.

• La réalisation de clips en langue corse dans les musées

Sur la base de la technique innovante des vidéos en 360°, les collections et les établissements patrimoniaux sont présentés en langue corse, à destination principalement du personnel de la Collectivité, elles seront diffusées sur le site intranet, et sur les réseaux de la Direction du Patrimoine.

3. UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS

• Améliorer la connaissance des publics

Lancée au printemps 2022 et organisée sur deux ans, elle se déroule avec l'aide du prestataire Gece, sur tous les musées de Corse portant l'appellation « Musée de France » (excepté la Maison Bonaparte qui est un musée national dépendant du Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau) sur les sites archéologiques et historiques (Aleria, Cucuruzzu, Citadelle de Corti) ainsi que sur le FRAC. L'objectif étant de mieux répondre à l'attente des visiteurs, la prestation comprend aussi des actions de formation des agents d'accueil pour leur permettre d'acquérir une autonomie en matière de conduite d'entretiens avec les publics. Les questionnaires ont été élaborés conjointement entre le prestataire et les établissements, ils comportent ainsi à la fois un tronc commun et des questions spécifiques à chaque structure.

• Le renforcement des liens avec les établissements du second degré

Une convention lie le lycée Giocante de Casabianca à Bastia à la Direction du Patrimoine pour la réalisation d'expositions hors-les-murs, de journées d'échanges et de visites. Une première collaboration s'est construite autour d'une sélection d'objets du musée d'Aleria. La première étape, en octobre 2021, a consisté en la présentation des collections au lycée, dans un espace scénographié et sécurisé. Des rencontres sur place avec les enseignants et les élèves ont permis de présenter la politique patrimoniale menée par la Collectivité de Corse. En juin 2022, les élèves se sont rendus sur le

site et dans le musée où ils ont eu l'opportunité d'échanger avec les archéologues responsables du site et la directrice du musée. Cette collaboration s'est conclue par une exposition, au musée d'Aleria, des réalisations des élèves le temps d'un week-end. Devant le succès de cette action, elle sera reconduite à la rentrée 2022, cette fois autour du château de la Punta.

Un autre type de partenariat lie la Direction du Patrimoine à la Classe préparatoire aux Ecoles d'Art du Lycée de Sartène : durant l'année 2021-2022, des agents de la Direction du Patrimoine sont intervenus pour présenter leur métier (conservation, restauration), également pour participer aux jurys blancs destinés à préparer les élèves à leurs oraux de présentation d'entrée en établissement supérieur (écoles des Beaux-Arts, d'architecture, de design, d'animation, Université en histoire de l'art et arts plastiques). Ce dispositif sera repris à la prochaine rentrée scolaire.

• Le réaménagement des espaces d'accueil, de billetterie et des boutiques des musées et des sites

Conçus par des architectes spécialistes de l'aménagement d'intérieur (groupement Artedis (architecture d'intérieur, Porto-Vecchio) et Sébastien Ramseyer (architecte, Paris), avec pour objectif une mise en cohérence des différentes fonctions et une amélioration de leur visibilité (PCG en annexe), ils visent à améliorer la fonctionnalité du mobilier pour prendre en compte les diverses missions des agents (accueil physique, billetterie, orientation des publics, distribution des audioguides, vente), la circulation du public et la valorisation des produits. L'objectif vis-à-vis des publics est de diversifier l'offre et les services, avec pour corollaire l'accroissement des produits mis à la vente, pour toutes les bourses. Les travaux seront achevés pour les musées de Livia, Sartè, Corti, en 2023. Le mobilier et l'éclairage, identique dans ces trois établissements, participe à la volonté d'afficher leur regroupement au sein d'une même entité territoriale.

• Une politique tarifaire plus variée

Dans le cadre de la réflexion globale à l'échelle du réseau des musées de la CdC, une homogénéisation tarifaire a été validée en février 2020 par l'Assemblée de Corse. La nouvelle politique tarifaire vise l'accessibilité pécuniaire tout en proposant des visites sous la conduite d'un guide-conférencier (de la Fédération des Guides Diplômés de Corse) pour les publics plus aisés ou qui souhaitent une visite plus poussée.

• La mise en place d'un pass-musées de Corse

A l'étude au sein des services informatiques de la CdC pour l'horizon 2025, le pass-musée permettra des visites couplées et un système d'abonnement annuel. Il vise à conforter la complémentarité des musées et des sites auprès des publics, et à augmenter les possibilités de visite. Il sera disponible grâce à des billetteries informatisées dans tous les établissements et à une billetterie en ligne.

• Une collaboration avec la Fédération des Guides-Conférenciers de Corse

A permis dès 2021 de participer à la diversification de l'offre aux publics, en proposant des visites guidées des musées et des sites, en plusieurs langues (corse, français, anglais allemand, italien). Au printemps 2022, des visites thématiques du patrimoine rural et religieux méconnu, à destination des publics locaux, pour une meilleure appropriation de leur patrimoine par les Corses. Cette convention de partenariat permet également à la Collectivité de Corse de soutenir les acteurs patrimoniaux locaux indépendants, après la période creuse de 2020-2021.

• Museu in Mossa

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica propose un dispositif de Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, des dispositifs de médiation déjà réalisés au préalable par les établissements muséaux, du type mallettes pédagogiques, livrets-jeux, etc.

Ce dispositif itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;
- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

Deux médiateurs – un pour la Haute Corse et un pour la Corse du Sud – ainsi qu'un technicien assureront le bon fonctionnement de ce dispositif.

L'ÉLABORATION CONJOINTE DE CINQ PSC EN COMPLÉMENTARITÉ

L'objectif aujourd'hui pour la Collectivité de Corse est de mettre en place les PSC dans chacun des cinq musées qu'elle gère en prenant en compte à la fois leur complémentarité et leur diversité de situations et de collections. Les PSC serviront également de base pour avoir des pratiques communes dans le pilotage administratif et budgétaire des projets, dans la diffusion des collections (publications, appel au numérique) ou de la médiation.

Trois champs disciplinaires sont abordés par les musées de la Collectivité : l'anthropologie/sociologie, l'histoire et l'archéologie, développés dans une optique de contextualisation méditerranéenne. Cette redéfinition du paysage muséal corse incite à rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes structures, à l'intérieur de la nouvelle collectivité, mais également avec les établissements des autres collectivités (municipalités d'Ajaccio, de Bastia et de Lucciana). L'organisation de deux journées d'étude sur le sujet des PSC en partenariat avec l'AGCCPF (Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France) sur le territoire, en octobre 2021, était essentielle dans le calendrier de redéfinition des projets des musées de Corse. Accueillant à la fois des référents du Service des Musées de France et des professionnels de musées, ces journées ont été l'occasion de faire mûrir les projets sur la base des préconisations prodiguées et de passer à la phase de rédaction proprement dite.



INTRODUCTION

LA RENAISSANCE D'UN MUSÉE

Depuis sa création et jusqu'au 1er janvier 2018, le musée, inauguré lors du retour des cendres de Pasquale Paoli en 1889, était géré par le Conseil Départemental de la Haute-Corse. Le conservateur en poste gérait le musée archéologique d'Aleria et la maison natale de Pasquale Paoli.

Par la loi NOTRe, au 1er janvier 2018, le musée est intégré, dans la nouvelle organisation, à la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica (CdC), qui assure la gestion de plusieurs établissements patrimoniaux de natures diverses, dont cinq musées bénéficiant de l'appellation « musée de France ». En novembre 2019, une cheffe de service faisant fonction de directrice est nommée à plein temps sur site.

Le document que nous présentons était précédé d'un « pré-PSC », rédigé sous la forme du tableau en trois colonnes de la « muséofiche » du Ministère de la Culture. L'élaboration simultanée des « pré-PSC » des cinq musées de la CdC avait pour objectif la complémentarité des établissements et donc la redéfinition de leur identité.

Le musée est installé dans la maison natale de Pasquale Paoli (1725-1807), homme des Lumières et Général en Chef de la Corse indépendante (1755-1769).

Cette maison est située en Castagniccia, région accessible par plusieurs petites routes sinueuses empruntant des cols de montagne.

La Castagniccia tire son nom du « castagnu », le châtaignier, dont la culture est très ancienne. Au début du XVI^e siècle, la description de la Corse par Monseigneur Giustiniani signale la culture du

châtaignier dans plusieurs villages, notamment dans les pieve du Boziu, Campuloru, Alisgiani, Vallerustie et précise pour l'Orezza :

« La pieve a des châtaigniers en très grande quantité, que depuis peu de temps les habitants greffent et domestiquent ce qui ne se fait en aucun autre endroit de l'île. Ils vivent d'ailleurs du produit de ces châtaigniers ».

A la fin du XVIII^e siècle la grande enquête du plan Terrier montre clairement l'importance du châtaignier dans la vie de bon nombre de communautés corse, et plus particulièrement en Castagniccia où il occupe plus de 70 % des terroirs. Très boisée et riche en eau, la Castagniccia a connu la densité de population rurale la plus forte en Corse du XVIII^e au XIX^e siècle. C'était une région riche dont l'économie reposait sur la culture de la châtaigne, l'élevage porcin et l'artisanat. L'exode rural de la première moitié du XX^e siècle, a provoqué une importante chute démographique. La maison natale de Pasquale Paoli est située dans un petit hameau de la commune de Merusaglia, dont le centre est devenu au cours du XX^e siècle le lieu-dit U Ponte à a Leccia, véritable carrefour ferroviaire et routier à l'échelle de la Corse.

Cette situation géographique a pour effet une fréquentation relativement modeste du musée (5000 à 9000 visiteurs annuels). Afin de développer l'établissement, la CdC a mis en place un circuit de visite dans lequel le musée occupe la place centrale, la Strada Paolina. Ce parcours patrimonial regroupe les lieux emblématiques du XVIII^e siècle et propose une lecture historique du territoire, sur les pas de Pasquale Paoli.



L'importance de Pasquale Paoli dans l'histoire de la Corse mais également dans la construction des Etats démocratiques reste méconnue en France. Si notre personnage est considéré comme un héros sur l'île où son image a été cultivée et reprise par plusieurs mouvements politiques, l'homme et son action restent largement oubliés en France où il est réduit à l'état d'opposant. Pasquale Paoli est cependant considéré comme un personnage historique, notamment en Angleterre et aux Etats-Unis où la Constitution corse de 1755, basée sur les principes de la séparation des pouvoirs et le suffrage universel a inspiré la Constitution américaine en 1787 et plusieurs villes portent encore le nom de Paoli City ou Corsica. Mettre en perspective son action dans l'Europe des Lumières permettra de le faire connaître.

Au niveau international, le musée Pasquale Paoli est inscrit dans deux projets européens : d'une part, RACINE, offrant l'opportunité de mettre en place des actions avec la population locale, et d'autre part GRITACCESS, destiné à accroître l'accessibilité culturelle de l'établissement et donc sa visibilité auprès de tous les publics.

Le projet scientifique et culturel du musée Pasquale Paoli développe une vision prospective et stratégique pour cinq ans (2025-2030). Il tient lieu de feuille de route pour les équipes, mais aussi de document de référence pour la collectivité. En effet, le regroupement de cinq établissements muséaux au sein de la direction du patrimoine de la Cullettività di Corsica a créé une dynamique permettant la restructuration du musée et la construction de projets.

LE MUSÉE ACTUEL, UNE MAISON D'ILLUSTRE



ANCIEN ORATOIRE DE LA MAISON TRANSFORMÉE EN CHAPELLE FUNÉRAIRE

LE MUSÉE

D'UNE MAISON NATALE À UN MUSÉE-TOMBEAU

Le 5 février 1807, Pascal Paoli, exilé à Londres, meurt à l'âge de 82 ans. Il est enterré au cimetière Saint Pancras. Plus de 80 ans après, une longue et importante mobilisation politique et populaire permet le retour de ses cendres sur sa terre natale. En 1889, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, petit-neveu de Pasquale Paoli par sa sœur Chjara Maria, alors propriétaire de la maison des Paoli, accepte de céder la demeure au Département de la Corse aux conditions selon lesquelles « l'oratoire servirait de tombeau ; le reste de la maison, partie à loger l'ainé des frères Tomasi qui en serait le gardien, et partie à l'établissement d'un petit musée corse ; une salle serait donnée à l'école Paoli de l'endroit. ». Dès lors, toutes les conditions sont réunies pour entreprendre le retour du Général en Corse et l'inhumer dans l'oratoire de la maison natale.

Des travaux sont alors entrepris pour rénover le bâtiment. Le gros œuvre est consolidé et les menuiseries sont changées. Un grand escalier en pierre est construit à l'intérieur, modifiant la répartition des pièces et des niveaux d'habitation. L'oratoire est réaménagé et le caveau est construit ; le mobilier provenant des anciennes chapelles des Ecoles Normales est apporté.

Le terrain est également aménagé : une place est créée devant la maison, la chapelle est soutenue par des murs en maçonnerie, et une terrasse contournant la maison est conçue pour accéder aux caves. Enfin, l'ancien jardin est transformé en rampe d'accès.

Le musée connaît un important réaménagement en 1954 avec Jean Leblanc, Inspecteur Départemental des Musées, Conservateur des musées d'Ajaccio. En 1976, avec la bi-départementalisation, la

PLACETTE DEVANT LA MAISON



maison natale devient propriété du Département de la Haute-Corse. Le 28 avril 1975, l'Etat inscrit alors la maison sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques. Fermé au public pour y effectuer d'importants travaux à partir de 1986, l'établissement a rouvert en 1991.

UN BÂTIMENT ANCIEN, DES ESPACES ÉTROITS ET INSUFFISANTS

La maison possède une surface totale d'environ 220 m² : entrée, au rez-de-chaussée ; accueil/boutique (espaces aménagés en 2023/24), au premier étage ; au deuxième étage, les trois pièces visitables occupent 80m². La chapelle, qui possède une entrée distincte de la maison, a une surface de 15m². L'ensemble du bâtiment est inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Les combles ne sont pas aménagés.

L'accès à l'unique espace de travail (bureau), situé à l'arrière de la maison, est dangereux au regard de l'état de ruine de la maison adjacente. Il n'y a pas d'espace de réserves pour les collections, pas d'espace de stockage de documents ou de matériel divers, ni d'espaces consacrés à l'étude des collections ou à la médiation.



LES COLLECTIONS

CONDITIONS DE CONSERVATION ET SÛRETÉ DES COLLECTIONS

Un constat environnemental et un bilan sanitaire des collections ont été réalisés en 2018 et 2019 avec l'aide du CCRPMC.

Les relevés effectués indiquaient que le contrôle de l'hygrométrie, de la température et de la luminosité dans les salles d'exposition, s'il n'était pas catastrophique, méritait d'être amélioré. L'acquisition, ces dernières années, d'appareils de contrôle climatique a permis d'améliorer les conditions de conservation des collections et les derniers relevés correspondent aux normes de conservation en vigueur.

Les documents graphiques qui présentaient une moisissure légère due à un manque d'étanchéité au niveau des encadrements des fenêtres, les châssis et reliures qui étaient infestés (insectes volants (diptères) et insectes rampants (poissons d'argent, anthrènes, psocques) ont été restaurés et les filtres anti-UV des fenêtres, remplacés.

L'installation dans les salles d'exposition d'éclairage artificiel ne dépassant pas 50 lux, et la condamnation de certaines fenêtres, ont pallié l'absence d'éclairage artificiel dans les salles

d'exposition qui nuisait à la fois à l'observation du public (dès le coucher du soleil ou en cas de temps couvert), et aux œuvres (volets ouverts en présence du public).

L'absence de réserves d'une part induisait que l'intégralité des collections soit présentée et réduisait l'acquisition de nouvelles collections. L'exposition de toutes les pièces posait un problème quant à la conservation des documents graphiques, dont la durée d'exposition ne doit pas excéder 3 mois par an pour certaines pièces.

De manière générale, l'absence sur place pendant des années d'une personne chargée de la conservation n'a pas facilité la conservation des collections. Un chantier des collections est en cours, avec des campagnes de restauration, débuté en 2020 et un plan de sauvegarde des œuvres est en cours d'élaboration.

Les mesures de protection contre le vol et l'incendie n'étaient pas satisfaisantes : l'alarme anti-intrusion et l'alarme incendie ne fonctionnaient plus, tout comme les caméras de vidéosurveillance. Des travaux ont été réalisés en 2022 et 2023 et ces installations ont été changées.

L'entretien courant était réalisé régulièrement par les agents du musée. Depuis 2022, le ménage est effectué par une entreprise spécialisée, seules les vitrines sont entretenues par les agents.

ETAT D'AVANCEMENT DE

L'INVENTAIRE ET ÉTUDE DES COLLECTIONS

L'inventaire réglementaire des collections a toujours été tenu à jour, il n'existe qu'en format papier. Le récolement des collections a été commencé et effectué avec l'accompagnement du CCRPMC en 2018, il s'est poursuivi en 2020 et s'est achevé en 2022.

Le récolement à partir du registre d'inventaire a mis en évidence plusieurs anomalies :

- L'inventaire d'objets qui ne devraient pas y figurer (perceuse, vitrines, livres récents, etc.)
- L'inventaire de photocopies qui ne devraient pas y figurer non plus (photocopies de portraits de Pasquale Paoli issus des Archives Départementales)
- Des datations erronées
- La mise en forme de dépôts sur certains documents inventoriés (lettres du bey de Tunis à Pasquale Paoli, propriété des Archives Départementales, par exemple)

A l'inverse, il a été noté que des objets présents au musée et dans la chapelle ne figurent pas à l'inventaire. La vérification de leur propriété est en cours.

Le récolement a mis également en évidence des anomalies. Ainsi, l'épée offerte par Frédéric II de Prusse à Pasquale Paoli, inventoriée, est absente du musée mais une autre épée non identifiée est en vitrine.

Une étude de l'entier mobilier des collections a été diligentée auprès d'un expert et une campagne photographique a été menée. L'étude scientifique de certains objets ou documents est prévue, des publications sur le XVIII^e siècle corse sont en cours, à partir des collections du musée.

NATURE ET NOMBRE DES COLLECTIONS

Une partie du mobilier était déjà sur place lorsque la maison a été donnée au Département de la Corse: les objets liturgiques proviennent de la chapelle et certains meubles tels que la table et les chaises présentées dans les espaces de visite faisaient partie du mobilier familial.

Au départ de Paoli en exil, les objets lui ayant



ORFÈVRE LITURGIQUE

appartenu ont été récupérés par les habitants du village pour qu'ils ne soient pas saisis. Certains ont été donnés ou mis en dépôt au musée après son ouverture.

Actuellement, la collection du musée est riche de 325 pièces réparties comme suit :

- 12 peintures
- 41 cartes et iconographies
- 11 lettres
- 11 ouvrages
- 5 pièces de mobilier
- 41 objets
- 3 textiles
- 4 sculptures
- 30 monnaies
- 14 couronnes funéraires
- 3 pierres funéraires

Le pourcentage exposé représente 87% de la collection ; le pourcentage non exposé conservé au musée atteint 9% et le pourcentage en dépôt aux Archives Cismonte, 4%.

En l'absence de politique d'acquisition, l'ensemble constitué dans les années 1970 avait peu évolué jusqu'en 2021, année de reprise des acquisitions en vue d'enrichir les collections.

PORTRAIT EN PIED DE PASCAL PAOLI, HENRY BENBRIDGE (1743-1812), 1768, HUILE SUR TOILE DE LIN



BUSTE DE PASCAL PAOLI, JOHN FLAXMAN (1755-1826), DÉBUT DU XIXE SIÈCLE



L'ABSENCE DE MUSÉOGRAPHIE

LE PARCOURS TRADITIONNEL

La visite était introduite par une présentation vidéo datant de 1991 retraçant la vie de Pasquale Paoli et son action politique, disponible en 5 langues. L'écran était posé sur un meuble, dans la première salle d'exposition : une présentation peu attractive. Il s'agissait là de l'unique médium de contenu du musée, hormis les cartels succincts des œuvres. Dans l'ensemble, les collections étaient présentées dans quatre salles par types de matériaux ou par usage : gravures, œuvres graphiques, objets liturgiques, armes, monnaies, vêtements ou attributs de Pasquale Paoli, ainsi que des peintures. Aucune scénographie n'était mise en œuvre : les objets étaient disposés dans des vitrines-tables et les tableaux accrochés au mur, sans aucun parti pris quant à l'accrochage (hauteurs différentes) ni éclairage. Le parcours semblait être un hommage envers l'enfant du pays. Les collections n'étaient pas rassemblées dans un ordre cohérent et le visiteur pouvait s'interroger sur le propos de chaque groupe d'objets destiné à illustrer. Enfin, le manque d'espace ne permettait pas l'installation d'expositions temporaires.

LES OUTILS DE MÉDIATION

Si la vidéo d'introduction était très appréciée du public, au sein du parcours le visiteur ne possédait plus de repère d'ordre historique et chronologique. Le musée ne disposait pas d'outils de médiation, seule une plaquette était distribuée à l'accueil, destinée à être rendue à la fin de la visite.

L'essentiel de la médiation était assuré par le personnel du musée, sur demande des visiteurs.



ANCIEN PARCOURS



UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE ET DES ACTIVITÉS CULTURELLES PROPOSÉES

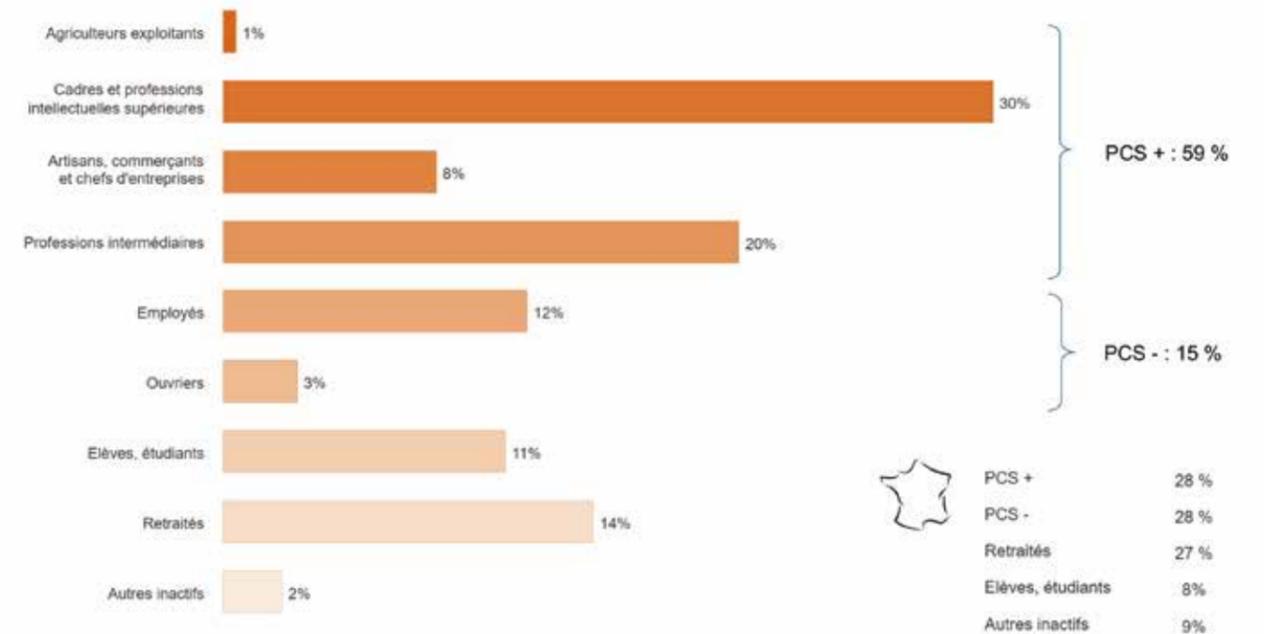
LA POLITIQUE DES PUBLICS

La politique des publics méritait des développements, avec la mise en place d'une stratégie définie, pour développer la fréquentation du musée.

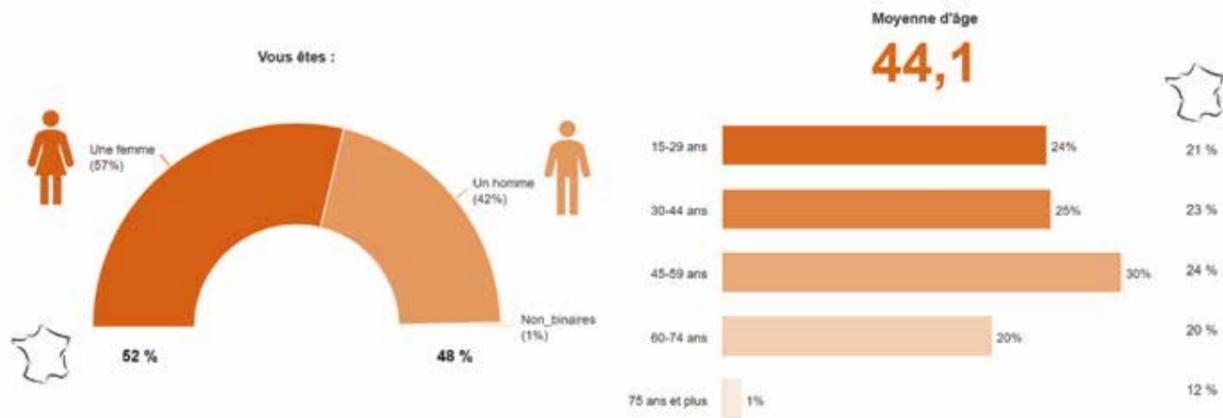
Les diverses animations envers les scolaires et le tout public étaient proposées par les agents d'accueil et réalisées ponctuellement par des prestataires, notamment lors des événements tels que les Journées Européennes du Patrimoine.

Le musée a su profiter de l'engouement post-covid du public pour les lieux culturels, et a vu sa fréquentation augmenter, malgré des périodes de fermeture en raison de travaux. De même, des actions de médiation ont été mises en place à destination des publics scolaires. Enfin, le musée a su reconquérir les tours opérateurs qui avaient délaissé l'établissement lors de la visite de la Castagniccia.

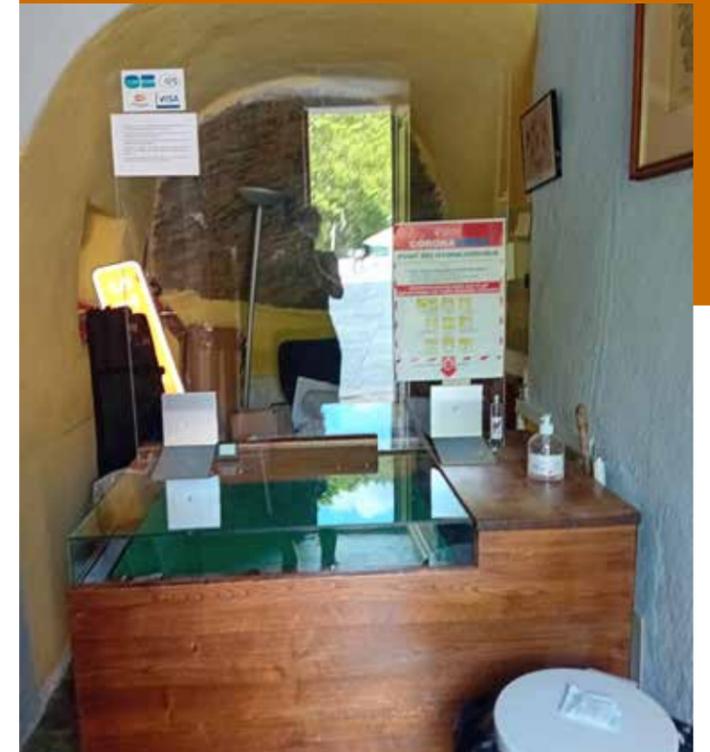
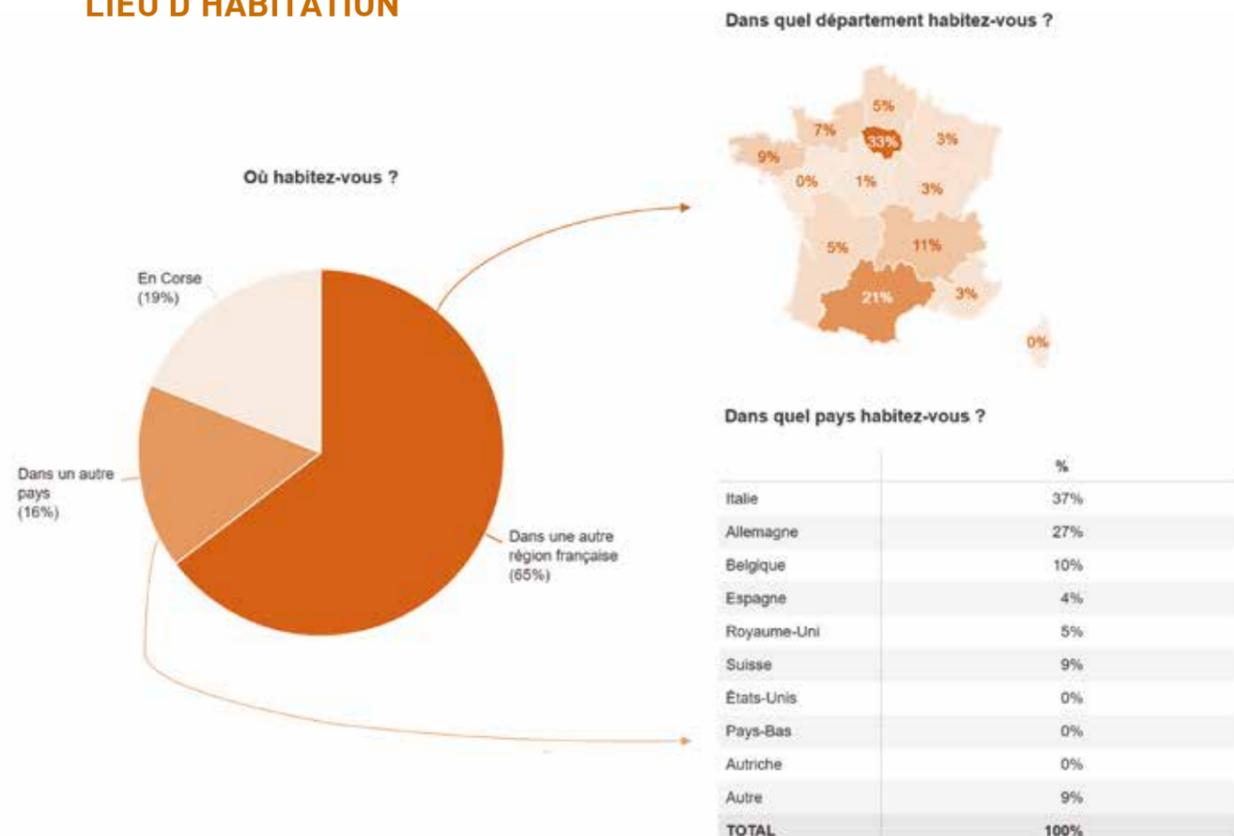
PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES VISITEURS



SEXE ET ÂGE DES VISITEURS



LIEU D'HABITATION



LA FRÉQUENTATION

Le musée est situé dans un territoire fortement touché par la désertification, cette situation influe donc sur la fréquentation du public local. En revanche, d'un point de vue touristique, l'emplacement de l'établissement est favorable, car il est situé sur une des routes principales de Castagniccia, sur le circuit de visite des tours opérateurs entre I Fulelli et U Ponte à a Leccia.

On déplore cependant l'absence de parking, notamment pour les bus, les véhicules légers se garant sur la voirie.

De même, le village ne dispose pas d'infrastructures permettant la restauration sur place. Aussi, conséquence de l'instauration d'une pause méridienne décidée en 2013, a-t-on assisté à une baisse de la fréquentation passant de 8 000/10 000 visiteurs par an à 4 000/5 000 malgré une politique tarifaire favorable, le billet s'élevant à 2 € en plein tarif et 1 € pour le demi-tarif. Les nouveaux horaires appliqués au musée et la suppression de cette pause méridienne, même s'ils s'accompagnent d'une hausse du billet d'entrée (4 € pour le tarif plein), ont permis d'augmenter la fréquentation.

LES PUBLICS DU MUSÉE

Les différents types de public n'étaient pas étudiés jusqu'en 2023, date à laquelle une étude des publics pilotée par le service de la valorisation de la Direction du Patrimoine de la CdC a été initiée. Les résultats de cette étude sont en cours d'analyse, cependant les principales tendances mettent en évidence que 86,7 % des visiteurs sont très satisfaits de la visite du musée, conséquence des travaux de rénovation qui ont été effectués. En effet, les espaces destinés au public étaient insatisfaisants : l'accueil était très étroit et il n'y avait ni espace de médiation ni boutique, ni d'autre service au public. En 2022-2023, un nouvel espace d'accueil et de boutique a été aménagé et un espace dédié à la médiation créé.

UN RAYONNEMENT INSATISFAISANT

COMMUNICATION

Le musée Pasquale Paoli ne possède pas de site dédié ni de page Facebook ou Twitter. Il est présent sur le site du Réseau des Musées de Corse, qui n'est plus mis à jour depuis 2019 et qui renvoie sur le site du Conseil Départemental de Haute-Corse qui n'a pas été clôturé et indique des horaires erronés (<https://www.isula.corsica/musees/> et <https://www.haute-corse.fr/site/index.php?page=musee-pascal-paoli>).

Il faut consulter le site institutionnel de la Direction du Patrimoine (<https://www.isula.corsica/patrimoine/>) pour obtenir les informations correctes.

A notre demande, la webmaster de la page Facebook de la Direction du Patrimoine relaie des informations diverses sur les réseaux sociaux.

LES LABELS

D'abord labellisé « Musée de France », le musée est « Maison des illustres » depuis 2012. En 2016, l'établissement s'est vu doter du label « Tourisme et Handicap » via le programme européen Gritaccess.

DES MOYENS FAIBLES

Le personnel est composé de trois agents d'accueil en hiver, renforcé d'une vacation en été. Les agents ont suivi très peu de formations mais sont cependant polyvalents, volontaires et ont acquis leurs connaissances de manière empirique. L'équipe a été complétée par la nomination d'un chef de service en novembre 2019. Jusqu'au mois de février 2023, le conservateur responsable de la conservation des collections assurait cette mission en parallèle de ses fonctions principales de coordination scientifique des sites archéologiques et musées et n'était pas en poste au musée. A la suite de son départ de la CdC, le Directeur du Patrimoine, également conservateur, est garant de la gestion des collections.

La régie est assurée par les trois agents d'accueil qui sont respectivement régisseur, régisseur adjoint et régisseur suppléant.

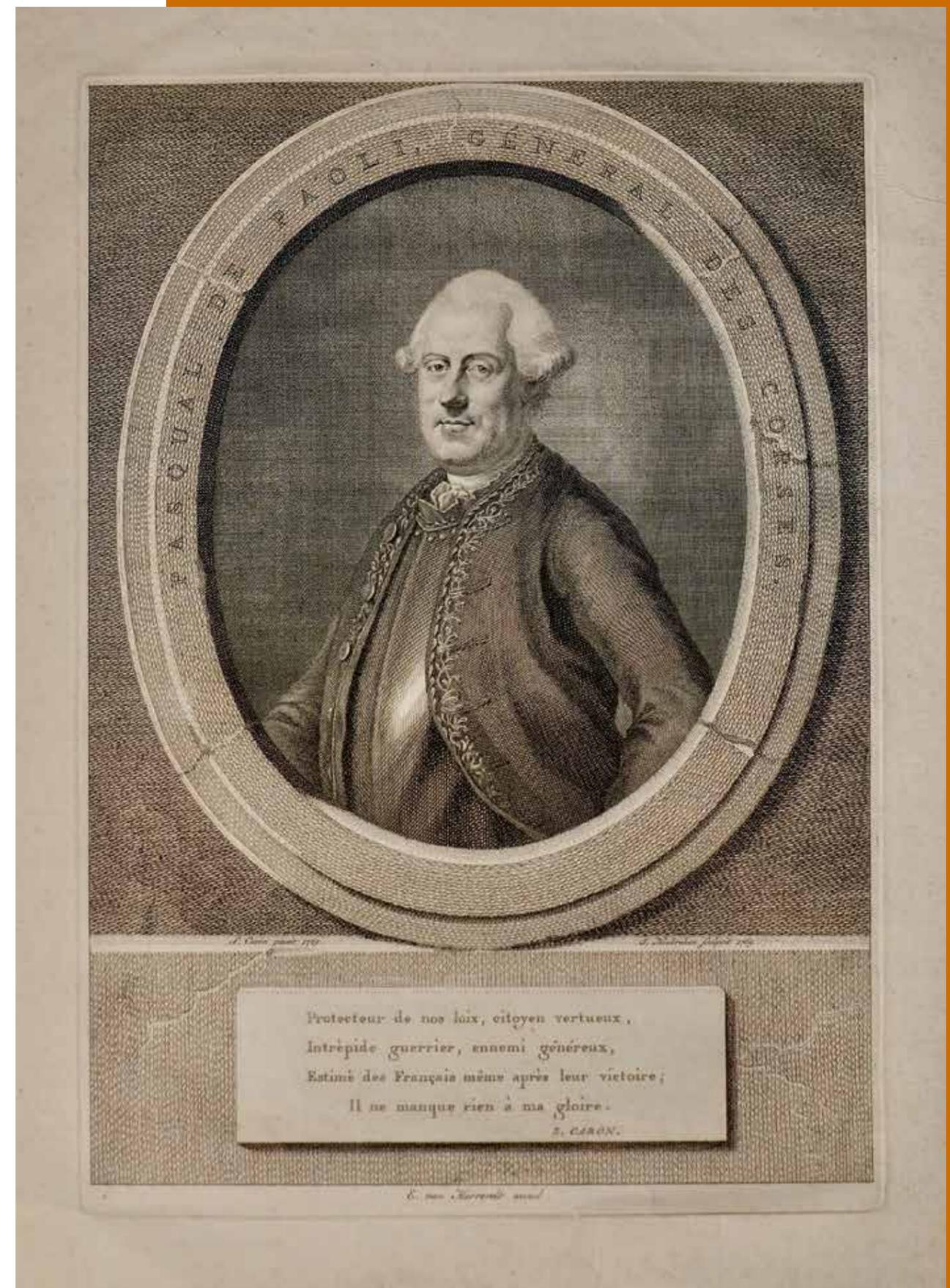
Faute de budget jusqu'en 2019, les prestations étaient imputées sur les budgets des autres musées de la collectivité. Depuis 2019, le musée dispose de son propre budget. Il n'a cessé de croître depuis, en fonction des aménagements et des travaux sur les collections.

BILAN

Les actions entreprises afin d'améliorer les conditions de conservation des collections et les différentes campagnes de restauration menées ont permis de mettre l'établissement en conformité avec les normes de conservation en vigueur. De même la refonte de la scénographie, utilisant des médias innovants (effets sonores, hologrammes, etc.) met le musée en accord avec les attentes des publics du XXI^e siècle. Enfin, de nouvelles acquisitions sont venues enrichir les collections.

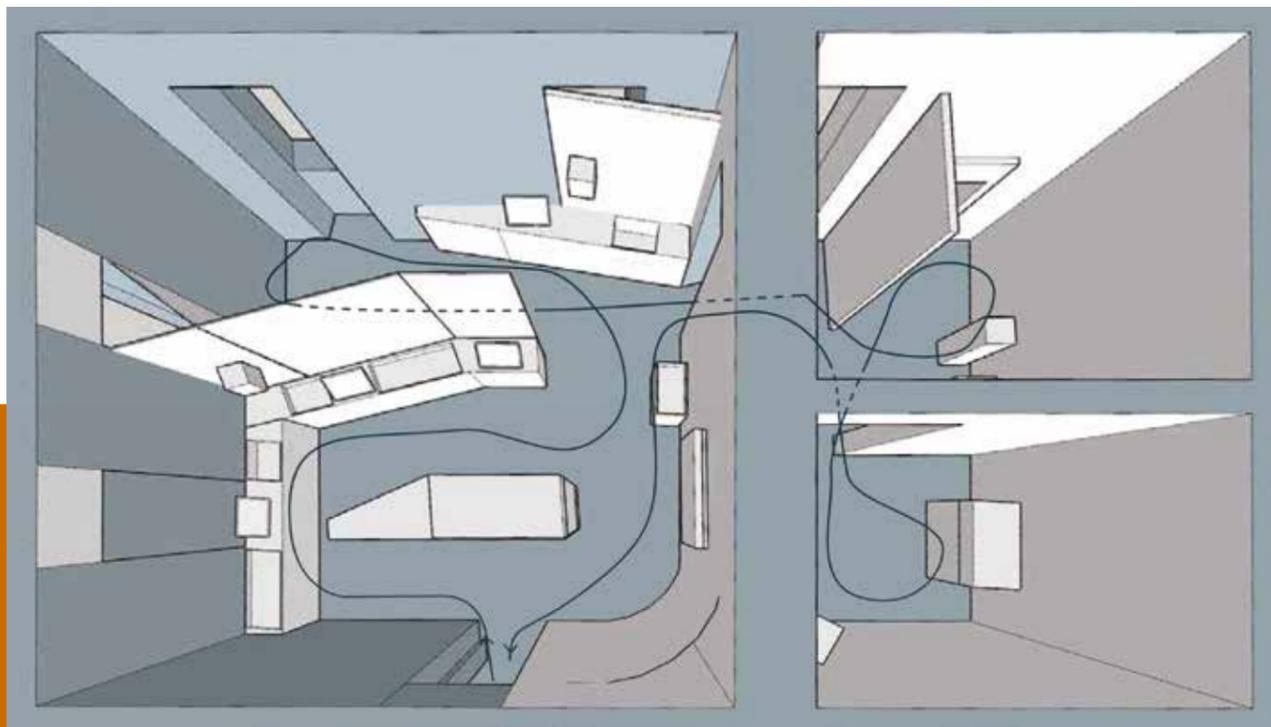
Le musée Pasquale Paoli de Merusaglia peut et doit, par l'intermédiaire du regroupement des cinq musées de la CdC, bénéficier d'une plus grande visibilité et accueillir un public plus nombreux. En effet, il est le seul des cinq établissements muséaux de la CdC qui possède une visée historique et dont la vocation et les collections appartiennent au XVIII^e siècle.

Le musée est également le seul établissement de la Cullettività implanté en Castagniccia, territoire au patrimoine rural, monumental et mobilier remarquables. Le concept du musée et l'acquisition des collections doivent s'étendre dans ce sens.



PORTRAIT DE PASCAL PAOLI EN BUSTE PORTANT UNE CUIRASSE SOUS UN HABIT AUX REVERS BRODÉS, JACOBS HOUBRAKEN, D'APRÈS SOPHIE CARON

LE PROJET DU MUSÉE PASQUALE PAOLI



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET CIRCULATION

Plusieurs niveaux d'amélioration ont été définis : tout d'abord, la présentation des collections a été revue. La nécessité de rénover la muséographie rejoignait celle de proposer aux publics un discours et un point de vue qui fassent sens. Ainsi, au-delà d'un lieu constitué à la mémoire d'un grand homme, le musée Pasquale Paoli tend à devenir un lieu de connaissances du Siècle des Lumières, de l'humanisme, de la citoyenneté, en miroir des actes fondateurs accomplis par le personnage, à travers leur retentissement dans l'Europe de l'époque et des siècles suivants.

Le musée doit conquérir de nouveaux publics et connaître un rayonnement culturel d'envergure européenne. Sa situation géographique particulière au sein d'une région rurale et son isolement, impliquent qu'il soit le cœur de projets d'animation du territoire, tel que la Strada Paolina.

Les projets principaux pour la période 2023-2028 consistent en l'organisation d'expositions dont les thématiques sont communes à l'ensemble des musées de la Direction du Patrimoine. Ainsi, l'exposition commune *Aldilà*, qui a été présentée au musée sous le titre de *Pasquale Paoli, un mitu fundatore* a servi de levier pour la rénovation muséographique, et a été l'occasion de mettre en place de nouveaux outils de médiation et des dispositifs d'accessibilité, en tirant partie des moyens techniques et financiers rendus disponibles par deux programmes européens.

En outre, les travaux de la nouvelle scénographie de la chapelle qui abrite le tombeau du Babbu di a Patria seront effectués fin 2023.

Si la contrainte principale du bâtiment actuel réside en sa superficie et son aménagement, il est inimaginable pour l'existence du musée, de se passer de la maison où est né Pasquale Paoli. Dans l'attente de la rénovation d'un édifice proche, qui sera une véritable bouffée d'oxygène, le PSC intègre ses actions dans le bâtiment actuel. Le début de la restauration du couvent San Francescu di Merusaglia, situé à quelques centaines de mètres du musée et sa destination comme centre d'immersion du patrimoine représente également un autre facteur favorable pour la fréquentation du musée dans les prochaines années.



SAN FRANCESCO DI MERUSAGLIA

UNE DOUBLE VOCACTION RÉGIONALE ET EUROPÉENNE

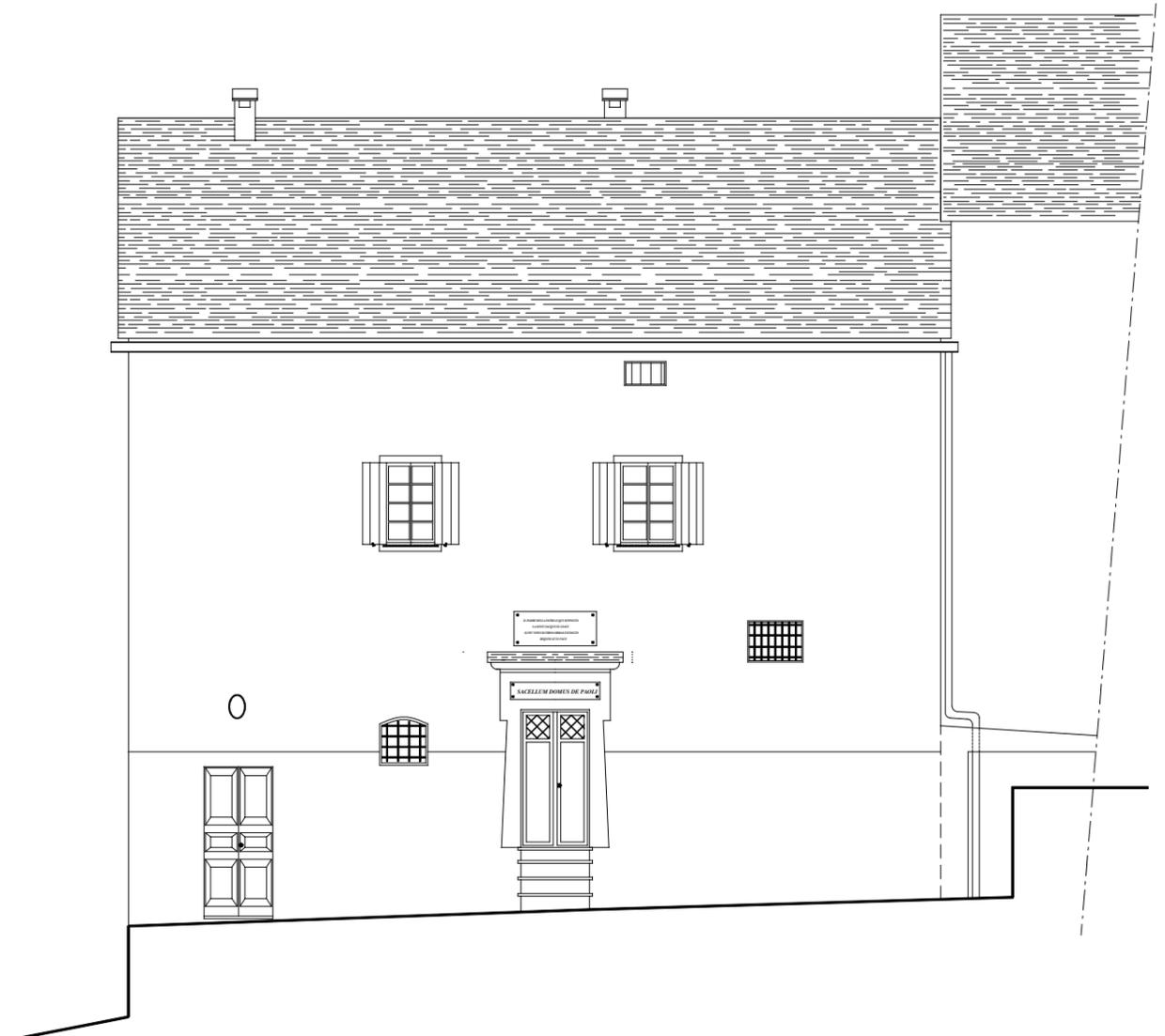
Homme politique « éclairé », reconnu par ses contemporains européens comme artisan de la démocratie, Pasquale Paoli a largement contribué à l'Europe des Lumières, inspirant à Voltaire la phrase restée célèbre « *toute l'Europe est Corse* ». Le musée a ainsi pour objectif de replacer son action dans son contexte historique et social. La situation de la maison natale est l'occasion également de valoriser, à l'échelle insulaire, le patrimoine et les savoir-faire de la Castagniccia, au musée même mais également par le biais du projet de la Strada Paolina.

Le renouvellement de l'identité du musée vise d'une part à expliciter le parcours de l'homme en parallèle avec la construction d'un Etat. En 1739, après l'échec de la deuxième insurrection corse (1734-1739) Pasquale Paoli suit son père en exil à Naples où il intègre l'Académie Royale formant les artilleurs, il est l'élève de l'humaniste Antonio Genovesi, et un fervent lecteur de Montesquieu. Par l'intermédiaire de Matteo Buttafoco, il échange une correspondance avec Jean-Jacques Rousseau à qui il demande un projet de constitution pour la Corse ; il rencontre et échange avec James Boswell qui publie *An Account of Corsica, The Journal of a Tour to that Island and Memoirs of Pascal Paoli (1768)*, qui est diffusé dans toute l'Europe, contribuant ainsi à la renommée du Général. Giuseppe Gorani, philosophe milanais, collabore également à sa cause, ainsi que Voltaire de manière détournée. En adéquation avec l'idée de progrès et de lutte contre l'obscurantisme, en corrélation avec l'instruction du peuple, le Général crée une « imprimerie nationale » et fonde une université. La construction d'un Etat démocratique trouve sa réalisation dans la création d'une monnaie, d'une armée, d'une flotte et d'un drapeau.

D'autre part, le patrimoine artisanal de la Castagniccia mérite d'être mis en valeur, au même titre que le patrimoine architectural de la région par le biais de la Strada Paolina. Le musée joue ainsi un rôle actif dans l'animation du territoire.

DES PROJETS SPÉCIFIQUES DANS UN CADRE DE POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE TERRITORIALE

Auparavant service du Pôle Actions Territoriales, Direction de la Culture et de l'Animation du Conseil Départemental de la Haute-Corse, le musée a intégré au 1er janvier 2018, la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica qui possède, par la loi du 22 janvier 2002, des compétences dans le domaine du patrimoine transférées par l'Etat. Disposant de compétences élargies dans les domaines de l'archéologie, de l'inventaire, des archives, des Monuments historiques et des musées. Après le vote à l'unanimité en Assemblée de Corse de la feuille de route de la direction du patrimoine, le 29 septembre 2017, le cadre de politique générale des sites archéologiques et des musées de Corse a été présenté et validé par l'Assemblée de Corse le 13 février 2020. Ces documents avaient notamment pour objectif d'établir une cohérence au sein du maillage territorial existant et de fédérer les énergies et les compétences autour de projets culturels communs. Les actions entreprises par la Direction du Patrimoine, ci-après, seront développées dans le corps du PSC : création de nouvelles infrastructures d'accueil, de boutiques, de nouveaux dispositifs muséologiques ; numérisation des sites et des collections ; tenue d'expositions regroupant tous les musées de Corse ; mise en place d'un pass-musées de Corse ; réalisation d'une étude des publics ; renforcement des liens avec l'Education Nationale ; mise en œuvre d'actions de formation communes à destination des personnels ; création de produits destinés à la vente en boutique, inspirés des collections des musées.



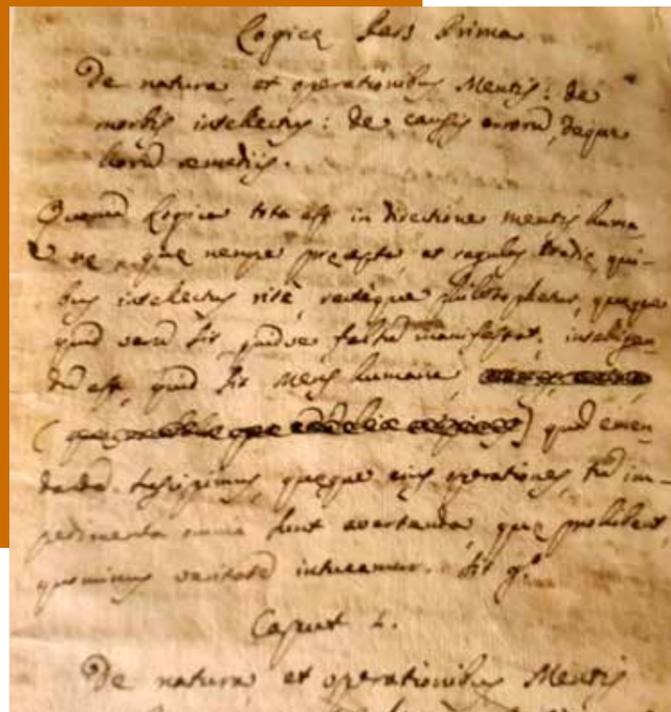
LE BÂTIMENT

Si la contrainte principale du bâtiment actuel réside en sa superficie et son aménagement, l'adaptation du bâtiment à la fonction musée est difficile du fait des contraintes imposées par la réglementation encadrant les Monuments Historiques, aussi ne peut-il pas être adapté aux personnes à mobilité réduite. Il est cependant important de conserver la maison pour la visite au regard de sa signification patrimoniale.

Un nouvel espace abritant la boutique et l'accueil du musée a été aménagé au premier étage du bâtiment,

qui était auparavant occupé par le gardien du musée, à l'occasion de son départ à la retraite, fin 2021.

En outre, l'intégration de la maison en ruine à proximité du musée – en indivision – doit être envisagée dans un projet de développement du musée. La mairie de Merusaglia a été sollicitée afin d'engager une procédure pour récupérer la bâtisse, d'autant plus qu'il est fortement souhaitable de disposer d'espaces modernisés dignes d'un musée du XXI^e siècle (espace d'exposition temporaire, espace de médiation et réserves) et procurer au personnel des espaces de travail adaptés.



Cahier d'un cours de logique et de métaphysique donné à l'Université di Corti par le père Michelangeli du couvent de Caccia, de l'ordre des Frères mineurs, 1766-67 et 1767-68, après restauration

DES COLLECTIONS À PROTÉGER, RESTAURER, ENRICHIR

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CONSERVATION

Priorité a été donnée à l'amélioration des conditions de conservation par l'acquisition de thermo-hygromètres, gel de silice et déshumidificateurs, par l'achat et la pose de nouveaux filtres UV sur les vitres, de pièges à insectes dans les salles d'exposition. Le ménage à l'intérieur des vitrines a été renforcé pour éliminer les infestations.

Le système anti-intrusion a été entièrement rénové, tout comme les caméras de vidéo-surveillance et le système anti-incendie.

En l'absence d'espaces supplémentaires qui seraient destinés aux réserves, les collections qui ont été retirées du parcours permanent sont temporairement conservées au CCRPMC.

La chapelle du musée a été équipée de vitrines adaptées aux contraintes de conservation exigées par les œuvres qui y sont exposées : haute transparence, blocage mécanique des UV, étanchéité à la poussière, fabrication avec des matériaux inertes et régulation hygrométrique, dessiccant.

RESTAURER LES COLLECTIONS

Lors du constat d'état des collections, le CCRPMC a recensé les collections sensibilisées et a déterminé les œuvres dont la restauration était prioritaire : sept peintures, et l'ensemble des documents graphiques. Un programme de restauration a été mené pour les tableaux dans le courant de l'année 2020. Les documents graphiques (livres, lettres...) étaient les plus fragilisés, en effet ils présentaient de la moisissure, des infestations, déchirures, une oxydation et un affaiblissement des encres. Ils ont été restaurés en 2022. Après leur restauration, des mesures de conservation préventive ont été prises et seront réalisées courant 2024 : une numérisation est programmée avec l'aide des Archives de Corse et la réalisation de fac-similés qui seront présentés sur place. La numérisation des documents papier facilitera également leur étude.

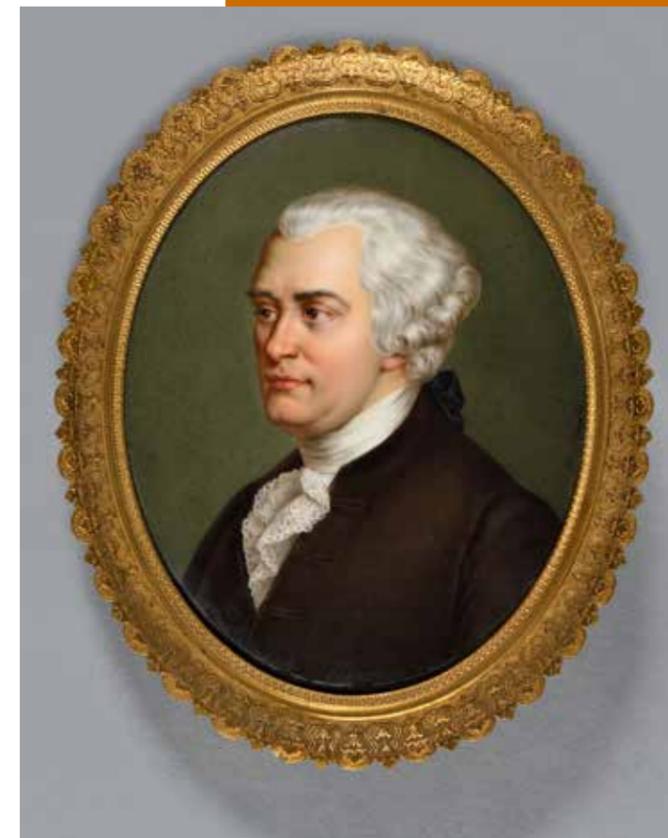
Une étude de conservation préventive des couronnes votives de la chapelle a été réalisée fin 2022 et une campagne de restauration, qui se déroulera en plusieurs phases sera initiée en 2024. Dans l'attente, les couronnes ont été retirées de la chapelle et déposées au CCRPMC où des restaurateurs ont été missionnés pour fabriquer des contenants sur mesure et procéder à un premier dépoussiérage afin qu'elles soient conservées dans les meilleures conditions possibles.

ENRICHIR LES COLLECTIONS POUR RÉPONDRE À LA NOUVELLE IDENTITÉ

La politique d'acquisition du musée prend désormais deux orientations : le Siècle des Lumières d'une part, l'artisanat de la Castagniccia de l'autre. Concernant le second volet, des dépôts du musée de la Corse ont été effectués, notamment en termes de mobilier, ainsi qu'un appel aux dons/dépôts vis-à-vis de la population. La réussite de cette démarche est liée au tissage de liens forts et réguliers avec les habitants du territoire, initiée avec le projet européen RACINE.

S'agissant du premier volet, l'enrichissement des collections est réalisé par acquisition, voire par des demandes de dépôts de musées européens, en direction des personnages illustres des Lumières (James Boswell, Jean-Jacques Rousseau), à la recherche de témoins de leurs idées, et d'objets

Portrait de Pascal Paoli, Sophie Lienard (1801-1845), circa 1840, acquisition 2021



illustrant le contexte politique, social et culturel du siècle (régimes politiques en Europe, organisation de la population, le développement de l'imprimerie, religion et laïcisation, instruction, sociabilité culturelle, ruptures, crises, etc.).

Le musée a été sollicité par l'Association du Couvent de Merusaglia pour une mise en dépôt dans ses locaux du retable en bois polychrome de *Triptyque de la Vierge allaitant l'enfant entre saint Pierre et Sainte Reparata*, 1527, classé MH en 1958, qui était conservé dans le couvent San Francescu et où l'humidité causait des champignons sur l'ensemble de l'œuvre et accélérât sa dégradation. Une convention a été signée entre la CdC et la Commune de Merusaglia et le retable est actuellement conservé au CCRPMC dans l'attente de sa restauration, qui sera effectuée dans les prochains mois. Il sera ensuite exposé dans la chapelle du musée. Le tabernacle du maître-autel de l'église Santa Reparata de Merusaglia, dans laquelle Pasquale Paoli a été baptisé a également fait l'objet d'une convention et, après avoir été intégralement restauré, est conservé dans la chapelle du musée.

Enfin, la CdC a procédé à la commande de l'œuvre d'art *Illuminisimu* créée par l'artiste sculpteur plasticien Dumè Paolini, présentée sur le parvis du musée. Assemblée selon la technique de la strato-conception, l'œuvre est constituée de près de 2 000 pièces d'inox posées sur un socle de granit de 2,5 tonnes et a nécessité plus de six mois de travail. Cette œuvre monumentale s'inscrit dans la continuité des autres créations de l'artiste, installées dans le monde entier.

Pour Merusaglia, Dumè Paolini a imaginé *Illuminisimu* « comme une sorte de paraphrase au chemin intellectuel et physique qu'a pu connaître Pasquale Paoli (...) dans son interprétation de la liberté et de l'émancipation des Corses ». Posée sur un rocher brut qui lie la pensée lumineuse de Paoli et la terre qui l'a vu naître, la conception particulière de l'œuvre laisse le regard du spectateur qui la découvre en empruntant la ricciata qui mène au musée, s'aventurer dans ses nombreuses ramifications métalliques pour finalement se laisser surprendre par les contours de la Corse elle-même. Message de fierté adressé au peuple Corse, *Illuminisimu* repositionne l'île à la place qu'elle occupait pendant le siècle des Lumières dans le monde.

DOCUMENTER LES COLLECTIONS POUR FACILITER LEUR GESTION

La documentation sur les collections a pour avantage de permettre une réflexion globale pour mettre en cohérence les besoins liés à la connaissance et à la gestion des collections, en s'aidant des technologies modernes. L'acquisition d'un logiciel de gestion des collections peut nous permettre de réaliser plusieurs démarches de front : l'inventaire sous format numérique pour faciliter la gestion des collections, la constitution de dossiers d'œuvres pour faciliter la rédaction des cartels, une campagne de photographies des œuvres pour favoriser la mise en ligne des collections et donc leur diffusion.

Une réflexion est menée au niveau de la Direction du Patrimoine pour l'acquisition d'un logiciel adapté à l'ensemble des cinq musées. En effet, seul le musée de la Corse possède un logiciel (Micro-Musées), tandis que trois musées utilisent FileMaker alors que le musée de Merusaglia ne possède aucun logiciel de bases de données. L'inventaire et le récolement ont été l'occasion de réaliser un fichier Excel reprenant toutes les données pour chaque œuvre. Il sera implémenté dans le logiciel qui sera utilisé par les musées de la CdC.



LE CHANTIER DES COLLECTIONS

Un chantier des collections a été mis en place pour mettre en œuvre les actions décrites précédemment. Dans le cadre de la redéfinition de la vocation du musée, un tri a été réalisé pour distinguer les œuvres à présenter de celles qui ne répondent pas au discours élaboré. Pour assurer la conservation des documents graphiques, ceux-ci ont été retirés du parcours permanent et ne sont plus exposés en permanence. Toutes les œuvres retirées du parcours de visite sont conservées dans des protections adaptées et remises dans des locaux extérieurs au musée, soit aux Archives du Cismonte pour leur majorité, soit au CCRPMC.

A la suite des incohérences révélées par le récolement, l'étude et l'expertise de l'ensemble des objets de la collection ont été effectuées en 2021 et une banque de données photographiques élaborée.

Une série de quatre dons issus de Monsieur Colonna résidant à Nice (gravures, cartes et livres) avait été réceptionnée par le musée et votée en Conseil Départemental entre 2004 et 2014. Les

documents n'avaient en revanche pas été présentés en Commission Scientifique régionale d'Acquisition des Musées de France dans le but d'être inscrits à l'inventaire du musée. Le dossier a été présenté à cette Commission en 2023, après l'étude et la restauration.

L'inventaire et le récolement étant achevés, il convient à présent de procéder aux opérations de post-récolement dans le cadre méthodologique défini par le ministère de la culture, c'est-à-dire effectuer les mises à jour et les régularisations nécessaires afin que les récolements ultérieurs soient réalisés à partir d'une situation administrative claire, avec un inventaire et des outils de gestion documentaire actualisés. Pour cela, il convient de procéder au déclassement des 31 éléments d'équipements qui y sont inscrits et qui ne seront pas conservés d'une part, de procéder au déclassement des 178 documents qui seront conservés à des fins de documentation, et de radier 6 documents qui n'appartiennent pas aux collections du musée, d'autre part.

Enfin, une campagne de marquage des œuvres, indispensable pour identifier les objets sans les manipuler, est programmée pour l'année 2024.

MODERNISER LE PARCOURS PERMANENT

Dans la perspective de l'acquisition de la maison jouxtant le musée, une réflexion est d'ores et déjà engagée et une nouvelle muséographie mise

en place dans le bâtiment actuel. Elle permet d'inscrire les collections dans un parcours et un véritable discours, et de s'appuyer sur les nouvelles technologies (vidéos, modélisation, réalité augmentée, etc.).

Pour cela, le musée a profité de la mise en œuvre de l'exposition de 2022, afin de réaliser la première exposition temporaire du musée, et ainsi pérenniser un nouveau parcours de visite (cf. chapitre expositions).



SCÉNOGRAPHIE DE L'EXPOSITION PASQUALE PAOLI, UN MITU FUNDATORE



AMÉLIORER LA PRÉSENTATION DES COLLECTIONS

Concernant les collections actuelles, une mise en valeur et une présentation scientifique des portraits de Pasquale Paoli a été effectuée, ainsi que des documents graphiques pour présenter le contexte politique de la Corse et l'action du Général en faveur de la démocratie. Les objets dits lui avoir appartenu ont été triés pour présenter l'homme sous un angle plus intime. Côté acquisition, il s'agit d'illustrer les thèmes développés dans le chapitre « enrichir les collections » pour présenter le contexte politique, social et culturel du siècle, de même que les relations de Pasquale Paoli avec les philosophes des Lumières et les personnalités de l'époque (Boswell, Rousseau, Gorani).

DÉVELOPPER LES OUTILS D'AIDE À LA VISITE

Plusieurs outils ont déjà été créés, d'autres sont envisagés :

- Une frise chronologique
- Un espace ludique et pédagogique dédié aux enfants
- Une présentation de l'aménagement de la maison du temps de Pasquale Paoli pièce par pièce (réalité virtuelle)
- Une maquette du bâtiment et des salles
- Un audioguide ou une application
- Des livrets de visite et livrets enfants
- Un guide des collections avec les notices des œuvres
- Une signalétique du parcours de visite
- Des textes de salle
- Une borne de diffusion holographique

Il est aussi nécessaire d'actualiser le dépliant avec un plan des salles et une présentation du musée.

AFFIRMER UNE VÉRITABLE POLITIQUE CULTURELLE

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DU MUSÉE

Le Conseil Scientifique du musée (CS) a été constitué en 2020. Composé de Messieurs Jean-Marie Arrighi, Eugène Gherardi, Antoine-Marie Graziani et Georges Moracchini, spécialisés dans l'étude de Pasquale Paoli, il a vocation à s'enrichir de nouveaux membres. Ainsi, Ange-Toussaint Pietrera, historien, et Olivier Caumont, conservateur, ont intégré ce conseil en 2022 et 2023. Ces personnalités apportent leur expertise quant à l'ouverture du propos du musée sur le Siècle des Lumières. Le Conseil Scientifique veille à la qualité et à la cohérence de la programmation culturelle proposée.

Concernant les activités de recherches, le musée a vocation à se joindre au projet universitaire Paoli/Napoléon de la Direction du Patrimoine. Celui-ci rassemble depuis 2015 des scientifiques internationaux à travers l'organisation de colloques. Ce projet ouvre également des perspectives économiques et culturelles, valorisées en 2018 par un symposium. Les pistes à explorer concernent la stratégie touristique comme les itinéraires ou la création d'une marque culturelle et touristique. La possibilité d'un partenariat avec les établissements ajacciens dédiés à Napoléon (maison et musée) est à envisager.

PROPOSER DES EXPOSITIONS POUR LA PÉRIODE 2023-2028

Pour répondre à l'ambition de la direction du patrimoine de valoriser l'histoire de la Corse et d'attirer de nouveaux publics, une programmation pluriannuelle d'expositions a été présentée à l'Assemblée de Corse lors de la session du 13 février 2020.

En 2023, l'exposition *A Sala*, a été installée dans le musée. Y est proposée la reconstitution d'une salle typique de Castagniccia. Les objets exposés sont des dépôts du musée de la Corse ou des dons de particuliers.

Pour 2024, dans son souci de synergie entre l'ensemble de ses établissements patrimoniaux, la Direction du Patrimoine a programmé une exposition globale, *Donne di Corsica*, dont chaque facette sera représentée dans les différents musées. Le musée Paoli évoquera le sujet de Maria Cosway (1760-1838) à travers l'exposition *Le Combat émancipateur de Maria Cosway*, avec qui le Général Paoli a entretenu une abondante correspondance. Le cas Maria Cosway n'a presque jamais été étudié indépendamment de la carrière de son époux Richard. L'exposition ne pourra présenter l'ensemble de sa carrière et de son œuvre dans les espaces réduits du musée de Merusaglia. Le propos est donc recentré sur les liens qu'elle a établis avec les personnages corses que sont Paoli et le cardinal Fesch.

L'année 2025 qui marquera le tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli proposera une exposition retraçant le parcours exceptionnel du Babbu di a Patria.

En 2025 également, une exposition de photographies, financée par les fonds européens à la suite du projet GRITACCESS, sera consacrée aux paysages de Castagniccia et à leur évolution dans le temps.

Toujours à l'occasion des commémorations du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli, une exposition sera dédiée à sa maison natale, dont l'étude historique du bâti, conduite par le service Restauration-Conservation de l'Architecture de la Direction du Patrimoine de la CdC est en cours.

En 2026, le musée consacrera une exposition à James Boswell, avocat écossais qui, après sa rencontre en Corse avec Pasquale Paoli sur les recommandations de Jean-Jacques Rousseau, a publié en 1768 *An Account of Corsica, The Journal of a Tour to that Island and Memoirs of Pascal Paoli*, contribuant à faire connaître le Général dans l'Europe entière et jusqu'en Amérique.

En 2027, le thème commun des expositions organisées dans les musées de la Direction du Patrimoine sera les migrations. Le musée Paoli envisage une exposition sur les Corses qui ont quitté l'île à la suite de l'exil de Pasquale Paoli en Angleterre.

Parallèlement à ces expositions, des rencontres et conférences ayant pour sujets Pasquale Paoli, son héritage, l'Europe des Lumières ou encore la Corse au XVIIIe siècle seront organisées régulièrement par le musée.



JAMES BOSWELL

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE

Une programmation spécifique est en cours d'élaboration en concertation avec les partenaires, et particulièrement les associations et les artisans du territoire.

La programmation associe des cycles de conférences grand public, des conférences de spécialistes, des colloques et autres rencontres, des visites des expositions par les commissaires ainsi que des soirées thématiques (concerts, projections).

Cette programmation est établie en tenant compte des différents types de publics :

• Le visiteur individuel et plus particulièrement le public de proximité :

Des expositions temporaires et des événements en concertation avec le public de proximité sont proposés. Il s'agit d'ateliers et de visites en famille, ainsi qu'une programmation hors les murs, en concertation avec les partenaires de la Strada Paolina.

• Les groupes constitués :

- Etablir des conventionnements et un levier de fidélisation avec des associations partenaires, comme c'est déjà le cas avec le comité d'entreprise d'Air Corsica au niveau de la Direction du Patrimoine.

- Travailler sur les relations avec les mairies de Castagniccia : invitations des conseils municipaux, autres actions.

- Etablir des partenariats avec les tours operateurs

- Déplacer le musée « hors les murs » en organisant des partenariats avec les autres acteurs du réseau culturel de Corse (bibliothèques et médiathèques, associations, etc.)

• Le jeune public hors temps scolaire :

Des actions telles que des expositions pour le jeune public, des parcours de jeux, des concours, des ateliers vacances et ateliers du mercredi pourraient être mises en œuvre en concertation avec l'association du Couvent, mais également par le biais de partenariat avec des Centres Communaux d'Action Sociales (CCAS), des centres de loisirs ou des colonies de vacances.

ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS

La politique des publics du musée doit s'attacher à un objectif principal : la fidélisation du public de proximité. Les résultats attendus sont fortement dépendants de la pertinence de la muséographie, des collections permanentes, de la programmation d'expositions temporaires et d'opérations de médiation. Des partenariats et des collaborations doivent être développés avec les acteurs locaux (associations de terrain, artisans et regroupements d'artisans) afin de programmer des actions pédagogiques et culturelles spécifiques. Un dialogue constant a été noué avec ces partenaires pour construire des outils de médiation propres au musée (mallettes pédagogiques, dispositif multimédia interactifs...). Par ailleurs, compte tenu de la situation géographique de l'établissement, une attention particulière doit être portée au public de proximité, et plus particulièrement aux familles, en leur proposant régulièrement des activités (ateliers et visites en famille, autres jeux interactifs, en relation avec le tissu local). Enfin, outre l'accueil des scolaires, un jumelage avec une école ou d'autres établissements ayant pour nom « Pasquale Paoli » ou avec des établissements installés dans des lieux marqués historiquement par Pasquale Paoli (L'Isula) devra être mis en œuvre ; certains objets des collections pourraient par exemple y être exposés.

ELARGIR LA FRÉQUENTATION ET LES HORAIRES D'OUVERTURE

Une réflexion sur les nouveaux horaires plus adaptés a été menée et validée par l'Assemblée de Corse le 13 février 2020. Le musée est dorénavant ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 17h00 du 1er octobre au 15 mai et du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00 du 16 mai au 30 septembre. Depuis 2018, le musée est fermé pendant les vacances de Noël. Une étude des publics, mise en œuvre au printemps 2022, permettra d'intégrer de nouvelles données dans la réflexion concernant la fréquentation des musées de Corse. Cette étude est toujours en cours actuellement.

De même, par souci d'homogénéité avec l'ensemble des musées de la CdC, la politique tarifaire a été modifiée. Ainsi, le tarif plein s'élève à 4 € et le tarif réduit à 3€. Le tarif pour les tours operateurs est de 2,50€. La création d'un pass-musées et sites du réseau des musées de la CdC sera mis en place avec l'appui de la Direction des Services informatiques (tarif plein : 10 €, demi-tarif : 5 €).

La gratuité sur présentation de justificatifs est appliquée pour un public élargi.

La Direction du Patrimoine poursuit la réflexion sur une gratuité durant les mois creux (de début novembre à mi-décembre) pour attirer les insulaires ainsi qu'une gratuité pour le personnel adhérent au Comité Social Economique de la Compagnie Air Corsica et l'application du demi-tarif pour leurs accompagnants, en contrepartie l'entreprise se fera écho des programmes mis en place au sein des musées de la CdC ainsi que la promotion des collections.

Le règlement intérieur du musée Pasquale Paoli et le règlement de visite ont également été adoptés dans une délibération de l'Assemblée de Corse votée lors de la session des 13 février 2020.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE VISITE

Pour mieux répondre aux attentes du public, un plan de formation interne auquel participent les agents du musée a été mis en place au sein de la Direction du Patrimoine.

De même, afin d'améliorer l'accueil des publics individuels estivaux et notamment les publics étrangers, un partenariat avec la Fédération des Guides de Corse a été élaboré au niveau de la Direction du Patrimoine pour l'ensemble des musées. Il s'agit pour le musée Pasquale Paoli de proposer des visites en allemand et en anglais, sur la base des provenances les plus fréquentes des publics étrangers.

Des visites en famille et des ateliers parents-enfants sont également proposés, notamment dans le cadre des événements internationaux, tels les Nuits Européennes des musées ou les Journées Européennes du Patrimoine.



ANIMER LE TERRITOIRE EN CONSTRUISANT DES PARTENARIATS

Le musée collabore avec diverses associations installées sur le territoire afin de proposer des journées de médiation.

Le musée a également réalisé des outils de médiation hors-les murs, notamment dans le cadre de l'opération du Museu in Mossa. Il s'agit de proposer des outils de médiation (collections numériques, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, vidéos, etc.) à travers un catalogue et un muséobus pour aller vers le public et notamment les écoles.

CONSTRUIRE UN VOLET ÉDUCATIF

L'équipe du musée Pasquale Paoli collabore régulièrement avec l'Education Nationale en accueillant le public scolaire. Diverses activités sont proposées, comme une initiation aux métiers de l'artisanat, en collaboration avec les artisans de la Castagniccia ; la découverte de la faune et de la flore de Merusaglia, la découverte du patrimoine religieux ; en complément de la visite du musée. Ces activités sont adaptées en fonction de l'âge des élèves.

La Direction du Patrimoine a engagé une collaboration avec la Direction de la Transformation et de l'Aménagement numérique de Corse pour diffuser le patrimoine corse via les technologies numériques. Pour répondre aux orientations des deux Directions, la modélisation 3D d'une sélection d'œuvres des musées de la Collectivité (œuvres phares) a été réalisée.



DÉVELOPPER L'ITINÉRANCE

Des expositions itinérantes seront proposées à différents partenaires : associations, établissements scolaires, réseaux de structures partenaires. Ces actions seront principalement mises en place en hiver, au moment où l'activité du musée est moindre. L'objectif est le retour au musée, afin d'assurer une certaine fidélisation. L'itinérance s'articule sur des outils pédagogiques spécifiques : mallettes, maquettes, multimédia. Pour les partenaires, des présentations de certaines œuvres des collections peuvent également être programmées et accompagnées d'actions pédagogiques et culturelles spécifiques.

DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES PUBLICS ET LES SERVICES

Début 2020, la Cullettività di Corsica a signé une convention de partenariat avec le Fab Lab de l'Università di Corsica (Pôle Innovation et Développement) pour mettre en place une résidence d'artisan biannuelle destinée à la création de produits mis en vente dans les boutiques des musées, qui s'inspirent des collections des musées,

intitulée *Fattu in Museu*. La collaboration avec le musée Pasquale Paoli qui s'est déroulée au mois de mars 2021 a accueilli l'artiste photographe Léa Eouzan-Pieri dont le travail d'auteur porte une réflexion autour de la conservation mémorielle et sur la mise en spectacle des lieux de mémoire. Cette résidence a permis de créer des objets qui sont proposés à la vente à la boutique du musée.

A la suite de cette résidence d'artiste, la boutique du musée s'est enrichie d'objets réalisés à partir des collections, la plupart réalisés par des artisans installés en Castagniccia.

COMMUNIQUER

Outre la mise en ligne des collections, ces dernières sont appelées à être diffusées à des fins de promotion du musée. Les fichiers 3D, obtenus par le partenariat établi avec la Direction de la Transformation et de l'Aménagement numérique de Corse, pourraient être utilisés pour réaliser des fac-similés qui seront présentés dans des lieux de passage comme les aéroports de Corse, afin de susciter la curiosité des visiteurs pour le musée.

Pour atteindre également de nouveaux publics, la présence du musée sur le web sera assurée par la création de comptes dédiés sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et Instagram. Actuellement, la communication du musée est assurée par les comptes de la Direction du Patrimoine. La création d'un site internet et de comptes sur des réseaux sociaux exclusivement consacrés au musée Pasquale Paoli pour développer sa visibilité est à l'étude et nécessite l'autorisation de la tutelle. Outre l'actualité du musée, ces médias permettraient de présenter des objets de la collection replacés dans leur dimension historique et proposer des liens vers d'autres sites au contenu scientifique.

A l'occasion des expositions temporaires, mais également pour les projets menés conjointement avec des partenaires culturels, des présentations seront organisées par le biais de conférences de presse.

AFFIRMER LE RÔLE DU MUSÉE AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

LE PROJET DE LA STRADA PAOLINA

Le projet de la Strada Paolina est né de la volonté de la Cullettività di Corsica de mettre en valeur le patrimoine culturel de la Castagniccia à travers un parcours patrimonial s'articulant autour des lieux emblématiques de Pasquale Paoli et dont la maison natale du Général occupe une place centrale.

Cet itinéraire pédagogique et touristique permet la mise en valeur d'édifices remarquables avec le triple objectif d'une valorisation touristique mais également de proposer une lecture historique et patrimoniale à l'attention des Corses, et de dynamiser l'économie en mettant l'accent sur l'artisanat et les producteurs locaux.

Pour ce projet, réalisé en transversalité par les différents services de la Direction du Patrimoine et dont le suivi est confié à la cheffe de service du musée Pasquale Paoli, sont prévues plusieurs phases de développement. En effet, la Castagniccia n'est pas le seul territoire concerné et l'itinéraire va s'étendre selon les endroits fréquentés par Pasquale Paoli dans l'île.

Ce parcours marque la première réalisation d'une politique de valorisation du patrimoine autour d'itinéraires, tels « Trinichellu, le train corse du patrimoine » dont le guide est paru en 2023 ou encore le travail en cours sur les chapelles à fresques dont le service de la Valorisation de la Direction du Patrimoine a finalisé la restauration.

Le choix de la Strada Paolina n'est pas que symbolique, elle s'inscrit sur le territoire de la Castagniccia qui a vu naître le Babbu di a Patria, mais également dans un territoire avec de nombreux témoins de la richesse passée, où l'on



recense de nombreux édifices et objets inscrits aux Monuments Historiques dont un important travail d'inventaire a été réalisé. En outre, un investissement depuis plusieurs années sur la restauration des édifices importants y est mené, tant par la Collectivité de Corse que par les communes propriétaires. Enfin, de nombreux producteurs et artisans, réalisant encore leurs savoir-faire selon les gestes ancestraux, sont présents sur le territoire.

La prochaine phase de ce projet, qui sera effective à partir de 2024, prévoit d'étendre l'itinéraire à d'autres territoires, comme le Boziu qui a vu naître les révolutions de Corse, le Niolu, où s'est exprimée sévèrement la répression française après 1769 et Corti, capitale de la Corse sous le généralat de Pasquale Paoli.

Enfin, les phases ultérieures permettront d'ouvrir l'itinéraire à d'autres territoires de Corse, où des édifices patrimoniaux, en lien avec l'histoire de l'île au XVIIIe siècle et l'action politique de Pasquale Paoli ont été recensés.

L'objectif est de finaliser l'itinéraire dans sa totalité pour 2025, année du tricentenaire de la naissance de Babbu di a Patria, année où plusieurs opérations permettront de commémorer dignement cette date anniversaire.

La strada paolina s'inscrit déjà dans une dimension européenne, avec la participation aux programmes Racine et GRITACCESS.

La première action de ce projet a été de créer un logo, une identité visuelle et une charte graphique.

Après avoir sélectionné les sites de Castagniccia à valoriser avec le Service de l'Inventaire, une fiche par monument a été rédigée, les éléments remarquables photographiés et filmés par drone.

Parallèlement, un recensement des artisans situés sur le territoire a été effectué. De plus, dans le cadre de la valorisation du patrimoine immatériel, des enregistrements vidéo des artisans, représentatifs de la diversité des activités artisanales ont été produits et sont diffusés dans le musée Paoli. Des actions de médiation sont aussi régulièrement menées auprès des scolaires qui visitent l'établissement, afin de les sensibiliser à ces savoir-faire.



En raison de la place qu'il occupe au cœur du projet de la Strada Paolina, le musée ouvre son propos à l'artisanat de la Castagniccia pour lequel un espace dédié, A Sala, a été installé. C'est l'occasion pour le visiteur de découvrir des collections en lien avec le territoire

Enfin, une application dédiée à l'itinéraire paolien a été créée. Le visiteur, par le biais de QR codes accède à toutes les informations concernant le parcours et l'histoire des monuments. Ce média permet de proposer des contenus innovants, tels les films réalisés par drone des édifices ou des images en 360°, voire des objets des collections du musée en 3D. Des bornes ont été implantées à proximité des édifices afin de fournir au public un résumé des informations contenues dans l'application et permettre l'affichage des QR codes. Cette application est évolutive et pourra intégrer le développement futur de la Strada Paolina, tout comme d'autres projets menés par la Direction du Patrimoine.

La signalétique routière a également été placée. Il s'agit de panneaux directionnels implantés sur les routes territoriales, et de panneaux dits « tampons » placés en entrée des villages. Chaque commune est ainsi identifiée par le visiteur comme faisant partie du parcours de la Strada Paolina.

La Strada Paolina, projet de développement raisonné du territoire, offre à celui qui l'emprunte une immersion au cœur de la richesse patrimoniale de la Corse – patrimoine architectural, de collections et immatériel.

A l'instar des grands projets de la Direction du Patrimoine (Citadella XXI, Aleria et ses territoires, restauration et mise en valeur du château de la Punta, restauration des chapelles à fresques, programme des tours littorales), la Strada Paolina est l'occasion unique d'étudier, de conserver et de restaurer des édifices remarquables qui la jalonnent, un moyen intéressant de faire découvrir la Corse aux visiteurs passionnés et de donner aux Corses et particulièrement à sa jeunesse les moyens de s'enrichir de patrimoine et d'histoire.

LE PROGRAMME EUROPÉEN RACINE POUR DÉVELOPPER L'ANIMATION DU TERRITOIRE

Le projet a été approuvé et admis au financement FEDER par le Comité de Suivi du programme opérationnel de Coopération Transfrontalière Italie-France Maritime 2014-2020. D'une durée de trois ans, il a démarré le 1er avril 2019 et regroupe des actions relatives à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel et des musées situés dans les zones rurales, privilégiant l'implication de la population locale et l'appropriation des actions par celle-ci. La CdC est partenaire de ce projet dont le chef de file est la Province de Lucca, et qui regroupe des partenaires sur l'ensemble du territoire transfrontalier (CdC, la Région Sud, la Ligurie, la Toscane, et la Sardaigne).

Afin d'atteindre les objectifs orientés sur la conservation et la valorisation, la CdC disposait d'un budget de 400 000 € dont une partie était destinée à la mise en œuvre du projet en Castagniccia via le musée Pasquale Paoli. La réappropriation des éléments remarquables par la population reposait sur des pactes locaux s'affirmant par le biais de signatures de conventions dont les actions étaient définies dans un cahier des charges.

Les fonds alloués au musée ont été utilisés pour la mise en œuvre du projet de la Strada Paolina (recensement des édifices remarquables à valoriser, création de l'application, enregistrement vidéo des artisans).

LE PROGRAMME EUROPÉEN GRITACCESS POUR MODERNISER LA VISITE

Le projet GRITACCESS (pour « Grand Itinéraire Tyrrhénien ACCESSible ») est financé à 85% par le FEDER dans le cadre du programme INTERREG Italie-France Maritime 2014-2020. Il est le fruit de la collaboration de quatorze partenaires issus des cinq régions de l'espace transfrontalier France-Italie, dont la plus grande partie a déjà collaboré à l'occasion de la précédente programmation dans le cadre de projets tels qu'Itercost, For Access, Bonesprit, Arcipelago Mediterraneo et Accessit. Il a pour objectif d'engager la mise en système de formes

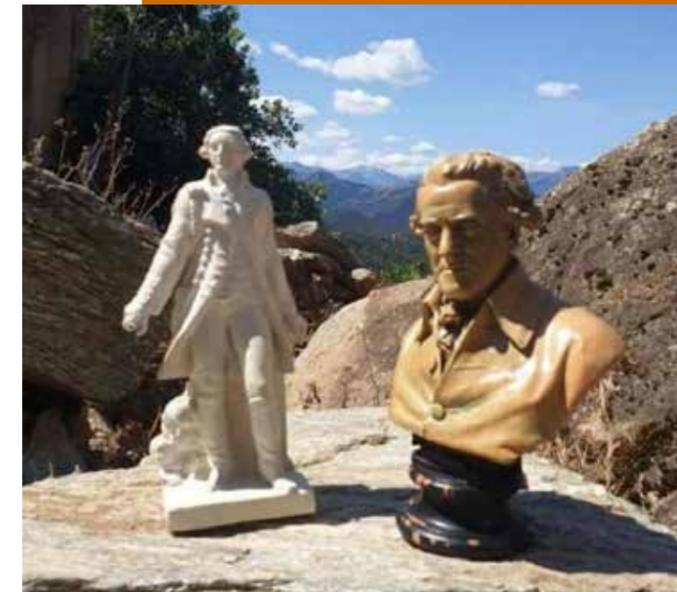
variées du patrimoine culturel de ce large territoire par des parcours et itinéraires locaux, pour une mise en tourisme qui rende accessible le patrimoine culturel pour tous et le valorise économiquement.

Les fonds attribués au musée Pascal Paoli ont permis le financement de la création d'un mini-documentaire pour le jeune public, racontant le retour des cendres de Pasquale Paoli afin de proposer une compréhension des lieux (réaménagement de la maison natale et transformation de l'oratoire familial en chapelle-tombe) ainsi que deux malles pédagogiques afin de susciter de manière ludique l'intérêt pour les collections. Ils ont été aussi utilisés pour acquérir du matériel (bornes holographiques, lunettes de réalité virtuelle, bornes de diffusion) et réaliser des médias innovants (reconstitution 3D du couvent de Merusaglia, immersion dans les tableaux des collections, jeux virtuels) en direction du public des adolescents.

LES ACTIONS QUI POURRAIENT ÊTRE FINANCÉES PAR LE PROGRAMME EUROPÉEN ITALIE - FRANCE MARITIME 2022-2027

Le musée s'est positionné sur des projets candidats au financement FEDER du programme européen Italie-France Maritime dont le lancement a eu lieu le 09 février 2023 à U Borgu.

Trois projets ont été proposés par le musée dont deux en lien avec le territoire : une exposition photographique dédiée à l'évolution des paysages de la Castagniccia d'une part, et la réalisation d'actions de médiation pour faire connaître l'artisanat,



d'autre part. Le troisième projet s'inscrit dans la poursuite du développement des dispositifs numériques au sein de l'établissement, en créant un hologramme interactif de Pasquale Paoli.

COMPLÉTER ET PROFESSIONNALISER LES ÉQUIPES

LA FORMATION DU PERSONNEL

Afin de mieux répondre aux attentes du public, un plan de formation interne sur l'accueil et la médiation auquel participent les agents du musée a été mis en place au sein de la Direction du Patrimoine. A ces formations s'ajoutent celles suivies auprès du Centre National de la Fonction Publique qui concernent les missions administratives, ainsi que de l'Institut National du Patrimoine pour la conservation des collections.

L'IMPLICATION DU PERSONNEL DANS LE TRAVAIL SUR LES COLLECTIONS

A travers quelques formations ainsi que l'accompagnement de l'ancien conservateur responsable des collections, un agent en particulier s'est sensibilisé à la conservation des collections. Cet agent a même réalisé le récolement sous le contrôle du conservateur et a secondé l'expert chargé de l'étude de l'entier mobilier du musée. La cheffe de service dispose donc dorénavant d'une personne ressource pour l'accrochage, le marquage, la conservation préventive et les prêts.

BILAN

Ambitieux, le projet scientifique et culturel du musée Pasquale Paoli s'appuie sur le réseau des musées de la CdC afin de développer ses collections et leur étude pour devenir un centre de diffusion et de savoirs sur Pasquale Paoli et l'Europe des Lumières.

Dans le même temps, il est placé au cœur du projet patrimonial de la Strada Paolina bénéficiant des fonds européens, permettant non seulement une implication de la population locale dans le développement culturel du territoire mais aussi le développement touristique et économique de la Castagniccia.

CONCLUSION

Ce projet scientifique et culturel dote l'équipe du musée Pasquale Paoli d'une feuille de route pour les cinq prochaines années. Ce document stratégique définit les orientations générales du musée en cohérence avec les objectifs politiques de la CdC et les objectifs de développement culturel mené par la Direction du Patrimoine au sein du réseau des musées de Corse.

Le projet prend pleinement en compte les obligations d'un musée de France telles qu'elles sont définies dans le Code du Patrimoine depuis les problématiques concernant les collections, à savoir leur inventaire et récolement, leur conservation, ainsi que le développement des publics et les projets d'éducation culturelle.

Aussi définit-il les actions à mener autour de trois axes forts : la conservation des collections et l'accueil du public à travers le projet d'extension du musée, la finalisation du projet de conservation et de valorisation des collections et le développement du territoire via le projet de la Strada Paolina, afin que le musée de Merusaglia affirme sa place légitime dans la diffusion des idées de Pasquale Paoli et de l'Europe des Lumières du XVIII^e siècle.

ANNEXES

ANNEXE 1 (P. 46-47) : LISTE DES SITES VALORISÉS DANS LE CADRE DE LA STRADA PAOLINA

Castellu di Rustinu, U Ponte di Ponte Novu
U Ponte à a Leccia – Merusaglia, Ponte nantu à Golu
Pieve di Rustinu, Vechja chjesa detta Santa Maria di Riscamone
Castellu di Rustinu, Cappella San Tumasgiu
Campile, Chjesa paruchjale San Petru è San Paulu
A Casabianca, Cunventu Sant'Antone
Stoppia Nova – U Quarcitellu, Chjesa di a Madonna di u Carmine
Stretta – Merusaglia, Casa di Pasquale Paoli
Merusaglia, Chjesa Santa Riparata (Santa Liberata)
Cunventu di Rustinu – Merusaglia, Cunventu San Francescu
A Porta, Chjesa paruchjale San Ghjuvan Battista
Pedicroce, Cunventu San Francescu dettu Cunventu d'Orezza
Pedicroce, Chjesa paruchjale di San Petru è San Paulu di Pedicroce

ANNEXE 2 (P. 46-47) : TESTAMENT DE FRANCESCHINI-PIETRI

ANNEXE 3 (P. 48-49) : PLAN DU MUSÉE

ANNEXE 4 (P. 50) : PLAN DE VISITE

ANNEXE 5 (P. 51) : CHIFFRES DE FRÉQUENTATION

ANNEXE 6 : ORGANIGRAMME

Directeur Général Adjoint en charge de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Jeunesse

Jean-François Cubells

Directeur du Patrimoine
Conservateur en charge des collections

Pierre-Jean Campocasso

Directeur Adjoint des Sites Archéologiques et des Musées

Félix Bacci

Cheffe de service à fonction de Directrice – Cheffe de projet Strada Paolina

Isabelle Latour

Apprenti, chargé de la coordination des PSC des musées de la Collectivité de Corse

Livio Leandri

Agent d'accueil, en charge des collections et régisseur

Leria Battesti

Agent d'accueil en charge du secrétariat et régisseur adjoint

Sylvestre Raffalli

Agent d'accueil en charge de la médiation et régisseur suppléant

Annonciade Marchetti

ANNEXE 7 (P. 52-53) : PLAN DE LA NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE

ANNEXE 8 : TARIFICATION

• **Tarif plein** : 4 € pour l'ensemble des établissements y compris le musée de la Corse, sauf en cas d'exposition temporaire = 5,50€

• **Tarif réduit** : 3 €

- Seniors (+65 ans)
- Enfants et jeunes adultes (de 10 ans à 25 ans)
- Etudiants
- Groupes (10 personnes minimum)
- Familles (minimum 4, deux adultes et deux enfants)
- Tour Operator 2,50€

• **Pass : tous les musées et sites** : tarif plein 10€ / réduit 5€

• **Visites avec conférencier** : 6€ de plus

• **Audioguides** : 2€

• **Ateliers** : gratuit

• **Gratuité** (sur présentation des justificatifs) :

- Enfants (- de 10 ans)
- Demandeurs d'emploi
- Groupes scolaires
- Moins de 25 ans domiciliés en Corse
- Guides avec carte et enseignants
- Porteurs de la carte ICOM ICOMOS
- Professionnels du patrimoine
- Etudiants en histoire, histoire de l'art, archéologie
- Les Amis des musées de Corse
- Les deux premiers samedi de décembre gratuit avec visites guidées et ateliers familles
- Personnes porteuses d'un handicap et leur accompagnateur
- Personnel de la Collectivité de Corse

18. Février
1847

N° 58.

Pardevant M^r Jean François Nicotracchi, notaire résidant à Ajaccio, et les témoins, soussignés,
A Comparu :

M. André de Baciocchi, propriétaire, domicilié et demeurant à Ajaccio,

Agissant au nom et comme mandataire

de M^r Francesco Pietri, propriétaire, demeurant habituellement à Hamborough Hill, Hamborough (Hauts), Angleterre, suivant procuration qu'il lui a consentie par acte reçu en minute par M^r Joseph Verrette, consul chargé de la chancellerie du consulat général de France à Londres, chevalier de la légion d'honneur, résidant à Londres, le trente un janvier mil huit cent quatre vingt neuf, et dont un extrait conforme, non légalisé, est demeuré annexé aux présentes, avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement et du timbre.

Lequel a, par ces présentes, et au nom qu'il agit, fait donation entre vifs,

Au département de la Corse, ce qui est accepté par M^r Auguste Fremont, préfet du dit département, demeurant à Ajaccio, en présence et à ce dûment autorisé par délibération du Conseil général de la Corse, prise dans sa séance du dix neuf septembre mil huit cent quatre vingt huit, sur le rapport de M^r le chanoine Salicetti,

D'une maison d'habitation située à Morosaglia, hameau dit Stetta, comprenant un rez. & chaussée

dont fait partie un oratoire ou chapelle de famille un étage au dessus composé de trois pièces, deux caves au sous-sol et le comble, ainsi que ses dépendances consistant principalement en un terrain vague ou place et un jardin y contigus,

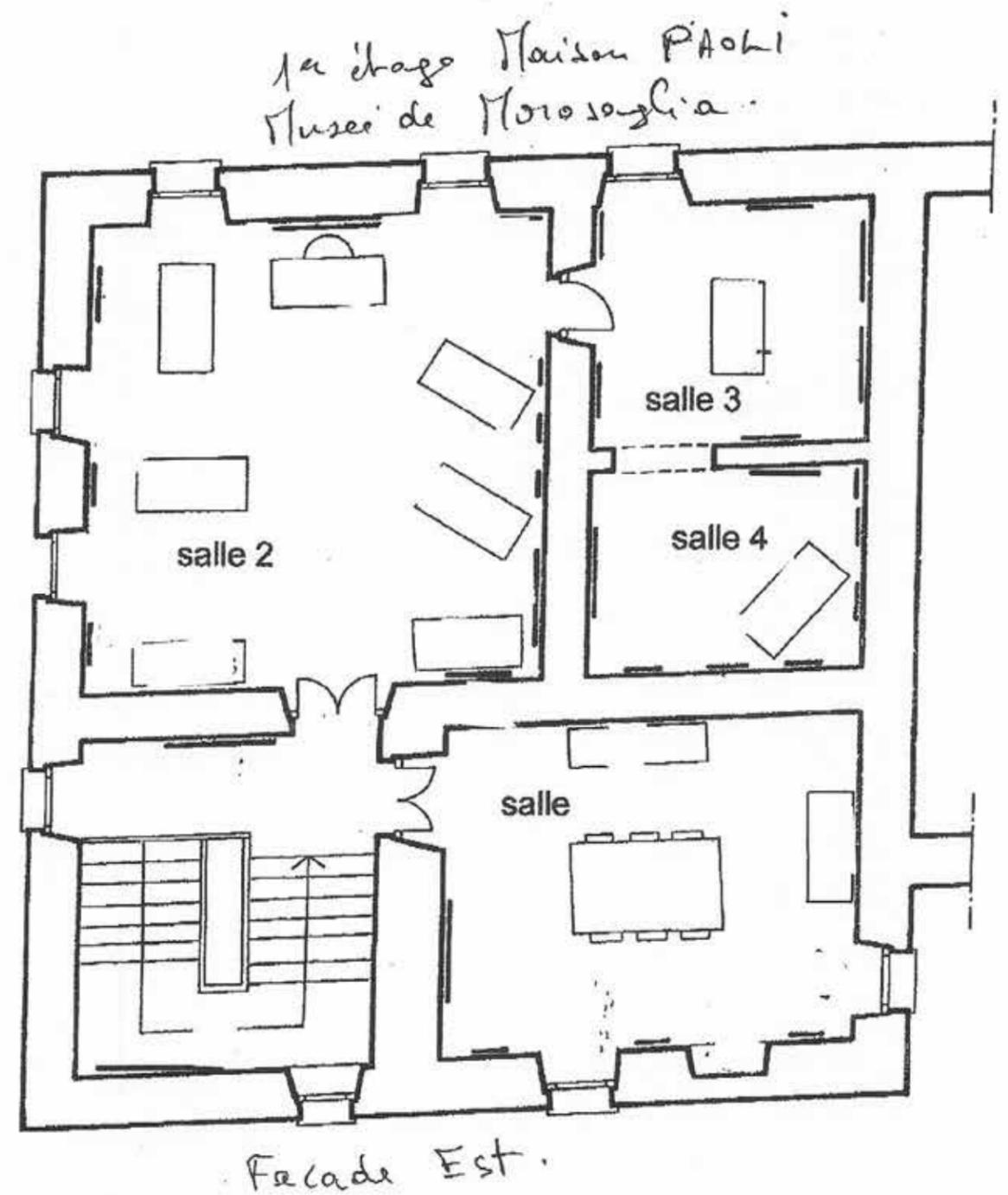
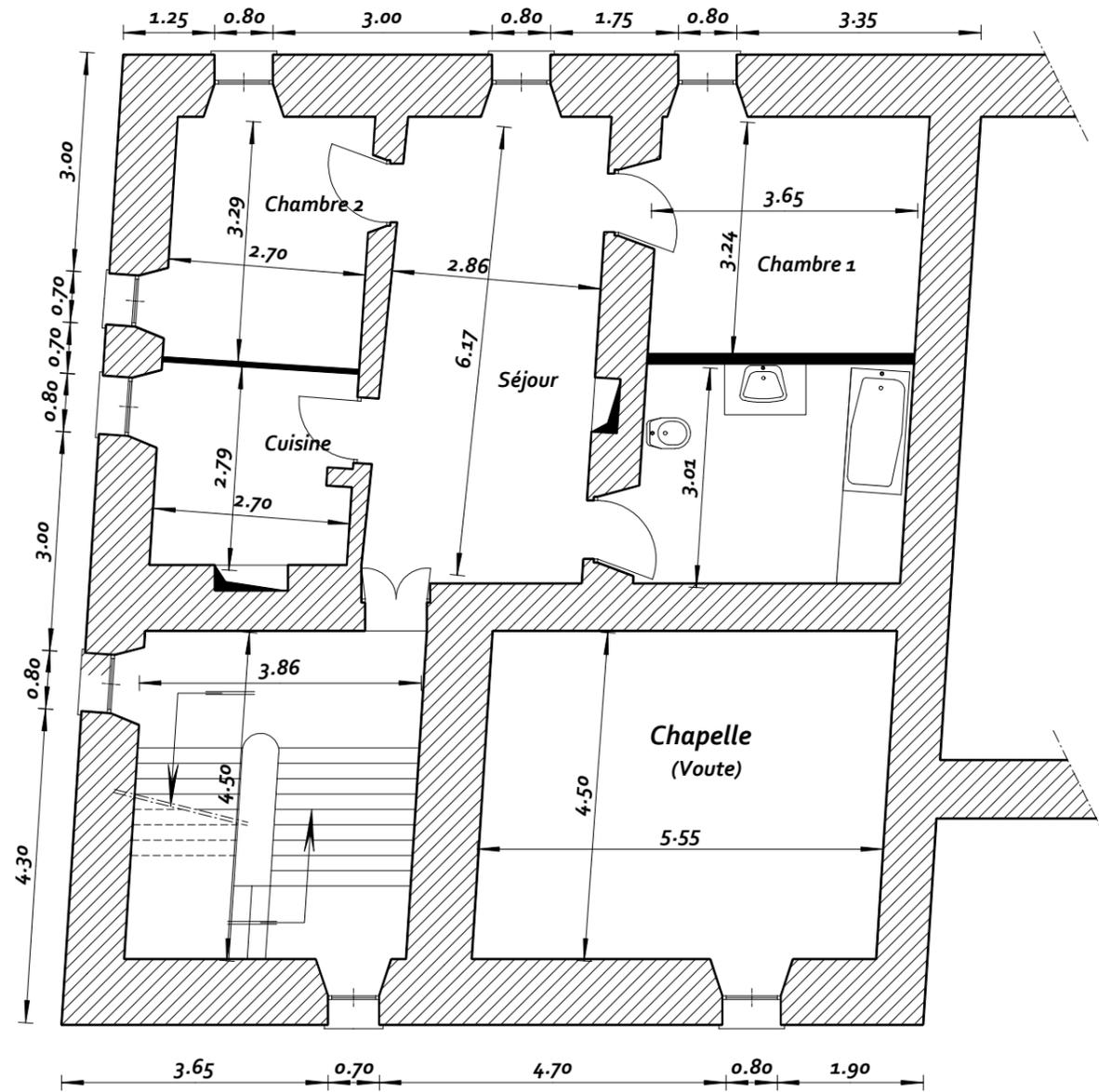
Le tout borné, au midi, par la route nationale, au nord, par la maison de M^r Solidori, sœur de Bathrin, et, à l'ouest, par ruelle ou passage le séparant de la maison de M^r Solidori, et à l'est, par

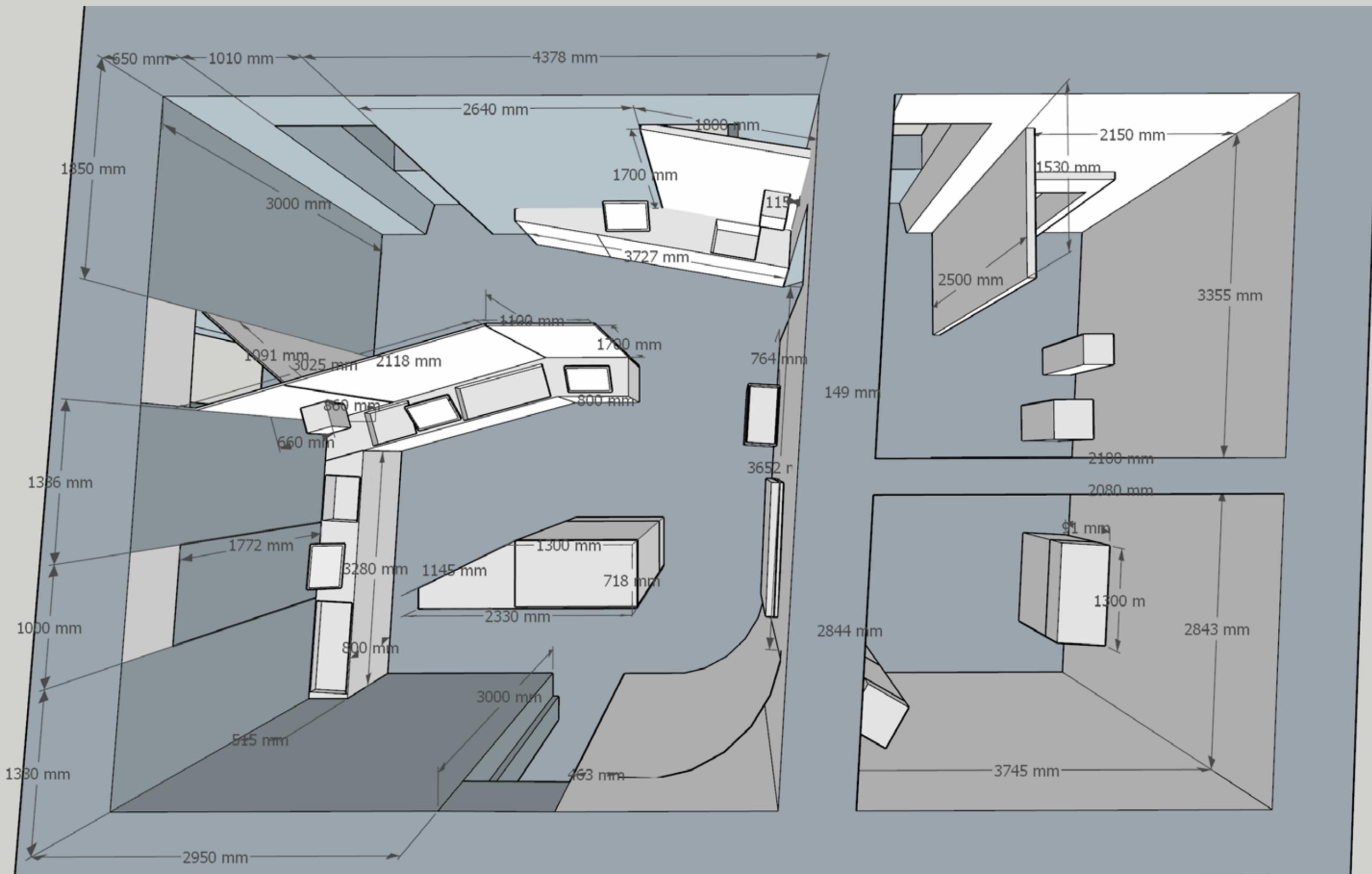
Ses meilleurs confins et désignations, en cas de besoin.

M^r de Baciocchi a déclaré, en nom, que l'immeuble ci-dessus donné appartient à M^r le Général Charles de Saoli, qui y est né; que M^r Francesco Pietri en est le propriétaire par l'avoir recueilli, par la femme, dans la succession du dit M^r de Saoli, qu'il est libre de tous privilèges et hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, charges et servitudes, et qu'il en a fait la donation, dans son état actuel, avec tous les droits, raisons, actions, alliances, appartenances et dépendances, généralement quelconques, du dit immeuble, sans aucune exception ni réserve, et tel, en surplus, qu'il se poursuit et comporte.

Le département de la Corse pourra, dès ce moment, jouir, faire et disposer de l'immeuble ci-dessus donné et de toutes ses dépendances, comme de chose lui appartenant en toute propriété.

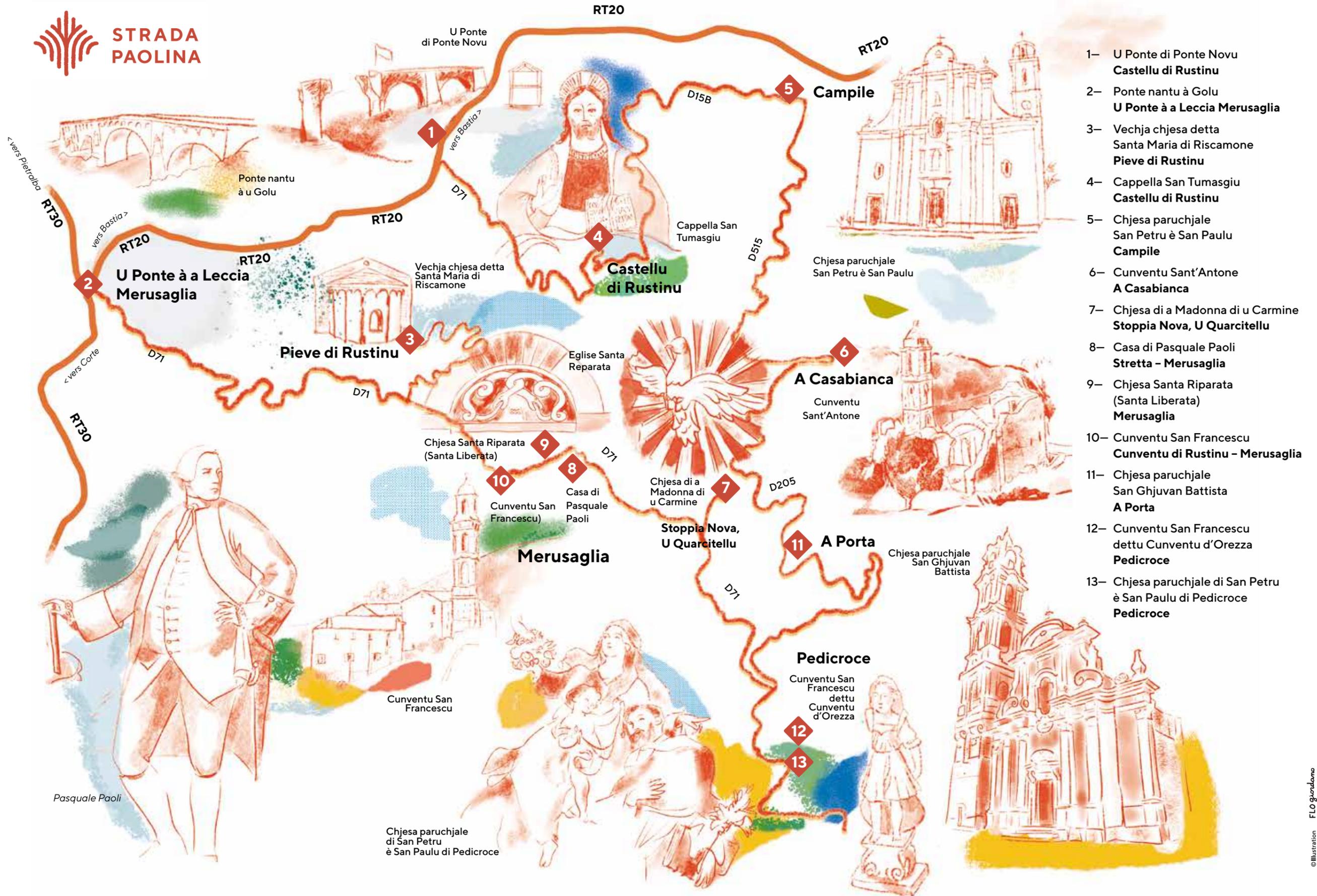
Le département de la Corse acquittera les impôts de toute nature à la charge de l'immeuble donné,







STRADA PAOLINA



- 1- U Ponte di Ponte Novu
Castellu di Rustinu
- 2- Ponte nantu à u Golu
U Ponte à a Leccia Merusaglia
- 3- Vechja chjesa detta Santa Maria di Riscamone
Pieve di Rustinu
- 4- Cappella San Tumasgiu
Castellu di Rustinu
- 5- Chjesa paruchjale San Petru è San Paulu
Campile
- 6- Cunventu Sant'Antone
A Casabianca
- 7- Chjesa di a Madonna di u Carmine
Stoppia Nova, U Quarcitellu
- 8- Casa di Pasquale Paoli
Stretta - Merusaglia
- 9- Chjesa Santa Riparata (Santa Liberata)
Merusaglia
- 10- Cunventu San Francescu
Cunventu di Rustinu - Merusaglia
- 11- Chjesa paruchjale San Ghjuvan Battista
A Porta
- 12- Cunventu San Francescu dettu Cunventu d'Orezza
Pedicroce
- 13- Chjesa paruchjale di San Petru è San Paulu di Pedicroce
Pedicroce



PROJET
SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL

**MUSEU
D'ALERIA**



STAMNOS ÉTRUSQUE ©JA BERTOZZI/MUSÉE D'ALERIA

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

ALERIA ANTICA.
Site archéologique
et musée

SOMMAIRE

6 PRÉAMBULE

12 INTRODUCTION

14 LE MUSÉE DANS SON CADRE

16 LE COMPLEXE ARCHEOLOGIQUE
D'ALERIA

26 L'ENVIRONNEMENT

32 LES COLLECTIONS DU MUSÉE

33 LA PLUS RICHE COLLECTION
ÉTRUSQUE EN CONTEXTE DE
FRANCE

38 LA GESTION DES COLLECTIONS
ARCHÉOLOGIQUES ET MUSÉALES

43 CONSERVATION ET RESTAURATION
DES COLLECTIONS

48 UNE POLITIQUE DE RECHERCHE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE D'ALERIA

49 2018-2021 : UN NECESSAIRE
RATTRAPAGE

49 LE CONSEIL SCIENTIFIQUE
D'ORIENTATIONS DU COMPLEXE
D'ALERIA

50 METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE
DE RECHERCHE IMPULSEE PAR LE
MUSEE

58 L'EVOLUTION MUSEOGRAPHIQUE : CONCEVOIR UN NOUVEL EQUIPEMENT EN DEMEURANT OUVERT AU PUBLIC

59 PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT
DES PARCOURS MUSEOGRAPHIQUES

62 CONSTRUIRE UN NOUVEAU
MUSÉE POUR UN RENOUVEAU
INDISPENSABLE

64 LA POLITIQUE CULTURELLE

64 LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET
DES PUBLICS

71 LA COMMUNICATION

78 SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

78 LE COMPLEXE ARCHEOLOGIQUE
D'ALERIA - MUSEE DE SITE ET
MUSEE DE L'ANTIQUITE DE LA
CORSE

83 UN PROJET DE RESTRUCTURATION
D'ENVERGURE

86 ANNEXES



PRÉ- AMBULULE

LE CONTEXTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Depuis le 1er janvier 2018, et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine assure la gestion de quatre sites archéologiques et de cinq musées sous appellation « Musées de France ». Ainsi, les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais régis par la même structure que les sites archéologiques s'y rattachant, soit le site antique d'Aleria, les sites archéologiques de Cucuruzzu-Capula et d'Araguina-Sennola, et le site mégalithique de Cauria, au sein de la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).

Un ensemble d'institutions culturelles travaillant en synergie

La Direction du Patrimoine, divisée en trois Directions adjointes, comprend 5 Musées de France, 4 sites archéologiques classés, 2 services d'Archives, le service de l'inventaire et le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC). Elle mène également les missions de protection et de restauration du patrimoine, protégé ou non, de soutien et de conseil aux associations, de valorisation du patrimoine. Elle comprend également deux services essentiels dans le rayonnement de la CdC, la mission Mécénat et la mission Programmes Européens, sans lesquels de nombreux projets d'envergure nationale ne pourraient pas voir le jour, faute de financement et de visibilité.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE POUR LES SITES ARCHÉOLOGIQUES ET LES MUSÉES

La Direction adjointe des sites archéologiques et des musées a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers le territoire. L'enjeu est majeur, il s'agit de créer les musées du XXI^e siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse. La stratégie consiste à mutualiser l'ensemble des forces et des moyens existants, à organiser des actions communes et à entraîner la curiosité des publics d'un établissement vers les autres.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre dans trois directions : la professionnalisation des agents, le rayonnement des établissements et des collections, une nouvelle politique des publics.

1. LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

• Des actions de formation commune à destination des personnels

Une première formation a été organisée au printemps 2020 en partenariat avec le CNFPT, destinée aux agents d'accueil des sites archéologiques et des musées. Elle s'est déroulée sur deux sessions, la première au Musée de la Corse et la seconde au Musée de Sartène avec l'intervention d'un chef de service extérieur.

Des rencontres sont également organisées cette fois à destination des personnels en charge de la médiation (médiateurs et guides-conférenciers). Conçues comme des temps d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, elles ont pour objectif d'aboutir à la fin 2022 à la conception d'une mallette pédagogique de présentation de l'ensemble du patrimoine archéologique et muséal et des établissements liés.

2. LE RAYONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES COLLECTIONS

• La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,

avec deux projets en cours dont les résultats finaux seront visibles en 2023 : la numérisation et la fabrication de répliques 3D à des fins d'éducation, en lien avec la Direction de la Transformation Numérique, et la création d'une collection Micro-Folies (projet de musée numérique de la Villette) spécifique au patrimoine corse. La présence des collections muséales corses et du patrimoine corse plus largement (patrimoine naturel, immatériel, mobilier et immobilier) sur les plateformes dédiées et dans les 600 dispositifs Micro-Folies implantées à travers le monde participera au rayonnement du patrimoine de l'île.

• La réalisation d'expositions thématiques

Cette initiative née en 2019 programmait pour 2021 la première exposition commune « Aldilà », autour des croyances en l'au-delà, des sépultures, des rites et de la culture matérielle liée à cet aspect. Les expositions sont finalement échelonnées en 2021 et 2022 et leur réalisation a permis une montée en compétence des ex-musées départementaux qui se sont familiarisés avec les démarches de demandes de prêt, de marchés publics liés aux transports d'œuvres d'art, de scénographie ou encore de publication. Ainsi, cette orientation permet également de développer la production des catalogues d'exposition qui était auparavant le seul fait du Musée de la Corse. Ces catalogues viennent gonfler l'offre des produits mis en boutiques. L'exposition Aldilà a bénéficié du label « Exposition d'intérêt national » délivré par le Ministère de la Culture. A vérifier
En 2024/2025, sera abordé le thème de la femme.

• Une convention avec le Fab Lab de l'Università di Corsica

Les actions s'échelonnent entre 2020 et 2024 pour la mise en place de résidences d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. Produites en petite quantité, ces créations uniques dotées d'un packaging zéro déchet sont destinées à la fois aux enfants et aux adultes. Un autre aspect de cette convention vise la distribution dans les boutiques des musées des créations de la Fondazione di l'Università, centrées sur l'utilisation de matières premières insulaires. Sur le volet plus technique du Fab Lab, l'expérimentation de numérisation 3D de dalles tombales du Cap corse, a permis de les présenter dans l'exposition « Paci Eterna, Tombes et Outretombe » (2021, Musée de l'Alta Rocca), par le biais d'une projection au sol. Enfin, d'autres actions comme la fabrication d'outils de médiation (jeu Memory à Aleria) favorisent la créativité des deux partenaires.

• La réalisation de clips en langue corse dans les musées

Sur la base de la technique innovante des vidéos en 360°, les collections et les établissements patrimoniaux sont présentés en langue corse, elles seront diffusées sur le site intranet, et sur les réseaux de la Direction du Patrimoine.

3. UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS

• Améliorer la connaissance des publics

Lancée au printemps 2022 et organisée sur deux ans, elle se déroule avec l'aide du prestataire Gece, sur tous les musées de Corse portant l'appellation « Musée de France » (excepté la Maison Bonaparte qui est un musée dépendant du Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau) sur les sites archéologiques et historiques (Aleria, Cucuruzzu, Citadelle de Corti) ainsi que sur le FRAC. L'objectif étant de mieux répondre à l'attente des visiteurs, la prestation comprend aussi des actions de formation des agents d'accueil pour leur permettre d'acquérir une autonomie en matière de conduite d'entretiens avec les publics. Les questionnaires ont été élaborés conjointement entre le prestataire et les établissements, ils comportent ainsi à la fois un tronc commun et des questions spécifiques à chaque structure.

• Le renforcement des liens avec les établissements du second degré

Une convention lie le lycée Giocante de Casabianca à Bastia à la Direction du Patrimoine pour la réalisation d'expositions hors-les-murs, de journées d'échanges et de visites. Une première collaboration s'est construite autour d'une sélection d'objets du musée d'Aleria. La première étape, en octobre 2021, a consisté en la présentation des collections au lycée, dans un espace scénographié et sécurisé. Des rencontres sur place avec les enseignants et les élèves ont permis de présenter la politique patrimoniale menée par la Collectivité de Corse. En juin 2022, les élèves se sont rendus sur le site et dans le musée où ils ont eu l'opportunité d'échanger avec les archéologues responsables du

site et la directrice du musée. Cette collaboration s'est conclue par une exposition, au musée d'Aleria, des réalisations des élèves le temps d'un week-end. Devant le succès de cette action, une autre convention vient d'être signée avec le lycée Laetitia d'Aiacciu pour la création d'une classe patrimoine avec pour thématique l'architecture de l'Antiquité à nos jours et la découverte des métiers du patrimoine ; et l'ouverture d'un espace d'exposition qui recevra dès la fin d'année 2024 une exposition sur le château de la Punta.

Un autre type de partenariat lie la Direction du Patrimoine à la Classe préparatoire aux Ecoles d'Art du Lycée de Sartène : durant l'année 2021-2022, des agents de la Direction du Patrimoine sont intervenus pour présenter leur métier (conservation, restauration), également pour participer aux jurys blancs destinés à préparer les élèves à leurs oraux de présentation d'entrée en établissement supérieur (écoles des Beaux-Arts, d'architecture, de design, d'animation, Université en histoire de l'art et arts plastiques). Ce dispositif sera repris à la prochaine rentrée scolaire.

• Le réaménagement des espaces d'accueil, de billetterie et des boutiques des musées et des sites

Conçus par des architectes spécialistes de l'aménagement d'intérieur (groupement Artedis (architecture d'intérieur, Porto-Vecchio) et Sébastien Ramseyer (architecte, Paris), avec pour objectif une mise en cohérence des différentes fonctions et une amélioration de leur visibilité (PCG en annexe), ils visent à améliorer la fonctionnalité du mobilier pour prendre en compte les diverses missions des agents (accueil physique, billetterie, orientation des publics, distribution des audioguides, vente), la circulation du public et la valorisation des produits. L'objectif vis-à-vis des publics est de diversifier l'offre et les services, avec pour corollaire l'accroissement des produits mis à la vente. Les travaux seront achevés pour les musées de Livia, Sartè, Corti, en 2023. Le mobilier et l'éclairage, identique dans ces trois établissements, participe à la volonté d'afficher leur regroupement au sein d'une même entité territoriale.

• Une politique tarifaire plus variée

Dans le cadre de la réflexion globale à l'échelle du réseau des musées de la CdC, une homogénéisation tarifaire a été validée en février 2020 par l'Assemblée de Corse. La nouvelle politique tarifaire vise l'accessibilité pécuniaire tout en proposant des visites sous la conduite d'un guide-conférencier (de la Fédération des Guides Diplômés de Corse) ou qui souhaitent une visite plus poussée.

• La mise en place d'un pass-musées de Corse

A l'étude au sein des services informatiques de la CdC pour l'horizon 2025, le pass-musée permettra des visites couplées et un système d'abonnement annuel. Il vise à conforter la complémentarité des musées et des sites auprès des publics, et à augmenter les possibilités de visite. Il sera disponible grâce à des billetteries informatisées dans tous les établissements et en ligne.

• Une collaboration avec la Fédération des Guides-Conférenciers de Corse

A permis dès 2021 de participer à la diversification de l'offre aux publics, en proposant des visites guidées des musées et des sites, en plusieurs langues (corse, français, anglais allemand, italien). Au printemps 2022, des visites thématiques du patrimoine rural et religieux méconnu, à destination des publics locaux, pour une meilleure appropriation de leur patrimoine par les Corses. Cette convention de partenariat permet également à la Collectivité de Corse de soutenir les acteurs patrimoniaux locaux indépendants, après la période creuse de 2020-2021.

• Museu in Mossa

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica propose un dispositif de Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, des dispositifs de médiation déjà réalisés au préalable par les établissements muséaux, du type mallettes pédagogiques, livrets-jeux, etc.

Ce dispositif itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;
- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

Deux médiateurs – un pour la Haute Corse et un pour la Corse du Sud – ainsi qu'un technicien assureront le bon fonctionnement de ce dispositif.

L'ÉLABORATION CONJOINTE DE CINQ PSC EN COMPLÉMENTARITÉ

L'objectif aujourd'hui pour la Collectivité de Corse est de mettre en place les PSC dans chacun des cinq musées qu'elle gère en prenant en compte à la fois leur complémentarité et leur diversité de situations et de collections. Les PSC serviront également de base pour avoir des pratiques communes dans le pilotage administratif et budgétaire des projets, dans la diffusion des collections (publications, appel au numérique) ou de la médiation.

Trois champs disciplinaires sont abordés par les musées de la Collectivité : l'anthropologie/sociologie, l'histoire et l'archéologie, développés dans une optique de contextualisation méditerranéenne. Cette redéfinition du paysage muséal corse incite à rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes structures, à l'intérieur de la nouvelle collectivité, mais également avec les établissements des autres collectivités (municipalités d'Ajaccio, de Bastia et de Lucciana). L'organisation de deux journées d'étude sur le sujet des PSC en partenariat avec l'AGCCPF (Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France) sur le territoire, en octobre 2021, était essentielle dans le calendrier de redéfinition des projets des musées de Corse. Accueillant à la fois des référents du Service des Musées de France et des professionnels de musées, ces journées ont été l'occasion de faire mûrir les projets sur la base des préconisations prodiguées et de passer à la phase de rédaction proprement dite.



UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL POUR LE COMPLEXE ARCHEOLOGIQUE

D'ALERIA

A l'horizon 2025, le principe d'une entité dénommée « complexe archéologique d'Aleria » ayant pour missions l'étude, la conservation et la valorisation de l'ensemble du patrimoine archéologique immeuble et mobilier découvert sur les territoires d'Aleria ne fait plus aucun doute à l'échelle du territoire corse. Cet état de fait, cependant, a nécessité une gestation de quatre années et la mobilisation d'équipes scientifiques et techniques au niveau régional, national et international.

Jusqu'au 31 décembre 2017 en effet, le musée d'Aleria Jérôme Carcopino, implanté dans un fort génois du XVI^e siècle, était géré par le Conseil départemental de Haute-Corse tandis que le site antique tout proche dépendait de la Collectivité Territoriale de Corse. L'évolution institutionnelle de 2018, consistant en une fusion des deux départements et de l'entité régionale en une unique Collectivité de Corse, a offert l'opportunité de faire fonctionner en parfaite résonance musée et site d'Aleria en un seul complexe archéologique.

La collection du musée se rapporte à l'héritage antique de la Corse. Elle se divise en deux grands ensembles, découverts à l'occasion de fouilles extensives conduites entre 1959 et 1990 :

- le fonds préromain, issu des espaces de nécropoles étrusques non accessibles au public ;
- le fonds romain, issu pour sa plus large part du site de la ville romaine accessible au public.

La tutelle institutionnelle unique a permis la mise en place d'une vision d'ensemble des problématiques de conservation, de recherche et de mise en valeur de ce patrimoine. Autour de ces axes, accompagnant les équipes mobilisées au sein de l'instance régionale, les différents acteurs œuvrant dans le domaine de l'archéologie insulaire, notamment au sein de la DRAC de Corse, ont stimulé à partir de 2018 une importante dynamique sur Aleria, qui en fait aujourd'hui l'un des projets patrimoniaux phares de la Collectivité de Corse.

La reprise de la recherche à Aleria depuis 2018 s'est développée selon plusieurs axes :

- 1 - L'étude des collections, selon deux approches, l'une typologique, l'autre de recontextualisation par une reprise préalable de la documentation des découvertes anciennes ;
- 2 - La programmation de fouilles sur la base de thématiques prédéfinies autour a) du territoire dans sa globalité, b) de la ville romaine et c) des espaces de nécropoles préromaines et romaines.

Parallèlement, le développement des fouilles préventives et programmées sur les territoires d'Aleria offre l'opportunité d'un enrichissement de la collection du musée par des ensembles parfaitement documentés, selon les méthodes actuelles de l'archéologie. Ces derniers, au-delà de leur importance dans le développement de la politique d'acquisition du musée, apportent des données primordiales dans la compréhension des ensembles anciennement découverts, dont les contextes étaient très peu décrits.

Le lien vestiges/sites/territoires, désormais systématiquement rétabli dans le cadre des recherches sur Aleria, est d'autant plus nécessaire que s'accroît le territoire géré par l'institution, avec notamment l'acquisition récente de thermes romains à mettre en lien avec la ville, ainsi que de parcelles ayant révélé l'implantation de nouveaux espaces de nécropoles antiques.

Dans ce contexte, la rédaction d'un premier projet scientifique et culturel devenait indispensable pour établir un bilan et définir les orientations du complexe archéologique d'Aleria dans son ensemble.

L'identité de cet établissement se décline principalement autour de l'articulation suivante :

- Un musée de site, donnant à comprendre des sites visitables ou non ;
- La collection étrusque la plus importante au niveau national reliée à son site de découverte ;
- Un musée vitrine de l'actualité des fouilles et de la recherche sur le territoire ;
- Un musée de l'Antiquité de la Corse/musée corse de l'Antiquité

Si les trois premiers axes peuvent d'ores et déjà être développés dans l'actuel bâtiment, l'enjeu du quatrième, outre une évolution de la politique d'acquisitions, implique un projet de nouvel



équipement pour Aleria. Cette évolution est déjà amorcée, pour répondre au potentiel de sa collection (dont seulement 15% sont à l'heure actuelle présentés) et aux attentes de ses publics, dans le cadre d'un schéma de développement micro-régional et régional.

Ainsi, l'établissement fera progressivement peau neuve, selon un développement planifié et sur la base d'un nouveau parcours muséographique intérieur/extérieur :

Étape 1 (2023) : Elaboration d'un parcours de visite cohérent musée/sites en articulation avec le territoire ;

Étape 2 (2024) : Développement d'espaces d'accueil et de médiation semi-extérieurs au fil du parcours ;

Étape 3 (2026) : Mise en place de réserves pérennes pour les ensembles archéologiques conservés ;

Étape 4 (2030) : Extension du bâtiment abritant le musée ou réalisation d'un nouveau bâtiment en vue d'abriter des espaces muséographiques permanents et temporaires ainsi que leurs espaces techniques.



LE COMPLEXE ARCHEOLOGIQUE D'ALERIA

UNE VASTE CHRONOLOGIE

Occupé dès le Néolithique ancien par des groupes alors essentiellement nomades, les attraits du territoire d'Aleria et sa dimension géostratégique ont rapidement favorisé l'installation pérenne des populations pré et protohistoriques. À partir du Chalcolithique, le promontoire a dû être occupé de façon continue et ses interactions avec la péninsule italienne progressivement développées. La nécessité de contrôler cet espace pour asseoir sa domination sur la Tyrrhénienne ne s'est par la suite jamais démentie. En témoignent la densité des vestiges mobiliers et immobiliers antiques, les témoins, plus rares, paléochrétiens et l'installation d'un évêché, le développement de structures militaires génoises puis contemporaines.



UN TERRITOIRE, DES SITES ARCHEOLOGIQUES

- 8000 ans d'occupation humaine, 2600 ans d'histoire

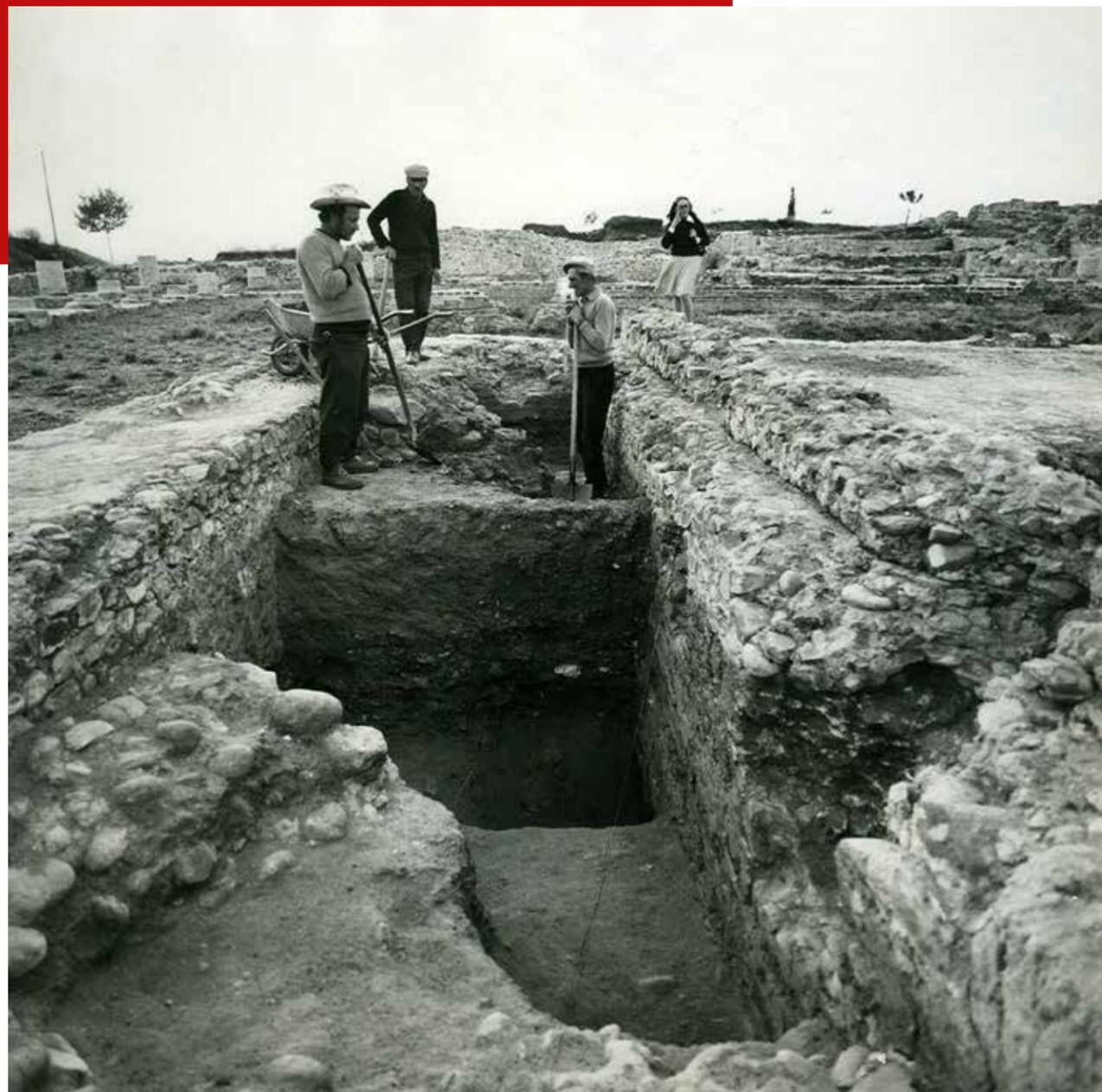
Le plateau tabulaire d'Aleria s'élève à 47 m d'altitude, il se scinde en trois émergences délimitées par des talwegs où l'on identifie trois grands ensembles d'occupation :

- le village actuel avec le fort génois et la ville romaine,
- l'occupation pré et protohistorique du plateau de Terrina-Macellone,
- la nécropole préromaine de Casabianda.

La présence humaine y date du Néolithique ancien et perdure durant tout le Néolithique. Elle s'étend à partir du Chalcolithique, devient importante à l'âge du fer, puis connaît au 1er millénaire avant

J.-C. un formidable développement, en même temps que s'établissent des contacts avec les civilisations italiques, ainsi qu'avec les Grecs. Les dates clés en sont :

- 565 avant n.è, arrivée des premiers phocéens ;
- 540/538 avant n.è, bataille dite d'Alalia ;
- 259 avant J-C, prise de la ville par Scipion, et début d'une romanisation qui va durer sept siècles, la ville devenant la capitale de la province romaine ;
- 420/430 de n.è jusqu'à la période génoise : ruine par les Vandales ; « occupation » par les Byzantins, puis les Lombards, les Barbaresques, les Pisans. Enfin les Génois qui construiront sans doute sur une fortification plus ancienne ce petit fort, abritant un détachement d'une quinzaine de cavaliers destiné à surveiller la Tyrrhénienne, la plaine orientale et le passage vers Corte.



• 100 ans de fouilles archéologiques

Mis à part quelques dégagements sporadiques par Ambroise Ambrosi dans les années 1920, puis dans l'entre-deux-guerres (Arcellin et Gaulejac), le centre de la ville romaine d'Aleria a été exhumés au cours des années 1960 par les archéologues Laurence et Jean Jehasse et leurs équipes. Ces premiers travaux avaient fait apparaître le forum entouré d'édifices symboliques, vecteurs de l'identité et de la culture romaine : temples, thermes, arcs monumentaux, fontaines, adductions d'eau, monuments publics financés par les élites urbaines.

La nécropole de Casabianda est découverte en 1960, quelques années après les premiers travaux menés sur la ville romaine, à 1km plus au sud. Les fouilles du site de Casabianda ont mis au jour 182 tombes, dont la datation s'échelonne entre les Ve et IIIe siècles avant notre ère, puis, de façon plus anecdotique, jusqu'au IIe s. av. n.è. Elles ont livré un mobilier funéraire exceptionnel de par sa richesse et son état de conservation qui constitue le cœur de la collection du musée. Toutefois, les informations relatives aux espaces d'installation (habitats, voies de communication, zones d'activités productives, etc.) des populations ici inhumées demeurent anecdotiques.



DES SITES VISITABLES ET NON VISITABLES

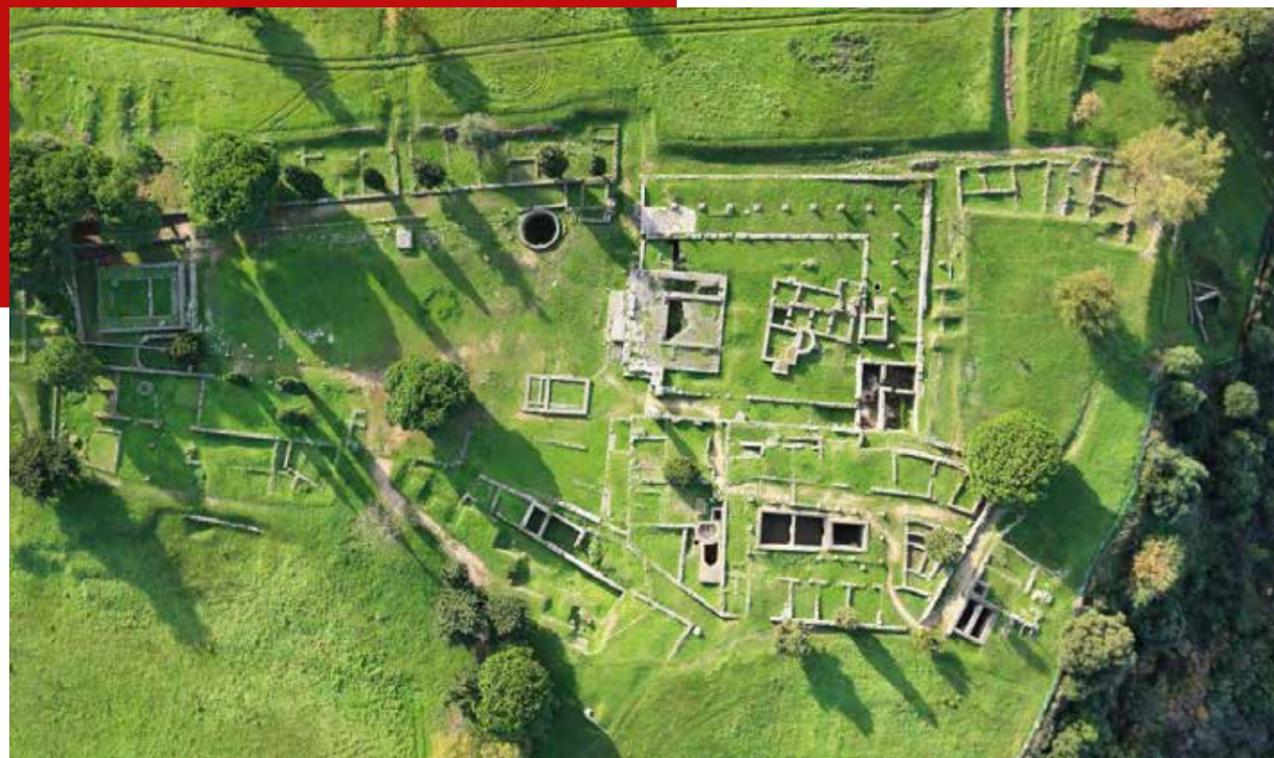
En 1973, à l'instigation de Jean Jehasse, alors directeur des Antiquités Historiques de Corse, l'État se portait acquéreur de 28 hectares de terrain comprenant le site urbain romain, le petit plateau de Terrina ainsi que les abords du hameau de Matra. Cette propriété, cumulée à celle du Ministère de la Justice constitue encore aujourd'hui l'ensemble archéologique d'Aleria. Après le transfert de propriété du site induit par la loi de décentralisation de 2002, la gestion du site est revenue à la Collectivité territoriale de Corse, devenue Collectivité de Corse aujourd'hui.

Cette maîtrise foncière, seule à même de garantir la protection des vestiges, sera étendue à d'autres parcelles au potentiel archéologique reconnu, actuellement en cours d'acquisition.

Pour autant, certains secteurs resteront non visibles, de par leur non accessibilité (pénitencier de Casabianda, terrains privés, etc.), mais également puisque les infrastructures initiales ont tout ou partie disparu (nécropoles creusées dans le calcaire miocène et effondrées, réenfouies pour des raisons conservatoires, contrairement à certains grands sites étrusques comme Tarquinia-Cerveteri ou Populonia).

Afin de pallier cette impossibilité de se rendre sur site et de contextualiser les collections, l'outil numérique permettra, dans la mesure du possible, une projection de ce que pouvaient représenter ces ensembles funéraires et leur emprise sur le territoire.





• Le site de la ville antique

L'Aleria antique est répartie sur 11Ha intramuros, formant au moins 14 insulae (îlots d'habitation ou d'activités) et desservie par environ 2000m de voirie dont 400m de cardo (axe nord-sud) et 200m de decumanus (axe est-ouest). Contrairement à de nombreuses villes romaines, Aleria ne semble pas avoir été projetée, elle n'est pas vraiment agencée selon un plan classique en damier. Force est de constater qu'elle n'a pas été créée ex-nihilo. Son forum trapézoïdal, ses axes majeurs ne se croisant pas vraiment au centre et son plan qui semble avoir suivi une évolution « organique » laissent envisager une cité romaine bâtie dès le Ier s. av. n.è. sur un schéma préexistant.

Ce plan ancien a été progressivement « durci » par de nouveaux modes de construction associant l'utilisation du mortier de chaux comme liant ou comme enduit. Ne connaissant pas ces procédés, les prédécesseurs des Romains et peut-être les premiers Romains s'installant à Aleria, mettaient en œuvre des modes de construction intégrant roche, liant de terre, briques crues et bois.

En 2010, une étude du bâti réalisée sur l'ensemble des vestiges visibles, offrait l'opportunité de reprendre les interprétations et les identifications anciennes. L'évolution de l'urbanisme est aussi mieux perçue, plus particulièrement dans le secteur du forum. Enfin, très récemment, une prospection géophysique a livré une image du sous-sol de près de 70% de l'emprise urbaine totale et la réalisation d'un plan extrêmement détaillé des structures bâties et des voies de circulation.

Propriété de 28ha (dont 5ha accessibles aux publics et 2ha environ de vestiges apparents), le site de la ville antique d'Aleria a été classé au titre des MH le 18 décembre 1990.

• L'amphithéâtre

Actuellement non visitable, ce monument, situé en limite sud de la ville constitue l'une des énigmes architecturales d'Aleria. Ni circulaire, ni même vraiment ovale, l'arène mesure 28x23m pour une hauteur de moins de 3m sur la partie conservée de la couronne intérieure. Une couronne extérieure est visible, qui porte les dimensions de l'édifice à 36 x 31m. La présence de murs de refend placés perpendiculairement entre les deux couronnes laisse envisager l'existence de gradins. Enfin, au moins deux accès à l'arène percent ces couronnes à l'ouest et au nord-est.

Lieu d'entraînement pour gladiateurs ou spectacles spécifiques nécessitant peu d'espace, la véritable fonction de cette construction attribuée au IIe s. reste encore à déterminer.

Tout d'abord, la volonté de la Collectivité de Corse d'aménager ces vestiges pour la visite des publics a nécessité la mise en œuvre d'opérations d'archéologie préventive et programmée destinées à nous éclairer sur les fonctions et les spécificités de ce bâtiment.

Par la suite, des interventions de stabilisation et de restauration permettront à moyen terme l'utilisation de la structure pour des manifestations publiques.



• Les thermes romains de Santa Laurina

Les thermes de Santa Laurina constituent le plus important complexe thermal antique de Corse (IIe/IIIe siècle après J.-C.) connu à ce jour. Signalé une première fois par l'abbé Galetti en 1863 dans son Histoire illustrée de la Corse et en 1865 par Grassi dans Aleria, étude historique et archéologique, le site sera fouillé à la fin des années 1950 par Jean Jehasse. La fouille mettra au jour une emprise de plus de 900m² environ pour une hauteur maximale de 5m au niveau de l'abside de l'hypocauste.

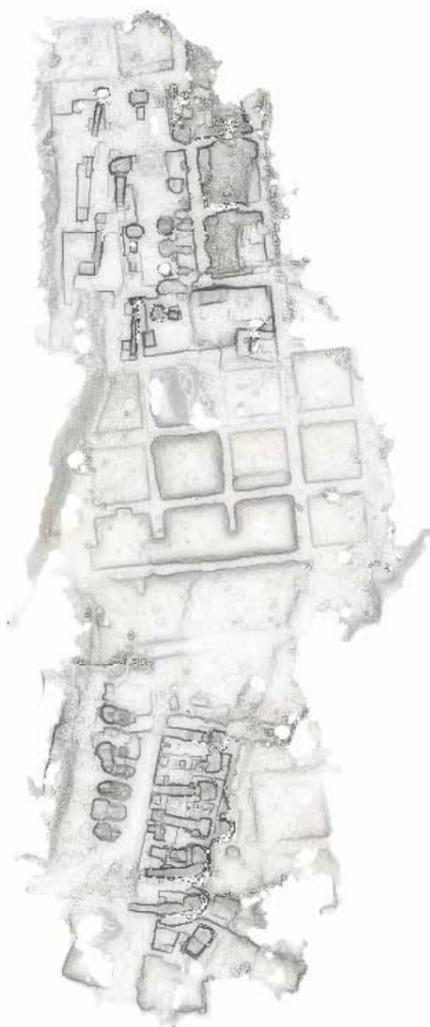
Acquis par la Collectivité de Corse en 2022, l'établissement thermal a fait l'objet d'un chantier de débroussaillage avant d'être numérisé en

photogrammétrie et scan 3D par un laboratoire spécialisé (Archéovision/CNRS). Un programme de consolidation et restauration est engagé depuis 2023.

L'intégration de ce monument à la visite de l'ensemble archéologique est prévue à moyen terme. Elle pourra être effective lorsque les difficultés liées au passage de la route territoriale seront résolues (concertation en cours entre la Direction du Patrimoine, la Direction des routes de la CdC et les services compétents de la commune d'Aleria). Pourront alors être imaginés des projets d'itinéraires de randonnées pédestres rassemblant toutes les entités patrimoniales et naturelles remarquables présentes sur la commune.



LES THERMES DE SANTA LAURINA © MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE D'ALERIA



• Les nécropoles d'Aleria

Les nécropoles antiques d'Aleria sont connues grâce aux fouilles extensives réalisées entre les années 1960 et 1982 qui ont permis la découverte à Casabianda de quelque 180 sépultures. Les recherches réengagées à Aleria depuis 2019 selon les méthodes actuelles de l'archéologie ont permis d'identifier en fait seize secteurs le long d'une voie « funéraire ». Leur utilisation est à ce jour documentée entre la fin du VI^e siècle av. J.-C. et le II^e siècle ap. J.-C., soit entre la phase d'occupation étrusque du site (VI^e-III^e s. av. J.-C.) et le moment de sa transformation en colonie de droit romain (81 av. J.-C.). Pour leurs mobiliers et pour la spécificité de leurs tombes, notamment celles d'époque étrusque, du type à chambre et couloir d'accès, elles ont été classées au titre des Monuments Historiques dès 1972. Seules nécropoles de faciès étrusque répertoriées en France, elles attestent de l'unique site d'occupation étrusque stable actuellement documenté en dehors de la péninsule italique.



TOMBE ÉTRUSQUE DE LA NÉCROPOLE DE LAMAGHJONE
© INRAP/SRA-DRAC DE CORSE

À partir de 2013, l'état de déshérence de la nécropole de Casabianda, polluée par des matériaux contenant de l'amianté qui constituaient les couvertures souvent effondrées, a incité les Services de l'Etat (DRAC de Corse-SRA) à entreprendre une vaste opération de rebouchage des excavations à des fins conservatoires, avec dépollution des fibrociments. Un chantier (INRAP) de relecture, de relevé topographique et de nettoyage des structures anciennement fouillées a permis de repreciser l'implantation des tombes et parfois de reprendre des structures entamées mais non achevées. Des reconnaissances géo-électriques, géo-magnétiques et géo-radar ont également été expérimentées.

Parallèlement, l'urbanisation croissante de la commune d'Aleria au sud du Tavignanu a motivé la réalisation de trois importantes opérations préventives en 2018 et 2019. En tout 15 Ha de terrain situés de part et d'autre de la route territoriale ont pu être sondés.



Au lieu-dit Lamaghjone, sur plus de 4 Ha sont apparus les vestiges d'une nécropole utilisée entre le IV^e siècle av. n.è. (tombe à chambre) et le III^e siècle. Les résultats de la fouille préventive d'une partie de la parcelle en 2019 sont en cours d'exploitation scientifique.

Au lieu-dit Arboratella e Pirelli, où sont apparus les vestiges d'un quartier d'habitation d'époque romaine bordé d'un large fossé à caractère défensif et un établissement rural, a été décelée la continuation de la nécropole le long d'une voie qui se dirige vers la mer. Le diagnostic a permis de dénombrer une dizaine de couloirs d'accès à des tombes à chambre et autres dépôts funéraires plus ou moins bien conservés. Les fouilles ne pourront y être pratiquées que si les aménagements prévus sont de nature à porter atteinte aux vestiges enfouis.

Enfin, les fouilles programmées sur le secteur de Mattonata/Casabianda, initialement conduites pour vérifier la continuité de l'axe nord-sud (cardo-voie funéraire) ont révélé la présence d'un nouvel ensemble funéraire situé un demi-kilomètre plus au sud où, comme à Lamaghjone, une chambre étrusque est entourée de douze sépultures romaines. Elles bordent un chemin dont les niveaux les plus anciens sont attribuables au VI^e s. av. J.-C.



FOUILLE PRÉVENTIVE AU LIEU-DIT ALERIA-ARBORATELLA E PIRELLI
© INRAP/SRA-DRAC DE CORSE



UN ESPACE HISTORIQUEMENT STRATÉGIQUE

Si le fort génois de Matra et les tours sont aujourd'hui les vestiges les plus parlants du caractère géostratégique d'Aleria, d'autres témoignages moins visibles attestent de cette spécificité. Seule émergence de la plaine orientale, le promontoire escarpé d'Aleria est une vigie contrôlant, depuis l'Antiquité, deux voies d'importance : la mer Tyrrhénienne, point de passage obligé pour la navigation entre l'Espagne et la Grèce ; la vallée du Tavignanu permettant de rejoindre l'intérieur de l'île où se trouvent notamment les forêts de laricciu tant recherchées par les thalassocraties successives pour la construction de leurs flottes. Les Génois y ont redoublé d'efforts pour répondre à ces objectifs et contrer les invasions barbaresques. Plus récemment encore, durant la Seconde Guerre mondiale, ce sont des proches aérodromes militaires d'Alistru au nord, et de Ghisonaccia, au sud, que décollaient les missions de bombardement vers l'Italie.

UN MUSÉE DANS UN FORT CLASSE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le fort de Matra, de par son identité architecturale, représente pour le complexe archéologique d'Aleria une indéniable plus-value. Ses espaces, bien que réduits, offrent à des projets scénographiques adaptés un cadre conférant aux parcours d'expositions une grande originalité. Il est donc inenvisageable d'extraire totalement le parcours de visite du fort de Matra. Toutefois, ses espaces devront être complétés dans les années à venir pour magnifier les collections.

• Un bâtiment porteur de l'identité du musée

Le fort de Matra a été édifié à partir de la tour carrée située à l'angle sud-est, elle-même vraisemblablement bâtie sur une fortification de la fin de l'Empire romain ou du haut Moyen Age. Un bastion avec toiture a ensuite été élevé au XV^e siècle, de part et d'autre d'une petite cour centrale recouvrant une citerne. Au XVI^e siècle enfin, a été ajouté l'étage avec quelques modifications dans les accès, notamment ceux menant à la tour. À la fin du XIX^e siècle le fort est utilisé comme habitation par plusieurs familles qui l'entretiennent peu mais y apportent de nombreuses modifications : création d'ouvertures, de passages, de fenêtres, de cheminées qui finissent par le mettre en péril.

Hormis les villes et les tours, il représente la seule architecture militaire de plaine en Corse.

Il est protégé par un classement au titre des Monuments Historiques depuis 1962.

• La philosophie de la fondation du musée d'Aleria

Les fouilles extensives conduites par Jean et Laurence Jehasse à partir des années 1954 sur le site de la ville antique puis la nécropole de Casabianda ont nécessité, en l'absence de structure d'accueil des vestiges, la création d'un dépôt de fouilles archéologiques. Pour des raisons de commodité, celui-ci est aménagé en 1963 dans le petit fort de Matra, situé à moins de 200 mètres du centre de la ville romaine, et immédiatement ouvert au public ; ce dépôt est régulièrement agrandi et dédié, en 1969, à l'historien Jérôme Carcopino.

En 1978, le dépôt est transformé en musée départemental contrôlé de 1^{ère} catégorie.

En 1979, le Département de la Haute-Corse devient propriétaire du fort. Les premiers travaux de sauvegarde du bâtiment sont entrepris début 1979, et se poursuivent durant près de vingt ans par tranches successives qui permettent de rénover entièrement le monument sans le fermer au public. À partir de 1992, à l'initiative du conservateur Jean-Claude Ottaviani, les travaux se concentrent sur le rez-de-chaussée, avec vérification des fondations pour les renforcer. Il a d'abord été procédé à des fouilles, qui établissent avec certitude que le fort était construit sur les murs de la ville romaine et que de nombreux vestiges subsistaient, qui ont été sauvegardés, en particulier des sépultures à proximité du rempart.

• Le musée Jérôme Carcopino

Jérôme Carcopino (1881-1970), universitaire romaniste, épigraphiste renommé, est connu pour son rôle politique essentiel dans le domaine de l'archéologie. Secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse à partir de 1941, au sein du gouvernement Pétain-Darlan, il est à l'origine de la loi n°41-4011 du 27 septembre 1941, posant les principes modernes de réglementation de la recherche archéologique : ces dispositions ne seront modifiées qu'avec l'émergence de l'archéologie préventive, au début du XXI^e siècle. Durant son ministère, même s'il protège un certain



nombre de ses collègues universitaires, Carcopino réalise une épuration des milieux savants placés sous sa juridiction, conformément aux lois de Vichy, qui excluent juifs et francs-maçons. Il est inculpé en 1944 pour atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'État et indignité nationale ; le Conseil d'Etat rend un arrêté de non-lieu le 11 juillet 1947.

Ses origines corses l'amènent au début des années 1960 à s'intéresser aux recherches archéologiques menées sur Aleria : il vient en 1961 assister à l'ouverture d'une tombe de la nécropole de Casabianda. En 1962, il publie Les leçons d'Aleria, dans la Revue de Paris. Indéniablement, cette contribution donne une notoriété internationale au site archéologique de la capitale romaine de la Corse.

L'ensemble de ses efforts se trouve reconnu officiellement par André Malraux, ministre d'État des Affaires Culturelles, qui donne son aval pour que le dépôt archéologique créé par les Jehasse au sein du fort de Matra porte le nom de Jérôme Carcopino. L'inauguration se déroule le 11 juillet 1969.



L'ENVIRONNEMENT

UN TERRITOIRE VIERGE

Immédiatement implanté dans sa limite septentrionale sur le site antique d'Aleria, l'ancien domaine agricole de Casabianda, devenu colonie pénitentiaire, est aujourd'hui la seule prison ouverte de France. Elle consacre son emprise de 1500 ha, aux activités d'agriculture et d'élevage conduites par des détenus. De ce fait, le territoire d'Aleria demeure au sud du tavnianu étonnamment vierge et particulièrement préservé, notamment, de construction. C'est cette dimension, plus encore peut être que sa richesse archéologique, qui interpelle et permet d'appréhender un paysage quasiment identique à celui fréquenté par les populations depuis les premiers peuplements. Le projet d'inscription du site d'Aleria sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco doit permettre de préserver ce particularisme associant si étroitement patrimoine archéologique et paysager.

LE COMPLEXE D'ALERIA ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

• Une microrégion peu développée : un atout pour le patrimoine

Aleria est située au cœur de la plaine sédimentaire qui borde la côte orientale de la Corse, face à la côte italienne dont elle est séparée par la mer tyrrhénienne.

La côte orientale corse se caractérise par une chaîne de zones humides douces ou saumâtres, de lagunes, de roselières et prés salés, complémentaires et interdépendants. La végétation des sables maritimes présente une zonation complète rare, des sables nus jusqu'au peuplement de genévriers à gros fruit. L'intérêt et la sensibilité écologique du secteur terrestre et de la partie marine attenante sont reconnus par des inventaires et des périmètres de protection en place. Ce littoral connaît aujourd'hui une fréquentation très discrète, favorable à la conservation des ensembles naturels.

Le site d'Aléria est à appréhender en tant que paysage culturel comprenant un ensemble d'éléments constitutifs historiques et naturels souvent en situation d'interdépendance.

Paysage intact qui va de la mer aux montagnes, le territoire comprend des zones humides composées de la mer, d'étangs saumâtres, de lagunes côtières, de lacs, de deux rivières, de roselières et de prés salés ; et de zones plus sèches composées de plaines parsemées de collines et de montagnes intérieures formant une ligne de crête. Ces unités paysagères maritime, côtière, d'eau douce, de collines et montagneuse dessinent une morphologie naturelle particulière de la région et ses ressources (arbres et bois, résines, miel, métaux, plomb, cuivre, fer, argent, gibier, crustacés, sols céréaliers, sel, etc).

Longtemps basée sur l'agriculture, et notamment sur la viticulture, l'économie de la plaine orientale, qui constitue l'un des seuls espaces de l'île permettant une mise en culture « extensive », s'articule aujourd'hui largement autour du tourisme : les différentes urbanisations récentes se développant autour de la RN 193 (Moriani, Aleria, Ghisonaccia) exploitent le fort potentiel attractif. Les centres de vacances et campings de bord de mer sont particulièrement développés et accueillent de très nombreux estivants entre les mois de juin et septembre. Nombre d'activités sont ainsi basées sur la fréquentation estivale.

• L'urbanisation du territoire

La ville d'Aleria se compose d'un « centre historique », le hameau du Fort, constitué d'une quinzaine de maisons traditionnelles s'articulant autour d'une unique et courte artère principale se terminant en cul-de-sac, qui s'est vue complétée dans les années 1960 par la construction d'un bourg « récent », U Cateraghju s'organisant le long de la RT 200. Ces deux ensembles sont aujourd'hui bien distincts et distants de quelques 800 mètres, Cateraghju regroupant l'ensemble des activités administratives, économiques et sociales de cette commune de 63,8 km² regroupant environ 2000 habitants.

La construction de la voie impériale lors du Second Empire a fait se développer, le long de la RT actuelle, une urbanisation de type linéaire. L'axe qui prédomine aujourd'hui est l'axe Nord-Sud. Au croisement avec l'axe Est-Ouest (Aleria-Corte), l'ancien hameau de Cateraghju s'est développé en cœur de ville et comprend la majeure partie des commerces, services et équipements de la commune. La centralité s'est déplacée côté littoral, alors qu'historiquement les traversées du fleuve se faisaient plus en amont, au cœur des terres agricoles.

La lecture des anciens hameaux traditionnels est toujours possible le long des anciens tracés historiques qui encadrent le fleuve Tavnianu. L'extension urbaine a fait se modifier certains hameaux, qui, se rejoignant, ne forment désormais plus qu'une unique entité urbanisée : c'est le cas de Rottani et Vaccaghja, le long de la route rejoignant Corte, mais également de Lindinaccio à Brugiato, qui auront, au cours de l'histoire, bénéficiés de la proximité de l'ancienne gare d'Aleria, dont le tracé ferroviaire, disparu aujourd'hui, est en passe de devenir une voie douce pour les vélos et les cycles.

Une nouvelle urbanisation apparaît aujourd'hui à proximité du littoral, ainsi que deux retenues d'eau : le réservoir de Teppe Rosse et la digue de Bacciana, renouvelant, dans l'histoire contemporaine, l'importance du littoral et du fleuve dans le devenir de la commune d'Aleria.



• Le tissu d'activités agricoles

Parmi les ressources vivrières attestées depuis l'Antiquité et continuant d'occuper un rôle dans le tissu économique local, on peut citer l'ostréiculture et la viticulture, activement utilisées pour l'élaboration de l'image et de l'identité du territoire.

Le poisson et les fruits de mer occupent une place prépondérante à Aleria depuis l'Antiquité. Des bassins de salaisons et du petit mobilier (hameçons, lests de filet, etc.) attestent de pratiques halieutiques dès le Ier s. av. J.-C. Dans l'étang de Diana, l'île constituée de valves d'huîtres pourrait résulter d'une production intensive de sauce alimentaire. En effet, l'examen de ces coquilles révèle des perforations d'origine humaine sur la valve supérieure, grossièrement quadrangulaires ou losangiques, parfois arrondies, avec des tailles différentes.

Si l'ostréiculture n'est pas encore pratiquée durant l'Antiquité, le naturaliste Pline évoque en revanche la technique d'affinage consistant à parquer les coquillages récoltés dans leur milieu naturel dans des ostraria afin de rendre leur chair plus fine, plus délicate. Ce procédé est vraisemblablement mis en œuvre à Aleria : la rade naturelle isolée de la mer formant l'étang de Diana, qui s'étale sur 570 ha environ, demeure un haut-lieu de production des huîtres jusqu'à nos jours. Dans ce milieu saumâtre, les coquillages omniprésents reposant sur le fond vaseux se développent rapidement : en douze mois ils atteignent aujourd'hui la taille commerciale réglementaire.

Aujourd'hui, la production d'huîtres reste importante pour une diffusion dans l'ensemble de l'île.

De la même manière, l'installation à Aleria des civilisations historiques a permis le développement de la production viticole. Les collections du musée, de par leur ustensilité (éléments du service et de la consommation du vin liés au symposium étrusque) reflètent l'importance de la culture de la vigne dès le Ve siècle av. J.-C. Cette prépondérance perdue à la période romaine, et si peu d'éléments parmi les collections permettent de l'attester, les établissements de production récemment mis au jour, qui rassemblent en un seul lieu toute la chaîne des opérations de vinification, en font état. Plus globalement, cette structuration relève d'un réseau d'unités d'exploitation de même type, au maillage serré, occupant la plaine Orientale, qui garantissait l'approvisionnement de la ville antique.

La nécessité est indéniable de développer un lien entre ces productions, auxquelles on peut ajouter la meunerie, mais également nombre d'activités artisanales comme la poterie, la métallurgie, le filage-tissage, etc.

• Un territoire en mutation : vers des activités d'excellence

La communauté de communes de l'Oriente, à laquelle appartient la commune d'Aleria, met en avant cette richesse patrimoniale grâce notamment à son Office du Tourisme. Des travaux de valorisation ont été entrepris sur le territoire, dont le développement de sentiers patrimoniaux (cofinancés par l'Etat et l'Agence du Tourisme de la Corse).

Une stratégie de développement est élaborée, basée sur la valorisation d'un territoire authentique à travers une économie éco-agri-touristique avec la création d'une Zone d'activité touristique. Générateur de retombées économiques et d'emplois à forte valeur ajoutée pour l'épanouissement des populations résidentes et plus largement du territoire, ce projet inclut le site antique d'Aleria.

Ces démarches sont relayées de plus en plus activement par des initiatives privées, les professionnels étant de plus en plus conscients de l'opportunité que représente ce territoire vierge de tout développement.

• Un patrimoine exceptionnel dans un paysage vierge : les atouts pour un Grand Site de France ou une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

En vue d'identifier pour la Corse plusieurs sites d'exception et de constituer des dossiers d'inscription sur liste indicative du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la Collectivité de Corse a missionné en 2022 le CoPaM (Co-développer le Patrimoine mondial en Méditerranée), initiative d'intérêt général née lors du Sommet des Deux Rives en 2019 à Marseille, qui entend favoriser la coopération réelle en Méditerranée et le développement durable des territoires par la valorisation de leurs patrimoines (plus de 800 sites Patrimoine Mondial en Méditerranée).



L'attention portée au site d'Aleria pour une inscription, dans un premier temps, sur liste indicative, repose sur son caractère unique en France, de bien culturel à la fois patrimonial et paysager. Cet état de fait a été garanti par l'existence du seul pénitencier agricole de France, dont les 1 500 Ha demeurent vierges d'urbanisation.

L'accent est mis sur le fait que la cité est implantée sur une butte en lien étroit avec la Méditerranée, et a depuis toujours entretenu de fortes relations avec son environnement, et tout particulièrement avec les étangs présentant des éléments importants sur la vigne, la conchyliculture depuis l'antiquité, et le fleuve Tavignano connectant la mer à l'intérieur des terres.

En vue de valoriser la richesse stratigraphique du site d'Aleria et son extension territoriale, il a été considéré qu'une proposition d'inscription transnationale avec les sites étrusques du littoral italien, comme Baratti et Populonia, serait en mesure d'être retenue car porteuse d'une définition plus soutenue de sa Valeur Universelle Exceptionnelle.

Sera donc porté dès 2023 un dossier commun avec l'Etrurie pour inscription aux biens transnationaux et transfrontaliers sur le thème de l'héritage étrusque et des paysages côtiers. Cette inscription commune, en tant que bien multiple et transfrontalier, est légitimée par le caractère marin et de paysage côtier étrusque unique. Aleria en sera le chef de file, pour le caractère préservé de son patrimoine naturel comme archéologique.

LE HAMEAU DU FORT, UN ESPACE A INVESTIR

• Un espace « à l'abandon »

Abritant le musée et bordant la ville romaine, le Hameau du Fort d'Aleria est une zone excentrée de l'actuel cœur de ville. Une trentaine d'habitants y demeure à l'année.

Les commerces (un restaurant et deux buvettes) ne s'articulent aucunement avec la spécificité du lieu et peuvent, pour certains, donner une image défavorable.

L'architecture traditionnelle des constructions, qui s'entretient difficilement, a été laissée à l'abandon et des aménagements privés hétéroclites s'y sont progressivement développés.

Les infrastructures publiques et commodités font également défaut (absence de trottoirs, d'une place propre aux activités collectives, d'une fontaine, de mobilier urbain). Cette situation, engendrée par la gestion de ce hameau par diverses collectivités locales (commune, intercommunalité, ex-département de Haute-Corse, Collectivité territoriale de Corse) est aujourd'hui résolue et les pouvoirs publics travaillent désormais de concert.

Une étude d'aménagement du hameau et des abords du musée a été conduite afin de coordonner les diverses actions à mener, en concertation avec ses habitants, et les premières actions de valorisation de l'espace ont été engagées (pose de poteaux interdisant le stationnement sur la place située entre l'église et le musée, acquisition d'une sculpture monumentale pour orner cet espace).



• **Des perspectives de développement urbanistique et paysager**

Sur la base des résultats de cette étude, a donc été engagé un travail de valorisation du hameau, en lien avec la communauté de communes de l'Oriente. La Direction du Patrimoine de la CDC, par l'intermédiaire de l'équipe du complexe archéologique d'Aleria, est impliquée dans la réflexion qui touche aux activités économiques, à la circulation des véhicules, la gestion de flux, les aménagements paysagers, les mobilités douces, le mobilier urbain, etc.

Ces actions se poursuivront parallèlement et de concert avec le projet de restructuration du complexe archéologique.

• **Un parti-pris pour une première mue : investir de petits modules architecturaux et intégrer le complexe au hameau**

Ce projet s'intègre dans la dynamique de restructuration du hameau du Fort initialement impulsée par la Communauté de communes de l'Oriente, notamment relayé par la Collectivité de Corse, qui vise à redonner de l'attractivité à ce centre historique et, plus globalement, au territoire. Ce processus d'aménagement des espaces

actuellement en friche et de réhabilitation des bâtiments en ruine a déjà été amorcé, prévoyant à court, moyen et long terme un programme participant à la préservation et à l'embellissement du hameau du Fort.

Bien que répondant mal aux problématiques d'étude, de conservation et de valorisation du patrimoine, cette politique initiée dès 2007, s'expliquait par l'impossibilité d'envisager de nouvelles constructions en cet espace contraint par les dispositions de protections des Monuments Historiques et de l'archéologie.

• La maison Caminati (2014)

Afin de permettre la création d'un dépôt de fouilles pérenne et sûr, il avait été procédé à l'achat de la maison Caminati par l'État en 1978, cédée au département de Haute-Corse en 2009 pour l'euro symbolique. Cette imposante bâtisse donnant sur la place de l'église Saint Marcel, après d'importants travaux et une convention liant l'État et la Collectivité, a été labellisée en tant que Centre de Conservation et d'Etude et réserves externalisées du musée.

• La maison Rossi (2022)

Cette ancienne maison d'habitation composée de trois niveaux, est située sur le cheminement vers le complexe archéologique, aux abords directs du fort

de Matra. Réhabilitée pour les besoins spécifiques du complexe, elle offrira prochainement une grande plus-value esthétique et architecturale au hameau du fort d'Aleria.

Outre la fonction administrative des niveaux supérieurs du bâtiment, c'est l'aménagement d'un espace d'accueil commun au site et au musée qui est le principal enjeu de ce bâtiment. Cet espace, partagé entre billetterie et introduction à la visite, sera complété par un espace de jardin à la romaine ombragé, où les visiteurs pourront se reposer entre les visites du musée et du site antique.

• La grange Poletti (2026)

Située en plein cœur du hameau du Fort, cette grange en ruine mitoyenne de la maison Caminati est un bâtiment ancien d'usage agricole construit avec des pierres de taille de la ville romaine (emplois).

Cette grange sera réhabilitée et abritera l'extension des espaces de réserves du Centre de Conservation et d'Etudes et du musée : il s'agit de créer un grand espace de stockage des collections occupant la totalité de la surface utile, sur deux niveaux, soit 300 m², en vue de doubler la capacité de stockage, actuellement trop faible, des mobiliers archéologiques conservés dans la maison Caminati.

• La maison Carlotti-Morandini (2026)

Aux abords du site de la ville romaine, une ancienne maison d'habitation en prise directe avec la maison Rossi et le fort sera prochainement réhabilitée et consacrée à l'accueil des scolaires pour des activités pérennes de médiation en direction des jeunes publics.

La fouille d'archéologie préventive conduite en 2022 sur cette parcelle a mis au jour une structuration urbaine intervenant dans la continuité du site de la ville antique. Ces arases de murs, significatives de l'implantation des habitations, des rues, d'éventuels bâtiments publics, seront prises en compte dans l'élaboration du projet (valorisation et médiation des fouilles, archéologie expérimentale, etc.)

• La réhabilitation et l'extension du fort de Matra (2030)

Le projet d'extension du fort de Matra, initié dans les années 1990, s'inscrit désormais dans une réflexion globale d'optimisation des missions de conservation, d'enrichissement, d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique d'Aleria. En raison de l'intérêt patrimonial du fort de Matra,

LA MAISON CAMINATI EN TRAVAUX, 2012 © MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE D'ALERIA



LA GRANGE POLETTI, PROJECTION 2026 © RAPHAËLLE DAVIN/MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE D'ALERIA



LA MAISON ROSSI, PROJECTION 2024 © OFFICINA 82/MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE D'ALERIA



LA MAISON CARLOTTI-MORANDINI, PROJECTION 2026 © RAPHAËLLE DAVIN/MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE D'ALERIA



de l'antériorité de sa fonctionnalité de musée et de son identité de musée de site, il est indispensable d'envisager ce projet comme une extension de ce bâtiment et non d'imaginer l'emplacement du nouveau musée dans un espace ad-hoc.

L'emplacement du fort à l'entrée du site a toujours été envisagé comme un atout, et il convient de préserver ce parti-pris de concentration des activités du complexe archéologique au sein du hameau. En effet, ce projet s'intègre dans la dynamique de restructuration du hameau du Fort initialement impulsée par la Communauté de communes de l'Oriente et désormais porté par la CdC, qui vise à redonner de l'attractivité à ce centre historique.

LES COLLECTIONS DU MUSÉE

UNE COLLECTION AU CARREFOUR DES ROUTES MARITIMES ANTIQUES

Les 182 sépultures préromaines anciennement mises au jour dans la nécropole de Casabianda ont révélé des collections dont on peut souligner le caractère cosmopolite. Des productions de Grèce, de Grande Grèce, d'Italie ou d'Afrique du Nord sont ainsi bien présentes. Les épaves en eaux profondes récemment mises au jour témoignent encore, s'il en était besoin, de l'importance d'Aleria dans les routes commerciales romaines. L'étude de leurs chargements de céramiques, mis en perspective avec les typologies découvertes sur les sites d'Aleria, nous en dira davantage au cours des années à venir.

LA PLUS RICHE COLLECTION ÉTRUSQUE EN CONTEXTE DE FRANCE

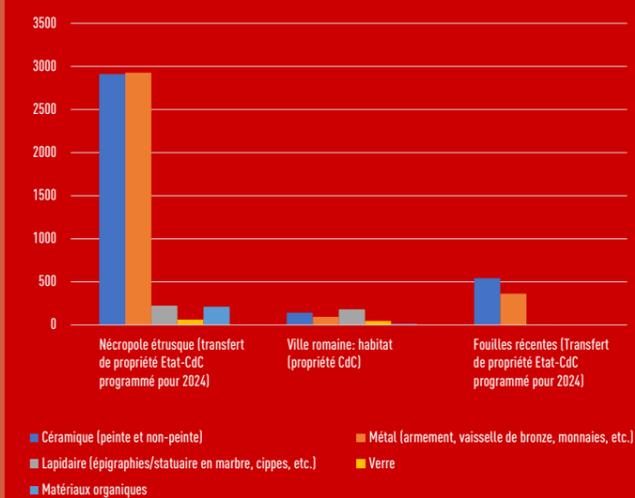
NATURE DES COLLECTIONS

L'essentiel des objets de la collection d'Aleria se compose pour l'heure du matériel d'influence étrusque, hellénistique, italique, punique et indigène mis au jour dans la nécropole préromaine de Casabianda, mais aussi d'éléments relatifs à l'époque romaine découverts lors des fouilles de la cité antique ou de fouilles préventives, ainsi que quelques témoignages protohistoriques (relatifs notamment aux travaux de Gabriel Camps sur le site de la culture chalcolithique de Terrina).

La plus large part se compose de céramiques et d'objets métalliques en fer et en alliage cuivreux, mais le verre et la pâte de verre, l'os et l'ivoire, le marbre, l'albâtre, l'ambre ou l'or sont également bien présents.



RÉPARTITION TYPOLOGIQUE DES COLLECTIONS D'ALERIA SUR LES DIFFÉRENTS SITES





• **Les collections issues de la nécropole étrusque de Casabianda**

L'intégralité des objets mis au jour sur la nécropole de Casabianda est propriété de l'Etat (6 329 objets ou ensembles d'objets). Elle sera transférée en 2024 à la Collectivité de Corse.

Cette collection d'archéologie classique représente l'une des plus belles et des plus riches actuellement connues, notamment au regard de sa partie gréco-étrusque, considérée comme majeure sur le plan international.

Les récents diagnostics archéologiques témoignent d'une étendue de la nécropole étrusque largement supérieure à la seule zone de Casabianda, et au cours des années à venir, la collection d'Aleria sera remise dans son contexte à la lumière des découvertes récentes, recréant le lien, à la période étrusque notamment, entre les nécropoles et les zones dédiées à l'habitat et aux productions.

• **Les collections romaines**

Les vestiges découverts lors des fouilles de la ville romaine entre 1954 et 1971 appartiennent à la Collectivité de Corse (2 000 objets ou ensembles d'objets).

Si le site de la ville romaine fait actuellement l'objet de recherches poussées qui mèneront vers une valorisation de grande qualité, la collection en lien est dans la plupart des cas fragmentaire.

La documentation insuffisamment poussée et précise pour ce site plusieurs fois pillé au déclin de l'Empire, en rend la compréhension difficile et lacunaire. Néanmoins, certaines parties de ce fonds, l'épigraphie sur marbre ou les monnaies par exemple, illustrent la réalité politique et administrative, la vie quotidienne, les processus de production et d'échanges.

La perspective de la compléter par les découvertes récentes issues des quelques 200 tombes fouillées de la nécropole de Lamaghjone (illustrant plus particulièrement les aspects rituels et d'inhumation) permet d'envisager la constitution dans les années à venir d'un fonds contextualisé et documenté.



L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

ALERIA ENTRE TERRE ET MER

Le patrimoine archéologique enseveli dans les sédiments miocènes de la plaine d'Aleria est depuis fort longtemps décrit. Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments Historiques, l'évoquait en 1849 dans ses Notes d'un voyage en Corse. On en discerne désormais mieux l'importance et la nature, et c'est la mer, bordant le plateau tabulaire, qui grâce à l'archéologie moderne, révèle un fort potentiel de découvertes. Bataille d'Alalia, enrôlement de marins corses, détachement à Diana de la flotte de Misènes, établissements ostréicoles, épaves romaines en eau profondes, défenses littorales génoises sont autant d'arguments qui nous poussent à appréhender sous un nouvel angle l'importance de la dimension maritime systémique d'Aleria. A travers des partenariats, avec le Drassm notamment, ces axes seront ceux de la politique d'acquisitions d'Aleria pour les années à venir.

• **Axes thématiques de la politique d'acquisitions**

L'objectif premier est d'enrichir la collection de témoignages d'occupations du territoire d'Aleria durant l'Antiquité ou explicitant celle-ci. Par extension, Aleria représentant un isolat en Corse depuis lequel se diffusent les modèles introduits par les civilisations qui s'y succèdent durant l'Antiquité, des objets ou ensembles d'objets découverts à l'échelle du territoire insulaire peuvent intégrer la collection.

En conséquence, les axes thématiques suivants seront poursuivis :

- Objets issus de découvertes archéologiques témoignant des peuplements préhistoriques du territoire d'Aleria ;
- Objets issus de découvertes archéologiques témoignant de l'occupation humaine du territoire d'Aleria à partir du début de l'âge du Fer (vers 850

av. J.-C.) avant l'arrivée des grandes civilisations historiques ;

- Objets issus de découvertes archéologiques témoignant de la colonie phocéenne installée à Aleria ;
- Objets issus de découvertes archéologiques témoignant de la colonisation étrusque d'Aleria, et plus largement des productions issues de tout le monde méditerranéen brassées par les Etrusques (grecques, puniques, etc.) ;
- Objets issus de découvertes archéologiques témoignant de la colonisation romaine d'Aleria, et plus largement de la romanisation de la Corse ;
- Objets et documents d'archives illustrant l'histoire du fort de Matra et la période génoise sur le territoire d'Aleria ;
- Objets et archives documentant l'historiographie du musée.



• Les collections archéologiques issues des fouilles préventives et programmées

La politique d'enrichissement des collections s'articulera principalement autour de la recherche archéologique (fouilles préventives et programmées). L'urbanisation croissante du territoire d'Aleria au cours des dix dernières années a amené les Services de l'Etat à une grande vigilance en termes de prescriptions de diagnostics archéologiques. De nombreux mobiliers sont ainsi mis au jour, accompagnés d'une documentation scientifique contextuelle extrêmement complète. Pour les ensembles tombant dans l'escarcelle de l'Etat (parcelles dont la propriété a changé depuis la loi LCAP de 2016), une demande systématique de transfert de propriété est effectuée par le musée. Pour les ensembles appartenant à des personnes privées (parcelles dont la propriété n'a pas changé depuis 2016), après examen de leur intérêt au regard des axes thématiques définis ci-avant, il est proposé de les acquérir à titre gratuit ou onéreux sur la base d'une expertise conduite par le Grand Département du Service des Musées de France. Parallèlement, la reprise de la recherche sur Aleria depuis 2018 a engendré un grand nombre de fouilles programmées, visant à compléter l'état de la connaissance apportée par les fouilles anciennes.



Dans le cas de découvertes d'objets ou d'ensembles, la procédure en termes d'acquisition par le musée est la même que lors des fouilles préventives.

Une fois les mobiliers déposés au Centre de Conservation et d'Etudes, ils sont conservés par ensembles archéologiques cohérents. Certains objets au sein de ces ensembles sont ensuite sélectionnés pour leur rareté ou leur complétude, pour acquérir le statut de collections de musée de France, les autres pièces conservant le statut de collections archéologiques.

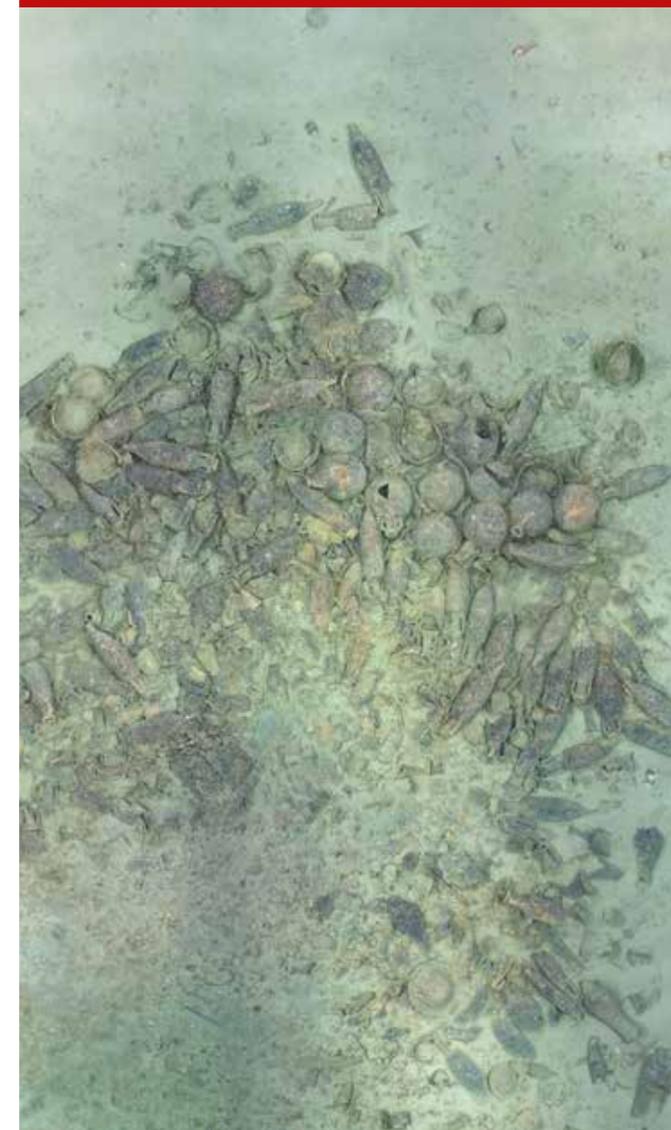
L'intérêt pour l'enrichissement des collections, et donc le développement du musée d'Aleria, de ces activités intenses de fouilles a mené l'établissement à se positionner, en tant que vitrine et diffuseur de l'activité archéologique, comme un acteur incontournable qui impulse et oriente la recherche.

• Collections « privées »

Des pièces anciennement mises au jour intéressant le musée relèvent de collections privées. Une veille permanente sur les opportunités éventuelles est ainsi nécessaire, et elle est rendue possible au travers des activités de sensibilisation de la population locale (visites dédiées, conférences, etc.). Il n'est en aucun cas envisageable de racheter de manière systématique les collections privées, car ceci générerait un développement des propositions de rachat à des coûts inappropriés et le phénomène de détections clandestines. L'établissement ne peut encourager la revente d'objets qui ne sont pas censés être détenus par des privés. L'application stricte du cadre légal, à savoir la saisie des biens voire les poursuites judiciaires, peut difficilement être envisagée car elle annihilerait les démarches de restitution entreprises notamment par des personnes de bonne volonté.

Cependant, le musée, en sa qualité de pouvoir public, ne peut non plus laisser disparaître des pièces ou lots de pièces d'un intérêt majeur pour le patrimoine collectif.

Ceci posera dans les années à venir une problématique globale de régulation, et cette politique ne pourra donc être conduite qu'en étroite collaboration avec les Services de l'Etat, au cas par cas et sur la base d'un historique cohérent et légal de la détention des mobiliers archéologiques acquis.



• Conventions de dépôts

Plusieurs objets ou ensembles d'objets ont par le passé été mis en dépôt au musée d'Aleria, afin d'y être conservés, mais cela est resté très à la marge. Pour l'avenir, la programmation d'expositions est le principal moteur pour voir se développer une politique de mise en dépôt de collections intéressant Aleria. Les principaux partenaires sont à ce titre :

- l'État (via le Service Régional de l'Archéologie/ DRAC de Corse), propriétaire ou détenteur précaire d'objets ou d'ensembles illustrant la romanisation de la Corse et donc intéressant Aleria ;
- le DRASSM (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines), propriétaire d'un grand nombre de mobiliers provenant d'épaves d'époque romaine en mesure d'alimenter le discours sur les échanges entre Aleria et la Méditerranée ;
- d'autres musées français et italiens.

LA GESTION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES ET MUSÉALES

MUSÉES ET CENTRES DE CONSERVATION ET D'ÉTUDES

La Corse compte depuis 2014 deux Centres de Conservation et d'Études (CCE), l'un positionné à Aleria, l'autre à Sartene, sur la base d'une réflexion conduite avec les services de l'Etat et la DRAC de Corse. Initialement adossées aux deux musées d'archéologie départementaux, ces structures relèvent aujourd'hui du Service de l'Archéologie de la Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse et du SRA-DRAC de Corse.

• Un passif à résorber

À l'image de nombreux autres sites anciennement fouillés, il a été nécessaire à Aleria d'épurer un certain nombre de problèmes avant de passer à une phase de projection et de construction.

La dispersion des collections en est un : par rapport aux différentes publications Jehasse censées cataloguer l'ensemble de ce qui a été mis au jour dans la nécropole, l'inventaire/récolement conduit en 2018 met en évidence nombre d'éléments manquants. Ce caractère lacunaire de la collection léguée doit donc être souligné. Pour preuve, la découverte en 2008 d'un important dépôt non officiel composé de plus de 600 caisses d'objets archéologiques très largement pollués et contaminés, dont certains portaient un numéro d'inventaire et avaient été publiés par les responsables des fouilles.

La programmation des fouilles depuis les années 1950 sans programmation, sans documentation, sur un simple principe de « récolte » de mobilier, ne prenait pas en compte les problèmes générés par ces interventions à outrance. En a résulté la situation suivante :

- absence d'un inventaire réglementaire, mais simplement liste d'objets archéologiques avec plusieurs numéros attribués, ce qui rend l'ensemble difficile à gérer ;

- absence d'un travail d'étude complet perte du contexte pour la majorité des objets ;

- difficulté, voire impossibilité de gestion car disparition de certains objets (ou dégradations irrémédiables dans le cas des collections anthropologiques), et en définitive une collection non gérable.

- impossibilité, en l'état, de mettre en œuvre une médiation car prélèvement de ce que l'on trouvait sans définition de thématiques, d'où une accumulation des objets dans les vitrines avec une classification par tombe, sans discours.

Ceci a engendré une période de latence entre les années 1990 et 2018, durant laquelle le parti-pris affirmé des services de l'Etat était de ne plus « consommer de patrimoine » à Aleria.

Du côté du site, afin de mieux comprendre ses développements successifs, plusieurs campagnes d'archéologie du bâti et de géophysique ont été nécessaires pour avoir une idée plus précise de son emprise sur le plateau.

• Une collaboration optimale pour une gestion en chaîne

Au sein du CCE d'Aleria sont accueillis les mobiliers archéologiques issus des fouilles anciennes et récentes conduites sur les territoires d'Aleria, et plus largement sur tout le nord de la Corse en dehors du territoire de Mariana pour ce qui concerne les périodes antiques et historiques. Il centralise également la documentation des fouilles et activités de recherche autour des mobiliers qu'il conserve.

Dans une logique de chaîne indispensable pour l'étude des mobiliers archéologiques, les locaux du CCE abritent également les espaces de réserves du musée d'Aleria.

Ses espaces se répartissent au sein du bâtiment dit « Caminati » comme suit :

- Rez-de-chaussée : lieu d'accueil des mobiliers archéologiques, incluant un espace de lavage/conditionnement, et des espaces de réserves aménagées pour le gerbage des caisses ;
- N+1 : espace de documentation avec bibliothèque scientifique, laboratoire de consultation des mobiliers, bureaux ;
- N+2 : réserves accueillant les collections

archéologiques et les collections de musée.

Au cours des dernières années, cette structure est devenue le centre des échanges entre les différents partenaires :

- les archéologues de la CdC ;
- le Service Régional de l'Archéologie et la DRAC ;
- les archéologues du préventif et du programmé ;
- les chercheurs impliqués dans les études du mobilier archéologique et des collections du musée ;

• Une gestion commune au sein d'espaces élargis

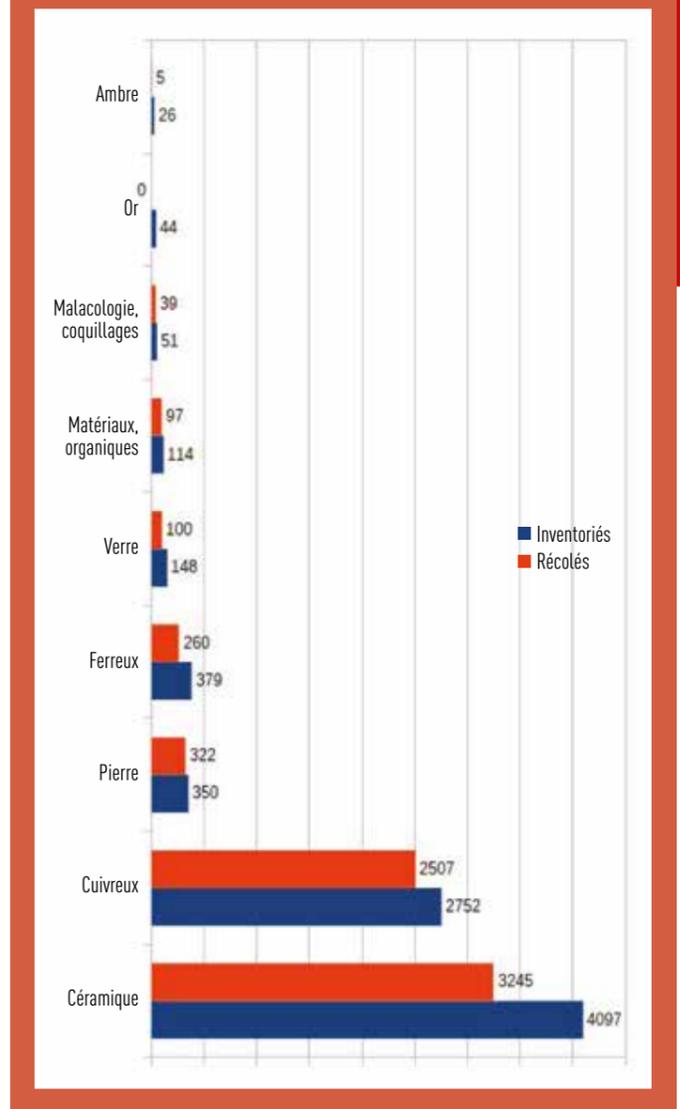
Le projet de création du CCE d'Aleria, consistant en une réhabilitation du bâtiment Caminati, et à l'aménagement au sein du pénitencier de Casabianda (bâtiment H) d'un espace 1500m² dédié à la conservation des collections. Cette seconde partie du projet, actée en 2010, n'est toujours pas lancée à ce jour. Dans l'attente, et en raison de l'urgence de disposer de locaux pour le mobilier, une extension du CCE est aujourd'hui en cours de définition dans la « Grange Poletti », bâtiment en ruines à proximité de Caminati, propriété de la Collectivité de Corse. Il prévoit la réalisation d'un grand espace totalement dévolu au stockage des collections, occupant l'intégralité de la surface utile, soit un niveau de 160 m² à grande hauteur de plafond, qui fonctionnera en synergie avec le CCE et interviendra en complémentarité avec celui-ci.

CHANTIERS DES COLLECTIONS

• Le premier chantier de 2018 : inventaire, récolement, élaboration d'une base de données

Sur la base de l'inventaire archéologique publié dans les catalogues de Jean et Laurence Jehasse, cofinancé par l'Etat et l'ex-Département de Haute-Corse, il a été procédé en 2018 à un chantier des collections incluant :

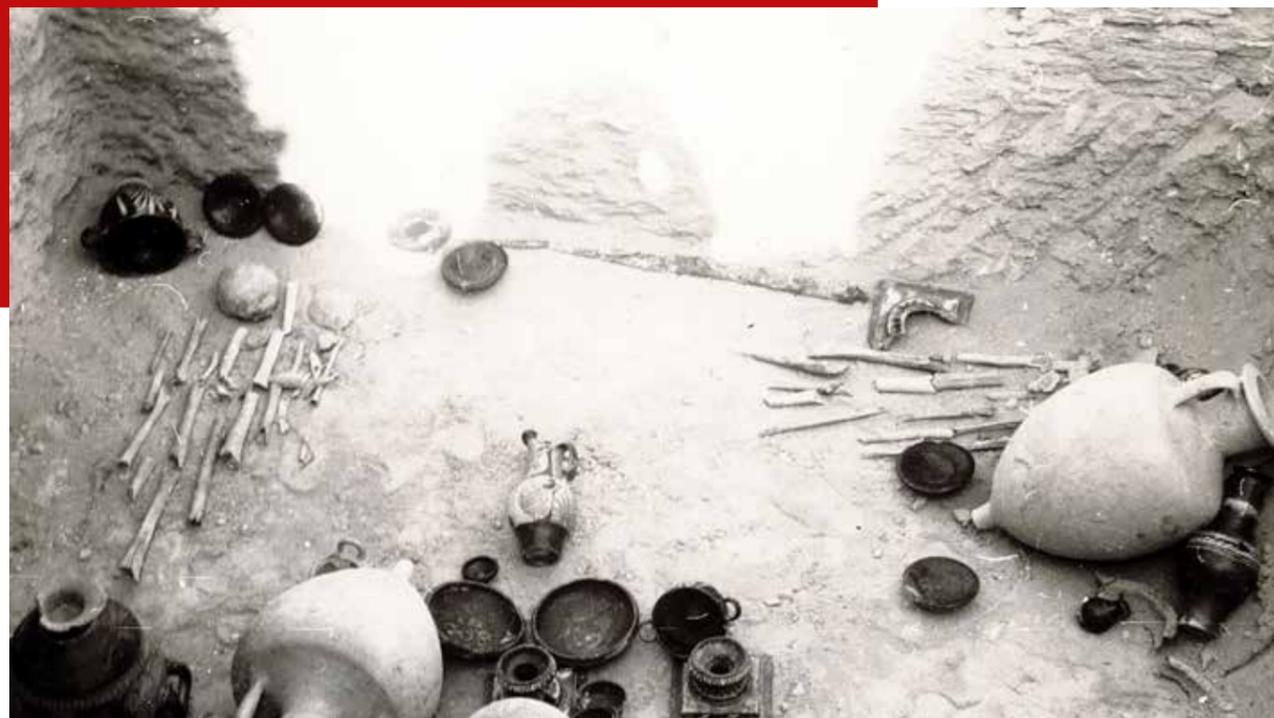
- l'inventaire sur le principe de l'inventaire rétrospectif musées 18 colonnes (2018.0.1 – 8329) avec dimensions et prises de poids ;
- le récolement décennal ;
- les photographies documentaires des collections (8000 objets concernés par 3 à 6 prises de vues ;
- le conditionnement ;
- le marquage ;



- un constat d'état.

Ce chantier des collections réalisé par un groupement de conservateurs-restaurateurs (Atelier du Rouge-Gorge) a concerné l'ensemble des objets conservés au musée d'Aleria, dans les salles d'exposition (1273 objets) comme dans les réserves du fort de Matra (3093 objets). Quelques 253 objets lapidaires (épigraphies, cippes et éléments architecturaux), 120 objets nécessitant d'être conservés dans l'atmosphère contrôlée du CCE et les 2084 monnaies conservées au CCE d'Aleria ont également été prises en compte.

L'ensemble des données a été informatisé dans une base de données FileMaker Pro élaborée spécifiquement à cet effet. Pour ce qui concerne Aleria, malgré ses limites, ce logiciel a jusqu'à aujourd'hui présenté l'avantage d'être utilisé en lecture-consultation par la majorité des chercheurs impliqués dans l'étude des collections.



Ce chantier a permis de :

- disposer d'un inventaire précis des objets (état sanitaire, photos) ;
- prioriser les restaurations à envisager ;
- optimiser les missions de conservation, d'étude et de mise en valeur des objets ;
- gérer les mouvements d'œuvres dans le cadre du renouvellement de la présentation permanente et des prêts à des établissements extérieurs ;
- améliorer la mise à disposition des collections pour étude.

• Deuxième phase du chantier : 2019-2021

Comme évoqué précédemment, l'élaboration de la base de données et le récolement décennal a mis en lumière un nombre important de manquants par rapport à l'inventaire Jehasse. Ce nouvel outil a permis d'identifier et de chercher à localiser ces fantômes.

En effet, entre 2019 et 2021 les Services de l'Etat, en tant que propriétaires du mobilier, ont financé des missions de traitement des 600 caisses de mobiliers très souillés et non triés (nettoyage, conditionnement et inventaire archéologique) découvertes à Casabianda.

À l'issue de ce chantier, fin 2022, la deuxième campagne de récolement décennal a été concrètement lancée, incluant la restitution à l'inventaire des objets retrouvés.

• D'une collection archéologique vers une collection de musée de France

L'ensemble des opérations réalisées dans le cadre des chantiers des collections contribuera à l'acquisition par ces objets du statut de collection de musée, garantissant leur inaliénabilité et leur imprescriptibilité.

Après un transfert de propriété de l'Etat à la Collectivité de Corse des biens archéologiques mobiliers découverts à Casabianda, un premier ensemble de 3 200 objets sera prochainement présenté devant la Commission d'Acquisition des collections des Musées de France (2025).

• Gérer des ensembles cohérents : une base de données commune sous Ishtar

Un transfert de l'ensemble des données vers le logiciel Ishtar de gestion des collections archéologiques est programmé pour 2024.

Ishtar est un projet visant à permettre la gestion, l'amélioration, l'analyse et le partage des données provenant d'opérations archéologiques, du terrain jusqu'au musée. Le projet se concrétise sous la forme d'un logiciel libre de gestion de base de données archéologiques sous licence AGPL 3.0 (ou supérieure).

Le logiciel, pensé par et pour les archéologues et ceux qui travaillent en lien avec eux (spécialistes, gestionnaires de collections archéologiques, restaurateurs, etc.). Sa conception s'est nourrie de la collecte des besoins du terrain et il s'adapte aujourd'hui à tous les usages, aussi bien sur

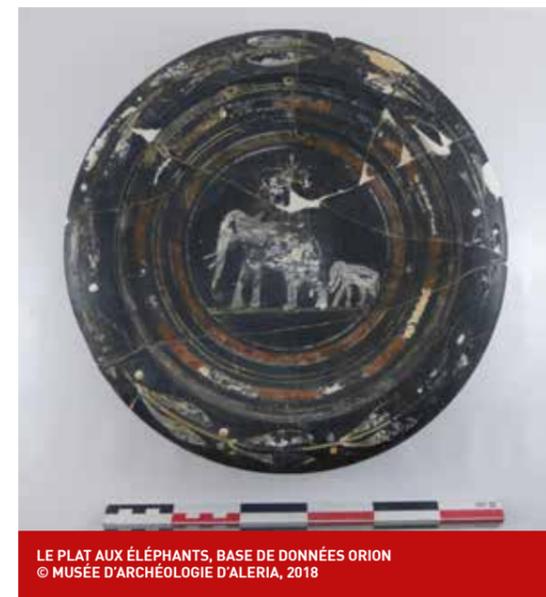
une fouille qu'en laboratoire de recherche ou de restauration, en dépôt archéologique ou en musée, notamment grâce à des typologies propres à chaque instance et à la possibilité de personnaliser formulaires et champs.

Utilisé depuis plusieurs années par le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC de Corse, Ishtar deviendra prochainement le logiciel de gestion des collections d'Aleria, dans la logique de chaîne indispensable à la coordination des opérations autour des collections archéologiques et muséales d'Aleria.

COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET NUMERISATION 3D DES COLLECTIONS

• Les photographies anciennes du fonds Tomasi

Une partie des objets de la collection Jehasse a été photographiée lors des campagnes de fouilles des années 1970-1985. Un fonds de photographies argentiques et de négatifs, incluant environ 1000 prises de vues d'objets, est disponible, il est en cours de numérisation HD et d'indexation. L'ensemble viendra intégrer la base documentaire de gestion



LE PLAT AUX ÉLÉPHANTS, BASE DE DONNÉES ORION © MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE D'ALERIA, 2018



(visuels reliés aux fiche-objets). Ces éléments représentent les premiers constats d'état des objets, ils contiennent des informations précieuses sur leur intégrité et leur état au moment ou peu après leur découverte.

• Prises de vues documentaires systématiques pour constats d'état

La première campagne de récolement de 2018 a occasionné une prise de vue systématique sous tous les angles (3 à 6 visuels) pour environ 8000 objets. Ces images réalisées en haute définition alimentent la base de données de gestion des collections du musée, et sont reliées à chacune des fiches objets de cette dernière.

La seconde campagne de récolement décennal des collections, qui s'achèvera en 2024, prévoit le même procédé de manière à documenter l'évolution de l'état sanitaire des objets 5 à 6 ans plus tard.



• Photographies professionnelles

Une politique de couverture photographique professionnelle (conditions de studio) systématique a été initiée en 2021. Elle se poursuivra jusqu'à la couverture totale de l'ensemble de la collection, à raison d'environ 300 objets photographiés annuellement.

• Numérisation 3D

En 2021, dans le cadre du programme européen Gritaccess, visant à une meilleure accessibilité du patrimoine aux publics éloignés ou empêchés, la modélisation 3D de 10 céramiques à figures rouges a été réalisée, et des notices descriptives de ces objets ont été réalisées, le tout intégrant une application numérique destinée à intégrer la d'accueil et d'orientation dans la Maison Rossi.

Ces prestations étaient jusqu'à présent très disparates en termes de rendu, puisque les finalités étaient différentes (de la conservation préventive à la médiation). La priorité est à l'heure actuelle de définir un cahier des charges précis, qui servira de cadre pour toute opération de photogrammétrie des collections du musée. Les résultats devront être suffisamment qualitatifs pour être exploités tant pour l'étude que pour la valorisation des objets, ceci en vue de limiter dans le futur leur manipulation.

Une collaboration avec l'école de photographie d'Arles et le laboratoire Camille Jullian est en cours de définition, qui permettra la réutilisation des

bancs de prise de vue mis au point par ce dernier pour photographier « en aplat » les scènes décorées sur les panses incurvées des céramiques attiques et étrusques.

UNE COLLECTION EN MOUVEMENT

Le Programme collectif de recherches Aleria et ses territoires initié en 2018 a multiplié de façon exponentielle les études sur les mobiliers de diverses natures.

Les prêts pour exposition se développent également :

- 2018 : 8 objets prêtés au Parco Archeologico di Pompei dans le cadre de l'exposition temporaire « Pompei e gli Etruschi » ;
- 2019 : 51 objets prêtés au musée de Vetulonia dans le cadre de l'exposition « Alalia, la battaglia che ha cambiato la storia » ;
- 2019 : 2 objets prêtés au musée de Lattes-Lattara dans le cadre de l'exposition temporaire ;
- 2022 : 10 objets prêtés au musée d'Archéologie de la Corse à Sartène.

Avec la diffusion des résultats des recherches menées sur la collection (via colloques, publications, etc.), des demandes de prêts de plus en plus nombreuses affluent vers le musée favorisant son rayonnement.

CONSERVATION ET RESTAURATION DES COLLECTIONS

BILAN SANITAIRE

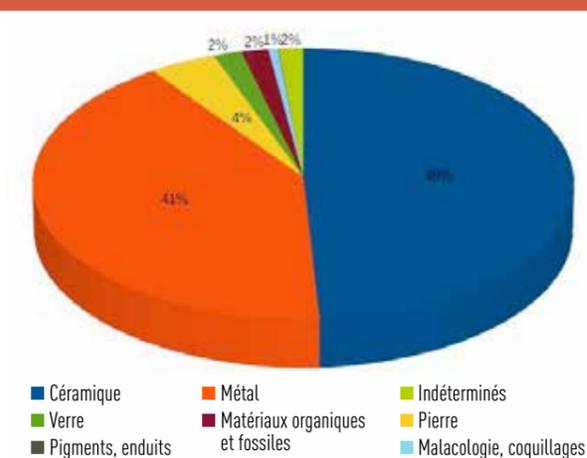
L'une des spécificités de la collection d'Aleria réside, au moment de sa découverte, en son remarquable état de conservation, qui s'explique par la nature géologique du sol, propice à leur préservation. Malgré le manque de mesures assurant la conservation préventive, le fonds, par sa nature, reste dans un bon état global de conservation. Le dépoussiérage et la manipulation de chaque objet réalisé par des conservateurs-restaurateurs lors du chantier des collections de 2018 a permis d'obtenir une connaissance sanitaire, de surface et structurelle, exhaustive de l'ensemble des objets récolés.

Les deux principales fragilités et pathologies récurrentes ayant ainsi pu être identifiées sont liées aux restaurations anciennes et à la contamination des objets par les sels.

Certains objets en métal et en céramique ont anciennement subi un traitement particulièrement interventionniste, avec des collages et des comblements au plâtre, dans le meilleur des cas, ou avec une résine encore indéterminée. Cette résine d'aspect jaunâtre et l'utilisation de colles inappropriées désormais en fin de vie rendent l'objet fragile, impropre à toute manipulation.

Par ailleurs, les effets de la contamination de certains objets par les sels et d'une forte humidité dans les lieux de conservation, a conduit à la perte définitive de certains d'entre eux, désormais jugés non-restaurables.

La présence de sels entraîne des altérations chimiques (formation de néo-produits par corruption du matériau constitutif de l'objet) et mécaniques (associées aux variations hygrométriques, les sels se déplacent au cœur de la matrice de l'objet par capillarité puis remontent à la surface en suivant le mouvement d'évaporation de l'humidité). Ce mouvement de va-et-vient entraîné par les variations hygrométriques impose des contraintes



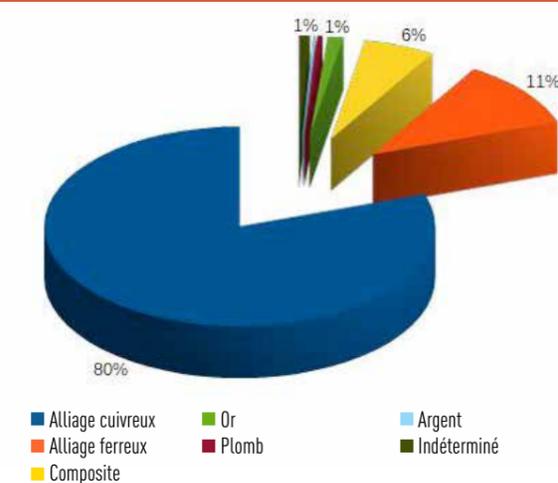
mécaniques répétées qui peuvent conduire à des délètements de surface, des déplacements, voire des micro-fissures.

Enfin, la majorité des objets sont « bruts de fouille ». C'est-à-dire que pour certains, ils ont à peine été nettoyés de leurs sédiments ; d'autres l'ont été un peu trop (rayures, surpeints des céramiques disparus etc.), semble-t-il par des personnes pas toujours formées ni conscientes de la fragilité des objets.

• Les collections métalliques

On observe sur les objets ferreux une corrosion avancée avec des délètements de surface importants, des pertes de matière et des pertes d'information dues à la disparition de la surface d'origine.

Une contamination par les sels a été observée de façon générale, ainsi qu'une corrosion avancée et active sur la majorité d'entre eux.



En surface, certains présentent un aspect noir et huileux. Cela résulte de l'application d'un matériau encore indéterminé mais qui laisse un aspect gras sur les doigts. La photo-oxydation de cette huile représente un bon catalyseur de corrosion pour le métal.

Structurellement, les ferreux sont rongés sur les zones de restaurations anciennes. Ces dernières, loin de répondre aux exigences actuelles de déontologie de conservation des objets du patrimoine, ont été effectuées à l'aide de colles irréversibles et de mastics huileux.

La majorité des comblements anciens observés sont de plus très débordants, mal collés et inesthétiques. En revanche, les objets ferreux stabilisés et restaurés récemment par des laboratoires habilités ne montrent aucune reprise de corrosion. De plus, les informations mises au jour lors du dégagement des produits de corrosion ont été inestimables d'un point de vue scientifique puisque cela a permis l'étude de restes organiques qui ont été repérés et dégagés.

Les armes, plus spécifiquement, sont structurellement d'une fragilité extrême. À la corrosion avancée et active dont elles souffrent, s'ajoute une particularité physique : l'intérieur de la gangue métallique est souvent creuse car totalement minéralisée. Beaucoup se trouvent dans un état critique, et certaines, proches de la perte totale.

Les premières restaurations lancées en 2007 ont permis de mettre en évidence des détails esthétiques et technologiques très intéressants pour

leur étude et leur présentation muséographique.

La contamination par les sels des objets en alliage cuivreux est manifeste de façon générale. La surface de certains objets est sombre et huileuse. Ce substrat correspond aux conditions de développement parfaites pour les micro-organismes et la corrosion. Ce revêtement, qu'il conviendrait de caractériser par des analyses, serait peut-être à rapprocher de la difficulté à stabiliser les objets cuivreux.

En surface également, un bleuissement a été observé sur les objets qui ont bénéficié d'interventions de restauration récentes (ces 20 dernières années), qui pourrait résulter d'un traitement mal rincé ou d'une corrosion propre au contexte d'enfouissement. Des analyses seraient à même d'amener des éléments de réponse indispensables à la conservation de ces objets. Structurellement, on observe régulièrement des zones d'explosion du métal, sous l'effet de la corrosion, avec des fissurations et des gonflements de matière très importants. Les pulvérulences de chlorures de cuivre sont aussi très visibles ; elles creusent la matière originelle du bronze et constituent donc une perte d'information irréversible.

D'autre part, il n'est pas rare de voir des objets en bronze comblés avec du plâtre et mis en couleur de façon plus ou moins douteuse. Les collages sont aussi très aléatoires et leur ancienneté les ayant rendus très cassants, ils constituent désormais un danger pour l'objet.

Enfin, les cuivreux restaurés récemment présentent souvent des reprises de corrosion qui engendrent des pertes de matière parfois importantes. Ces tentatives de stabilisations menées récemment par différents laboratoires, et avec différents protocoles, loin de juguler la corrosion, l'ont réactivée et accélérée. Ces interventions ont aujourd'hui pour effet de fragiliser structurellement les objets et constituent donc un facteur aggravant pour leur conservation.

• Les collections de céramiques

La technique du surpeint, très importante dans la collection d'Aleria, est particulière puisqu'il semblerait que le décor soit appliqué sur la céramique après cuisson, l'objet étant peut-être recuit par la suite. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une couche particulièrement fragile, qui peut disparaître très facilement dès les premiers nettoyages. Ce sera aussi la première couche qui s'écaillera

dans le cas de résurgences de sels. La moindre manipulation constitue donc un danger direct pour la conservation de cette couche de peinture qui recèle en général les détails les plus fins de l'œuvre picturale.

Pour une grande partie des pièces conservées à Aleria, le verni noir et les surpeints sont extrêmement fragilisés, chimiquement corrompus et facilement désadhérents.

Aleria étant située près de la mer, les embruns et les sels ont toujours été présents dans l'environnement direct des céramiques, tant à l'époque de leur utilisation que depuis leur découverte. Mais leur porosité due à leur altération au cours du temps les rend encore plus sensibles et le complexe sel-humidité n'en est que plus réactif. D'autre part, les pièces en céramique sont extrêmement fragilisées structurellement. Leur manipulation présente un risque physique, en conséquence des anciennes interventions de collages altérées et de la fragilisation générale.

• Objets en verre

Un phénomène chimique d'altération de surface, puis structurel, altère les objets en verre de la collection. En s'appuyant sur l'observation des altérations et du contexte, la présence de sels semble être le facteur causal essentiel de ce phénomène.

Le principal problème observé réside en une opacification progressive et irréversible des verres. Cela débute par une irisation de la surface, qui en s'aggravant, rend le verre totalement opaque. Cela masque leur couleur d'origine et provoque des délitements de surface et donc des pertes de matière importantes.

De même que pour les cuivreux, l'impact du milieu d'enfouissement serait à étudier.

• Lapidaire

Au regard des urgences concernant les artefacts en métal et en céramique, l'état sanitaire de la collection lapidaire est plutôt bon. En surface, une biocolonisation est observée sur les éléments conservés à l'extérieur. Des dépôts localisés de ciment sont présents sur les cippes.

Un empoussièrément de surface concerne la majorité des éléments lapidaires.

• Malacologie, coquillages, gastéropodes

Les artefacts de cette catégorie présentent un bon état de conservation. Des dépôts récurrents de sédiments sont à signaler.

• Matériaux organiques

Les rares artefacts en bois, en cuir, en os et en matériaux fossiles présentent un bon état de conservation

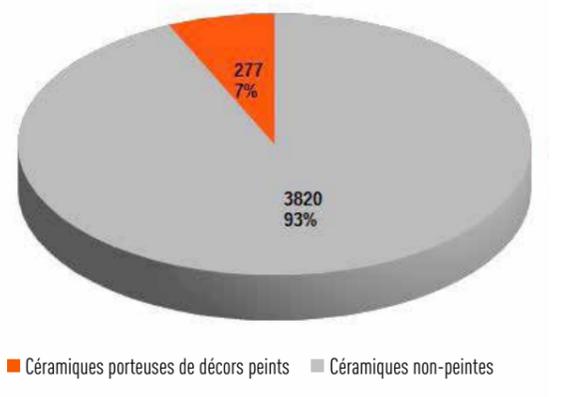
DES ESPACES À ADAPTER ET À AUGMENTER

• Les réserves, un chantier prioritaire

Les principes de gestion globale amorcés à l'échelle du complexe archéologique d'Aleria ont mené à la mise en place d'une approche globale incluant collections archéologiques et collections muséales. Dans l'élaboration du projet d'extension du CCE d'Aleria, cette distinction est envisagée dans sa dimension administrative, puisque les mobiliers doivent rester identifiés et localisés selon leur statut. Cependant, en termes de répartition des espaces, c'est une approche par typologies de matériaux et de conditions de conservation qui prime. Aujourd'hui, comme vu précédemment, la priorité est l'extension des espaces de réserves, puisque les actuels locaux du CCE souffrent d'encombrement, la gestion y est difficile et la saturation rend les conditions de conservation insatisfaisantes pour les collections.

Les actuels espaces du CCE, sont en revanche adaptés en termes d'accueil des chercheurs pour consultation des collections. Aussi l'extension sera constituée d'espaces de stockage des collections, remplissant les conditions de la bonne conservation de chaque typologie d'objets, ainsi que les conditions de sécurité requises.

En complément de ces espaces, des réserves de stockage permanent et temporaire sont prévues en lien direct avec les salles d'exposition dans le cadre de l'élaboration du nouveau musée.



RÉPARTITION DES CÉRAMIQUES PEINTES OU NON-PEINTES DE LA COLLECTION D'ALERIA

- **Le fort de Matra, un bâtiment peu propice à la conservation**

Le classement au titre des Monuments Historiques rend très complexe tout aménagement ponctuel du fort. Une série d'études a donc été lancée, afin de poser les scénarii les plus pertinents pour la suite du point de vue de l'amélioration du climat.

Les conditions de conservation des objets présentés dans les salles d'exposition du fort de Matra sont insatisfaisantes. En l'absence d'isolation et d'un système de régulation du climat, cet espace offre des conditions de conservation et d'accueil du public insatisfaisantes.

Afin de pallier ces déficiences, et d'offrir aux visiteurs l'opportunité de voir certaines collections très fragiles et récemment restaurées, il a été procédé à la mise en place de prototypes de vitrines climatiques. Ces dernières, en place depuis 2021, affichent un taux d'hygrométrie extrêmement stable (40% d'HR), y compris dans les espaces de sous-sol enregistrant des taux ponctuels de 95% d'HR. L'utilisation de ces espaces grâce à des vitrines adaptées est donc une option pertinente.

- **Une nécessaire étude climatologique**

Suite au bilan sanitaire effectué durant le chantier des collections de 2018, une première mission d'évaluation a été menée en septembre 2018 dans le cadre de la convention de partenariat avec le CICRP qui préconise l'emploi de climatisations mobiles. Reprenant cet avis pour l'urgence de la situation, un rapport du CRMH réalisé en avril 2019 préconise un bilan climatologique global sur le fort et la collection.

Cette étude sera rendue en 2024 et préconisera les aménagements nécessaires à court et moyen terme.

POLITIQUE DE RESTAURATION

- **Restaurations et analyses conduites depuis 2007**

À partir de 2007, l'État, en sa qualité de propriétaire des collections, a entrepris une politique de restauration des objets d'Aleria, avec une priorité accordée aux éléments métalliques, à raison de tranches annuelles de 15 000 €. En complément, le Département de Haute-Corse s'est positionné en tant que gestionnaire pour abonder à hauteur de 15 000 €/an pour compléter l'effort entrepris par l'Etat. Cet investissement a permis de stopper le processus d'altération sur les mobiliers métalliques les plus fragiles et les plus représentatifs (casques, machairai, éléments du symposium, poignards, etc.) et certaines œuvres en céramique ou verre en souffrance.

- **Conservation curative**

Dans l'optique d'un sauvetage d'urgence, la stabilisation par des processus de dessalement des altérations actives observées sur les alliages cuivreux et ferreux, pour les monnaies et pour les armes reste la priorité. Ces protocoles adaptés au matériau et à la typologie des objets sont de ce fait préalables à toute intervention de restauration.

Les prélèvements réalisés sur les céramiques et les caractéristiques des sols dont sont issus ces objets archéologiques seront à étudier au regard de leur forte contamination par les sels. Ces analyses permettront de définir un protocole de dessalement adapté. Le dessalement des céramiques sera tout particulièrement délicat au vu de la fragilité de surface des vernis et surpeints.

Le chantier des collections de 2018 a donné lieu à des constats d'état sanitaires et une estimation du coût de restauration de chacun des objets récolés sur la base du nombre d'heures d'intervention nécessaire. Sur cette base, une campagne pluriannuelle de restauration dédiée aux collections les plus fragiles du fonds d'Aleria est initiée depuis 2022.

- **Anticiper les problèmes : une chaîne à mettre en place depuis le chantier de fouilles**

L'altération des collections archéologiques commence dès leur découverte et leur contact avec l'air.

Au regard de la richesse des découvertes sur les territoires d'Aleria dans le cadre des fouilles préventives comme programmées, il est indispensable de prévoir dans les cahiers des charges la mobilisation d'un conservateur-restaurateur, afin que soient immédiatement prises en charge dès leur mise au jour, sur les sites sensibles (tombe), les typologies d'objets les plus fragiles. Pour les objets en alliages ferreux ou cuivreux d'Aleria, présentant comme on l'a vu un fort taux de sels dans leur structure, il est en effet préconisé de procéder à une stabilisation par déchloration, ce qui représente, à partir du moment de la prise en charge par le restaurateur, un processus durant approximativement 6 mois.

Ces mesures, mises en place dès l'opération de fouille, permettront aux objets exceptionnels, destinés notamment à acquérir par la suite le statut de collections de musée de France, d'être préservés dans des conditions optimales et d'éviter nombre de dégradations et de pertes irrémédiables.

- **Les techniques de restauration pour mieux connaître des collections décontextualisées**

La restauration des différentes typologies d'objets conduit dès que cela est possible à des analyses spécifiques permettant de documenter ces derniers. Pour exemple, en 2012, à l'occasion d'une restauration, la découverte de tissus fossiles sur des machairai et des poignards étrusques a conduit à l'intervention d'une spécialiste des textiles antiques. Ces mêmes collections ont été concernées par une analyse visant à déterminer les essences de bois utilisées pour la réalisation des manches, la composition des fourreaux des poignards et de pièces d'armures comme les cardiophylax. Au cours des trois années à venir, la priorité sera accordée à la détermination des provenances des matières premières utilisées (fer des armes, argile des céramiques) et à l'analyse des minéraux utilisés pour la composition des pigments appliqués sur les céramiques surpeintes.

En 2021, une première campagne de radiographie a concerné une cinquantaine d'objets métalliques non restaurés afin d'affiner la programmation des interventions sur la base de la fragilité structurelle et de l'intérêt scientifique et muséographique de chaque pièce. Ces procédures seront systématisées et normalisées dans le cadre des campagnes à venir.

- **La programmation de la restauration pour l'évolution muséographique**

Une fois établies les priorités en termes de conservation curative (urgences), préventive (stabilisations notamment) et en termes de restaurations destinées à restituer la lisibilité des objets pour études ou pour expositions, un accord-cadre pluriannuel sera mis en place. Il sera décliné par lots correspondant aux typologies de matériaux nécessitant intervention.

UNE POLITIQUE DE RECHERCHE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE D'ALERIA

Le choix de positionner le musée d'Aleria comme réceptacle des collections mises au jour et de leur présentation au public le plus large au plus tôt après leur découverte rend nécessaire une forte imbrication avec l'activité de recherches conduites sur le territoire. Aussi, ce chapitre revêt une importance primordiale pour le développement futur du complexe.

2018-2021 : UN NECESSAIRE RATTRAPAGE

INVENTAIRES ARCHEOLOGIQUES ET CATALOGUES PAR JEAN ET LAURENCE JEHASSE

En plus des catalogues de collections de 1973 et de 2001, deux publications peu diffusées de Jean et Laurence Jehasse évoquent leurs décennies de fouilles à Aleria.

D'un point de vue purement scientifique, les quelques pages de rapports dactylographiés relatifs aux nombreuses interventions conduites par les équipes Jehasse sur le territoire d'Aleria sont totalement lacunaires et ne reflètent en rien l'importance de l'archéologie et la nature des activités qui y ont été menées.

Par la suite, jusqu'à l'ouverture du Centre de Conservation et d'études en 2014, aucune politique de recherche n'avait été rendue possible, car l'établissement n'était pas en mesure de répondre aux demandes, faute notamment d'espace dédié à la conservation et à l'étude des collections.

LE PROGRAMME COLLECTIF DE RECHERCHE « ALERIA ET SES TERRITOIRES » 2019-2021 : BILAN ET PERSPECTIVES

En 2018 est lancé un PCR portant sur les territoires d'Aleria. Le programme collectif de recherches (2019-2021) permet d'insuffler une dynamique de recherche sur la zone d'Aleria avec un programme global nouvellement créé (PCR « Aleria et ses territoires ») et ce avec différents partenaires scientifiques (universités, CNRS, instituts, laboratoires de recherche et de conservation). L'un des objectifs du PCR était la remise à plat de la documentation de la collection archéologique issue des fouilles de la nécropole étrusque de Casabianda et des collections non contextualisées

issues du site de la ville romaine : cet objectif a été partiellement atteint, puisque la reprise des fouilles, programmées notamment, permet d'éclairer certains questionnements, concernant l'articulation entre espaces dédiés aux morts et aux vivants aux différentes périodes d'occupation.

Le PCR 2019-2021 a favorisé la création d'un réseau liant scientifiquement, historiquement et archéologiquement Aleria, à d'autres villes de l'espace méditerranéen.

Un premier colloque pour valoriser les résultats de ces trois années d'études par des spécialistes dans tous les domaines concernant Aleria a donné lieu à la publication d'actes (2022).

Le développement des activités de recherche que le PCR a pu insuffler reste une priorité aujourd'hui ; elle demeure essentielle pour nourrir le propos du musée, pour acquérir des données nouvelles contextualisées, pour affiner les connaissances.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ORIENTATIONS DU COMPLEXE D'ALERIA

Le Conseil d'orientations scientifiques du complexe d'Aleria (COSCA), créé en 2018, est un groupement consultatif dont la vocation est d'émettre des avis sur divers aspects de la politique scientifique de l'établissement et de ce fait sur les contenus scientifiques qu'il est amené à produire. Il s'agit d'un outil transversal au Service Musée d'Aleria et Service Archéologie de la Direction du Patrimoine.

Le COSCA rassemble les interlocuteurs extérieurs à la CdC dont les compétences et les rapports avec tel organisme ou telle institution sont susceptibles d'aider le complexe d'Aleria dans l'exercice de ses missions.

Le COSCA veille à la qualité et à la cohérence de la programmation, il participe à la stratégie générale de l'établissement. Il émet notamment un avis :

- sur les orientations du projet scientifique et culturel ;
- sur la programmation des expositions temporaires ;
- sur la refonte des salles permanentes ;
- sur les projets de recherche soumis par des chercheurs souhaitant travailler sur les collections du musée, sur les matériels gérés par le CCE ou sur les sites archéologiques d'Aleria propriétés de la CdC, S/C du Service régional de l'Archéologie et de l'avis des commissions compétentes (CTRA).

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE RECHERCHE IMPULSEE PAR LE MUSEE

REPOSITIONNER ALERIA DANS SON GIRON TYRRHÉNIEN ET ITALIQUE

Bordant la mer Tyrrhénienne, le promontoire d'Aleria scrute inlassablement la péninsule italique dont elle semble avoir observé, parfois même favoriser, la genèse puis l'essor des civilisations qui s'y sont succédées. L'origine du peuplement de la Corse et les premières migrations s'envisagent depuis l'Italie via les îles de l'archipel toscan. Inexorablement, l'histoire d'Aleria est étroitement liée à celle de puissantes villes étrusques, romaines puis aux républiques maritimes de la péninsule ; les échanges entre la côte italique et son extension insulaire se sont toujours vérifiés, comme en atteste la nature des vestiges conservés dans les strates archéologiques ou les influences culturelles auxquelles on peut les rattacher. L'enjeu de la recherche des années à venir sera de recréer les liens entre Aleria et son environnement italique.

L'ETUDE DES COLLECTIONS ET LEUR CONTEXTUALISATION : UNE PRIORITE

• Des études spécifiques pour les collections d'Aleria

L'étude des divers fonds de collections du musée d'Aleria est aujourd'hui en cours par des équipes de chercheurs mobilisées au sein de laboratoires de recherches internationaux. Ces examens souvent pluridisciplinaires conduisent à des publications scientifiques dans des revues à comité de lecture. À l'heure actuelle, les fonds faisant l'objet d'une étude spécifique sont les suivants :

• L'armement

Dans le cadre d'une campagne de restauration des collections en alliages cuivreux et ferreux, un ensemble d'armes préromaines (machairai et poignards) a fait en 2014 l'objet d'analyses pour :

- détermination des éléments ligneux sur les manches : chêne, châtaignier/frêne
- détermination de la composition des textiles enveloppant les armes (Fabienne Médard, spécialiste tissus anciens) : laine, types de tissages, deux épaisseurs de textiles

Dans ce même contexte, une réflexion a été conduite sur la fabrication des machairai (12 rivets, bourrelet dorsal dont on ignore l'usage. Sur la base de dessins



scientifique, des reconstitutions par des compagnons forgerons ont été réalisées.

Par ailleurs, les cnémides, jambières du guerrier étrusque, ont fait l'objet d'une numérisation 3D, qui a permis la découverte d'un décor incisé.

En 2021, une campagne de radiographie a été conduite sur un ensemble de 100 objets non restaurés, destinée à déceler les modes de fabrication et les éventuels décors incisés.

Cette mission sera complétée en 2022 par des opérations de tomographie et par des analyses des ferreux pour détermination des provenances des matériaux constitutifs de ces objets.

L'ensemble des données sur ce corpus fera l'objet d'une étude monographique par Thierry Lejars.



• La vaisselle en bronze, et notamment les kyathoi et les passoires. Ces typologies de collections, restées délaissées, fond l'objet depuis 2018 d'une relecture par Anne-Marie Adam.

• Les monnaies

L'ensemble des monnaies d'Aleria provenant des fouilles anciennes menées par la famille Jehasse et recensées, pour la plus grande partie des monnaies romaines, dans la thèse de référence de Marie-Juliette Jehasse, a été catalogué en 2021 par Philippe Ecard. Il s'agit de 2267 exemplaires très divers, parfois objets monétiformes ou monnaies illisibles, couvrant une période comprise entre le IIIe siècle avant notre ère et l'époque moderne. Seront ajoutées à cet examen les monnaies du diagnostic préventif Arboratella e Pirelli (2018), dont les mobiliers ont été acquis par le musée et intégrés à ses collections, celles du diagnostic et de la fouille préventive de Lamaghjone (2018), de la fouille programmée de Mattonata (2021), puis au fur et à mesure celles des diagnostics et fouilles à venir du site d'Aleria, propriétés de l'Etat au moment de leur découverte, qui intégreront progressivement les collections du musée.



• La parure

Étude des bijoux et or et en argent par Barbara Armbruster

Étude des éléments vestimentaires en bronze par Marine Lechenaud

Analyse des typologies de pâtes de verre, puniques notamment par Bernard Gratuze



• Les céramiques

Étude des céramiques de production étrusque par Vincent Jolivet

Étude et recontextualisation (productions et provenances) des céramiques romaines par Laëticia Cavassa

Étude de l'iconographie des céramiques étrusques et attiques par Ludi Chazalon

Étude du corpus d'épigraphies sur céramiques étrusques par Dominique Briquel et Gilles Van Heems

Analyse des contenus à partir du curage des fonds des céramiques et des balsamiques pour analyses par Nicolas Garnier

• Les plaques épigraphiques romaines

Corpus décrit par François Michel

Étude par Cinzia Vismara

• Les cippes

Corpus étudié par Olivier Alfonsi

- Une étude monographique contextualisant les mobiliers de la nécropole de Casabianda

L'UNIQUE NÉCROPOLE ÉTRUSQUE DE FRANCE

Si dans leur substrat italique les grandes cités étrusques ont depuis bien longtemps révélé leurs extraordinaires richesses, elles sont, ailleurs, largement moins documentées. Aleria est ainsi la seule nécropole de cette civilisation répertoriée en France, et ses collections les plus riches ont été retrouvées en contexte. La reprise récente des recherches et la considération du fait étrusque dans une approche paléo-environnementale offre de nouvelles perspectives.

Les publications anciennes consacrées notamment à la nécropole d'Aleria avaient privilégié les études descriptives et comparatives de mobilier par rapport à l'analyse des contextes, si bien que les plans des tombes indiquent exclusivement la position générique des restes anthropologiques dans l'espace de la tombe, et les objets sont présentés non par contexte, mais par planches typologiques. Les observations anthropologiques, l'étude des architectures funéraires et l'interprétation de l'ensemble de la nécropole avaient été complètement délaissées, et toutes les tombes n'étaient pas localisées sur le plan général publié de la nécropole de Casabianda.

L'ensemble de la documentation des fouilles réalisées par J. et L. Jehasse entre 1960 et 1982, notamment leurs rapports annuels, contient néanmoins des informations encore exploitables pour procéder à une lecture scientifique complétée, actualisée et de synthèse de quelque 200 tombes de ce remarquable ensemble funéraire d'époque

préromaine et romaine.

La remise en contexte des ensembles funéraires des anciennes fouilles peut être réalisée :

- à l'échelle de la tombe, la recontextualisation des « ensembles funéraires-dépôts mobiliers » dans leur disposition originelle, afin d'analyser les rituels funéraires en association avec les différentes dépositions ;

- à l'échelle de la nécropole, la recontextualisation spatiale et temporelle (topographique, stratigraphique et chronologique) des « ensembles funéraires-tombes », afin de proposer une analyse spatiale et d'appréhender le développement de la nécropole par phases chronologiques.

Depuis 2022, sous la direction de Federica Sacchetti, étruscologue, une étude des nécropoles préromaines d'Aleria sera conduite, donnant lieu à une publication et à l'élaboration d'une base de données scientifique et de valorisation.

- Les fouilles préventives venant documenter les collections anciennes

Depuis une vingtaine d'années, le développement des projets immobiliers, entre autres sur la commune d'Aleria, a conduit à l'augmentation des opérations d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles) prescrites par la DRAC de Corse autour des parcelles du complexe archéologique d'Aleria. Pour mémoire, une fouille du sous-sol du fort de Matra a tout d'abord été conduite entre 1993 et 1995 afin de documenter les étapes de construction de l'édifice préalablement à sa réhabilitation. En 1996 était conduit un diagnostic d'ampleur sur l'emplacement du parking du musée. En 2008, c'est la maison Caminati, destinée à abriter le futur Centre de conservation et d'études qui était concernée, puis en 2010 l'église Saint Marcel, et enfin en 2012 le jardin de la maison Rossi. Ces opérations préventives concernaient néanmoins des projets d'importance spatiale réduite. À partir de 2016, la dynamique immobilière a mis en jeu des surfaces dépassant l'hectare, en périphérie des terrains classés. Les diagnostics prescrits ont alors concerné d'anciens terrains cultivés en vigne et retournés à l'état de friche ou de prairie.

En 2017, le diagnostic de Lamaghjone a révélé à 100 m du secteur classé la présence inattendue d'une nécropole d'époque romaine s'étendant sur 13000 m². Même si seule la petite partie menacée de destruction a fait l'objet d'une fouille encore en cours d'étude, les données obtenues à l'occasion de cette opération renouvellent les connaissances, entre autres choses, sur la diversité des pratiques funéraires pour l'époque romaine (III^e s. av. J.-C. III^e s. ap. J.-C.). Ces nouvelles données permettent également de recontextualiser en partie certaines collections du musée ou objets isolés que les conditions anciennes de découverte avaient détachées de tout contexte archéologique.

Ainsi, la découverte par A. Ambrosi en 1923 d'une tombe en coffrage de brique, ou bien celles de P. Arcelin de 1951 pour des crémations, et plus largement les fouilles extensives des Jehasse dans les années 1970 rentrent maintenant dans des séries de type d'architecture de tombe et de type de dépôts funéraires mieux documentés.

Les récents diagnostics archéologiques témoignent aussi d'une étendue de la nécropole préromaine largement supérieure à la seule zone de Casabianda initialement étudiée. Au cours des années à venir, la collection d'Aleria sera remise dans son contexte à la lumière des découvertes récentes, recréant le lien, à la période étrusque notamment, entre

les nécropoles et les zones dédiées à l'habitat et aux productions. C'est le cas des trois diagnostics préalables conduits par l'INRAP entre 2018 et 2021 au lieu-dit Arboratella e Pirelli dans cette même zone renouvellent les connaissances sur la topographie des nécropoles étrusques puisqu'un important nouveau groupe de tombes a été mis au jour. Le travail collaboratif entre l'INRAP, les équipes du musée et les chercheurs spécialisés autour de la question de la topographie et des pratiques funéraires étrusques à Aleria a permis de rattacher des mobiliers erratiques collectés lors de travaux agricoles dans les années 1960 par Jean Jehasse et qui sont conservés au musée.

Les relations entretenues, sous l'autorité de la DRAC de Corse, aux cours de ces récents diagnostics ou fouilles permettent d'intégrer les résultats de ces derniers dès la fin du terrain dans une démarche double d'exploitation scientifique des collections « anciennes » du musée et de conservation pérenne des nouveaux mobiliers mis au jour par l'archéologie préventive. Cette chaîne est rendue possible à Aleria puisque le musée est l'attributaire naturel du mobilier par versement simple quand le statut des biens archéologiques le permet..

IMPULSER ET DEVELOPPER DES AXES DE RECHERCHE

En complément des axes de recherche déjà lancés pour Aleria sous la coordination des instances scientifiques de validation de la recherche archéologique, une politique propre au complexe d'Aleria est impulsée depuis 2018 et devra se développer dans les années à venir afin de cibler les projets prioritaires et d'identifier les porteurs éventuels. Ceci permettra :

- pour ce qui est des secteurs propriété de la Collectivité de Corse, de mettre efficacement en lien recherche et mesures conservatoires ;

- de déterminer les problématiques nécessaires à l'élaboration du propos muséographique du nouveau musée.

• Le canevas des recherches sur le site de la ville antique

ANNÉE	ACTION	OBJECTIFS
1990/95 SRA	Consolidation des têtes de murs sur l'ensemble du quartier du forum, restauration du bassin de la domus au balnéum.	Assurer une meilleure conservation et lisibilité au vestiges bâtis.
1994/97 SRA	Relevés photogrammétriques par André Carrier (CNRS-CRA).	Constituer une base documentaire constituant un état des lieux précis du site à la suite de la première phase de recherches entre 1955 et 1990.
1997 SRA	Campagne de relevés des vestiges + topographie par Cordier L., Tramoni P., R.Thernot.	
2005 CTC	Affectation de personnels de gardiennage et d'entretien – première remise à niveau d'un site à l'état d'abandon.	Amélioration de l'accueil des visiteurs, assurer un bon niveau d'entretien des sols et vestiges.
2009 CTC/ Arkepolis	Etablir un état sanitaire de l'ensemble des vestiges bâtis de la ville romaine (cabinet Arkepolis/architectes du patrimoine).	Résoudre les problèmes liés au vieillissement des maçonneries causant des désordres architecturaux.
2010/2012 CTC	Premières actions de conservation menées dans le quartier du forum selon les préconisations du diagnostic sanitaire (évacuation de déblais, rebouchage de sondages, traitement de végétaux destructeurs...).	Notamment pour pallier les problèmes directement liés à la conservation des vestiges d'intérêt secondaire devant être réenfouis, (300M3 de remblais utilisés).
2011 CTC/ Sapienza	Campagne test d'acquisition numérique 3d du quartier du forum d'Aleria à la station totale laser scan. P.Paolini, departamento di architettura, Sapienza universita, Roma.	Disposer d'un modèle numérique comme support des recherches futures et base de restitution 3d dans le chapitre valorisation.
2012 CTC/ Arkemine	Relecture du bâti et nouveaux relevés sur l'ensemble de la ville romaine (soc. Arkemine, A.Coutelas et S.Pinsonneau).	Constituer une base documentaire complétant la précédente (1997) et préparant la reprise des recherches.
2016 CTC/ Arkemine	Campagne de prospection géophysique au radar de sol et gradient magnétique (Soc. Arkemine A.Coutelas).	Augmenter la base documentaire pour la reprise des recherches et la valorisation
2017 CTC	Lancement du programme de remise à niveau de l'amphithéâtre. Marché de maîtrise d'œuvre d'architecte intégrant les aspects de recherches, conservation et valorisation.	Comprendre, conserver et valoriser l'édifice – l'utiliser pour des représentations théâtrales.
2019 CdC/ INRAP	Fouille préventive préliminaire aux travaux à l'intérieur de l'amphithéâtre P. Ecard R.Haurillon INRAP	Chercher un niveau d'arène, détecter les niveaux d'occupation antérieurs.
2019	La mission amphithéâtre est inscrite et retenue au Loto du Patrimoine (Mission Bern).	Aide financière sur la conservation et la valorisation.
2021 CdC/ PCR	Fouille programmée portant sur les murailles adossées à l'amphithéâtre E.Gailledrat, CNRS, UMR 5140 (ASM), Montpellier.	Dater et comprendre les processus de construction, reprises et destructions des murailles préromaines et romaines.
2021 CdC	Acquisition des bains romains de Santa Laurina	Elargir le foncier archéologique pertinent, conserver et valoriser
2022 CdC/ IRAA	Fouille programmée portant sur l'organisation architecturale de la partie nord de l'amphithéâtre. P.Ferreira IRAA de Lyon.	Comprendre les phasages éventuels, l'organisation et l'emprise au sol des gradins
2022 CdC/ INRAP	Fouilles préventives sur 4 emprises CdC dans le cadre des projets d'aménagement intégrés au programme global CdC municipalité d'Aleria.	Recueillir le plus d'informations scientifiques possible avant travaux.
2022 CdC	Marché de maîtrise d'œuvre pour la définition des parcours, le choix des équipements de visite le traitement des paysages et la signalétique depuis l'accueil à la maison Rossi jusqu'à la fin de la visite du site.	Améliorer la visite du site et apporter une cohérence d'ensemble sur la totalité de la visite.

BILAN CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPALES ACTIONS DE RECHERCHE, CONSERVATION ET VALORISATION MENÉES SUR LE SITE DEPUIS L'ABANDON DES RECHERCHES.

La préparation à la reprise des recherches a été engagée entre 2009 et 2012 par un diagnostic sanitaire intégral et une relecture du bâti sur toute l'étendue de la ville antique. Pour compléter ces missions, une campagne de prospection géophysique a été menée en 2016 sur l'emprise de la cité permettant ainsi de visualiser environ 70% du tissu urbain.

Le diagnostic sanitaire lancé en 2009 a permis d'engager un certain nombre de travaux conservatoires qui, en plus d'assurer la protection des vestiges, clarifie la perception du site par l'élimination de massifs végétaux destructeurs et par l'évacuation de nombreux déblais qui encombraient le site. D'anciennes fouilles mettant à jour des vestiges bâtis n'apportant rien à la visite ont pu être rebouchées après étude et relevés des maçonneries dès lors protégées par la même opération. D'autres travaux sont à prévoir sur le bâti urbain, en particulier les stabilisations des têtes de murs en maçonnerie originale ou anciennement restaurée. Ce programme débutera au cours de l'année 2022 avec le remaillage du mur sud de l'amphithéâtre situé en limite méridionale de la ville antique il gagnera à terme l'intégralité de l'édifice.

La compréhension des phasages chronologiques et de la « mécanique urbaine » apportée par les deux missions de recherche de 2012 et 2016 a, pour sa part, contribué à avoir une perception d'ensemble de la ville romaine, permettant ainsi l'élaboration d'une meilleure approche des recherches futures qui seront constituées notamment de dégagements ponctuels venant compléter les recherches anciennes avec les méthodes actuelles.

Pour faire suite à cette première étape de bilan et de clarification des informations à notre disposition, sont envisagées, dès que possible, des missions complémentaires à celles menées en 2012 et 2016 pour tenter de clarifier certaines lacunes en matière de phasage chronologique notamment. En ce qui concerne les ouvertures de sol, elles seront pour l'instant limitées à la stricte compréhension de certains édifices partiellement dégagés. Le quartier sud de la ville, celui de l'amphithéâtre et des deux remparts lequel, fait l'objet depuis 2019 de fouilles archéologiques axées sur la compréhension des contextes associés aux trois édifices.

Les investigations dans le quartier central, celui du forum, porteront dans un premier temps sur l'habitat et l'urbanisme par l'achèvement de la fouille d'une habitation et une étude approfondie du forum. Le dégagement du cardo aux entrées nord et sud du forum, basé sur les résultats de la mission géophysique, est aussi au programme pour restituer son tracé initial au cœur de la ville.

Enfin, un programme d'acquisition 3D de l'intégralité de l'emprise urbaine est prévu, à court terme, pour disposer d'un modèle numérique à des fins de recherches qui servira aussi de base pour la restitution de la ville dans le programme de valorisation.

PERSPECTIVES DES PRINCIPALES ACTIONS DE RECHERCHE, CONSERVATION ET VALORISATION À MENER DANS LES 5 ANNÉES À VENIR

RECHERCHE	
ACTION	OBJECTIFS
Engager la conception d'un système d'informations géographiques axé sur l'ensemble archéologique d'Aleria	Créer le support géographique de base de toutes les recherches passées et à venir
Procéder à la numérisation de l'état actuel de la ville romaine par photogrammétrie 3D couplée au laserscan. Bains de Santa Laurina inclus.	Disposer d'un objet numérique de référence pour la recherche et les perspectives de valorisation.
Réaliser un relevé Lidar aérien sur l'emprise du SIG.	Constituer la base topographique de l'ensemble de l'emprise concernée
Poursuivre les recherches sur l'amphithéâtre et sur les murailles romaines et préromaines.	
Engager la recherche sur l'habitat préromain en limite sud de l'emprise urbaine	Comprendre l'ensemble archéologique pour mieux l'expliquer
Engager dès 2023 la recherche sur le quartier du forum, en particulier sur la problématique des domus et du réseau viaire, fouille partielle du cardo notamment.	

CONSERVATION	
ACTION	OBJECTIFS
Achever le programme amphithéâtre débuté en 2017 : Remaillage du mur sud, redressements et stabilisations des murs nord-ouest, rétablissement d'un niveau d'arène.	
Initier le programme remparts : Stabilisation de la tour préromaine, réalisation d'une structure de protection pour la conservation des remparts.	Renforcer l'état des vestiges pour une plus grande résistance à la fréquentation des visiteurs et aux intempéries, les rendre plus lisibles pour une meilleure valorisation
Engager le programme quartier du forum : stabilisation des têtes de mur, restaurations partielles des sols (forum, allée nord etc...), ouverture du cardo sud pour évacuation des eaux pluviales	
Engager le programme « mosaïques » : Mission CRMH dès 2022. Actions de dépose et conservation en 2023/2024.	

VALORISATION	
ACTION	OBJECTIFS
Réalisation des équipements et mise en œuvre des choix concernant la signalétique et les parcours définis par la mission de maîtrise d'œuvre lancée en 2022.	Enrichir le propos de valorisation du site et le rendre parfaitement complémentaire avec celui de l'accueil et du musée.
Étendre la visite à l'intégralité du site avec l'ouverture du quartier sud constitué par l'amphithéâtre et les remparts, mise en connexion par la réouverture du cardo sud.	

ANNÉE	ACTION	OBJECTIFS
2012	Acquisition de la parcelle Morandini attenante à la D-50 (ville romaine)	
2021	Acquisition des bains romains de Santa Laurina	
2022	Nécropole de Lamaghjone phase 1	Élargir l'état du foncier archéologique pertinent, pour préservation, étude, conservation et valorisation directe ou indirecte (in situ ou à travers restitution 3d et objets présentés au musée).
2023/2025	Nécropole de Lamaghjone phase 2	
2023/2025	Nécropole d'Arboratella	

LES ACQUISITIONS FONCIÈRES PASSÉES ET À VENIR

• **Les recherches à conduire sur le territoire : vers une consommation raisonnée du patrimoine**

Deux approches seront privilégiées :

- Les travaux archéologiques conduits dans le cadre des opérations de stabilisation ou de restauration (comme c'est le cas pour l'amphithéâtre). Certains secteurs de la ville ont également été concernés, notamment pour favoriser l'évacuation des eaux pluviales ;

- Les travaux entrepris pour comprendre le territoire : parallèlement aux données requises par l'archéologie préventive, il est nécessaire d'envisager la connaissance du site et des populations humaines à travers une compréhension du territoire et de son anthropisation : seuls ces aspects permettront de définir l'importance de ce site dans son contexte régional et méditerranéen.

En plus des problématiques liées à structuration et à l'évolution de la ville, précédemment décrites, les axes développés sur le territoire s'articuleront autour des thématiques complémentaires suivantes:

- Les voies : les fouilles programmées récemment ont permis la découverte de plusieurs voies s'articulant sur un axe Nord-Sud.

- Les zones d'activités productives : la connaissance de villae romaines évoquant les zones d'activités productives et notamment la viticulture et l'industrie céramique (atelier de potier).

- Les zones portuaires : l'un des objectifs de ces prochaines années sera de concrétiser le projet de collaboration avec le DRASSM, pour étude de l'étang de Diana et des zones littorales afin de comprendre et de restituer l'importance d'Aleria dans son environnement maritime.

- Les premiers peuplements : élargir le spectre chronologique avec la programmation de fouilles pré et protohistoriques pour répondre également aux questionnements des premiers peuplements.

Dans tous les cas de fouilles programmées, une concertation est nécessaire avec les services de l'Etat, afin qu'un échange en amont avec les chercheurs soit systématisé et d'éviter de travailler dans l'urgence en cours de fouille. L'objectif est d'anticiper les découvertes afin de définir rapidement des protocoles pour assurer la conservation ou estimer le potentiel en termes de valorisation des vestiges.

L'ÉVOLUTION MUSEOGRAPHIQUE : CONCEVOIR UN NOUVEL ÉQUIPEMENT EN DEMEURANT OUVERT AU PUBLIC

PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DES PARCOURS MUSEOGRA- PHIQUES

UNE RESTRUCTURATION ÉVOLUTIVE

• Un bâtiment cumulant les contraintes ?

L'intérieur du fort de Matra, d'une surface de 160 m² par niveau, se compose :

- d'un rez-de-chaussée qui comprend 11 salles ;
- d'une citerne qui se trouve sous le patio, accessible par deux escaliers, l'un à partir d'une salle de l'aile sud, et l'autre de l'extrémité est de l'aile nord ;
- d'un premier étage, comprenant 8 salles dont 5 actuellement utilisées pour la présentation muséographique ;
- d'un toit-terrasse ponctuellement ouvert au public, à l'occasion de visites guidées ou de manifestations.

La conception de ce bâtiment à des fins défensives ne facilite pas l'accès et la déambulation des publics, et encore moins leur sécurité. Les nombreux espaces réduits forment des « goulots d'étranglement » en cas de forte affluence ; les escaliers d'accès au premier étage sont extrêmement raides ; ce problème est accru pour ce qui concerne l'accès aux derniers niveaux, au toit-terrasse notamment, rendant impossible une ouverture au public de manière constante et libre. Ces caractéristiques, de plus, limitent l'utilisation des dispositifs vidéo et multimédia, car elles interdisent la stagnation des visiteurs à des points de consultation. Les surfaces d'expositions sont actuellement limitées par rapport au potentiel à exploiter, tant en raison du nombre de collections à présenter que de la richesse du propos susceptible d'être développé. La cohérence du parcours de visite, même reprise et optimisée, se trouve contrainte à son expression

LES ESPACES DU MUSÉE D'ALERIA, 1978 © FONDS TOMASI, MUSÉE D'ALERIA



minimale, avec une déambulation qui se heurte à des incontournables et qui perturbe le suivi des propos.

Le bâtiment, non isolé on l'a vu du point de vue de ses huisseries, dépourvu d'un système de climatisation et de déshumidification, enregistre au fil de l'année des variations de températures très importantes. Cette situation, préjudiciable aux collections présentées, est également très problématique pour le confort des visiteurs, notamment en période estivale où la température dans les galeries oscille entre 33°C et 38 °C.

• Du dépôt de fouilles au musée

Jusqu'en 2019, la présentation des collections s'est articulée dans les salles du premier étage du fort de Matra, de la même façon qu'elle avait été initialement pensée en 1978 à l'ouverture du musée. L'absence de toute scénographie, le manque flagrant d'information et la vétusté du matériel d'exposition conféraient à l'ensemble le caractère brut, désuet et intemporel d'un dépôt de fouilles (foisonnement d'objets au sein de quatre salles en enfilade où vingt-huit vitrines, anciennement récupérées dans d'autres établissements muséaux, renfermaient plus de 1 300 expôts).

Dans la première salle après l'accueil, trois petites vitrines évoquaient l'occupation de la ville romaine. Le reste de la présentation était exclusivement consacré au mobilier funéraire préromain issu de la nécropole de Casabianda. Aussi, la restructuration complète du fort de Matra réalisée dans les années 1990 devait aboutir à la création d'un nouveau parcours, ce qui n'a finalement pas pu aboutir faute de budgets alloués par l'ancienne tutelle, malgré les efforts du conservateur Jean-Claude Ottaviani. Au moment de la refonte institutionnelle de 2018, la priorité absolue était la refonte muséographique, afin de donner à comprendre cette collection au public le plus large. Aussi, à partir de 2019, après avoir réalisé une documentation photographique de ces espaces, le musée a mis en œuvre un plan global visant à proposer une programmation d'expositions renouvelant la présentation et en améliorant la lecture de ce fonds exceptionnel, en interaction avec le site antique.



UN PARCOURS ENTIÈREMENT RESTRUCTURE À L'HORIZON 2025

• Des parcours semi-pérennes, enrichis par l'activité de la recherche

En 2018, l'exigence de l'autorité de tutelle était la restructuration de la présentation de la collection, il était impensable d'envisager une fermeture de plusieurs mois, voire années, pour mener à bien ces aménagements dans l'enceinte du fort de Matra. Aussi, un plan de restructuration progressif a été pensé, composé de projets d'expositions semi-pérennes, destinés à se développer dans le bâtiment selon un parcours muséographique logique d'un point de vue chronologique et thématique.

Par ailleurs, la reprise de la recherche, les données nouvelles permettant la recontextualisation et la dynamique des fouilles archéologiques sur les territoires d'Aleria donnent lieu, à l'enrichissement des discours des parcours en place dans le musée. Depuis 2021, et l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation, l'établissement sollicite les Services de l'Etat en charge de l'archéologie pour la mise en dépôt et la valorisation d'un certain nombre d'objets. Les espaces du musée sont donc régulièrement enrichis d'éléments venant illustrer une thématique ou appuyer un propos.

• Le parcours « Aleria a Rumana »

Surtout, la nécessité de créer un lien dans le parcours de visite entre le site antique et le musée apparaissait en 2019 comme une priorité. Les publics en effet, rencontraient des difficultés pour comprendre l'articulation entre la ville romaine qu'il visitait par la suite et les collections étrusques présentées dans un fort génois en un amoncellement digne de l'ancien dépôt de fouilles.

Le propos de cette exposition était destiné à être pérennisé dans un parcours de visite permanent. Ce parcours propose un voyage à travers huit siècles de romanité, depuis la prise historique de la ville en -259 jusqu'à son abandon dans le courant du Ve siècle.

Devenue capitale politique de la province de Corse sous Auguste, Aleria est une ville au plan original qui laisse transparaître dans sa structuration la trame d'une installation qui semble épouser un schéma antérieur, peut-être les traces d'un urbanisme préexistant. Colonie romaine, puis base d'un détachement de la flotte de Misène, la ville et son territoire s'adonnent au commerce de produits locaux, notamment les huîtres en saumure à Diana ou encore la production de vin, comme en témoignent les récentes recherches sur le proche site de Mare-Stagnu. Aleria a Rumana, Aleria la Romaine, a tenté de répondre à ces problématiques en questionnant les spécificités d'Aleria dans la romanité. L'objectif était de restituer les recherches récentes, notamment menées dans le cadre du Programme collectif de recherche (PCR) 2018-2021, en matière d'urbanisme, d'architecture, d'épigraphie et autres aspects de la culture matérielle, et d'offrir une réflexion sur l'identité de cette cité, la nature



LE PARCOURS ALERIA A RUMANA, 2019 © MUSÉE D'ALERIA

et l'importance de son rayonnement régional et extrarégional, en mettant en évidence ce qui se révèle être son caractère original.

Ce parcours, implanté au rez-de-chaussée du fort de Matra, établissait à son origine un lien scénographique avec le site de la ville romaine, par l'implantation de bornes munies d'un visuel et d'un cartel signalant le lieu de découverte de plusieurs objets présentés dans les vitrines d'exposition. Dans les années à venir, suite aux étapes de consolidation et de compréhension des ensembles architecturaux et du maillage urbain d'Aleria (cf. III/3.2.1) une nouvelle histoire de la ville pourra être écrite, basée sur l'interprétation du fait archéologique.

Ces éléments nouveaux seront intégrés au nouveau programme muséographique, à travers la présentation renouvelée de tous les objets du quotidien provenant de la ville et de ses environs, accompagnés des plans, maquettes et représentations 3D dynamiques basés sur les données les plus récentes. Sur le site lui-même, les informations sur le tissu urbain et les différents espaces observés seront proposées en utilisant des moyens de guidage et d'interprétation peu invasifs, afin de préserver le paysage, partie intégrante de la valorisation du lieu.

En 2021, le parcours a été transféré à l'étage du fort pour laisser place à l'exposition dédiée aux nécropoles et recréer un sens chronologique à la visite. Ce faisant, Aleria a Rumana a été quelque peu aménagée pour faire en sorte qu'elle se termine sur la thématique de l'architecture urbaine et offre une continuité avec la ville romaine qui conclue l'offre muséale.

• Le parcours « Aldilà, nécropoles antiques d'Aleria en lumière »

Le parcours d'exposition du musée d'Aleria « Aldilà. La mort en lumière dans l'Aleria antique », s'inscrivait dans le cycle d'expositions programmé à l'échelle de la Collectivité de Corse dans les musées de Livia, Sartè et Aleria et Merusaglia.

Le musée d'Aleria a centré son propos sur la théâtralité des rites funéraires en Corse durant les périodes préromaine et romaine (VIe s. av. J.-C. - IIIe s. après J.-C.).

La collection du musée d'Aleria est essentiellement composée de mobilier issu de sépultures antiques antérieures à la romanisation de la Corse. Ces



objets d'influence hellénistique, puis étrusque, sont d'une grande opulence, d'une qualité esthétique notoire et illustrent à eux seuls une forme de mise en scène dans la pratique funéraire. Cependant ils nécessitaient, afin d'être intelligibles par le public le plus large, une remise en contexte, tant géographique qu'historique, voire philosophique. Les liens de la Corse avec le plus large contexte méditerranéen ainsi que ses spécificités culturelles et les questionnements encore ouverts sont ainsi mis en évidence au travers du parcours.

Ce parcours évoque donc tout d'abord de manière immersive le voyage du défunt, d'abord vers la cité des morts, la nécropole, et vers sa sépulture terrestre, et ensuite, vers l'au-delà, au travers d'un nombre limité de contextes funéraires issus d'anciennes et récentes fouilles archéologiques, de la présentation d'une série d'objets de la collection d'Aleria et la valorisation via des dispositifs multimédia.

La thématique est ensuite abordée du point de vue de l'archéologie, au travers d'un focus sur les fouilles conduites récemment sur les territoires d'Aleria, ayant donné lieu à des découvertes exceptionnelles, comme la nécropole romaine de Lamaghjone. Les mobiliers mis au jour à l'occasion de cette fouille préventive d'ampleur, menée en 2018, sont ainsi présentés au sein de l'exposition au fur et à mesure de leur retour à Aleria après étude ou restauration.

• Le parcours 2024 : « Aurea Lux. la parure féminine dans l'ancienne Aleria »

Le parcours « Aurea Lux » viendra clore cette programmation, avec un cheminement global cohérent pour le musée d'Aleria.

La présentation aux publics des collections de bijoux d'Aleria est très attendue car il s'agit de pièces inédites encore jamais exposées depuis leur découverte dans les années 1960.

La particularité de ce parcours d'exposition sera son lieu d'implantation, dans la tour du fort de Matra, accessible uniquement par un escalier. Une jauge des visiteurs admis en même temps dans cet espace devra être mise en place, car ce dernier ne pourra pas accueillir plus de 6 personnes à la fois. Au-delà de la contrainte représentée en termes de gestion de l'accueil, cela renforcera le principe scénographique du cabinet secret, aiguisant la curiosité des publics.

Au sein des tombes de la nécropole d'Aleria-Casabianda, le corps de la femme était paré avec les bijoux utilisés pour l'ornement des habits (fibules, épingles, ceintures, anneaux), du corps (colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreilles) et des cheveux (épingles, bandeaux, fleurs et coiffes). Des objets représentant le rôle social et économique de la femme, le rôle aristocratique de fileuse et de tisseuse, l'accompagnaient aussi dans son dernier voyage.

Ainsi les parures forment les signes d'un langage. Elles énoncent l'appartenance ou l'exclusion ainsi que les hiérarchies et les rapports de domination ou de soumission : l'âge, le genre, l'ethnicité, le statut. Elles disent la compréhension ou l'incompréhension de l'Autre. Elles qualifient en valorisant ou encore en disqualifiant les individus conformément à des codes et des normes.

Cette exposition intégrera ou associera les aspects matériels relevés au sein des tombes d'Aleria-Casabianda et d'Aleria-Lamaghjone/Mattonata à des questionnements spécifiques : techniques, économiques, sociaux, religieux, politiques et culturels.

Un discours traitant de la place de la femme à Aleria, dans la culture étrusque à la période archaïque puis dans l'Aleria romaine sera développé autour des trois axes suivants :

- Production et commerce : économie, circuits commerciaux et techniques d'orfèvrerie ;

- Le bijou dans ses usages : ornement du corps, symbolique, piété ;

- Systèmes de valeurs et de représentations sociales.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU MUSÉE POUR UN RENOUVEAU INDISPENSABLE

PREFIGURER LE NOUVEAU MUSEE : DEUX THEMATIQUES INCONTORNABLES POUR ALERIA

• Le parcours 2025 « Découvreurs du patrimoine archéologique d'Aleria »

Ce parcours, conçu selon un principe d'exposition temporaire, est en cours de définition. Il viendra parachever la muséographie implantée sur les deux niveaux du fort de Matra, avec un dispositif multimédia global composé de films, d'éléments sonores venant s'implanter tout au long de la visite. Le principe est de donner à comprendre le contexte de découverte des fonds présentés par :

- une valorisation des archives disponibles pour les découvertes anciennes (100 ans de fouilles à Aleria): photographies, documents d'archives, films ;

- une collecte auprès des anciens « fouilleurs » d'Aleria avec la réalisation d'entretiens filmés ;

- une présentation des méthodes des professionnels actuels de la recherche archéologique à Aleria.

Seront mis en avant à travers ce parcours les différents axes de recherche développés depuis 2018 et présentées les recherches en cours.

Seront également mobilisées des actions de médiation du type « rendez-vous d'Aleria » sur des chantiers de fouilles ou présentations immersives en collaboration avec le DRASSM pour les fouilles subaquatiques comme celle de l'épave Aleria 1.

• L'exposition 2026 « Viaghju anticu »

Au cœur du bassin méditerranéen occidental, la Corse est au carrefour des routes d'échanges et de commerce maritime durant les périodes archaïque et antique. Pour les civilisations thalassocratiques du bassin méditerranéen, la mer, omniprésente, constitue le principal moyen de déplacement, et les navires militaires ou marchands offrent une réponse aux voyages dont les motivations se révèlent diverses et variées.

Le développement de la recherche autour des thématiques liées à la navigation depuis et vers la Corse est l'un des enjeux majeurs pour le musée d'Aleria. L'établissement en effet, centrant son identité sur la Corse dans l'Antiquité, a un grand intérêt à voir se mettre en place des problématiques autour du positionnement d'Aleria dans le bassin méditerranéen à cette période.

Ce projet d'exposition ne pourra voir le jour que via un partenariat avec le DRASSM, aux côtés duquel pourront être explorés les deux axes suivants :

• les berges de l'étang de Diana et les infrastructures portuaires d'Aleria ;

• Aleria sur les routes marchandes antiques

Ces thématiques permettront de répondre à divers questionnements, relatifs à son positionnement à partir du VIIe s. av. n.è. sur la principale route commerciale de Méditerranée occidentale.

Au regard de son ampleur en termes de rayonnement, de richesse du discours, d'écho à une recherche récente, mais également de potentialités en termes de nombre, de qualité et de monumentalité des expôts, ce projet constituera l'une des pierres angulaires de la préfiguration du nouveau musée d'Archéologie d'Aleria.

En 2025, les espaces d'exposition insuffisants ne permettront en effet pas la présentation de ce parcours. Un projet « hors les murs » sera donc présenté au public, via de nombreux contenus multimédia à diffuser dans les écoles et dans

plusieurs lieux de diffusion à définir.

Parallèlement, le parcours muséal définitif sera élaboré pour venir intégrer un espace déterminé du nouveau musée.

ÉLABORER UN NOUVEAU PROGRAMME MUSÉOGRAPHIQUE

Parallèlement à l'évolution muséographique dans le fort de Matra au cours des cinq années à venir, telle que précédemment décrite, il est indispensable d'engager, un programme architectural et muséographique pour un nouvel équipement attendant et incluant le fort. Cet espace sera dédié aux expositions, et inclura des espaces de conservation temporaires d'objets, selon un parcours de circulation permettant une chaîne de mouvement des œuvres à l'échelle globale du bâtiment, depuis leur arrivée jusqu'à leur installation dans les espaces d'exposition.

Cet équipement viendra compléter le dispositif s'articulant comme tel :

- la maison Caminati/grange Poletti : gestion et étude des collections archéologiques,

- la maison Rossi : accueil des publics, administration du complexe patrimonial,

- le fort de Matra : parcours muséographique, présentation des collections,

- la maison Morandini : espaces de médiation à destination des scolaires

- le site antique / ville romaine : parcours patrimonial clôturant la visite.

Le discours qui y sera développé abordera de manière diachronique l'implantation humaine sur les territoires d'Aleria.

LA POLITIQUE CULTURELLE

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DES PUBLICS

QUELS PUBLICS A ALERIA ?

• Quels visiteurs ?

- public touristique

La haute-saison (de mai à septembre), condense à elle seule 84 % de la fréquentation totale. Le musée d'Aleria est considéré localement avant tout comme un moteur du tourisme, bien avant son rôle d'outil culturel. Le site d'Aleria constitue indéniablement un centre fortement attractif en direction du tourisme culturel. En effet, près de deux millions de touristes passent par la RT200 qui, reliant Bastia à Bonifacio, est en même temps le point de départ de la route transversale vers Corte.

Ces visiteurs dans leur grande majorité sont peu sensibles à l'histoire et à l'archéologie. Jusque récemment, le musée ne possédait pas les outils de médiation en direction de ces publics toujours plus nombreux et ne possédant pas les clés de l'interprétation du patrimoine de la Corse.

- public scolaire de toutes régions de l'île

Le public scolaire représente 10% du total des visiteurs : ce faible pourcentage s'explique aisément par l'absence de médiation dédiée aux jeunes publics jusqu'en 2018. La médiation en direction des scolaires était principalement proposée jusqu'il y a peu en extérieur, sur le site de la ville antique, via des visites guidées. Les écoles, du primaire au lycée, représentent l'une des cibles principales du musée pour le développement de sa fréquentation. Malgré cela, les effectifs de médiation (1 agent) font que l'établissement n'est pas en capacité actuellement de répondre aux demandes des enseignants souhaitant préparer un projet de classe en étroite collaboration avec le musée, par le biais de rencontres autour des collections ou des parcours d'exposition.

L'offre pédagogique en direction des publics

scolaires est en cours de développement, avec un rythme soutenu pour des visites guidées destinées aux classes de primaire et de collège, et la mise en place de partenariats avec les écoles primaires, via de premiers projets d'expositions « hors les murs », dont le cadre et les contenus restent à définir précisément. Parallèlement, un festival spécifiquement dédié aux scolaires et aux jeunes publics, qui développe chaque année au mois de juin des représentations théâtrales, spectacles et activités ludiques autour de l'Antiquité est également en cours de définition.

- population locale

Globalement, on constate une absence d'appropriation par la population d'Aleria et de la plaine Orientale. En raison d'une absence de renouvellement de l'offre culturelle émanant du musée, et ce malgré la riche programmation estivale sur le site, la population locale considère le complexe archéologique comme une nuisance en été (afflux important de visiteurs en juillet-août, problèmes de parkings, etc.). Le restant de l'année, ce patrimoine est considéré par les riverains uniquement comme une contrainte aux projets de construction privés, en raison des restrictions imposées par les divers monuments classés au titre des MH, mais aussi des nuisances générées par les flux mal gérés de visiteurs du complexe archéologique.

- public empêché

La configuration des espaces du fort de Matra, mais également l'accessibilité au site antique sont peu propices aux visiteurs à mobilité réduite. A l'heure actuelle, l'accès aux espaces pour ces personnes est assuré par les agents d'accueil, qui portent à bout de bras les fauteuils. Du fait de ces manques, incontournables tant que l'établissement n'aura pas fait l'objet d'une restructuration, les publics en situation de handicap font l'objet on va le voir d'une grande attention dans le cadre du développement des projets du musée d'Aleria.

• L'étude des publics de 2022-2023

Une étude globale des publics des musées de Corse a été conduite en 2022-2023, ayant pour buts de mieux connaître et identifier les publics des musées et des sites archéologiques insulaires, leurs profils, leur niveau de satisfaction, leurs représentations, leurs perceptions et leurs attentes, et permettra aux structures de bénéficier des expérimentations

des autres établissements et d'adapter leurs actions dans le cadre du développement de leur programme scientifique et culturel et de leur mode de fonctionnement dans une recherche d'amélioration continue et de prospective.

Cette étude s'est étalée sur deux années. La première année d'enquête s'est déroulée lors de périodes ponctuelles et significatives et s'est poursuivie par une seconde année destinée à accompagner les institutions dans la mise en place d'outils de suivi internes afin qu'elles puissent réaliser les études nécessaires à leur bon fonctionnement et au développement de leurs activités.

QUEL ACCUEIL POUR LE PUBLIC ?

• Une billetterie commune pour le musée et le site

Malgré les anciennes tutelles différentes pour le musée et le site, une billetterie commune a depuis de nombreuses années été mise en place pour l'accès au complexe. Ceci a largement participé à l'appropriation comme un ensemble cohérent du musée et du site.

Une homogénéisation tarifaire a été instaurée en 2018 entre l'ensemble des musées de la Collectivité de Corse. La hausse conséquente du tarif d'entrée a été favorablement accueillie par les visiteurs, car elle a été assortie d'une restructuration globale de la muséographie et de l'offre culturelle de l'établissement.



• Un parcours de visite déroutant

Au-delà du cadre du hameau du Fort, notoirement à l'abandon, les aménagements du complexe archéologique en termes d'accessibilité et d'accueil sont très notoirement insuffisants.

En termes d'accessibilité, les panneaux routiers sont inadaptés et inefficaces à guider les visiteurs jusqu'à la butte d'Aleria, et font toujours référence à l'ancienne tutelle (Département de la Haute-Corse) ayant aujourd'hui disparu.

Le cheminement depuis le parking des visiteurs, jusqu'au fort de Matra puis au site de la ville antique n'est formalisé par aucun aménagement routier ni paysager, et la signalétique est minimale. L'espace d'accueil de l'ensemble site/musée est aujourd'hui situé dans le fort de Matra, dans un espace trop réduit pour permettre aux agents d'accueil de gérer les flux importants de visiteurs estivans.

Dans le cadre de la restructuration muséographique, le parcours de visite élaboré donne une meilleure compréhension d'ensemble, mais reste néanmoins à adapter.

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS À COURT ET MOYEN TERME POUR ENRICHIR L'OFFRE CULTURELLE

L'accueil du public et le cheminement doivent être repensés dans leur ensemble, en concertation avec la commune d'Aleria, la Communauté de Communes de l'Oriente et son Office de Tourisme. Sur la base d'une commande concertée entre ces acteurs et la Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse, une étude d'aménagement global des abords du musée a été réalisée en 2021. Elle prend en considération les travaux indispensables à réaliser pour l'accueil des publics, dès le parking, incluant :

- la signalétique extérieure,
- le cheminement piétonnier,
- les aménagements du parking (sanitaires, végétalisation, panneaux explicatifs, gestion correcte des containers à ordures),
- la facilitation de l'accès des handicapés moteurs avec la création d'un emplacement spécifique pour handicapés au plus près du complexe.

Sur la base de cette étude urbanistique et paysagère ayant mobilisé une concertation avec la population du hameau du Fort, le complexe archéologique d'Aleria développera son offre culturelle au sein de nouveaux équipements et d'espaces réhabilités.



• La maison Rossi et l'accueil du public (2023)

La maison Rossi, située immédiatement en façade du fort de Matra, sera l'équipement spécifiquement dédié à l'accueil, avec un rez-de-chaussée incluant les aménagements nécessaires à l'orientation des publics.

Cet espace abritera un espace d'accueil du public, d'orientation et d'interprétation introduisant à la visite du complexe. Composé de quatre modules de visite, le parcours inclura :

- une introduction à la visite autour des découvertes archéologiques et de l'historique des recherches illustrant les différentes étapes de la recherche depuis les origines jusqu'à nos jours.
- une présentation des populations qui se côtoient sur les territoires d'Aleria depuis le plus ancien Néolithique et des raisons de l'implantation de ces civilisations (ressources, géopolitique /stratégique : contrôle de la tyrrhénienne, de la vallée du Tavignano et des territoires vers lesquels il conduit);
- une géographie d'implantation des grandes civilisations thalassocratiques antiques et dynamiques des peuplements et des influences des populations qui échangent avec Aleria sur la mer tyrrhénienne comme bassin de brassage culturel, de métissage et de multiculturalisme.

La Maison Rossi est fondamentale dans le projet d'exploitation d'Aleria à court terme, elle en constitue la pierre angulaire. Sa réhabilitation constitue le préliminaire de la réorganisation fonctionnelle du complexe site-musée. Il s'agit d'un investissement nécessaire et pérenne intégrant notamment les évolutions vers une définition muséale totalement nouvelle.

• La maison Morandini et l'espace de médiation jeunes publics (2025)

Aux abords du site antique, un bâtiment sera prochainement implanté, destiné à accueillir les activités de médiation en direction des publics scolaires. Cet espace sera composé d'un espace fermé avec baie vitrée donnant sur le site, permettant de développer les ateliers d'intérieur déjà proposés :

- mosaïques,
- cuisine antique,
- récits, lectures.

Un espace ouvert de réalité virtuelle et d'ateliers viendra compléter le dispositif, introduisant à :

- la connaissance des métiers de l'archéologie (ateliers de fouilles et de restitution d'objets virtuels) ;
- la restauration des mobiliers archéologiques (dispositifs de médiation par manipulation de fac-similés, etc.).

Dans le jardin, des unités thématiques seront déclinées :

- ateliers de forge, de poterie, de tissage ;
- techniques antiques de construction (reconstitutions partielles d'élévations en divers matériaux) ;
- chantier de fouilles permanent ;
- jardin romain.

DIVERSIFIER ET MULTIPLIER L'OFFRE CULTURELLE

Toute la dynamique insufflée vise à augmenter l'attractivité d'Aleria par une amélioration et une diversification de l'offre culturelle.

• L'étalement de l'offre culturelle au long de l'année

Il s'agit de se donner les moyens d'intensifier l'attractivité du complexe archéologique et de renforcer la renommée d'Aleria comme de sa région, de faire en sorte que ce territoire à l'image bien marquée puisse exploiter économiquement les thèmes directs et indirects liés à l'histoire et l'archéologie par le biais d'un pôle médiation site-musée, à mettre en place.

La dynamique de la programmation, assortie d'une communication efficace, devrait constituer un premier levier pour une hausse de la fréquentation en basse et moyenne saison. Dans ce cadre, l'étroit partenariat amorcé avec des partenaires comme l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de l'Oriente ou la Fédération des Guides Interprètes de Corse est primordial.

• Préfigurer la valorisation de l'amphithéâtre romain

Depuis 2010, diverses programmations visant à la valorisation du site antique d'Aleria se sont développées, mêlant arts du spectacle, art contemporain, s'orientant en direction de tel ou tel type de publics. Ces expériences conduisent aujourd'hui les équipes en gestion du complexe à une vision claire des types de manifestations

réalisables et en mesure de rencontrer du succès à Aleria.

C'est ainsi en direction des jeunes publics que se développe depuis 2019 le festival dénommé Aleria Antica, avec la programmation de spectacles, ateliers autour de l'Antiquité.

À partir de 2022, une réflexion a été amorcée pour préfigurer le futur lieu de spectacles que représentera l'amphithéâtre d'Aleria, une fois celui-ci restauré.

Le constat était simple : en été, festivals, manifestations, rencontres artistiques et débats pullulent dans des lieux qui évoquent le passé de toute la Méditerranée. La richesse des sites archéologiques constitue le point névralgique de ces initiatives estivales. Dans des espaces scénographiques naturels, creusets de culture que sont les théâtres grecs et romains, ou même les amphithéâtres, ou encore les espaces archéologiques de la vie quotidienne antique, nombre de projets voient le jour et s'épanouissent. De Pompeï à Ostia Antica, Vérone, Syracuse, Palazzolo Acreide, la Méditerranée est riche de ces manifestations.

C'est selon ce principe qu'a été englobé le festival jeune public déjà existant Aleria Antica dans une programmation plus large autour du théâtre antique, incluant des représentations théâtrales de grande ampleur sur le forum de la ville antique, notamment Médée et L'Ane d'or à partir de 2022. L'objectif est de diriger le site d'Aleria vers une programmation cohérente déclinée tout au long de l'année, afin de fidéliser des publics attentifs à ce type d'offre. Ainsi le festival Aleria Antica deviendra un rendez-vous attendu chaque année, bien rodé au moment

• Favoriser l'appropriation du complexe par la population

Les habitants d'Aleria, et plus largement les Corses, se réapproprient le musée en étant invités à participer directement à l'activité de l'établissement par le biais d'expositions, d'autres approches de la collection, de projets collaboratifs, etc. Au-delà de ces principes de base, l'association de la population à la réflexion a été l'occasion de proposer des actions de sensibilisation et d'animation au musée et sur le site :

- au sein du complexe, des espaces seront dédiés aux activités de la population locale : dans le cadre de la réhabilitation des maisons Rossi et Morandini notamment, est imaginé un projet de jardins communautaires couplé avec un jardin antique visitable ;
- sera engagée une véritable politique de communication sur les actions, sur les projets, et ce par différents supports : médias, réseaux sociaux ; parallèlement, un « petit journal », outil de médiation multimédia diffusé par mailing et via les réseaux sociaux, et distribué au format papier dans la commune afin d'informer les populations d'Aleria et de son territoire, des avancées notables réalisées tant au musée que sur les sites ou au CCE ;
- au fil des projets thématiques, seront valorisés des groupements de producteurs proposant un artisanat en lien avec la médiation (forgerons, potiers, restaurateurs, producteurs d'huile, de vin, de pain) ; avec des structures type écoles de musique, des associations historiques, d'Amis du musée seront également mobilisés comme partenaires ;
- le complexe d'Aleria s'inscrira dans les événements locaux (fête patronale de San Marcellu, foire culinaire Art'è Gustu) en proposant une offre culturelle ponctuelle et adaptée aux divers publics, au fil de l'année.
- en complément, des mesures particulières et simples de mise en œuvre (ex. gratuité d'accès pour des photos de mariage, visites guidées en direction des habitants du hameau) faciliteront l'appropriation.



FESTIVAL ALERIA ANTICA, MANIFESTATIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES © MUSÉE D'ALERIA/ A.LUCIANI

- **Préfigurer une activité d'archéologie expérimentale en lien avec les activités agricoles et l'artisanat local**

LA RICHESSE D'UN TERRITOIRE

S'étendant sur quelques 400 km², traversée par plusieurs fleuves à large débit, la plaine orientale de la Corse est l'un des rares territoires de l'île permettant la mise en place d'un type d'agriculture que nous pourrions, toute proportion gardée, caractériser « d'extensive ». Le promontoire d'Aleria émerge de cet espace, bordé à l'est par une vaste zone humide où se succèdent les étangs de Terrenzana, Diana, del Sale, Urbinu et Palau. L'eau douce y est donc bien présente, mais aussi l'ensemble des ressources nécessaires à la construction et à la conduites des activités artisanales : calcaire et galets alluviaux, argile, minerais de cuivre et plomb argentifère, cristal de roche, bois et ses dérivés, miel dont les auteurs anciens vantent les vertus.

La configuration du complexe d'Aleria rend possible le développement d'activités d'archéologie expérimentale. Les espaces extérieurs dédiés à la médiation jeunes publics seront également pensés pour accueillir des expérimentations autour, dans un premier temps, de trois axes cohérents avec les thématiques des collections et des sites d'Aleria :

- les techniques du bâti antique, avec des activités autour de la taille de la pierre, de l'élaboration des briques, de la réalisation de sols en mosaïques, de la fabrication et de l'application des enduits peints, etc. ;

- les productions agricoles, et notamment le blé (depuis la plantation des espèces anciennes, la moisson, jusqu'à la production de farine et la panification) et la vigne (depuis la plantation, les vendanges, jusqu'à la vinification) avec l'élaboration d'espaces de plantation visitables et des rendez-vous spécifiques aux périodes de récolte ;

- les techniques de la métallurgie et de l'orfèvrerie.

Le but de ces actions sera d'analyser l'impact sur les publics du complexe de ce type d'offre culturelle, et le cas échéant d'orienter la médiation vers telle ou telle thématique en priorité.

LA COMMUNICATION

Le déficit en termes de communication est patent et par trop récurrent sur l'ensemble des domaines : collections, programmation et réseau.

LES PARTENARIATS MEDIAS

- **Presse et médias**

La communication autour des activités du complexe est très limitée en raison du choix de la Collectivité de Corse de maîtriser l'information relative à l'actualité de l'institution. La nécessité de solliciter les services dédiés au plus haut niveau de l'instance régionale (Cabinet du Président du Conseil Exécutif) rend très laborieuse toute action nécessitant un minimum de réactivité. Ceci génère une certaine lassitude de la part des partenaires médias potentiels, qui après avoir sollicité sans succès et à plusieurs reprises l'accord pour traiter telle ou telle thématique perdent l'habitude de venir vers le musée.

La communication s'effectue donc par le simple biais d'affiches (ayant préalablement fait l'objet d'une validation du Cabinet pour en vérifier le contenu et la cohérence graphique avec la charte de la Collectivité de Corse) collées par les agents du complexe.

Dans le cadre d'une politique de communication plus efficace, il sera indispensable de dédier a minima ½ ETP à la gestion des relations avec les médias, afin tout d'abord que soit relayée l'actualité du complexe, mais au-delà, il conviendra de mettre en place avec les partenaires médias locaux comme France 3 Corse-Via Stella, RCFM et Corse Matin des présentations régulières des « coulisses » du musée et du site (fouilles, restaurations, montages d'expositions, etc.).

Au cours des deux dernières années en effet, les demandes de reportages (images réalisées en réserves, focus spécifiques sur des objets, etc.) se sont multipliées, suite notamment à la parution en 2022 du documentaire d'Arte dédié aux Etrusques et mettant Aleria à l'honneur.

- **La communication numérique**

Pour les raisons évoquées précédemment, le musée d'Aleria n'est pas muni d'un site Internet ni de moyens de communication propres sur les réseaux sociaux. Son actualité est relayée via le site et les réseaux de la Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse, toujours selon une volonté de l'institution de maîtriser la communication institutionnelle de ses établissements muséaux. Conscient du handicap en termes de visibilité pour ses musées et sites, la Direction du Patrimoine développe depuis 2020 une stratégie numérique qui permettra une meilleure visibilité et une autonomie de diffusion de l'information à l'horizon 2023.

- **Le mécénat**

La Collectivité de Corse peut recevoir des Dons et Legs comme prévu par le code général des collectivités publiques (CGCT- Article L.4221-6). L'institution a défini sa politique de mécénat tel que le prévoit la loi Aillagon du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations comme « le soutien (financier ou matériel) apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ».

Au-delà de constituer un levier complémentaire pour une stratégie financière plus ambitieuse, le soutien de la part des acteurs économiques de l'île aux programmes mis en œuvre par la Collectivité de Corse apparaît comme un outil de communication et de médiation autour des projets, afin de les inscrire dans une logique de réappropriation.

C'est le cas de manière très affirmée concernant le site antique et le musée d'Aleria. Le mécénat reposant sur les deux principes fondateurs de notion d'intérêt général et d'absence de contrepartie directe, les contreparties pour les acteurs économiques du territoire d'Aleria ayant financé des projets se caractérisent par des actions de médiation spécifiques, comme des visites guidées organisées à destination des entreprises locales et de leurs personnels, des concerts sur le site antique, etc. Ceci est très bénéfique à l'intérêt pour le complexe et participe d'une diversification de ses publics.



UNE COHERENCE GLOBALE ET UNE LISIBILITE A ACQUERIR

- **Une charte graphique déclinée sur des supports de communication renouvelés**

Suite au rendu de l'étude globale d'aménagement des abords du musée, et avec pour feuille de route ses préconisations, le complexe d'Aleria développe une série de projets d'aménagements de cheminement et de signalétique afin d'améliorer le confort de visite depuis le parking des visiteurs jusque sur le site de la ville antique.

- **Un parcours de visite identifié et aménagé**

Le musée d'Aleria doit se positionner pour ses publics comme porte d'entrée et de compréhension du site de la ville antique, et plus globalement du territoire, dans une approche diachronique. Cette



mission, à l'heure actuelle, n'est pas entièrement remplie car le lien entre la collection présentée et les vestiges visités n'est pas suffisamment intelligible pour le visiteur profane.

Une première série d'actions d'amélioration de cette interaction avait été menée en 2019 dans le cadre de l'élaboration du parcours d'exposition Aleria a Rumana, à travers :

- un parti-pris de présentation de la réalité quotidienne des habitants de la ville romaine d'Aleria, en amont de la visite du site ;

- une signalétique globale identifiable graphiquement mise en place dès l'arrivée au musée;

- un dispositif implanté sur le site de signalisation des lieux précis de découverte de certains objets présentés au sein de l'exposition.

En articulation avec ce premier projet, le choix d'une charte graphique globale a été effectué, incluant une identité visuelle liée à l'imaginaire des fouilles, avec l'évocation d'un carroyage décliné sur des panneaux en acier corten ajourés.

Des tables d'orientation viendront compléter cet ensemble de panneaux d'information/présentation.

LA BOUTIQUE : UN ESPACE ET UN CONCEPT A CRÉER

Le musée d'Aleria ne dispose pas à l'heure actuelle d'un espace dédié à la boutique, mais cette dernière est en cours de définition, tant du point de vue de son implantation dans l'enceinte du complexe que des objets qui y seront commercialisés.

- **La résidence Fattu in Museu, impulsion pour le développement d'un concept**

Dans le cadre d'une collaboration avec le Fablab (pôle innovation et développement de l'Université de Corse), une résidence de création a été développée pour l'ensemble des musées de la Collectivité de Corse. L'objectif de cette résidence était de promouvoir le dialogue entre musées et création contemporaine, de révéler les liens entre la conservation du patrimoine et l'économie créative corse.

Pour chacun des établissements, un créateur,



artisan ou designer, a été appelé à proposer une petite gamme d'objets souvenirs inspirés des collections muséales. Ces objets sont ensuite mis en production localement et vendus dans les boutiques des musées.

La commande pour les objets proposés est d'évoquer les collections du musée, tout en ayant en outre qu'il ait une fonction utilitaire. En effet, il ne s'agit pas de proposer des œuvres strictement artistiques ou décoratives, mais des objets usuels qui peuvent s'insérer dans notre quotidien. La fonction utilitaire des objets proposés peut s'inspirer de la fonction initiale de l'objet d'inspiration ou au contraire la détourner.

L'un des intérêts de ce projet est le fait de privilégier pour les réalisations les matériaux et savoir-faire locaux traditionnels et contemporains, pour revaloriser les pratiques et les gestes, et revitaliser les filières de production locale.

Les collections du musée d'Aleria se prêtent tout particulièrement à cet exercice, et la première résidence attribuée en 2021 à une graphiste-designer a donné lieu à des idées graphiques très novatrices et à la réalisation d'objets très intéressants du point de vue de leur matérialité.

Pour exemple, la créatrice a mobilisé le concours de producteurs italiens de cuir de raisin pour réaliser des bijoux dessinés à partir de l'iconographie des collections de céramiques décorées.

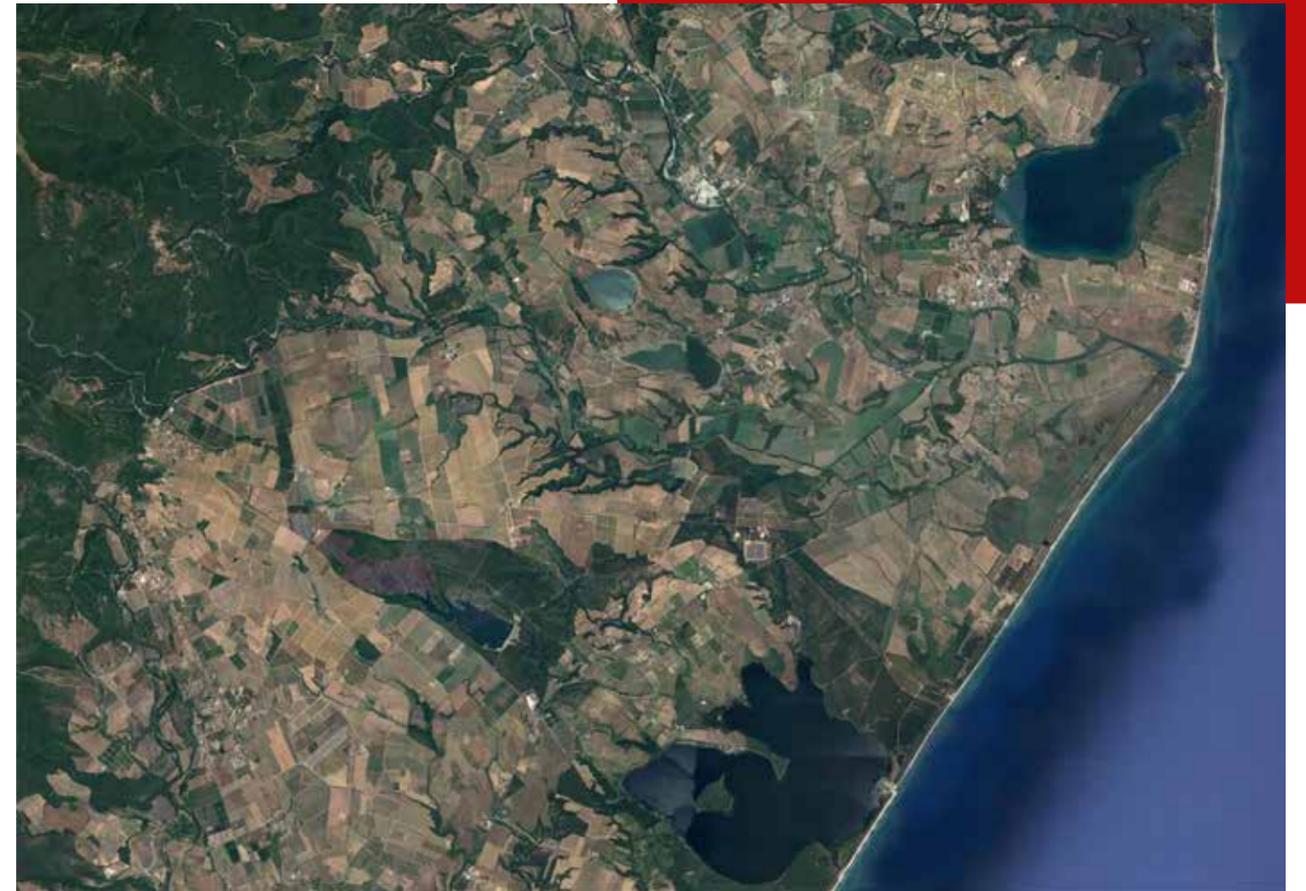
- **Un concept autour des productions locales**

Dans la continuité des réflexions amorcées dans le cadre de cette résidence, le concept de la boutique du complexe d'Aleria sera développé sur la base d'une réflexion autour des productions locales. En concertation avec les Communautés de communes de l'Oriente et de Fiumorbu-Castellu, les plus proches d'Aleria, des partenariats seront mis en place avec des producteurs locaux à même de définir des productions spécifiques en lien avec les thématiques développées au sein du complexe.

Seront ainsi privilégiées les productions agricoles autour du vin, des blés anciens, du miel et de l'olive. Du point de vue de l'artisanat, des collaborations seront mises en place avec des potiers et des ferronniers locaux pour reproduction ou réinterprétation d'objets des collections du musée.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

LE COMPLEXE ARCHEOLOGIQUE D'ALERIA UN MUSEE DE SITE, VERS UN MUSEE DE L'ANTIQUITE DE LA CORSE



MUSEE DE SITE : UNE IMAGE A RÉAFFIRMER

- **Champ chronologique et spatial**

Il apparaît aujourd'hui évident que la restructuration initiée depuis 2019 doit se poursuivre sur la base d'une narration **sur le rayonnement de l'isolat d'Aleria durant l'Antiquité. La problématique centrale sera donc l'entrée de l'île dans les temps historiques et le rôle de cette petite colonie dans la diffusion des grandes civilisations du bassin méditerranéen vers l'intérieur de la Corse et dans l'interaction avec la Méditerranée.**

Depuis l'implantation phocéenne vers 565 av. J.-C. jusqu'à l'abandon progressif de la ville romaine, il s'agira d'interpréter un territoire circonscrit et de mettre en perspective les échanges entre ce dernier et l'extérieur (façade maritime et intérieur de l'île), qu'attestent les mobiliers archéologiques que l'on y découvre.

En marge de ce propos central, sera présentée l'anthropisation du territoire d'Aleria depuis le plus ancien Néolithique, qui permet en outre d'expliquer par la configuration du territoire et les ressources naturelles le choix stratégique de ce site pour un développement durant l'Antiquité.

Enfin, une place légitime sera consacrée à la période médiévale, afin de présenter la continuité d'occupation de la butte d'Aleria durant le haut Moyen-Age, l'implantation du village fortifié et l'évolution du remarquable système défensif génois (fort et tours) jusqu'à la période moderne.

- **Présenter l'actualité de la recherche autour des sites non visitables**

Malgré le caractère évolutif du parcours d'exposition « Aldilà. Nécropoles antiques d'Aleria en lumière », les nombreuses thématiques que permettent d'aborder les exceptionnelles collections funéraires préromaines et romaines dont s'enrichit régulièrement le musée nécessitent, pour un traitement à leur juste valeur, des espaces muséographiques bien plus vastes et plus adaptés que ceux disponibles.

Les espaces de nécropoles, qui demeureront inaccessibles aux publics, devront être interprétés par divers dispositifs (reconstitutions physiques, multimédias, etc.) tout en recontextualisant les vestiges. Les découvertes récentes en effet, viennent régulièrement étoffer les collections du musée liées au funéraire, et de ce fait alimenter le propos autour de ces thématiques. D'autres thématiques pourront par ailleurs être développées hors de la chronologie principale définie, afin d'expliquer le développement de cette colonie durant l'Antiquité.

L'ORIGINE DE LA MÉTALLURGIE DU CUIVRE INSULAIRE : LE PLATEAU DE TERRINA

Au cœur du promontoire d'Aleria, le plateau de Terrina-Macelone, très partiellement fouillé durant la première moitié du 20e siècle, a livré les premiers indices d'une activité de métallurgie du cuivre en Corse. Les datations au C14 réalisées ont par ailleurs révélé qu'à l'instar des marchandises, les savoirs faire et avancées technologiques ont toujours rapidement circulé sur l'île. La culture éponyme du Terrinien a ainsi logiquement donné son nom au Chalcolithique insulaire. Les liens étroits entretenus par les alerini avec les habitants de Popolonia et de l'île d'Elbe, connus pour leur propension à extraire le minerai de fer et passés maître dans l'art de la forge, donnent à penser qu'une tradition métallurgique a pu se développer à Aleria.



- **Faire écho à l'actualité des découvertes sur le site romain : préfigurer un parc archéologique**

Le site antique fait l'objet de campagnes de fouilles programmées régulières (qui s'inscrivent notamment dans le projet de conservation programmé) amenées on l'a vu à se développer au cours des années à venir avec des campagnes pluriannuelles autour des structures urbaines d'Aleria : les données recueillies viendront alimenter le nouveau propos muséographique. Mais au-delà, une médiation spécifique sera développée autour de ces campagnes, autour de deux axes principaux :

- une valorisation de chaque fouille, la médiation venant coordonner son calendrier avec les différentes campagnes, incluant des conférences, des visites guidées à destination des publics scolaires et des ateliers thématiques illustrant la spécificité de chaque découverte. Pour exemple, durant l'année 2022, deux fouilles étaient programmées sur le site, l'une autour de l'amphithéâtre et l'autre dans la domus au balneum abritant les mosaïques les plus représentatives de l'habitat notable d'Aleria. Pour des opérations de ce type, une campagne photographique/couverture vidéo systématique sera mise en œuvre permettant de pérenniser et de restituer dans le parcours les grandes étapes des opérations de terrain de manière à recréer un lien entre l'objet, son contexte et les groupes humains qui s'y rattachent.



- des activités d'archéologie expérimentale en collaboration avec des laboratoires universitaires afin de reproduire les techniques antiques de construction. Depuis la taille de la pierre, l'élaboration des briques, l'édification des murs, les techniques d'enduits à la chaux et les pigments, etc. jusqu'à l'évocation du génie civil romain, toute une gamme de thématiques peut être développée. Spécifiquement, le jardin de la maison Morandini dans lequel s'étend un quartier de la ville romaine récemment mis au jour se prêtera parfaitement à ces activités.

- le musée développera également, au cours des années à venir, son rôle d'intercesseur entre les techniques productives antiques et celles de nos jours, pour assurer un relai entre le territoire et son histoire et l'agriculture et l'artisanat actuel.

• Faire écho à l'actualité des découvertes sur le site romain : préfigurer un parc archéologique

Le site antique fait l'objet de campagnes de fouilles programmées régulières (qui s'inscrivent notamment dans le projet de conservation programmé) amenées on l'a vu à se développer au cours des années à venir avec des campagnes pluriannuelles autour des structures urbaines d'Aleria : les données recueillies viendront alimenter le nouveau propos muséographique. Mais au-delà, une médiation spécifique sera développée autour de ces campagnes, autour de deux axes principaux :

- une valorisation de chaque fouille, la médiation venant coordonner son calendrier avec les différentes campagnes, incluant des conférences, des visites guidées à destination des publics scolaires et des ateliers thématiques illustrant la spécificité de chaque découverte. Pour exemple, durant l'année 2022, deux fouilles étaient programmées sur le site, l'une autour de l'amphithéâtre et l'autre dans la domus au balneum abritant les mosaïques les plus représentatives de l'habitat notable d'Aleria. Pour des opérations de ce type, une campagne photographique/couverture vidéo systématique sera mise en œuvre permettant de pérenniser et de restituer dans le parcours les grandes étapes des opérations de terrain de manière à recréer un lien entre l'objet, son contexte et les groupes humains qui s'y rattachent.

- des activités d'archéologie expérimentale en collaboration avec des laboratoires universitaires afin de reproduire les techniques antiques de construction. Depuis la taille de la pierre, l'élaboration des briques, l'édification des murs, les techniques d'enduits à la chaux et les pigments, etc. jusqu'à l'évocation du génie civil romain, toute une gamme de thématiques peut être développée. Spécifiquement, le jardin de la maison Morandini dans lequel s'étend un quartier de la ville romaine récemment mis au jour se prêtera parfaitement à ces activités.

- le musée développera également, au cours des années à venir, son rôle d'intercesseur entre les techniques productives antiques et celles de nos jours, pour assurer un relai entre le territoire et son histoire et l'agriculture et l'artisanat actuel.

MUSEE DE L'ANTIQUITE DE LA CORSE : UNE ORIENTATION POUR L'AVENIR

• Aleria, porte d'entrée en Corse des grandes civilisations historiques

Au regard de son positionnement dans le paysage muséal insulaire, de sa qualité de musée de site et des caractéristiques de ses collections permettant d'élaborer un discours muséographique signifiant, un cadrage chronologique et spatial cohérent a pu être défini pour le complexe d'Aleria.

À l'heure actuelle, ce dernier est centré sur la présentation de l'ilot culturel que représente Aleria durant l'Antiquité et de la diffusion des modèles culturels du monde méditerranéen archaïque et antique dans l'ensemble de l'île.

Son discours, dans le futur, pourra se développer plus largement autour de la Corse dans le monde antique. Ceci impliquera, on l'a vu, une politique d'acquisitions ouverte à des recherches conduites sur l'ensemble de la Corse.

• Réinsérer Aleria dans le contexte de la Méditerranée antique et au-delà

Ceci pourra également offrir des perspectives de mise en lien des collections d'Aleria avec les sites où elles ont été produites, de l'Étrurie au monde punique. On l'a vu, un réseau pertinent de partenariats commence à se tisser, initié via les collaborations scientifiques et relayé ensuite sur les territoires via musées et associations.

Enfin, des expositions temporaires pourront être imaginées autour d'une géographie plus vaste, afin de donner à voir aux publics corses des collections antiques issues de territoires éloignés. Afin d'en arriver à ces développements cependant, un accroissement des espaces à disposition s'impose, pour toutes les activités à conduire du point de vue de l'étude, de la conservation et de la valorisation de ce patrimoine.

UN PROJET DE RESTRUCTURATION D'ENVERGURE

QUEL CONCEPT POUR LES 10 ANNEES A VENIR ?

Dans le cadre de sa progressive restructuration, l'établissement développera donc son identité autour des axes suivants :

- un musée de site, car l'établissement a vocation à présenter et interpréter les sites dont sont issues ses spectaculaires collections ;
- un espace de présentation des fouilles récentes, en raison du caractère exceptionnel et exponentiel des recherches en cours (nécropole romaine et préromaine, découverte d'une zone d'habitat étrusque, recherche programmée sur la thématique des étangs et les espaces portuaires) ;
- l'insertion de l'Aleria antique dans le monde tyrrhénien pré-romain, et notamment étrusque, et romain ;
- un musée d'Antiquité de la Corse faisant une large part à l'interaction entre les groupes de peuplement locaux et les civilisations « historiques » qui s'y implantent (le site éponyme de la culture chalcolithique corse se trouvant à 500m de la ville romaine d'Aleria) ;
- un musée Corse de l'Antiquité offrant une large ouverture sur les grandes cultures de l'Antiquité (à travers notamment une ambitieuse politique d'expositions temporaires).

PLUSIEURS PHASES POUR METTRE EN ŒUVRE LE NOUVEAU PSC

Cela signifie concrètement la mise en chantier d'un nouveau programme muséographique et d'une étude de programmation architecturale, qui permettront de définir au mieux les modalités de réalisation de ce projet, opérationnel dans les 8 à 10 ans qui viennent.

• Temps 0 : l'élaboration du schéma directeur

Ce schéma sera orchestré par le présent Projet Scientifique et Culturel, que viendront compléter un programme muséographique détaillé et une étude de programmation architecturale.

• Temps 1 : la mise en œuvre des premiers projets

Le schéma sera à court terme mis en œuvre à travers :

- une présentation renouvelée de l'existant ;
- la mise en valeur du cadre architectural et du complexe archéologique ;

• Un projet d'envergure pour une refondation progressive du complexe (4 à 8 ans)

LA SPÉCIFICITÉ GÉNOISE

Laisée-pour-compte de l'archéologie d'Aleria, inévitablement supplantée par l'éloquence des collections antiques, les fortifications militaires mises en place par la République de Gênes sur ce territoire n'en demeurent pas moins remarquables. Deux tours circulaires, à l'embouchure de l'étang de Diana et du fleuve Tavignanu, une tour carrée au sud du promontoire d'Aleria, une autre au nord autour de laquelle viendra s'agréger le fortin, des plans génois projetant la construction d'une véritable agglomération témoignent de l'importance, toujours, de maîtriser cet espace à la période moderne.

- l'extension et la diversification de l'offre à des publics plus larges (PMR notamment) à travers des équipements d'aide à la visite (audioguidages par QRcodes, reconstitutions 3D, etc.) ;

- la production d'un discours introductif au site et au musée, pour l'accueil des publics ;

- la réalisation d'expositions annuelles permettant de travailler sur des thématiques préfigurant un nouvel équipement muséal.

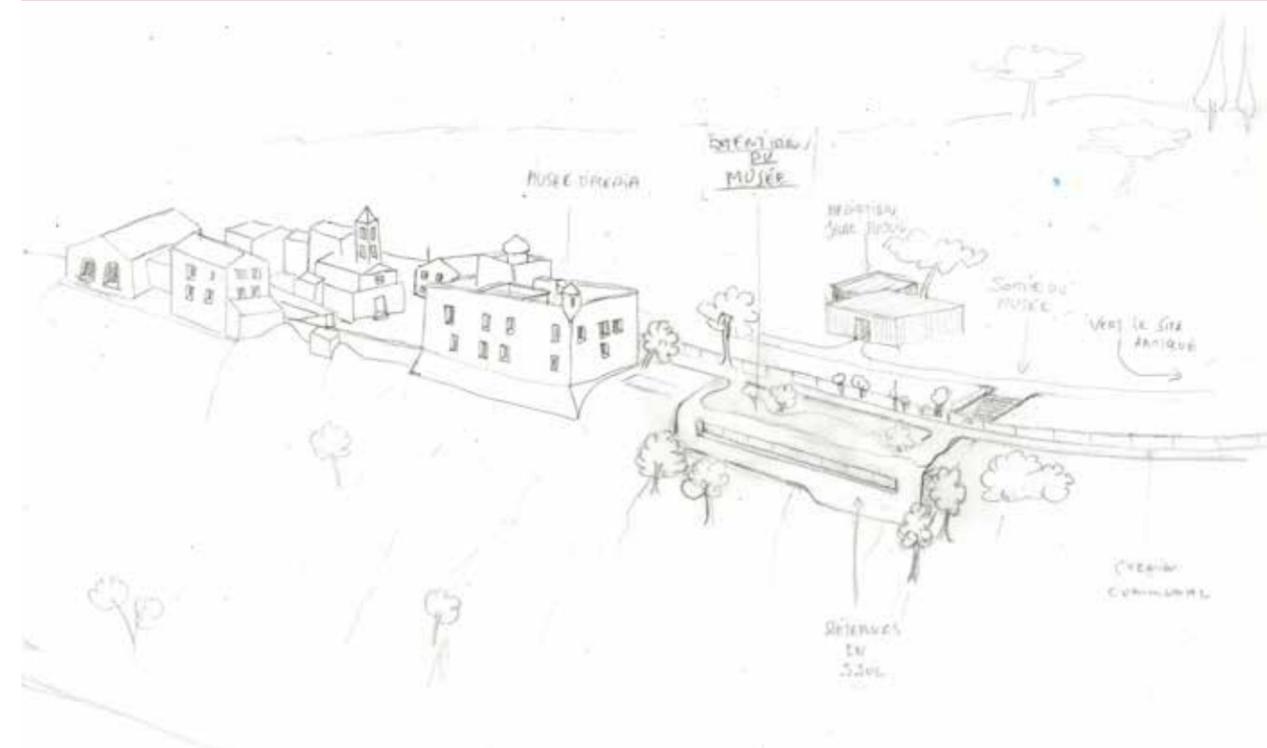
• Moyen terme (2 à 3 ans)

Les projets déjà engagés seront mis en œuvre progressivement :

- l'extension du Centre de Conservation et d'Etudes afin d'abriter des réserves de stockage permanent des mobiliers archéologiques de tout le territoire du nord de la Corse (vocation d'origine) et d'ouvrir à des collections archéologiques et de musée en lien avec le nouveau programme muséographique (vocation à venir) ;

- la mise en place de l'espace de médiation à destination des publics scolaires et des jeunes publics, pensé comme une structure peu impactante pour le sous-sol, intégrée dans le paysage, afin d'offrir à l'équipe de médiation des espaces intérieurs satisfaisants dans l'attente du nouvel équipement muséal.

PROJECTION : LE NOUVEAU MUSÉE D'ALERIA ©FRANCK ALLEGRINI-SIMONETTI, CDC/MUSÉE D'ALERIA



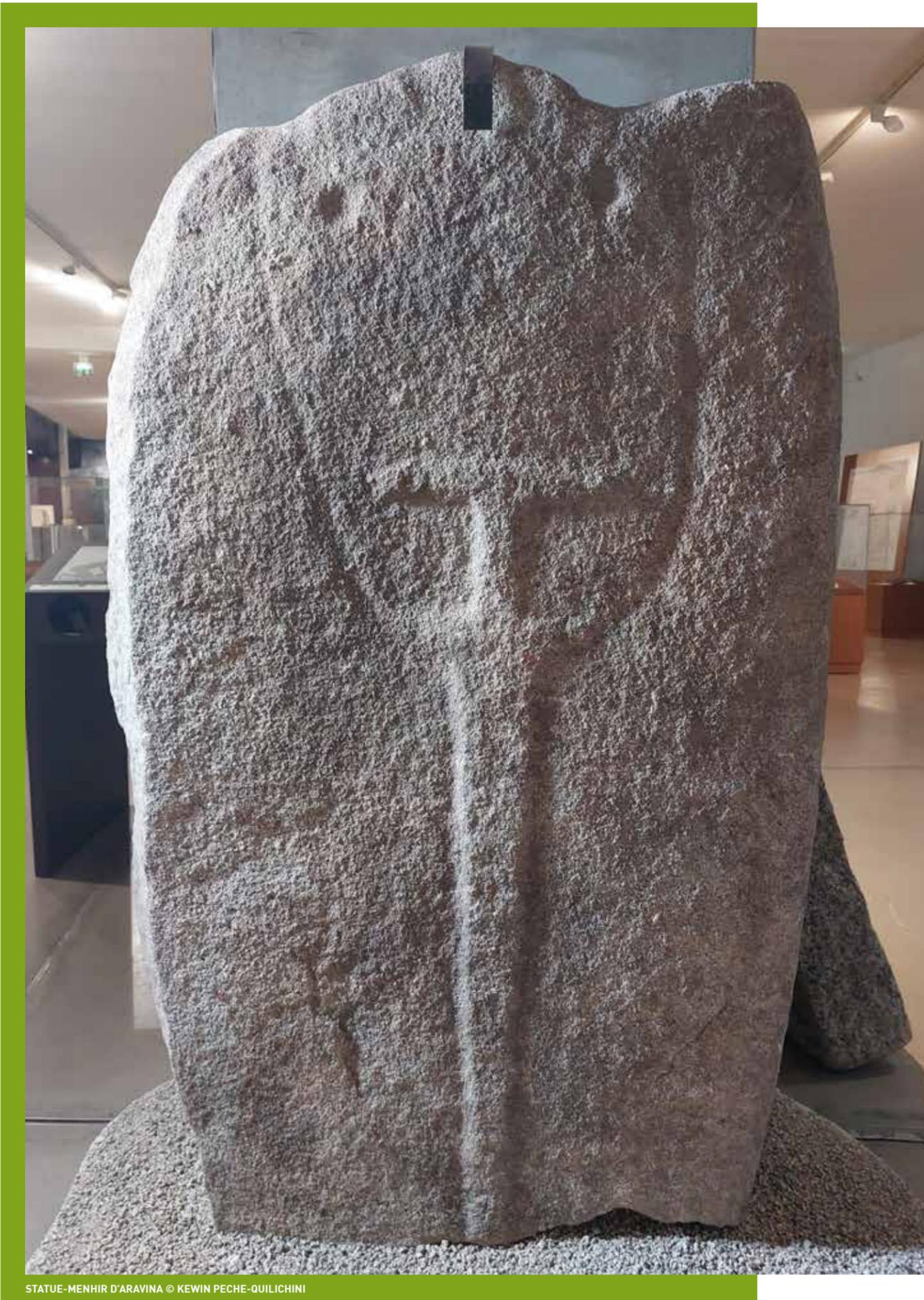
Le nouveau musée, enfin, ou l'extension de l'actuel musée d'Aleria, reste aujourd'hui à définir. Qu'il vienne s'adosser à un fort de Matra aménagé, ou bien qu'il s'en affranchisse totalement, un certain nombre de caractéristiques sont d'ores et déjà définies. La richesse de la collection, le grand nombre des thématiques qu'elle permet de développer, les contraintes liées à sa conservation orienteront la manière de penser le bâtiment qui l'abritera et la magnifiera au mieux. La construction de cet écrin est d'ores et déjà envisagée dans le cadre de la réhabilitation de son

environnement urbain, le hameau historique du Fort faisant actuellement l'objet d'une étude globale de requalification. La réflexion d'ensemble, nous l'aurons compris, visera à ne jamais dissocier la collection de son musée, le musée de son hameau, le hameau enfin, de son territoire.



PROJET
SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL

**MUSEU
DI LIVIA**



STATUE-MENHIR D'ARAVINA © KEWIN PECHE-QUILICHINI

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

**MUSEU
DI L'ALTA ROCCA.
LIVIA**

SOMMAIRE

6	PRÉAMBULE
12	INTRODUCTION

14	LA VOCATION DU MUSEE
15	HISTOIRE DE L'INSTITUTION
16	L'ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DU TERRITOIRE DE L'ALTA ROCCA ET LIVIA
18	HISTOIRE DE L'ALTA ROCCA
18	REDÉFINIR L'IDENTITÉ DU MUSÉE EN FONCTION DE SON ENVIRONNEMENT

20	LE SITE ET LE BATIMENT
21	LES ABORDS DU MUSÉE
23	LE BÂTIMENT

26	LES COLLECTIONS
26	ANALYSE ET IDENTIFICATION DES COLLECTIONS
32	CONNAISSANCE/ÉTUDE DES COLLECTIONS
33	ÉVALUATION ET DÉFINITION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION ET D'ENRICHISSEMENT
34	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS
36	ANALYSER ET DÉTERMINER UNE POLITIQUE DE RECHERCHE
38	ANALYSER LE PARCOURS ACTUEL / CONCEVOIR UNE NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE ?

42	LES PUBLICS
42	CONNAÎTRE LES PUBLICS
43	POLITIQUE DES PUBLICS : OBJECTIFS
44	ACCUEIL ET PARCOURS DE VISITE
46	SERVICE DES PUBLICS
46	OUTILS ET POLITIQUES CULTURELLES

50	L'ÉTABLISSEMENT
50	ANALYSER ET ACCROÎTRE L'AUDIENCE ET LE RAYONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT
51	ANALYSER LES DESTINATAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT
51	EVALUER LES PARTENARIATS ET LES RÉSEAUX DE L'ÉTABLISSEMENT
52	COMMUNICATION

53	CONCLUSION
54	ANNEXES



PRÉ- AMBULULE

LE CONTEXTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Depuis le 1er janvier 2018, et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine assure la gestion de quatre sites archéologiques et de cinq musées sous appellation « Musées de France ». Ainsi, les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais régis par la même structure que les sites archéologiques s'y rattachant, soit le site antique d'Aleria, les sites archéologiques de Cucuruzzu-Capula et d'Araguina-Sennola, et le site mégalithique de Cauria, au sein de la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).

Un ensemble d'institutions culturelles travaillant en synergie

La Direction du Patrimoine, divisée en trois Directions adjointes, comprend 5 Musées de France, 4 sites archéologiques classés, 2 services d'Archives, le service de l'inventaire et le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC). Elle mène également les missions de protection et de restauration du patrimoine, protégé ou non, de soutien et de conseil aux associations, de valorisation du patrimoine. Elle comprend également deux services essentiels dans le rayonnement de la CdC, la mission Mécénat et la mission Programmes Européens, sans lesquels de nombreux projets d'envergure nationale ne pourraient pas voir le jour, faute de financement et de visibilité.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE POUR LES SITES ARCHÉOLOGIQUES ET LES MUSÉES

La Direction adjointe des sites archéologiques et des musées a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers le territoire. L'enjeu est majeur, il s'agit de créer les musées du XXI^e siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse. La stratégie consiste à mutualiser l'ensemble des forces et des moyens existants, à organiser des actions communes et à entraîner la curiosité des publics d'un établissement vers les autres.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre dans trois directions : la professionnalisation des agents, le rayonnement des établissements et des collections, une nouvelle politique des publics.

1. LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

• Des actions de formation commune à destination des personnels

Une première formation a été organisée au printemps 2020 en partenariat avec le CNFPT, destinée aux agents d'accueil des sites archéologiques et des musées. Elle s'est déroulée sur deux sessions, la première au Musée de la Corse et la seconde au Musée de Sartène avec l'intervention d'un chef de service extérieur.

Des rencontres sont également organisées cette fois à destination des personnels en charge de la médiation (médiateurs et guides-conférenciers). Conçues comme des temps d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, elles ont pour objectif d'aboutir à la fin 2022 à la conception d'une mallette pédagogique de présentation de l'ensemble du patrimoine archéologique et muséal et des établissements liés.

2. LE RAYONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES COLLECTIONS

• La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,

avec deux projets en cours dont les résultats finaux seront visibles en 2023 : la numérisation et la fabrication de répliques 3D à des fins d'éducation, en lien avec la Direction de la Transformation Numérique, et la création d'une collection Micro-Folies (projet de musée numérique de la Villette) spécifique au patrimoine corse. La présence des collections muséales corses et du patrimoine corse plus largement (patrimoine naturel, immatériel, mobilier et immobilier) sur les plateformes dédiées et dans les 600 dispositifs Micro-Folies implantées à travers le monde participera au rayonnement du patrimoine de l'île.

• La réalisation d'expositions thématiques

Cette initiative née en 2019 programmait pour 2021 la première exposition commune « Aldilà », autour des croyances en l'au-delà, des sépultures, des rites et de la culture matérielle liée à cet aspect. Les expositions sont finalement échelonnées en 2021 et 2022 et leur réalisation a permis une montée en compétence des ex-musées départementaux qui se sont familiarisés avec les démarches de demandes de prêt, de marchés publics liés aux transports d'œuvres d'art, de scénographie ou encore de publication. Ainsi, cette orientation permet également de développer la production des catalogues d'exposition qui était auparavant le seul fait du Musée de la Corse. Ces catalogues viennent gonfler l'offre des produits mis en boutiques. L'exposition Aldilà a bénéficié du label « Exposition d'intérêt national » délivré par le Ministère de la Culture. A vérifier
En 2024/2025, sera abordé le thème de la femme.

• Une convention avec le Fab Lab de l'Università di Corsica

Les actions s'échelonnent entre 2020 et 2024 pour la mise en place de résidences d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. Produites en petite quantité, ces créations uniques dotées d'un packaging zéro déchet sont destinées à la fois aux enfants et aux adultes. Un autre aspect de cette convention vise la distribution dans les boutiques des musées des créations de la Fondazione di l'Università, centrées sur l'utilisation de matières premières insulaires. Sur le volet plus technique du Fab Lab, l'expérimentation de numérisation 3D de dalles tombales du Cap corse, a permis de les présenter dans l'exposition « Paci Eterna, Tombes et Outre-tombe » (2021, Musée de l'Alta Rocca), par le biais d'une projection au sol. Enfin, d'autres actions comme la fabrication d'outils de médiation (jeu Memory à Aleria) favorisent la créativité des deux partenaires.

• La réalisation de clips en langue corse dans les musées

Sur la base de la technique innovante des vidéos en 360°, les collections et les établissements patrimoniaux sont présentés en langue corse, elles seront diffusées sur le site intranet, et sur les réseaux de la Direction du Patrimoine.

3. UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS

• Améliorer la connaissance des publics

Lancée au printemps 2022 et organisée sur deux ans, elle se déroule avec l'aide du prestataire Gece, sur tous les musées de Corse portant l'appellation « Musée de France » (excepté la Maison Bonaparte qui est un musée dépendant du Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau) sur les sites archéologiques et historiques (Aleria, Cucuruzzu, Citadelle de Corti) ainsi que sur le FRAC. L'objectif étant de mieux répondre à l'attente des visiteurs, la prestation comprend aussi des actions de formation des agents d'accueil pour leur permettre d'acquérir une autonomie en matière de conduite d'entretiens avec les publics. Les questionnaires ont été élaborés conjointement entre le prestataire et les établissements, ils comportent ainsi à la fois un tronc commun et des questions spécifiques à chaque structure.

• Le renforcement des liens avec les établissements du second degré

Une convention lie le lycée Giocante de Casabianca à Bastia à la Direction du Patrimoine pour la réalisation d'expositions hors-les-murs, de journées d'échanges et de visites. Une première collaboration s'est construite autour d'une sélection d'objets du musée d'Aleria. La première étape, en octobre 2021, a consisté en la présentation des collections au lycée, dans un espace scénographié et sécurisé. Des rencontres sur place avec les enseignants et les élèves ont permis de présenter la politique patrimoniale menée par la Collectivité de Corse. En juin 2022, les élèves se sont rendus sur le site et dans le musée où ils ont eu l'opportunité d'échanger avec les archéologues responsables du

site et la directrice du musée. Cette collaboration s'est conclue par une exposition, au musée d'Aleria, des réalisations des élèves le temps d'un week-end. Devant le succès de cette action, une autre convention vient d'être signée avec le lycée Laetitia d'Aiacciu pour la création d'une classe patrimoine avec pour thématique l'architecture de l'Antiquité à nos jours et la découverte des métiers du patrimoine ; et l'ouverture d'un espace d'exposition qui recevra dès la fin d'année 2024 une exposition sur le château de la Punta.

Un autre type de partenariat lie la Direction du Patrimoine à la Classe préparatoire aux Ecoles d'Art du Lycée de Sartène : durant l'année 2021-2022, des agents de la Direction du Patrimoine sont intervenus pour présenter leur métier (conservation, restauration), également pour participer aux jurys blancs destinés à préparer les élèves à leurs oraux de présentation d'entrée en établissement supérieur (écoles des Beaux-Arts, d'architecture, de design, d'animation, Université en histoire de l'art et arts plastiques). Ce dispositif sera repris à la prochaine rentrée scolaire.

• Le réaménagement des espaces d'accueil, de billetterie et des boutiques des musées et des sites

Conçus par des architectes spécialistes de l'aménagement d'intérieur (groupement Artedis (architecture d'intérieur, Porto-Vecchio) et Sébastien Ramseyer (architecte, Paris), avec pour objectif une mise en cohérence des différentes fonctions et une amélioration de leur visibilité (PCG en annexe), ils visent à améliorer la fonctionnalité du mobilier pour prendre en compte les diverses missions des agents (accueil physique, billetterie, orientation des publics, distribution des audioguides, vente), la circulation du public et la valorisation des produits. L'objectif vis-à-vis des publics est de diversifier l'offre et les services, avec pour corollaire l'accroissement des produits mis à la vente. Les travaux seront achevés pour les musées de Livia, Sartè, Corti, en 2023. Le mobilier et l'éclairage, identique dans ces trois établissements, participe à la volonté d'afficher leur regroupement au sein d'une même entité territoriale.

• Une politique tarifaire plus variée

Dans le cadre de la réflexion globale à l'échelle du réseau des musées de la CdC, une homogénéisation tarifaire a été validée en février 2020 par l'Assemblée de Corse. La nouvelle politique tarifaire vise l'accessibilité pécuniaire tout en proposant des visites sous la conduite d'un guide-conférencier (de la Fédération des Guides Diplômés de Corse) ou qui souhaitent une visite plus poussée.

• La mise en place d'un pass-musées de Corse

A l'étude au sein des services informatiques de la CdC pour l'horizon 2025, le pass-musée permettra des visites couplées et un système d'abonnement annuel. Il vise à conforter la complémentarité des musées et des sites auprès des publics, et à augmenter les possibilités de visite. Il sera disponible grâce à des billetteries informatisées dans tous les établissements et en ligne.

• Une collaboration avec la Fédération des Guides-Conférenciers de Corse

A permis dès 2021 de participer à la diversification de l'offre aux publics, en proposant des visites guidées des musées et des sites, en plusieurs langues (corse, français, anglais allemand, italien). Au printemps 2022, des visites thématiques du patrimoine rural et religieux méconnu, à destination des publics locaux, pour une meilleure appropriation de leur patrimoine par les Corses. Cette convention de partenariat permet également à la Collectivité de Corse de soutenir les acteurs patrimoniaux locaux indépendants, après la période creuse de 2020-2021.

• Museu in Mossa

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica propose un dispositif de Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, des dispositifs de médiation déjà réalisés au préalable par les établissements muséaux, du type mallettes pédagogiques, livrets-jeux, etc.

Ce dispositif itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;
- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

Deux médiateurs – un pour la Haute Corse et un pour la Corse du Sud – ainsi qu'un technicien assureront le bon fonctionnement de ce dispositif.

L'ÉLABORATION CONJOINTE DE CINQ PSC EN COMPLÉMENTARITÉ

L'objectif aujourd'hui pour la Collectivité de Corse est de mettre en place les PSC dans chacun des cinq musées qu'elle gère en prenant en compte à la fois leur complémentarité et leur diversité de situations et de collections. Les PSC serviront également de base pour avoir des pratiques communes dans le pilotage administratif et budgétaire des projets, dans la diffusion des collections (publications, appel au numérique) ou de la médiation.

Trois champs disciplinaires sont abordés par les musées de la Collectivité : l'anthropologie/sociologie, l'histoire et l'archéologie, développés dans une optique de contextualisation méditerranéenne. Cette redéfinition du paysage muséal corse incite à rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes structures, à l'intérieur de la nouvelle collectivité, mais également avec les établissements des autres collectivités (municipalités d'Ajaccio, de Bastia et de Lucciana). L'organisation de deux journées d'étude sur le sujet des PSC en partenariat avec l'AGCCPF (Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France) sur le territoire, en octobre 2021, était essentielle dans le calendrier de redéfinition des projets des musées de Corse. Accueillant à la fois des référents du Service des Musées de France et des professionnels de musées, ces journées ont été l'occasion de faire mûrir les projets sur la base des préconisations prodiguées et de passer à la phase de rédaction proprement dite.



INTRODUCTION

LE PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSÉE DE L'ALTA ROCCA

Le Projet scientifique et culturel (PSC) du Musée de l'Alta Rocca, qui n'est pas le premier du genre, est le document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Il est une référence commune pour l'équipe du musée et sa tutelle, la Collectivité de Corse (Direction du Patrimoine, Direction Adjointe des Sites Archéologiques et des Musées) et engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement. Il est un document conceptuel, qui apporte une vision sur l'histoire de l'institution et son évolution (ses collections, sa politique des publics, etc.), mais également opérationnel, qui doit rendre compte

des actions à porter à court et moyen termes. Si aucune mission du musée n'y est négligée, le PSC est sélectif dans ses propositions et dégage certaines priorités. L'articulation entre l'institution qui élabore le PSC (une équipe scientifique et administrative) et les instances délibérantes de la Collectivité de Corse, qui valident le projet et l'accompagnent, doit être la clé de la réussite et de la mise en œuvre du projet.

La rédaction depuis 2019 de ce document-support coïncide avec une volonté de la Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse de doter



l'ensemble des cinq musées sous sa tutelle de PSC normalisés, problématique qui s'est notamment matérialisée en 2021 par l'accueil à Corti d'un colloque national sur le sujet.

Qui-plus-est, le Musée de l'Alta Rocca est depuis l'horizon 2020 entré dans une période d'introspection, avec des agents partis en retraite, la nomination d'un nouveau chef d'établissement, la nécessité de créer un nouveau parcours en raison d'une muséographie parfois obsolète du point de vue didactique et/ou scientifique et les conséquences de la pandémie Co-Vid qui ont foncièrement impacté le mode de consommation des lieux culturels. De fait, la réalisation d'un nouveau PSC, à la fois bilan-diagnostic et plan de relance, s'imposait d'elle-même, à un moment-charnière de l'évolution de la structure.

Parce qu'il définit la politique du musée, ce PSC est un document fait pour être partagé avec l'ensemble des personnels, les élus, les collaborateurs, les autres musées de la DASAM, etc., afin que chacun ait pleine connaissance des enjeux et des perspectives pour y inscrire son action dans la stratégie globale prédéfinie dans le document-souche et insérée dans une dynamique plus large. Il constitue ainsi une feuille de route des

actions scientifiques et culturelles, déterminée en cohérence avec le cadre plus global des services de la Collectivité de Corse. Cette lecture partagée est un levier pour que tous s'impliquent dans sa mise en œuvre.

Si le PSC du Musée de l'Alta Rocca est un document tourné vers l'avenir, il a été élaboré à partir d'un état des lieux et sur une histoire : il ne pouvait en effet faire abstraction du passé de l'institution, de sa collection, de la manière dont la structure a évolué. On en veut pour preuve et garantie le fait que le document a été en partie rédigé par l'équipe en place jusqu'en 2020, et poursuivi et achevé par l'équipe installée en 2021, avec le soutien de la DASAM.

LA VOCATION DU MUSÉE : UN MUSÉE DE TERRITOIRE



LE SITE DE CUCCURUZZU © F. SANTONI

HISTOIRE DE L'INSTITUTION

Créé en 1963 à la suite des premières campagnes de fouilles menées sur le site de Cuccuruzzu (le site de Cuccuruzzu), le futur musée de l'Alta Rocca est d'abord un dépôt archéologique ouvert au public installé dans les combles de l'Hôtel de Ville de Livia. C'est l'un des premiers dépôts archéologiques de Corse avec celui d'Aleria. Enrichi au fil du temps de vestiges issus de plus d'une cinquantaine de sites fouillés, il acquiert très vite une renommée internationale puisqu'il réunit l'ensemble des collections ayant permis à partir des années soixante de définir les différentes cultures préhistoriques de la Corse.

Œuvre d'un pionnier de l'archéologie insulaire, François de Lanfranchi, responsable des différents chantiers de fouilles en Alta Rocca pendant 40 ans, le dépôt-musée devient en 1982 un musée départemental contrôlé (domaines : archéologie, histoire, ethnologie). Il quitte les combles de l'hôtel de ville pour s'installer au rez-de-chaussée de cette même bâtisse (surface 100 m²). Le gardien-guide municipal devient un agent du département en 1982. Un conservateur est nommé le 1^{er} janvier 1983. Le musée fonctionnera avec deux agents, puis trois en 1985, puis quatre en 1990 puis cinq en 2000 jusqu'en 2002. A cette date, cinq puis six nouveaux agents sont recrutés pour être en poste dans le nouveau bâtiment en cours de construction.

Le projet de nouveau bâtiment, validé par la DMF en 1993, réunit en un même lieu tous les espaces nécessaires (espaces d'expositions, réserves, espaces administratifs). Le déménagement s'effectue en octobre 2003. L'équipe se compose de 11 agents jusqu'en 2004 puis de 12 jusqu'en 2019. Aujourd'hui, l'effectif est de 10 agents.

RÉSUMÉ

Ancien musée départemental.

Musée de France depuis la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

Musée de la Collectivité de Corse depuis le 1^{er} janvier 2018.

Avec la nouvelle organisation territoriale, les sites de Cuccuruzzu et Capula font désormais partie de la même collectivité et de la même Direction que le musée de l'Alta Rocca. La mise en œuvre d'actions communes est donc facilitée.



L'ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DU TERRITOIRE DE L'ALTA ROCCA ET LIVIA

Le musée se situe au cœur du monde rural, dans le territoire de l'Alta Rocca, composé de 18 communes réunissant une population relativement faible (moins de 10 000 habitants). Cette microrégion est connue pour sa nature exubérante, ses montagnes, ses randonnées, ses cours d'eau, ses paysages, etc.

Il est installé à Livia, bourg central et dynamique de la microrégion comptant près de 700 habitants et regroupant un ensemble d'administrations, de services et de commerces.

• Les atouts de la commune :

- Structures éducatives : crèche, écoles maternelle et primaire, collège avec cantine ;
- Structures politiques : siège de la communauté de communes et de divers services publics (poste, perception, centre de secours) ;
- Structures de santé : présence d'un EHPAD et d'une maison des services d'aide à la personne (ADMR) ; cabinet médical, infirmiers, pharmacie, ambulances ;
- Pôles touristiques (patrimoine, nature, culture) ;
- Commerces (restaurants, bars, boulangerie, fleuriste, habillement, journaux, station-service) ;
- Entreprises (plomberie, électricité, travaux publics, travaux forestiers) ;
- Agriculteurs et éleveurs ;
- Artisans et artisans d'art ;



- Monuments (sites archéologiques, fontaines, monument au mort, église, lieux commémorant la Résistance) ;
- Tissu associatif dynamique et dense ;
- Clubs sportifs (tennis, judo) ;
- Point info tourisme ;
- Identité forte et reconnue (langue, patrimoine, histoire, culture, gastronomie, etc.).

• Les manques communaux et sur le territoire :

- Pas d'établissement culturel autre que le musée dans le bourg. Il existe toutefois un théâtre de verdure à 3 km, qui ne fonctionne qu'en juillet et août ;
- Pas de théâtre ni de cinéma sur la commune (les plus proches se situent à 28 km) ;
- Peu ou pas de structures hôtelières sur la commune.



PAYSAGE DE L'ALTA ROCCA - PURCARACCIA © KEWIN PECHE-QUILICHINI

• Les atouts culturels aux alentours du territoire (à moins de 30 minutes) :

- Sites archéologiques (Cuccuruzzu et Capula) dont les fouilles sont à l'origine de la création du musée, gérés par la Collectivité de Corse et ouverts au public en moyenne et haute saison ;
- Musée de la résistance à Zonza (à 9 km) ;
- Moulin-musée à Santa Lucia di Tallà et foire annuelle de l'huile d'olive ;
- Parcours patrimoniaux, comme à Serra di Scopamena ;
- Sentier des Ghjuvannali à Carbini (à 9 km) ;
- Jardin d'art contemporain à Quenza, doublé d'un projet de jardin botanique ;
- Présence à 18 km du grand site de Bavella qui attire plus 800000 visiteurs par an (dont environ 600000 entre mai et octobre) ;
- Diversité importante de randonnées.



PAYSAGE DE L'ALTA ROCCA - MASSIF DE BAVEDDA © KEWIN PECHE-QUILICHINI



HISTOIRE DE L'ALTA ROCCA

L'Alta Rocca est peuplée depuis le Mésolithique. Les travaux réalisés par F. de Lanfranchi à Curacchiaghju ont révélé une occupation de cet abri par des chasseurs-cueilleurs dès le VIII^e millénaire. La même cavité est réinvestie deux millénaires plus tard par les premiers éleveurs-agriculteurs du Néolithique ancien. Le Néolithique moyen voit l'émergence des premiers villages structures, comme Presa. Si ce site est toujours occupé au Néolithique récent, les données sur la fin de cette période sont assez rares en Alta Rocca. Au Bronze ancien, autour de 2000-1600 av. J.-C., les populations se regroupent sur les éperons rocheux, qu'ils fortifient peu à peu (Cuccuruzzu). Au Bronze moyen, ces casteddi (Cuccuruzzu, Araghju, Capula) dominent le territoire et constituent l'épicentre de l'économie. Au Bronze récent et final, des statues-menhirs sont élevées et participent du prestige des élites de ces époques. A partir de 1100 av. J.-C., les besoins changent et les petites fortifications sont peu à peu abandonnées (Tusiu) au profit de villages ouverts (Cuciurpula, Puzzonu), dont la taille va se développer graduellement pour atteindre un apogée vers 700-550 av. J.-C., soit la fin du premier âge du Fer (Nuciaresa, Cuciurpula). Au second âge du Fer, seules des tombes permettent de documenter les communautés microrégionales. Durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge, très peu d'informations sont disponibles, illustrant peut-être une certaine désertification des zones montagneuses. Ce n'est qu'à partir du XI^e siècle que se mettent en place des habitats stables et pérennes, reliés par des chemins bordés de chapelles, sur des territoires régis par l'autorité cléricale, puis progressivement par des lignées seigneuriales locales. Celles-ci vont souvent s'opposer aux vellétés génoises de contrôler le sud de la Corse. Ces oppositions vont alors engendrer des destructions de villages et de châteaux. L'économie de la fin du Moyen Âge semble en partie s'organiser autour de la transhumance ; ce système est à l'origine de la fixation sur les « plages » de familles originaires de l'Alta Rocca : ainsi naissent Porto-Vecchio, Sotta, Figari, etc. La phase marquant la chute des seigneurs, puis le retrait des Génois, se caractérise par une certaine stabilité : les villages se développent et les économies rurales se diversifient, jusqu'à la Première Guerre Mondiale, lors de laquelle la microrégion paie un lourd tribut. Deux décennies plus tard, la Corse est occupée par les fascistes et l'Alta Rocca abritera l'un des plus prestigieux foyers de résistance à l'échelle de la Corse. Depuis les années 1950, la région est confrontée à l'exode rural et à l'attrait des littoraux.

REDÉFINIR L'IDENTITÉ DU MUSÉE EN FONCTION DE SON ENVIRONNEMENT

Le musée est une structure attractive et animée toute l'année, qui offre une occasion de découverte dans une microrégion où les lieux culturels sont déficitaires. Malheureusement, il n'est pas perçu comme tel. Son identité propre de musée à triple vocation, telle qu'elle fut définie lors de la création du musée (JO 1981 : archéologie, histoire, ethnologie) n'est pas clairement perçue. Seul l'aspect archéologique généraliste est retenu et là aussi la connexion avec les deux sites archéologiques qui sont à l'origine de sa création n'est pas évidente pour tous. De plus, l'information archéologique se concentre sur les temps anciens du peuplement, au détriment des périodes historiques. Or, le musée de l'Alta Rocca n'a pas pour vocation d'être un musée de Préhistoire : il est un musée de sites et un musée de territoire. A partir de Livia devrait donc s'effectuer le lien avec Cuccuruzzu, Capula, Cuciurpula, Presa-Tusiu, etc. C'est le point de départ de circuits de découverte du territoire qui, progressivement, se mettent en place sur quelques communes. Le musée doit s'affirmer comme lieu de référence scientifique et d'échanges interdisciplinaires tel un centre culturel comme peut l'être un **musée de territoire**.

Après une quinzaine d'années d'ouverture, il convient donc de s'interroger sur la manière dont l'établissement peut/doit évoluer, être plus attractif et devenir le lieu incontournable donnant les clés de compréhension du territoire. Il doit se créer et renvoyer une identité propre, impulser un dynamisme culturel par sa politique événementielle fédératrice et contribuer au renforcement de l'attractivité du territoire et à la promotion de son développement.

Le projet est de **donner au musée sa propre personnalité** : celle d'un musée microrégional (le musée de l'Alta Rocca), un musée de territoire :

• Conserver la triple vocation du musée

(archéologie, histoire, ethnologie) et de la mettre davantage en avant afin de positionner le musée de l'Alta Rocca au sein du paysage muséal insulaire comme un véritable musée microrégional original – musée de territoire – et non comme un complément ou un concurrent du musée de Sartène (Musée d'Archéologie de la Corse), qui développe des thématiques similaires (centrées sur la Préhistoire). Il doit permettre une découverte et une prise de conscience de la richesse patrimoniale, naturelle et culturelle, et des spécificités économiques et linguistiques du territoire de l'Alta Rocca.



• Donner au sein du musée les clés de compréhension du territoire

en faisant de la structure le pôle culturel de référence et le conservatoire des données matérielles et immatérielles relatives au territoire. Le fonds permanent révélera les différentes étapes de l'occupation de la région par les hommes du Mésolithique à l'époque moderne, en mêlant l'histoire, les traditions, les coutumes et divers aspects de la vie quotidienne de l'Alta Rocca. Chaque année sera jalonnée d'expositions-dossiers temporaires (conçues en partie pour ensuite intégrer à l'exposition permanente). Ce parti pris permettra d'ancrer le musée sur le territoire et de le repositionner comme pôle de référence dans la perception de la microrégion par les visiteurs. Par ailleurs, cette voie doit favoriser le dépôt ou don de documents ou d'œuvres en lien avec l'histoire du lieu, et de ce fait contribuer à faire du musée un conservatoire de données.

• Il importe que Livia soit le lieu où sont conservés les documents relatifs à l'histoire de la microrégion

et aux activités traditionnelles qui font la spécificité du territoire (artisanat notamment lié au travail du bois, activités pastorales liées à la transhumance (de la montagne à la plaine) et aux systèmes d'alliances matrimoniales ou territoriales, car les communes du littoral Sud (Fretu) sont les « filles » des communautés-mères de la montagne (Alta Rocca).

• Être le point de départ d'une découverte du territoire à travers des circuits thématiques,

grâce à des partenariats locaux.

• Renforcer le fonds territorial :

force est de constater que le fonds ne s'est pas enrichi depuis l'ouverture du nouveau musée : peu d'acquisitions et de dévolutions. Les collections issues des fouilles de la région depuis 1999 n'ont pas étoffé le fonds. Le discours muséographique ne s'est donc pas enrichi d'éléments pertinents (exemple : site protohistorique de Cuciurpula). De même, le lien naturel et fondamental entre le musée et les sites archéologiques qui lui ont donné naissance n'est pas éminemment perceptible et doit être repensé.

• Axes de progression :

- Refonte du parcours muséographique et enrichissement du discours scientifique : intégration de nouveaux éléments phares (Cuciurpula) et d'éléments permettant de présenter de manière exhaustive (et non partielle) le milieu et la vie des populations de l'Alta Rocca depuis leur installation il y a 10000 ans jusqu'aux temps modernes (avec un focus sur les activités économiques traditionnelles grâce au développement d'un vrai programme d'exploitation des données ethnographiques) ;

- Gros plans sur l'histoire de l'Alta Rocca via des expos temporaires, des travaux de recherches et une collecte de documents et d'éléments sur des thématiques historiques pour étoffer la programmation sur cinq ans ;

- Travail avec le service de l'Inventaire pour inventorier les éléments patrimoniaux de la microrégion et pour la rédaction des cartels ;

- Enrichissement régulier : convention de dépôts du mobilier issu des fouilles en Alta Rocca ;

- Action éducative tournée vers la découverte du territoire à partir des expositions et des circuits ;

- Resserer le lien musée-sites.

LE SITE ET LE BATIMENT



VUE DU SECOND PARKING © KEWIN PECHE-QUILICHINI

LES ABORDS DU MUSÉE

EXISTANT

Le musée est construit sur un ancien verger en terrasses et situé en contrebas d'une route (ancienne RD 268) reliant Livia à Carbini; La fermeture de la propriété n'a jamais été effectuée. La clôture et la pose d'une barrière d'entrée faisaient partie du projet initial (projet de construction et d'aménagement des abords) mais n'ont jamais été entreprises. L'entrée au musée commence de ce fait avec l'accueil et non dès l'entrée de la parcelle. Or, l'accueil dans un musée démarre à ses abords. Lors des travaux d'entretien, la manutention est compliquée par cette organisation générale.

Après l'ouverture du musée au public en 2003, les choix stratégiques d'aménagement se sont portés sur l'accès du public handicapé. Le musée – au terme de sa construction – ne permettait pas d'accueillir le public PMR (obsolescence du système de siège placé dans les escaliers : système n'ayant jamais fonctionné puisque conçu pour des espaces intérieurs).

L'aménagement réalisé dans la foulée pour corriger ce biais a permis :

- de créer une rampe pour personnes handicapées et à mobilité réduite ;
- d'aménager une aire en contrebas du parking initial pour permettre aux handicapés d'y stationner (vue du second parking). Ce second parking a également permis de doubler la surface de stationnement en facilitant notamment l'accès des autocars (accès problématique à l'ouverture). Cet aménagement permet au musée d'être en conformité avec les exigences réglementaires liées à l'accueil des publics spécifiques. Toutefois, le second parking (toujours en terre) n'est pas achevé. Il reste encore des dénivelés à aplanir pour faciliter l'accès en fauteuil roulant et une signalétique de cheminement à placer.

L'accès au musée s'effectue par une parcelle communale. En effet, lors de la rétrocession de la vieille bâtisse par le Département à la commune de



Livia, il semble que le problème de la route d'accès n'a pas été pris en compte. De fait, le parking des usagers du musée est situé sur une parcelle appartenant à la municipalité.

Le voisinage avec la maison médicale nouvellement ouverte a entraîné le percement d'ouvertures de portes (pour le cabinet des infirmiers) sur le



RAMPE D'ACCÈS DESTINÉE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE © KEWIN PECHE-QUILICHINI

LE PARKING DU MUSÉE © KEWIN PECHE-QUILICHINI



parvis supérieur d'accès au musée. La fermeture par un muret de la propriété communale et la pose de drains pose problème : l'eau se déverse dans les escaliers du musée, ce qui accroît les risques d'inondation (risques majeurs au musée depuis 2002). En outre, la création d'un escalier d'accès au cabinet infirmier donnant sur l'accès au musée oblige les usagers de la maison médicale et ceux du musée à emprunter le même passage. Cette configuration demeurerait dangereuse car des véhicules stationnés en haut des escaliers pouvaient dévaler dans le hall d'accueil. En 2023, des dispositifs anti voiture bélière ont donc été installés et pourraient, à court terme, servir de support pour une signalétique.

L'éclairage extérieur n'est pas satisfaisant en l'état : le second parking n'est pas éclairé (projet d'éclairage prévu lors de l'aménagement mais non réalisé).

Il n'existe en outre pas de point d'eau extérieur. Le seul accès se situe dans l'aire de manœuvre au sous-sol.

Concernant le confort des visiteurs, le programme initial comportait l'aménagement d'aires de pique-nique et de repos. C'est une lacune. Les scolaires accueillis au musée viennent de loin et prévoient leur pique-nique. Or, le musée n'a pas d'espaces à leur proposer, sauf le toit. Cependant, dépourvu d'un préau et d'équipements spécifiques, il est soumis aux fortes chaleurs, au froid, au vent et aux précipitations.

Du point de vue de l'embellissement des espaces, la création d'un verger (avec arbres fruitiers) figurait dans le projet initial. A ce jour, aucune végétalisation n'a été mise en place. Les abords du musée ne sont pas attractifs, voire austères. Des pourparlers avec la mairie permettent toutefois d'envisager des avancées, notamment pour y aménager des espaces didactiques (aire de battage/vannage du blé expérimentale, four à pain).

Pour conclure ce chapitre, on doit déplorer l'absence de panneau extérieur avec le nom de la structure.

DIAGNOSTIC

L'ensemble de ces problèmes réclame une résolution pouvant s'envisager à différents niveaux, qu'il convient de prioriser. Le plus urgent semble être constitué par les problématiques de différenciation des espaces : aspects fonciers mais aussi et surtout balisage des passages et des aires, afin que les visiteurs sachent identifier les abords de la structure. Dans un second temps, ces abords pourront être transformés et adaptés.

PROJET

Plusieurs mesures pourraient être appliquées, dans l'ordre de priorité :

- Réexamen du problème foncier et des voies de passage, clarification des propriétés et identification des propriétaires,
- Balisage d'accès pour tous les publics,
- Pose d'une signalétique directionnelle et informative,
- Aménagement du parking + éclairage extérieur du parking,
- Clôture de la propriété,
- Création d'une aire de repos pour les visiteurs sur le toit par l'aménagement d'un point d'eau et d'une toiture légère,
- Embellissement des espaces extérieurs, aménagement d'un verger.



LES ESCALIERS D'ACCÈS ET LE BASSIN SUPÉRIEUR © KEWIN PECHE-QUILICHINI

AUDITORIUM, TRANSFORMÉ EN SALLE D'EXPOSITION TEMPORAIRE EN 2021 POUR PACI ETERNA © KEWIN PECHE-QUILICHINI



LE BÂTIMENT

EXISTANT

• Niveau 1 (plain-pied)

Accueil 82 m² ;

Galerie d'exposition permanente 536 m² (archéologie) + 5m² (art sacré) ;

Salle d'exposition temporaire 107 m² ;

Espaces administratifs 150 m² comportant : 4 bureaux, un local de convivialité, une salle de réunion/bibliothèque ;

Auditorium 100 m² ;

Local de rangement 10 m².

• Niveau 0 (sous-sol)

Réserves 1 et 2 (120 m² + 105 m²) ;

Laboratoire/salle d'étude 53 m² ;

Magasin (aménagé dans vide sanitaire) 76 m² ;

Local technique (pour la chaufferie) 85 m² ;

Aire de manœuvre 81 m².



ACCUEIL EN 2021 © KEWIN PECHE-QUILICHINI



SALLE D'EXPOSITION TEMPORAIRE © KEWIN PECHE-QUILICHINI



MÉDIATHÈQUE ET SALLE DE RÉUNION © KEWIN PECHE-QUILICHINI



DIAGNOSTIC

Un grand nombre de préconisations du programme muséographique de 1993 n'ont pas été prises en compte. Il en résulte aujourd'hui divers problèmes qui pèsent sur le fonctionnement du musée, le confort et le moral des agents et la bonne affectation de certains espaces.

• Locaux absents ou déficients

Absence de local pour l'agent d'entretien des locaux

Le bâtiment n'inclut pas de vestiaire, ni d'espace de stockage du matériel (aspirateur, autolaveuse, balais) et des produits d'entretien. Actuellement, cette aire polyfonctionnelle utilise le WC handicapé de la partie administrative car aucun autre choix n'est possible. Le stockage des produits se fait dans une armoire placée dans une loge des WC publics.

Absence de local pour les adjoints techniques

Dès l'origine, les adjoints techniques n'ont pas disposé de local pour leur activité. Le local technique du projet initial, prévu à cet effet, est devenu la chaufferie. Les agents techniques utilisent de facto des bureaux installés dans la médiathèque.

Absence de locaux pour les ateliers scolaires

Les animations s'effectuent actuellement dans le hall, la médiathèque ou le patio, un espace agréable et convivial par beau temps. Les problèmes surviennent en période automnale et hivernale et les jours de pluie car l'espace n'est pas couvert.

Problème du stationnement du véhicule du musée

Un véhicule de service ne peut stationner dans un musée pour des raisons de sécurité (risque d'incendie ou d'explosion). Nonobstant ce fait, le véhicule de service était tout de même garé dans l'aire de manœuvre pour des raisons de sûreté (éviter le vol ou la dégradation). Or, cet espace ni étanche ni isolé (problèmes d'infiltrations par le toit et les murs, salpêtre et grille d'ouverture) est accessible à tous types de rongeurs. En 2013, le véhicule a ainsi été investi par des rats ayant fait leurs nids dans le moteur. De gros dégâts l'ont immobilisé. Depuis cette date, le véhicule est stationné à l'extérieur. Il manque donc un garage ou un lieu de stationnement sécurisé.

PROJET

Plusieurs mesures pourraient être appliquées :

- Création d'un local de stockage de produits : aménagement dans l'aire de manœuvre.
- Création d'un atelier technique : Extension du bâtiment à l'arrière.
- Création d'un espace pour l'animation (ateliers scolaires) : couverture du patio et/ou aménagement extérieur dans le parc au sud du musée.
- Construction d'un garage pour le véhicule de service.



LES COLLEC- TIONS

ANALYSE ET IDENTIFICATION DES COLLECTIONS

• Constitution des collections

Les collections du Musée de l'Alta Rocca sont, pour la grande majorité, issues des recherches menées depuis les années 1960 (et jusque vers 2005) par F. de Lanfranchi, et depuis 2008 par K. Peche-Quilichini. Les sites les mieux représentés (Cuccuruzzu, Capula, Presa-Tusiu, Araguina, Curacchiaghju, Cuciurpula) matérialisent des découvertes réalisées lors de fouilles programmées. Les fouilles préventives ne sont à ce jour représentées que par une petite opération menée à



Cuccuruzzu en 2015. De nombreux mobiliers issus de prospections et ramassages variés complètent les collections. De fait, environ 90 % des pièces proviennent de l'Alta Rocca, alors que les 10 % restants sont issues de travaux réalisés par F. de Lanfranchi dans d'autres microrégions, essentiellement sur le secteur calcaire de l'extrême sud de la Corse.

Un inventaire-minute en a été dressé dès 1983 à partir du fonds existant (pièces exposées). En 1987, lors de la réorganisation du parcours, de nouvelles pièces (extraites des réserves) sont venues enrichir la nouvelle présentation. En 1990, un chantier des collections a permis de recoler l'existant et de sélectionner les nouvelles pièces devant enrichir le nouveau parcours muséographique.

• Nature des collections et spécificités

Les collections reflètent 10000 ans d'évolution de l'occupation humaine d'un territoire spécifique.

Reflète de la richesse patrimoniale pré-proto et historique de l'Alta Rocca, le musée raconte les origines du peuplement du lieu et son évolution. Il illustre et donne des éléments de compréhension des deux sites archéologiques de Cuccuruzzu et Capula.

Les collections, essentiellement archéologiques (préhistoriques), sont issues de cinq sites majeurs : Araguina-Sennola, Curacchiaghju, Presa-Tusiu, Cuccuruzzu et Capula. La période la mieux représentée est l'âge du Bronze.

Pour la Préhistoire, les catégories d'objets en présence sont dominées par les éléments de poterie,



LA DAME DE BONIFAZIO © JANINE DE LANFRANCHI



puis par les industries lithiques, par les éléments fauniques. Le fonds ethnographique est pour l'heure non exhaustif. Les réserves incluent utilement une osthéothèque et une lithothèque constituées récemment par des spécialistes externes, ainsi quelques objets constituant des copies d'artefacts préhistoriques.

Le musée abrite quelques pièces-phares : restes humains (Dame de Bonifazio, Dame de Capula) pour lesquels on doit d'ailleurs en permanence se reposer la question éthique de leur exposition,



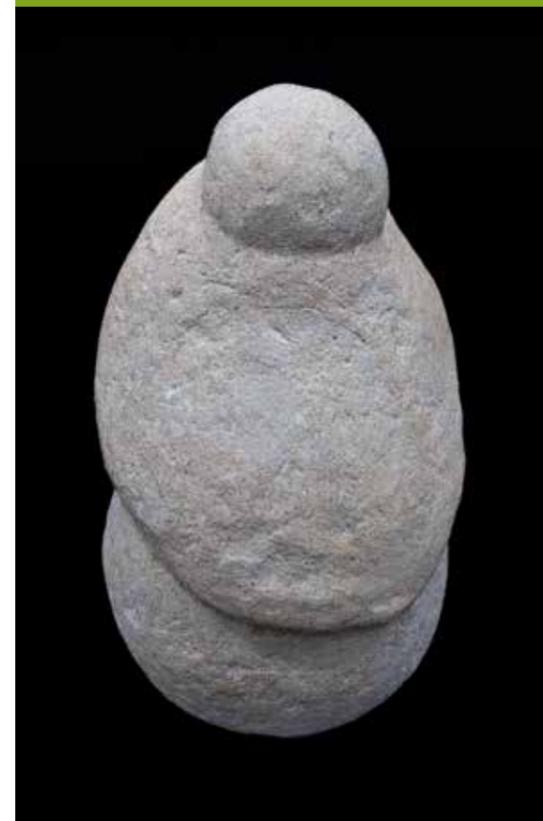
POINTE DE FLÈCHE EN SILEX DU NÉOLITHIQUE © JANINE DE LANFRANCHI

RESTES DE PROLAGUS DU MÉSOLITHIQUE © JANINE DE LANFRANCHI

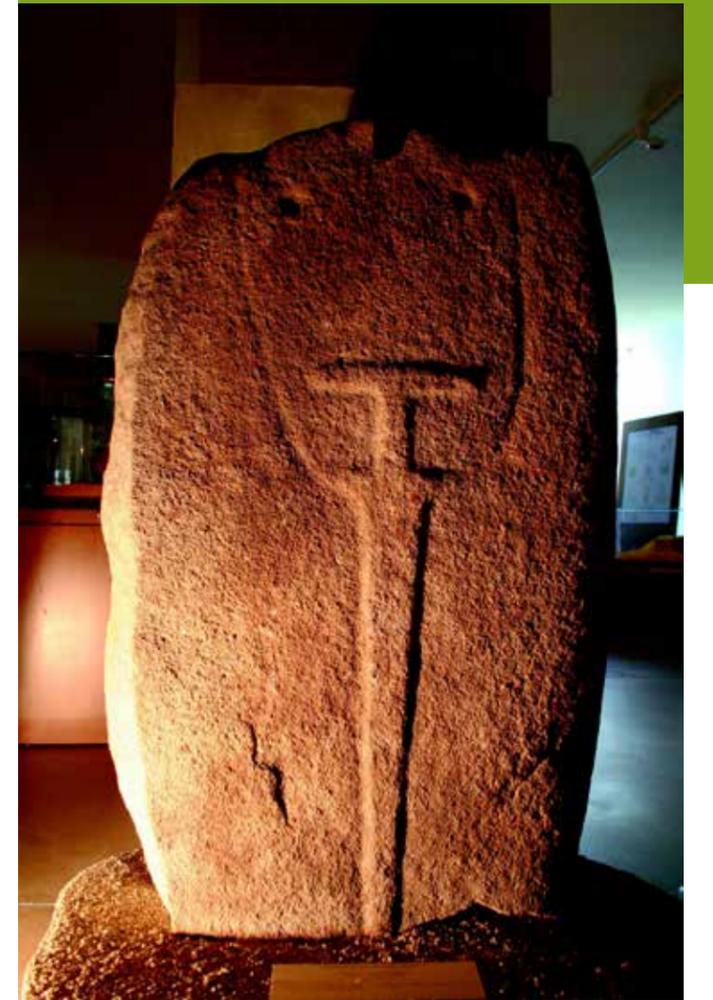


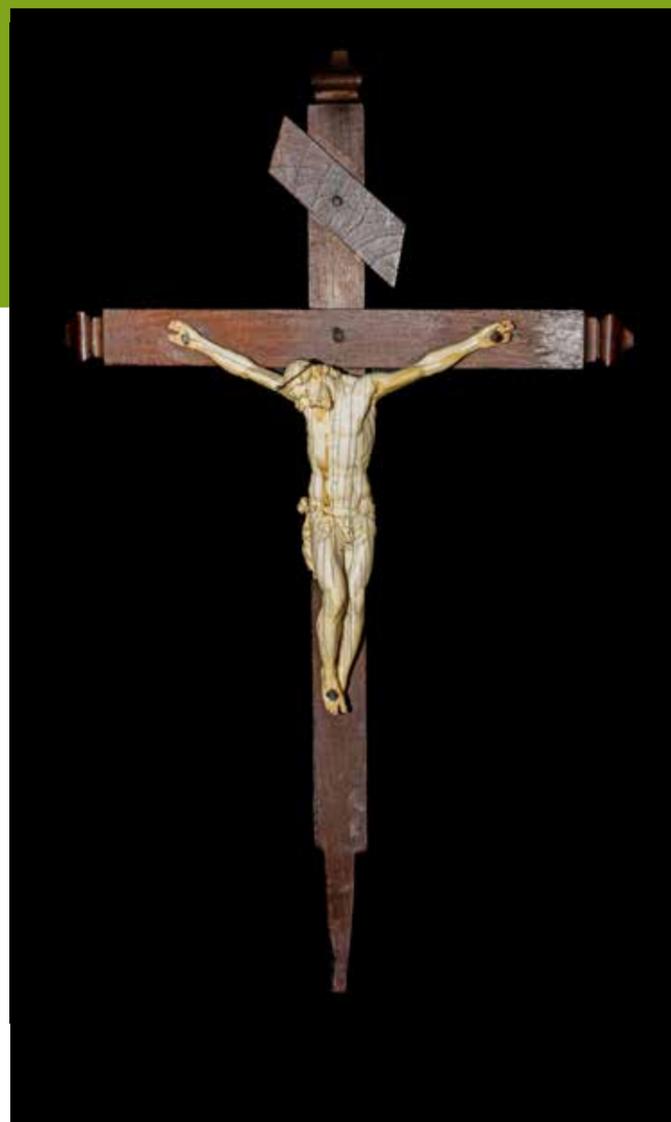
Prolagus sur pied et sur broche, statue-menhir d'Aravina, statuette Dénès, collection de vases néolithiques, collections métalliques issues de sépultures, mobilier des sites de Cuccuruzzu et Capula, chewing-gum de Cuccuruzzu, plaque en marbre de Carbini (plaque en marbre),

STATUETTE DÉNÈS © JEAN-MARIE COLONNA



STATUE-MENHIR D'ARAVINA © CDC





Christ en ivoire du XVI^e siècle, etc. Le parcours inclut aussi un espace dédié à la géologie et à l'ethnologie, ainsi qu'une alcôve exposant une collection d'art sacré.

• Inventaire

L'inventaire en notre possession est constitué de cahiers. Il s'agit donc de reprendre sa réalisation sous format numérique en la couplant à l'important travail de reconditionnement qui sera initié en 2024 (voir chapitre Conservation et gestion des collections), en parallèle du règlement du statut de propriété, pour les collections concernées.

• Récolement

Le récolement n'a jamais pu être effectué selon les modalités réglementaires. Il ne pourra être réalisé qu'après l'actualisation de l'inventaire et du conditionnement, dont la première tranche est prévue en février 2024.

• Statut des collections

Le statut des collections est aujourd'hui un dossier en souffrance. Par exemple, si les sites de Cuccuruzzu, Araguina et Capula sont actuellement propriétés de la Collectivité de Corse, cela n'est pas le cas pour toutes les collections de ces trois entités, car les découvertes ont été réalisées sur



DIORITE ORBICULAIRE [JM COLONNA] © JEAN-MARIE COLONNA



un temps long, avec des propriétaires successifs. Certaines collections importantes (Presu-Tusiu, Curacchiaghju, Aravina) appartiennent à des privés parfois facilement identifiables. Il sera nécessaire de préciser ces aspects et de procéder à des régularisations.

• Pourcentage exposé - Pourcentage en réserve

On estime le nombre d'objets exposés à environ 5 % du total des collections. Les réserves abritent majoritairement des documents sans intérêt muséographique, mais à valeur scientifique.



CONNAISSANCE/ ÉTUDE DES COLLECTIONS

• Informatisation

Aucun logiciel dédié n'a été utilisé au musée. En 2003, le musée avait commencé à saisir ses données dans Atheneo musées. A la suite de la panne du serveur interne, les droits au logiciel n'ont pas été maintenus et le travail effectué a été réduit à néant.

• Numérisation/photographie des collections

Le musée dispose de nombreux clichés numériques qui concernent les pièces exposées, non systématique mais toutefois assez complet. Les réserves ne sont que peu concernées par ce programme, car peu de pièces présentent un intérêt muséographique.

• Etat de la documentation

Le musée dispose d'une bibliothèque où sont conservés tous les ouvrages en lien avec le fonds, avec quelques dossiers d'œuvres-phares et de sites, ainsi que des travaux généraux. L'ensemble est de grande qualité et très utile pour les publics et les chercheurs. Il reste cependant sous-exploité.

• Etat des publications

12 Actes de colloques (dernière édition : 2011) et 9 Catalogues d'exposition (dernière publication : 2021, après 13 ans d'inactivité).

DIAGNOSTIC

La définition du statut des collections constitue un objectif prioritaire mais difficile à mettre en œuvre avant l'inventaire et le reconditionnement des réserves.

Les visiteurs déplorent souvent l'absence d'un volume de présentation des collections permanentes.

PROJET

- régulariser le statut des 5 collections principales : Cuccuruzzu, Capula, Curacchiaghju, Presa-Tusiu et Araguina (étape 1 : inventorier les fonds ; étape 2 : recherche des propriétaires ; étape 3 : régularisation administrative), cela passe par un véritable chantier des collections, à décliner par sites, parcelles et années

- disposer d'un logiciel pour informatiser l'inventaire

- effectuer un reconditionnement et un récolement réglementaire dans des conditions sereines de temps, par un personnel qualifié ; fin 2027 paraît un horizon raisonnable pour achever ce travail

- faire connaître les collections pour étude et exposition,

- un guide-catalogue du musée serait un outil important de communication-support.

RÉSUMÉ

Quels moyens nécessaires (financiers, humains, en interne, prestations ?)

- Utilisation d'un logiciel de gestion des collections : harmonisation nécessaire avec le logiciel en cours d'acquisition par la Direction du Patrimoine pour l'ensemble des musées de la Collectivité de Corse,

- Les deux archéologues de l'équipe réalisent le travail (saisie des inventaires, reconditionnement, conservation préventive, étude et dessin, photographies, publications, travaux de numérisation), avec l'aide ponctuelle de prestataires extérieurs ou d'agents du musée.

ÉVALUATION ET DÉFINITION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION ET D'ENRICHISSE- MENT

• Politique d'acquisition

La politique d'acquisition de mobiliers archéologiques doit être recentrée sur l'Alta Rocca. Aujourd'hui, les réserves abritent trop de – petites – collections (prospections réalisées par F. de Lanfranchi, voire jusqu'en Sardaigne) provenant d'autres microrégions de Corse, qu'il faudrait déplacer. Inversement, certaines collections de l'Alta Rocca (Punta Calcina, Araghju et Furcina, peut-être d'autres) se trouvent au CCE de Sartè. Parmi les acquis récents sur cette problématique, on se doit de noter le transfert récent du lot des fouilles Grosjean à Cuccuruzzu, depuis le CCE de Sartè au Musée de l'Alta Rocca.

Les collections issues de fouilles récentes, en cours et à venir sur le territoire doivent donc à l'avenir être acheminées de façon plus systématique vers le Musée de l'Alta Rocca. Ces acquisitions permettraient de colmater peu à peu les lacunes pour certaines périodes peu ou pas représentées jusqu'à aujourd'hui dans le parcours permanent.

Le volet « ethnologique » constitue également un enjeu important pour l'avenir du musée. Une estimation des potentialités d'acquisition serait souhaitable afin d'acheter ou d'acquérir à titre gracieux des objets permettant d'expliquer les économies et les savoir-faire traditionnels. Actuellement, par exemple, une discussion est en cours pour acquérir un travail sur les fours à tuile, ainsi que plusieurs pièces liées à cette activité vernaculaire et typique de l'Alta Rocca. La construction, à l'extérieur, d'une réplique, est clairement envisagée. Elle permettrait d'amplifier

l'emprise de la visite, de la diversifier, d'optimiser l'espace extérieur et de créer des potentialités d'atelier, le tout en résonance avec la création du jardin botanique mitoyen par la commune, dont les visées en termes de publics sont concentrées sur les groupes scolaires microrégionaux et les résidents de Livia. On note ici que l'entretien de cet espace sera à charge municipale mais que son développement « médiation » devra être assuré par les médiateurs du musée.

DIAGNOSTIC

La politique menée jusqu'ici n'a pas conduit au transfert définitif des collections archéologiques microrégionales dans le Musée de l'Alta Rocca.

Les collections ethnographiques sont assez peu nombreuses et ne peuvent en l'état être mises en valeur. Il faudrait en outre encourager les dons.

PROJET

• L'enrichissement des collections est une priorité

L'enrichissement des collections est une priorité dans la mesure où les découvertes et résultats scientifiques apportent des éléments de savoirs nouveaux.

La recherche archéologique et l'archéométrie apportent sans cesse des informations nouvelles qu'il convient d'intégrer dans un parcours de visite. Un musée archéologique ne peut être figé. Il doit évoluer et actualiser l'information diffusée au public.

Tout ce qui concerne les savoir-faire ancestraux liés au mode de vie et à l'économie du territoire doit intégrer le musée, lieu d'une mémoire (matérielle et immatérielle) toujours en train de se perdre. Sur ce point, il est souhaitable d'organiser des enquêtes sur les traditions et savoir-faire microrégionaux (travail de l'argile, de la chaux, du bois, de la poix, de la laine, élevage, agriculture, oléiculture, castanéiculture, vie quotidienne, etc.) : inventaire du potentiel, collecte, appel aux dons et dépôts, enquête collective, question du patrimoine immatériel, achats et autres actions spécifiques à réaliser avec l'accompagnement de spécialistes.

• Dans quelle direction ?

1. Réunir à Livia les fonds Alta Rocca dispersés dans d'autres lieux, comme les mobiliers issus de fouilles archéologiques programmées de Cuciurpula (propriété de la commune et conservés à la mairie). Il faudrait également qu'un transfert systématique des collections issues de l'Alta Rocca soit mis en place du CCE de Sartè vers le musée de Livia ; cela concerne notamment Furcina (Olmiccia), Araghju (San Gavinu) et San Ghjuvani Battistà di Tallà (Santa Lucia), et probablement d'autres sites (communes de Conca et de Sulinzara).

2. Constituer un fonds réaliste et sélectif se rapportant aux périodes historiques, en déséquilibre représentatif au musée. On pense essentiellement aux périodes antiques et médiévales, pour lesquelles les pièces caractéristiques sont rares. Néanmoins, cette rareté pourrait trahir une réalité historique et sociale, donc importante à expliquer. L'acquisition des collections du château de Contudine (Auddè), actuellement en cours de fouille, et de Capula, site pour lequel une reprise des travaux est prévue, saurait combler cette lacune.

3. Volet ethnologique : constituer un fonds local en lien avec les savoir-faire, les arts et traditions populaires du territoire (collectes d'objets et de documents, appel aux dons et dépôts, achats éventuellement). L'idéal serait d'acquérir définitivement ces pièces, si possible avec un contexte de prélèvement ou une étude scientifique couplée au don ou à l'achat. Dans un second temps, ce fonds devra être valorisé par la muséographie.

CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS

EXISTANT

• Bilan de l'état sanitaire des collections (selon espaces, salles et réserves)

- Collections métalliques en souffrance (variations hygrométriques et thermiques non maîtrisées, urgents problèmes bâtimentaires),
- Conditionnement globalement à repenser,
- Bilan sanitaire à établir avec priorisations,
- Inventaire à réaliser dans un format informatique,
- Gain d'espace à prévoir pour prévenir les saturations à long terme.

• Conditions de conservation

- Rayonnages verticaux fonctionnels et bien classés,
- Des variations hygrométriques et thermiques ont été constatées pour les salles d'exposition,
- Des variations hygrométriques d'ampleur mineure existent dans les réserves.

• Sécurité / sûreté

- Personnel de surveillance en saison haute,
- Report d'alarme anti-intrusion,
- Retour vidéo à l'accueil,
- Report alarme incendie,
- Programme de mise en place d'astreintes 7 jours sur 7 (en cours).

• Mouvements : taux, études / prêts pour expo

De rares prêts inter-musées sont effectués dans le cadre d'expositions temporaires. Quelques études spécifiques sont réalisées dans le cadre de projets d'expositions et de catalogues.

• Politique de restauration

Une politique ponctuelle de restauration d'objets est menée depuis plusieurs années. Elle se heurte toutefois parfois au problème important du statut des collections.

• Plan de sauvegarde des œuvres

Plan de sauvegarde des œuvres existant, mais reste à acquérir les moyens matériels de sa mise en œuvre.

DIAGNOSTIC

- Difficultés à maîtriser l'hygrométrie et les amplitudes thermiques,
- Réserves en cours de restructuration (conditionnement, organisation générale, inventaire),
- Hormis l'application des mesures PSO, en cours, la sécurité des œuvres est bonne,
- Plan de restauration ponctuel mais adapté,
- Vitrines inadaptées à la présentation et la conservation des métaux.

PROJET

- Chantier d'inventaire et de reconditionnement des collections en réserve, planifié en 2024-2027 avec l'aide de moyens humains fournis par la DRAC (un agent contractuel pendant 2 ou 3 mois),

- Clarification du statut des collections exposées et conservées ; dans ce cadre, les sites de Cuccuruzzu, Capula, Aravina, Curacchiaghju et Presa-Tusiu sont prioritaires car ils sont exposés,

- Acquérir de nouvelles vitrines adaptées, à l'horizon 2024-2027, en lien avec la redéfinition du parcours permanent (présentée chapitre muséographie),

- Acquérir le matériel prescrit sur le PSO,

- Améliorer l'environnement hygrométrique (achat d'humidificateurs réversibles ?) et thermique générale, notamment en améliorant les conditions d'accès au thermostat et en changeant les vitrines.



ANALYSER ET DÉTERMINER UNE POLITIQUE DE RECHERCHE

EXISTANT

• Existe-t-il une politique de recherche ?

Les recherches sont menées en lien avec les expositions et missions ponctuelles d'étudiants et de chercheurs. Cependant, les fouilles archéologiques dirigées par le directeur, rattaché à l'UMR 5140 CNRS (« Archéologie des Sociétés Méditerranéennes », Montpellier) dans le cadre de missions peuvent être considérées, selon un certain angle, comme une dynamique de recherche externalisée. Afin d'illustrer ce point, on souligne à titre d'exemple, que la tenue de fouilles en 2019-2020 à I Stantari di u Frati è a Sora (Sartè) a permis d'engager la

construction (financement européen, programme RACINE) d'une réplique de maison de l'âge du Bronze dans le parc extérieur du musée, offrant une extension externe du parcours de visite. Le chantier permanent a pu ouvrir au public en juin 2023 à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie.

• Recherches en cours

- Recherches variées sur les mobiliers (2021-2023) :
 - Etudes isotopiques sur les faunes de l'Araguina (M. Fabre),
 - Etudes chimiques sur les objets métalliques de l'âge du Bronze de Cuccuruzzu (C. Le Carlier de Veslud),
 - Etude typologique des industries lithiques du Néolithique ancien de l'Araguina (L. Martinet),
 - Etude typologique des vaisselles du Néolithique ancien de l'Araguina (D. Binder),
 - Etude typologique des objets métalliques et des monnaies du Moyen Âge de Capula (C. Lagane),

- Détermination des matières végétales fossiles de la tombe de Faraghjina (M. Turini),
- Détermination de matières organiques constituant des adhésifs, des gommes et des étanchéifiants de vaisselles pour plusieurs sites (M. Turini),
- Etude typologique des vaisselles de l'âge du Bronze de l'Araguina (K. Peche-Quilichini).

- Fouilles sur les sites de l'âge du Bronze de Tappa (Portivechju) et de Filitosa (Suddacarò).

- Travail au quotidien sur des projets archéologiques en lien avec les thèmes développés au musée (fouilles, études de mobiliers, conférences, colloques, visites de sites, publications, etc.).

- Mise à jour des connaissances scientifiques et des informations transmises au public.

- Recherches en lien ou découlant des projets d'exposition.

• De nombreux partenaires

Le musée de l'Alta Rocca profite d'échanges historiques privilégiés avec le Museum national d'histoire naturelle, grâce à l'amitié entre F. de Lanfranchi et J.-D. Vigne. Il en est de même avec le laboratoire d'anthropologie physique de l'université de Bordeaux. Le partenaire naturel du musée est l'université de Corse, même si les étudiants et chercheurs se sont fait plus rares ces dernières années. Le musée profite toutefois de nombreux liens de collaboration de recherche avec la plupart des UMR françaises (ASM, TRACES, CEPAM, IRAMAT, LAMPEA, CCJ, LA3M), plusieurs universités italiennes (Cagliari, Sassari, Bologne) et quelques musées français (MAN, Monaco, Strasbourg) et italiens.

• Quelles sont les activités de recherches ?

- Le directeur du musée travaille au quotidien sur des projets archéologiques en lien avec les thèmes développés au musée (fouilles, études de mobiliers, conférences, colloques, visites de sites, publications, etc.),
- Etudes menées ponctuellement sur les collections,

- Mise à jour des connaissances archéologiques et réactualisation des informations transmises aux publics,

- Recherches en lien ou découlant des projets d'exposition.

• Colloques, séminaires, rencontres

Les dernières rencontres scientifiques du musée ont eu lieu en 2011. En 2021, dans le cadre de l'exposition Paci Eterna, plusieurs communications ont été présentées, en rapport avec l'exposition et le catalogue. Un colloque multidisciplinaire coordonné par le Laboratoire Régional d'Archéologie a été consacré à l'Alta Rocca en novembre 2022 et sera publié en 2025. Fin 2023, les Rencontres Interdisciplinaires du musée, élément incontournable du calendrier scientifique insulaire des années 1990, seront relancées. Un colloque de généalogie est également à l'étude.

• Centre de ressources

En tant que musée de territoire, la structure dispose de l'ensemble du mobilier issu des fouilles menées sur le territoire (mobilier et documentation). Des chercheurs / étudiants font fréquemment des demandes d'étude et le musée les reçoit. Leurs contributions fournissent de nouvelles informations exploitables. A l'avenir, il serait souhaitable que le musée puisse plus souvent devenir prescripteur de ce type d'analyses, comme cela a été le cas en 2022 avec les mobiliers métalliques de Capula.

• Diffusion des collections

L'équipe du musée publie régulièrement des comptes-rendus dans des revues spécialisées ou pour le grand public.

Du point de vue de la diffusion, une prestation de numérisation 3D des collections des musées a été réalisée en 2023 pour diffusion sur des plateformes telles que SketchFab. Ce dispositif complète ceux déjà mis en place, notamment par le programme Micro-Folies.



DIAGNOSTIC

- Nécessité de redynamiser le musée par la conduite de recherches en lien avec des projets d'expositions,
- Accompagner chaque exposition d'un catalogue : reflet des recherches conduites sur le sujet.

PROJET

En tant que lieu de recherche et de diffusion, le musée se doit de poursuivre et améliorer l'activité de recherche.

Le musée constitue une base de référence pour les travaux de recherche sur le territoire de l'Alta Rocca car les mobiliers, la documentation et les archives y sont conservés.

Concernant l'archéologie, on envisage la reprise de grands chantiers (Capula et Nuciarsa notamment) par le biais de partenariats avec des acteurs de l'archéologie insulaire, mais aussi grâce aux compétences du personnel. L'idée est de développer à moyen terme les « fouilles du musée », ouvertes au public.

La réalisation d'enquêtes à visée ethnographique constitue un effort quotidien qui enrichira à l'avenir et de différentes façons les collections du musée, sous condition que ces missions se fassent dans un strict cadre scientifique.

• Les outils envisagés

Expositions, catalogues, colloques, séminaires, fouilles, prospections, enquêtes orales.

ANALYSER LE PARCOURS ACTUEL / CONCEVOIR UNE NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE ?

EXISTANT

• Parti-pris de visite : didactique

Le fil chronologique forme l'armature de la présentation du musée pour restituer la Préhistoire et l'Histoire de l'Alta Rocca. Le parcours comporte 9 espaces :

ESPACE 1 : Présentation générale de la microrégion (géographie physique et humaine)

ESPACE 2 : Mode de vie et rites funéraires du Mésolithique

ESPACES 3, 4 et 5 : Vivre au Néolithique

ESPACE 6 : Les sociétés de l'âge du Bronze

ESPACE 7 : L'âge du Fer

ESPACE 8 : L'Antiquité et le Moyen Âge

ESPACE 9 : Art sacré (alcôve)

DIAGNOSTIC

La muséographie sert les collections et permet une visite de bonne qualité scientifique, agréable et instructive.

La force du fonds réside dans sa richesse et sa cohérence. Les pièces exposées permettent de mettre en scène la vie quotidienne des hommes. Le fil chronologique forme l'armature du parcours et chaque pièce exposée s'inscrit dans une histoire sans trous.

La faiblesse du fonds réside dans l'absence d'enrichissement. En l'absence d'apports de pièces nouvelles, le musée risque de se figer. On signale que des acquisitions sont en cours, alors que d'autres sont souhaitables. Rappelons que le taux moyen d'enrichissement annuel d'un musée de France est estimé à 3 %. Le problème principal réside dans un certain déséquilibre chronologique et dans la rareté des vestiges d'ordre ethnologique présentés.

Enfin, concernant l'aide à la visite, un livret-jeu

est à présent disponible grâce à un financement européen (GRITACCESS).

Points matériels faibles :

- vitrines non fonctionnelles, lourdes et non étanches,
- éclairage inadapté, à revoir totalement (avec un travail sur l'ambiance),
- ambiance sonore à créer,
- cartels peu visibles, en une seule langue, hétérogènes,
- absence de bornes numériques et d'animations multimédias ; des projets d'aménagement sont en cours (borne numérique en cours d'installation grâce au programme européen RACINE),
- mode d'exposition dépassé,
- pas d'aide à la visite en salle,
- trop de Préhistoire et pas assez de territoire (i.e., de géographie, de nature, d'ethnologie, de langue, de culture, de traditions, etc.)





PROJET

en fonction des avancées scientifiques, des réinterprétations et des réalités actuelles de la muséographie. Idéalement, il faudrait changer les vitrines et repenser l'éclairage et l'ambiance sonore, tout en agrémentant la visite d'activités plus ludiques et plus participatives. Eventuellement, on pourrait aussi investir le sol de la salle d'exposition dans ce cadre. Localement, afin de mieux drainer le parcours, une ou deux cloisons devront être ajoutées.

Parmi les domaines à renforcer/modifier sur le parcours, il faut signaler :

- Prévoir une offre linguistique plus variée : actuellement, les cartels sont en français uniquement. Une traduction en anglais et corse est en cours d'achèvement.
- La suppression (réalisée) du bac expliquant les fouilles car ce modèle n'est plus à jour,
- Une correction (réalisée) à porter pour l'inversion entre les espaces dédiés aux poteries du Néolithique ancien et moyen,
- Une suppression (réalisée) de deux des trois espaces dédiés à la meunerie,
- Une réduction (réalisée) de l'espace dédié aux faunes,
- Une réduction (réalisée) de l'espace dédié aux poteries néolithiques et protohistoriques,
- Une didactique plus explicite pour la vitrine de la vannerie,
- La suppression (réalisée) de la vitrine présentant une poterie avec empreinte de feuille, pour des motifs scientifiques,

- Le regroupement (réalisé) des parures de l'âge du Fer,

- Une présentation plus adaptée des monnaies (vitrine trop grande pour seulement 4 pièces actuellement),

- Le renforcement de l'espace médiéval, trop réduit,

- Présentation (réalisée) d'une pièce majeure : une épée d'apparat d'époque moderne découverte localement,

- Construction (réalisée) d'une réplique de maison de l'âge du Bronze dans le parc extérieur : cet aménagement permet à la fois de proposer des explications sur les communautés insulaires du II^e millénaire et d'abriter les ateliers préhistoriques « en immersion » ; il fonctionne avec une jauge de 19 personnes. Le chantier de sa structure lignee sera achevé à l'automne 2023. Sa dotation matérielle se fera au fil de l'eau par la suite,

- Installation (réalisée) de bornes tactiles pour les PMV (financé par le projet européen GRITACCESS).

Parmi ceux à créer, on mentionne :

- Maquette interactive de l'Alta Rocca en début de parcours,
- La conception d'un espace dédié à Cuccuruzzu sur un modèle plus attractif (VR),
- Une vitrine dédiée aux chewing-gums préhistoriques (vraie originalité locale),
- L'intégration d'un espace consacré aux villages de l'âge du Fer (avec maquette de maison),
- Acquisition de mannequins (ou autres équipements) afin d'évoquer costumes et équipements pour chaque époque,



- La gestion des relations montagne/mer dans une approche économique (liée, entre autres, à la transhumance),

- Exploration de particularités microrégionales tous azimuts : faune, flore, géologie, gastronomie, fêtes, etc.

- Création d'un espace extérieur didactique : maison de l'âge du Bronze (programme européen RACINE), four à tuiles, bac à fouilles, en lien avec le futur jardin botanique municipal.

La création d'un conseil scientifique paraît ici nécessaire au bon déroulement de ces différents travaux.

Toutes ces considérations impliquent la mise en place d'un nouveau parcours permanent répondant à la mutation du musée.



LES PUBLICS

CONNAÎTRE LES PUBLICS

EXISTANT

Une méthode de connaissances des publics est pratiquée, le recensement à l'accueil :

- de l'origine géographique (département d'origine et nationalité),
- de l'âge,
- de l'origine de la visite (comment avez-vous découvert le musée ?).

Ces données sont enregistrées quotidiennement et permettent d'obtenir des statistiques annuelles. Un livre d'or est également disponible pour que les visiteurs puissent y laisser leurs impressions à chaud. En 2022-2023, une grande enquête a été menée sur toutes les structures muséales insulaires. Les résultats définitifs seront livrés fin 2023.

DIAGNOSTIC

• Les publics du musée

Le public est majoritairement touristique familial, avec une forte empreinte des seniors. Le public scolaire reste encore trop limité (20 à 30 classes par an post-covid) malgré un potentiel important.

• Les résultats correspondent-ils aux objectifs ?

La fréquentation moyenne est de 9000/12000 visiteurs à l'année (5000/6000 en années covid). Ce chiffre peut vraisemblablement être augmenté. La crise sanitaire empêche d'avoir une lecture claire de la fréquentation depuis 2020. Une nécessité de mieux communiquer sur le fonds et l'offre, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux et d'un site internet dédié, nous paraît prioritaire.

PROJET

- Diversifier les offres pour toucher des publics plus variés
- S'adapter aux nouvelles tendances et technologies en termes de muséographie, en évitant le « tout numérique »
- Effort en direction des scolaires : reconquête, fidélisation par une facilitation de leur déplacement (réduction des coûts), ateliers dynamiques en réseau avec les Musées de Corse
- Programme dynamique d'expositions, conférences et visites guidées thématiques
- Fouilles sur les sites de l'âge du Bronze de Tappa (Portivechju) et de Filitosa (Suddacarò).
- Boutique développée
- Mise à jour des connaissances scientifiques et des informations transmises au public.
- Améliorer le réseau de diffusion (mailing list, réseaux sociaux, affichage, médias classiques, réseaux locaux, etc.)

POLITIQUE DES PUBLICS : OBJECTIFS

EXISTANT

Public cible :

- locaux et résidents insulaires
- Jeune public et scolaires
- Public familial
- Touristes
- Séniors
- Handicapés

Prix d'entrée :

Plein tarif : 4 €

Tarif réduit : 2.50 €

Tarif groupes adultes : 2 €

Tarif groupes enfants (hors scolaires) : 1.50 €

Horaires :

Du 1er octobre au 31 mai : 10h-17h du mardi au samedi/ fermé dimanche, lundi, jours fériés, jours donnés

Du 1er juin au 30 septembre : 10h-18h du mardi au dimanche/fermé lundi, jours fériés

DIAGNOSTIC

Plusieurs points sont à améliorer :

- Accès et médias pour les publics spécifiques (handicapés) ; un parcours pour les PMV vient d'être conçu dans cette optique (grâce au programme européen GRITACCESS),

- Multiobsolescence des audio-guides, qui ne peuvent être réactualisés en ce moment car le parcours va connaître des évolutions,

- Besoins variés en termes de diversification de l'offre de visite (bornes interactive, salles d'immersion, travail sur la lumière et le son, projections, écrans, visite extérieure, etc.),

- Nécessité de proposer un billet couplé musée + site et d'étendre l'offre à un pass musée (un pass pour la visite de tous les musées de la Collectivité de Corse est à l'étude à la Direction Informatique de la Collectivité de Corse),

- Besoin de bénéficier d'une dynamique de communication on line,

- Les horaires proposés doivent tenir compte de la saisonnalité et de la demande.

PROJET

Il convient de démarcher, de proposer un parcours plus dynamique et de créer une offre spécifique pour le jeune public (par exemple, une exposition pour les enfants au moins une fois par an ou des tablettes pour l'application Guidigo, voire un parcours dédié aux jeunes publics). L'offre culturelle doit être plus structurée et diversifiée.

Une nouvelle politique tarifaire ne semble pas indispensable. En revanche, une homogénéisation avec les autres musées de la Collectivité serait souhaitable. Prix actuels :

Plein tarif : 4 €

Tarif réduit : 2.50 €

Tarif groupes adultes : 2 €

Tarif groupes enfants (hors scolaires) : 1.50 €

La création d'un billet unique musée + sites de Cuccuruzzu/Capula devrait être envisagée.

ACCUEIL ET PARCOURS DE VISITE

EXISTANT

• Accueil

On déplore certains problèmes importants :

- Signalétique extérieure : absente,
- Orientation des publics : pas de plan extérieur, pas de système de guidage,
- Confort du public limité à l'intérieur (peu d'espace pour s'asseoir),
- Système d'accueil peu fonctionnel et non cohérent avec la boutique,
- Boutique peu attractive.

• Parcours de visite

On déplore certains problèmes importants :

- Signalétique intérieure : non adaptée aux non-voyants (en passe d'être atténué),
- Peu d'outils de médiation,
- Pas de fiche de salle.

• Services commerciaux

- Deux types de produits sont actuellement proposés à la vente : carterie et ouvrages ; ce problème est en cours de résolution par le développement d'une certaine variété de produits,
- Boutique restée longtemps non enrichie en raison de l'absence d'édition d'une part et de budget dédié à une ligne boutique, mais diversification des produits à venir (timbres, magnets, porte-clés, etc.),

A signaler que le musée bénéficie de la résidence d'artiste Fattu in museo, qui associe la Collectivité de Corse et l'université de Corse, et a accueilli un jeune artiste qui a conçu des produits dérivés des collections (doudou « prolagus » et sac de course), afin d'affirmer l'identité matérielle de la structure.

• Autres services

Présence d'un petit espace vestiaire (portant avec cintres) et d'une panière pour les cartables de scolaires.

DIAGNOSTIC

• Accueil

L'accueil par le personnel dans le musée est-il satisfaisant ?

L'accueil par le personnel est très satisfaisant : écoute, orientation, conseils et visites personnalisées. Cependant l'équipement n'est pas adapté : banque d'accueil actuelle non conforme aux normes et ne mettant pas en valeur le personnel (absence de « costume » ou badge). Manque de polylinguisme.

Les espaces destinés aux publics sont-ils satisfaisants ?

En extérieur, ils sont inexistantes : pas d'aire de repos. Le toit du musée, qui vient d'être sécurisé, constituerait un espace idéal de pique-nique, à condition de s'équiper d'une toiture partielle et légère, de type velum.

• Parcours de visite

On déplore certains problèmes importants :

- Cartels à refaire,
- Eclairage à revoir,
- Placement d'aides à la visite en salle,
- Absence d'explication animée ou interactive.

• Services commerciaux

La boutique du musée est à repenser (en cours) :

- Fonctionnalité du lieu,
- Séparation du point de vente billetterie,
- Création d'une gamme attractive (papeterie, reproductions, produits dérivés, livres).

Les produits doivent valoriser le musée et les expositions et être pensés comme des outils de communication. L'offre de produits à la vente sera considérablement développée.

Travaux prochains de réfection de l'espace accueil/boutique avec praticité accrue : une prestation de conception commune à 3 des musées (avec Sartè et Corti) a été réalisée en 2020-2021 et les travaux sont programmés en 2024. Ce réaménagement va permettre de gagner en ergonomie, aussi bien du point de vue du public que de celui des agents.

• Autres services

Vestiaire peu fonctionnel

PROJET

• Accueil

Revoir l'accueil extérieur : signalétique, cheminement, aire de repos et de pique-nique pour visiteurs ; poubelles extérieures. Aménager le parvis :

installation de bancs et d'indications sur le musée. Réaménager le hall d'accueil :

- Changement de la banque d'accueil (adaptation aux handicapés, sécurisation des agents) et élargissement de l'espace, création d'un véritable espace boutique avec des produits en lien avec les collections,

- Coin sièges pour visiteurs.

• Parcours de visite

La galerie permanente est à repenser en termes de contenus et d'accès : favoriser le polylinguisme, investir toutes les périodes de l'histoire de l'Alta Rocca, sa géographie et ses contextes environnementaux et socio-culturels, diversifier l'offre muséographique (mobilier interactif, espaces extérieurs, immersion, etc.).



• Services commerciaux

Possibilité de scénographier la boutique en fonction du thème des expositions. Boutique plus dynamique avec une offre élargie :

- cartes postales d'œuvres du fonds permanent,
- cartes postales liées aux expositions,
- carnets et cahiers,
- timbres,
- mugs, tasses/soucoupes avec marquage,
- textiles imprimés (doudou, sac shopping),
- magnets,
- puzzles, tampons,
- livres édités par la Collectivité de Corse,
- livres en lien avec l'Alta Rocca,
- catalogue d'expositions,
- Livrets pour jeune public,
- Guide du visiteur, guide des collections ?

• Autres services

L'aménagement d'un véritable vestiaire fonctionnel (avec portants, casiers) est souhaitable, de même que l'installation d'un terminal Carte Bleue et d'une billetterie informatisée.

SERVICE DES PUBLICS

EXISTANT

• Moyens humains - Répartition des tâches

5 agents dont 2 en charge de la médiation culturelle :

- médiation jeune public et scolaires,
- médiation groupes,
- médiation ateliers.

Ateliers originaux et personnalisés créés en lien avec les thèmes développés dans les salles d'exposition.

• Moyens financiers

Ligne dédiée à la médiation sous toutes ses formes. Tirages réalisés en interne dans un autre service de la Collectivité de Corse. Prêts inter-musées.

DIAGNOSTIC

Nécessité de développer une ligne dédiée pour l'acquisition de matériel de base pour les ateliers, la production et l'édition de livrets-jeux.

PROJET

Elaborer un projet éducatif d'ordre artistique et culturel en définissant une problématique, des types d'activité, la fréquence des ateliers, les publics visés, les supports, etc.

• Formation

S'il n'existe pas de plan de formation particulier, l'équipe de médiation en place doit se former régulièrement aux grandes périodes, aux méthodes et aux outils pédagogiques.

• Partenariat avec des enseignants

Projets pérennes avec des écoles, notamment le collège de Livia

• Mutualisation avec un autre établissement

Partenariat actuel avec la CCAR (transport des scolaires de l'Alta Rocca)

OUTILS ET POLITIQUES CULTURELLES

EXISTANT

La philosophie de la structure consiste à faire découvrir au plus grand nombre l'histoire, la géographie et les aspects culturels microrégionaux, en axant sur les particularismes. Elle repose sur l'exploitation des collections matérielles du musée et des acquis scientifiques corrélés.

• Principales activités et publics ciblés

- Public familial
- Jeune public
- Public local
- Scolaires
- Touristes

• Expositions : thèmes, rythme, moyens

- 2 à 3 expositions-dossiers dans l'année,
- 1 à 2 expositions d'artistes locaux chaque année,
- Tous les 3 ans : grande exposition sur un thème commun à tous les musées de la Collectivité de Corse (2021 : la mort ; 2024 : les femmes ; 2027 : les migrations).

• Locaux

- 1 salle d'exposition temporaire de 107 m²
- 1 auditorium de 100 m²

DIAGNOSTIC

• Analyse critique des activités : fréquentation, retour par le public, fidélité

Bon retour : public satisfait (cf. livre d'or, tripadvisor, google, etc.)

Fréquentations scolaires et groupes trop faibles

• Locaux : suffisants, adaptés ?

Pas de locaux pour les ateliers éducatifs en l'état. Il est prévu d'investir et de structurer l'extérieur du musée.



CONFÉRENCE-CONCERT MILES DAVIS EN 2021 (KPQ) © KEWIN PECHE-QUILICHINI

PROJET

Conquérir les scolaires : partenariats avec plusieurs écoles, de la maternelle au lycée

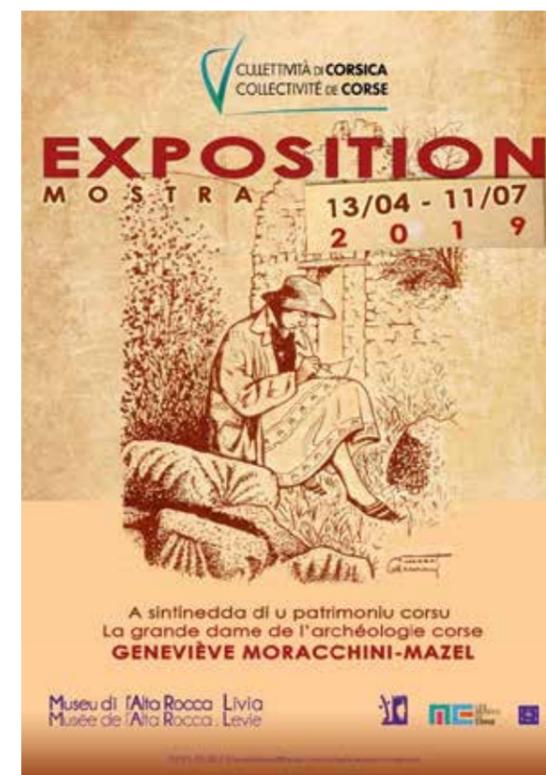
Faire venir des étudiants-chercheurs : convention avec l'Université de Corse, accès aux collections par des scientifiques ; aménagement d'un local semi-extérieur pour des ateliers scolaires toute l'année

Fidéliser le public familial par des activités proposées aux familles (action lancée en 2019 :

ateliers hors temps scolaire) : ateliers au musée, sorties sur sites, conférences adaptées, ressources interactives, etc.

Diversifier l'offre pour fidéliser le public local : conférences, théâtre, concerts, projections, spectacles, expositions, ateliers, etc.

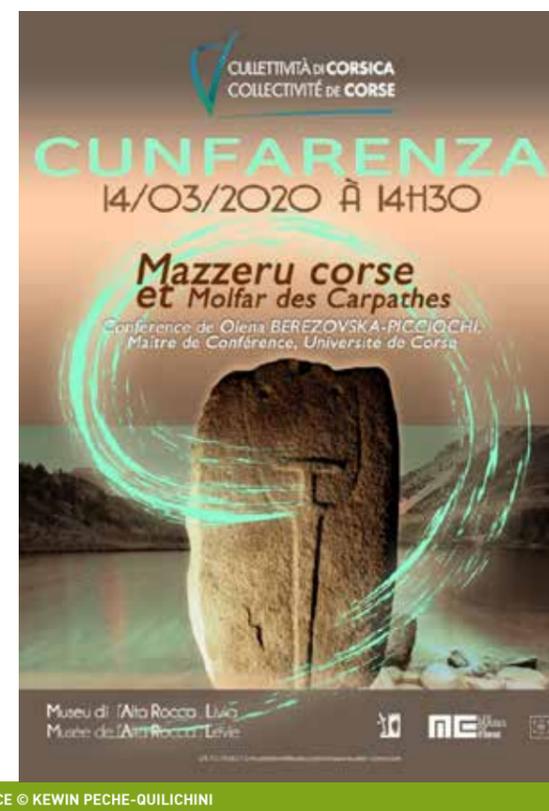
Amplifier l'aura du musée : mieux toucher les tours operators, développer l'accès aux ressources multilingues



EXEMPLE D'AFFICHE D'EXPOSITION (N. CUCCHI) © NOËLLE CUCCHI



EXEMPLES AFFICHES CONFÉRENCE © KEWIN PECHE-QUILICHINI



ATELIER FEU AVEC LES SCOLAIRES, DANS LA RECONSTITUTION DE MAISON PRÉHISTORIQUE, PARC DU MUSÉE © KEWIN PECHE-QUILICHINI

L'ÉTABLISSEMENT

AUDIENCE ET RAYONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

EXISTANT

- **Rayonnement auprès des publics (attractivité)**

Bonne audience auprès du public local et des non-résidents (public touristique)
Impact important du « bouche à oreille »

- **Rayonnement scientifique, indicateurs**

Le rayonnement scientifique du musée se mesure par les conventions, les partenariats, les sollicitations (chercheurs, universitaires, organismes de recherches, groupes scientifiques). Aujourd'hui, le musée se place au cœur de la vie associative de l'Alta Rocca, dont il est le partenaire privilégié. Une convention avec l'Université de Corse est à l'étude afin d'accueillir des chercheurs

dans le but de présenter aux publics leurs travaux et résultats. Par l'intermédiaire d'étudiants et chercheurs qui viennent étudier les collections, le musée existe scientifiquement. Les travaux de fouilles et les conférences données outdoor par son directeur permettent également de renforcer le crédit de la structure. Celle-ci est aussi choisie pour l'accueil de colloques régionaux, comme celui du Laboratoire Régional d'Archéologie en novembre 2022.

DIAGNOSTIC

De moins en moins de scolaires (coût du transport)
Peu d'étudiants de l'université de Corse (dans le cadre de leur cursus)

PROJET

Augmenter le rayonnement auprès des scolaires y compris par des actions hors-les-murs (en Alta Rocca, en moyenne saison)
Lancer des actions auprès des publics éloignés et empêchés
Développer un équipement pour les publics spécifiques (parcours tactile) et médiatiser l'accessibilité

DESTINATAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT

EXISTANT

- **Destinataires)**

Etablissements culturels
Communauté de communes de l'Alta Rocca
Communes de l'Alta Rocca
Associations culturelles
Autres musées

- **Types de publics**

Tous les publics (universitaires, grand public, scolaires, publics éloignés, en difficulté)

- **Communauté scientifique**

Universités (Corse, continent, étranger) ;
archéologues et groupements de recherche ;

DIAGNOSTIC

Nécessité d'élargir et diversifier les partenariats (itinérance d'expositions, mutualisation de compétences et moyens)

Nécessité d'élargir et diversifier les partenariats de visites (contrats avec des tour-opérateurs, conventions avec des établissements scolaires)

PROJET

Développer la collaboration avec le service de l'inventaire
Travailler avec le centre de conservation de Calvi
Rechercher d'autres partenariats
Susciter des projets d'étude du fonds dans le cadre de la politique de recherche mise en place par le musée

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

EXISTANT

- **Partenaires**

Scientifiques : Université de Corse, Université de Bordeaux, Muséum d'Histoire Naturelle de Paris
Culturels : associations culturelles locales, théâtre de Prupia par convention
Éducatifs : établissements scolaires, Canopé
Touristiques : Fédération des guides de Corse par convention via la Direction du Patrimoine
Nouvelles technologies : FabLab de l'Université de Corse par convention via la Direction du Patrimoine

DIAGNOSTIC

Absence de formalisation par le biais de conventions

PROJET

Convention avec l'université de Corse (département d'histoire/formation des guides/arts/UMR LISA) via la Direction du Patrimoine
Convention avec l'INRAP via la Direction du Patrimoine
Convention avec des Associations d'handicapés (mal voyants, mal entendants)
Développer des projets avec des établissements scolaires (par le biais de concours notamment)
Approfondir le champ d'interaction du réseau des musées

COMMUNICATION

EXISTANT

- **Communication réalisée par le musée**

Communication autour des actions par les moyens traditionnels : affiches, dépliants, communiqués de presse ; mailings auprès des usagers ; diffusion auprès des OTSI ; dépôts de dépliants dans les structures hôtelières du Grand Sud.

DIAGNOSTIC

Absence de communication via les réseaux sociaux
Pas de site internet dédié (en cours de création par un service CdC dédié) ; un portail de la Direction du Patrimoine de la CdC existe mais n'est pas efficient
Absence de couverture régulière par les médias des actions menées
Pas d'accès aux réseaux sociaux
Partenariat médias à développer (Presse, radios, TV)

PROJET

- **Sur quoi le musée veut-il communiquer ?**

Une amélioration de la communication sur la programmation est essentielle.

Une information sur l'action menée s'impose : compte-rendu de presse et information en direct via les réseaux sociaux

- **Points à améliorer :**

Création page FaceBook, Twitter, Instagram (gestion service communication avec ressources du musée)
Site internet dédié
Partenariat avec les médias

CONCLUSION

- **Donner au musée sa propre personnalité :**

celle d'un musée microrégional (le musée de l'Alta Rocca), un musée de territoire ; afficher une identité claire et lisible sur tout le territoire local d'abord, au niveau régional ensuite.

- **Structurer l'offre muséale pour donner au musée les clés de compréhension du territoire.**

Faire du musée le pôle culturel de référence et le conservatoire des données relatives au territoire. Le fonds permanent révélera les différentes étapes de l'occupation du territoire par les hommes depuis le Mésolithique jusqu'au Moyen âge, en mêlant l'histoire, les traditions et les coutumes et divers aspects de la vie quotidienne (volet ethnographie) de l'Alta Rocca. Chaque année sera jalonnée d'expositions-dossiers et d'expositions temporaires, dont une au moins sera itinérante. Ce parti pris permettra d'ancrer le musée sur le territoire et de repositionner le musée comme pôle de référence dans la connaissance du territoire. Par ailleurs, cette voie favorisera le dépôt ou don de documents ou d'œuvres en lien avec l'histoire du lieu, et de ce fait contribuera à faire du musée le conservatoire de données de la région dans laquelle il est situé.

- **Développer une politique de médiation et d'action culturelles**

auprès de tous les publics (adultes et jeunes, individuels et groupes, publics éloignés) en lien avec le fonds permanent et les actions annuelles. Permettre une découverte et une prise de conscience de la richesse patrimoniale et de la spécificité linguistique du territoire.

- **Promouvoir son offre et ses actions**

par une politique de communication régulière et soutenue.

- **Être le point de départ d'une découverte du territoire à travers des circuits de découverte thématiques,**

grâce à des partenariats locaux (travaux en cours avec la Communauté de Communes de l'Alta Rocca sur la base de projets de circuits proposés par le musée).

ANNEXES

ANNEXE 1. LISTE DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET

- Reconquête des publics après la période Co-Vid
- Redéfinition et réorganisation de la galerie permanente et de sa muséographie
- Mise en place de nouveaux ateliers
- Extension de l'espace muséal à l'extérieur
- Politique de dynamisation des événements
- Création d'un nouvel espace boutique et d'une bande d'accueil adaptée
- Reconditionnement et inventaire des collections
- Mise en sécurité du bâtiment, en particulier des escaliers d'accès

• Axe 1 : Recréer un musée de territoire

OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION	ECHÉANCE
Redéfinir la politique d'acquisition	- Monter un conseil scientifique - Veille scientifique	Appréciations des spécialistes (chercheurs, universitaires et conservateurs (Service des Musées de France, Commission scientifique régionale) et des publics	En cours
Renouveler le parcours permanent	- Concentration de l'aspect préhistorique, développement sur d'autres périodes et création d'espaces « ethnographiques » et « naturels » - Acquisition de supports pédagogiques interactifs - Création d'espaces extérieurs - Acquisitions	Appréciations des spécialistes et des publics	En cours
Organiser des expositions temporaires et des ateliers	- Expositions 2022 et 2023 en lien avec des thèmes microrégionaux - Création d'ateliers - Varier l'offre culturelle événementielle - Pérenniser le cycle de conférences	Appréciations des spécialistes et des publics	En cours
Publier	- Catalogues d'expositions - Guide du musée	Appréciations des spécialistes et des publics	En cours
Boutique	- Diversifier l'offre - Créations locales - Réorganisation spatiale	Appréciations des publics	En cours

• Axe 2 : Étude et gestion des collections

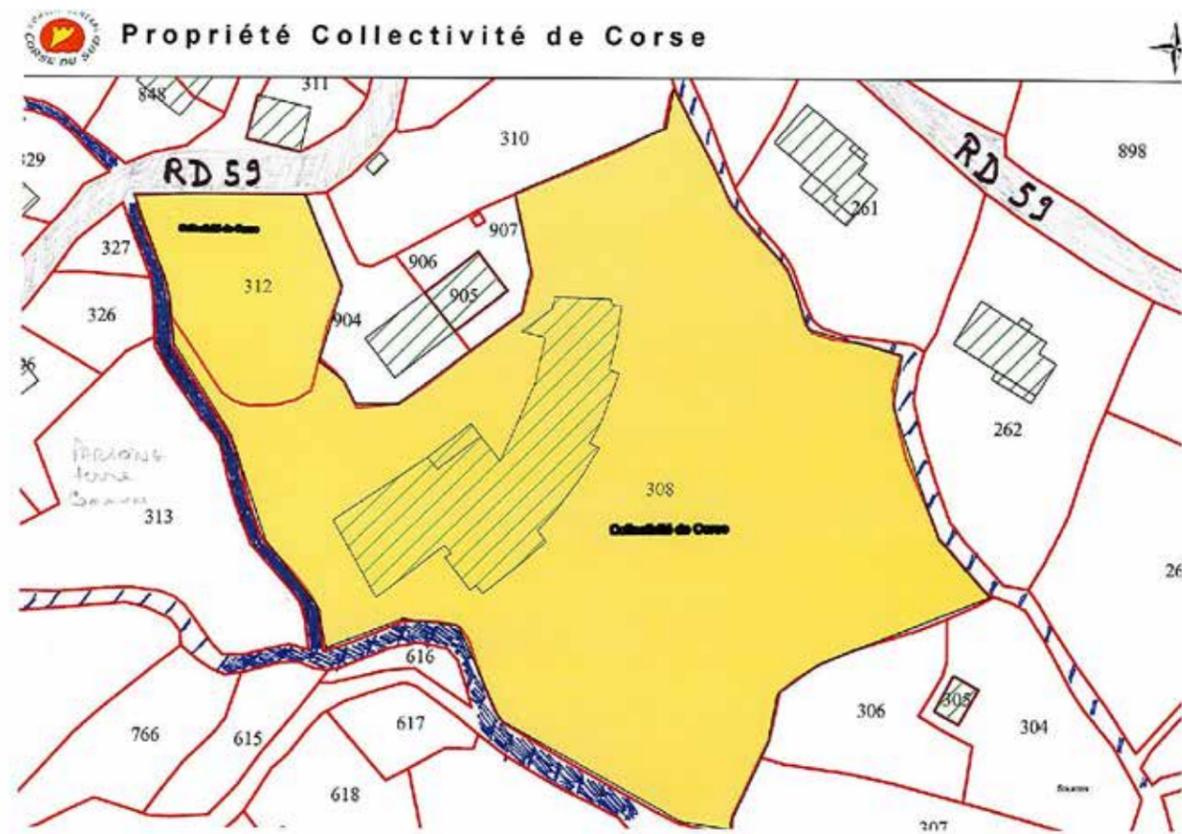
OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION	ECHÉANCE
Etude	- Accueil des chercheurs - Publication des résultats	Appréciations des spécialistes	En cours
Conditionnement	- Reconditionnement des réserves archéologiques - Homogénéisation du marquage des réserves - Informatisation des réserves	Contrôle DRAC	Début prévu fin 2022
Inventaire	- Réalisation de l'inventaire ISHTAR par un agent DRAC	Contrôle DRAC	Été 2023
Recollement	- Réalisation du recollement par l'équipe du musée	Contrôle DRAC	2025 ?

• Axe 3 : Bâtiment et sécurité

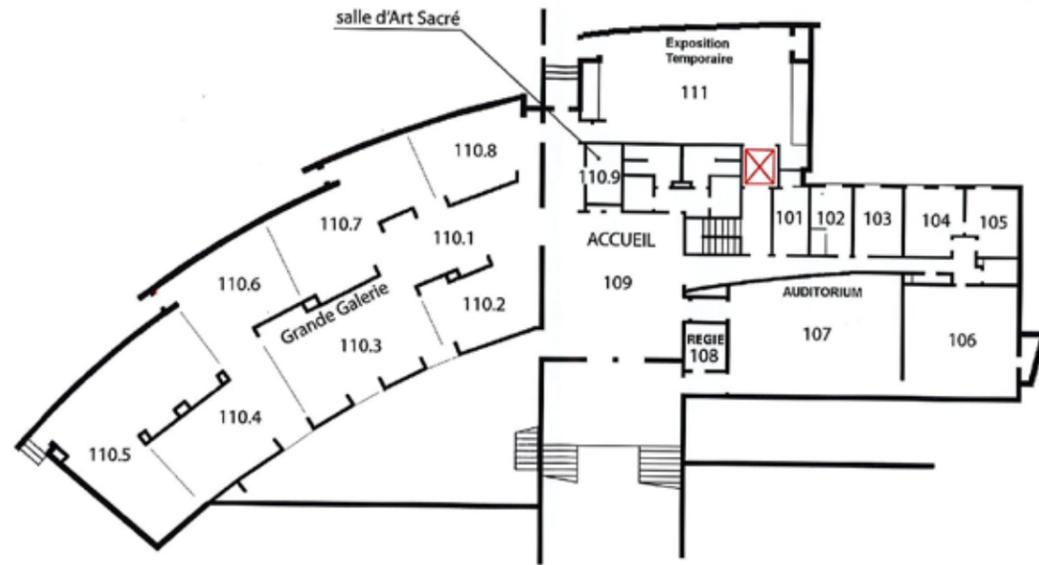
OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION	ECHÉANCE
Alarme	Régler les soucis d'alarme	Commission sécurité	Fait en 2022
Astreintes	Régler les soucis d'astreinte	Commission sécurité	2023 ?
Mise en sécurité de l'escalier	Installation d'un dispositif anti-voiture-bélier	Commission sécurité	Été 2023

ANNEXE 3. BÂTIMENT

PLAN DE SITUATION DANS LA LOCALITÉ



PLAN DE SITUATION DANS LA LOCALITÉ



REZ-DE-CHAUSSÉE

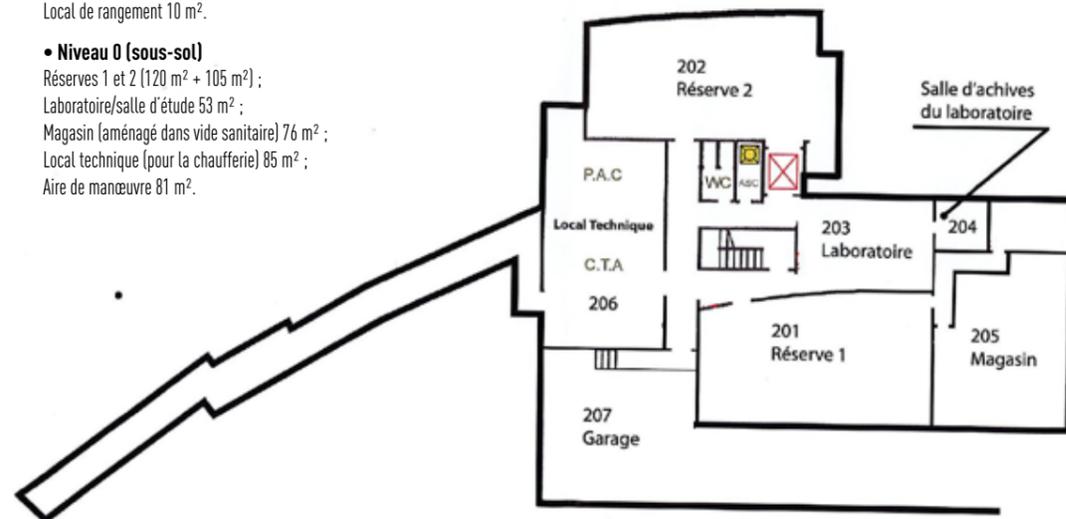
Relevé des surfaces

• Niveau 1 (plain-pied)

Accueil 82 m² ;
 Galerie d'exposition permanente 536 m² (archéologie) + 5m² (art sacré) ;
 Salle d'exposition temporaire 107 m² ;
 Espaces administratifs 150 m² comportant : 4 bureaux, un local de convivialité, une salle de réunion/bibliothèque ;
 Auditorium 100 m² ;
 Local de rangement 10 m².

• Niveau 0 (sous-sol)

Réserves 1 et 2 (120 m² + 105 m²) ;
 Laboratoire/salle d'étude 53 m² ;
 Magasin (aménagé dans vide sanitaire) 76 m² ;
 Local technique (pour la chaufferie) 85 m² ;
 Aire de manœuvre 81 m².



SOUS-SOL

ANNEXE 4. COLLECTIONS

• Note sur les collections

- Note sur le statut des collections (en cas de situation compliquée : propriétaires différents, dépôts fragiles, statut juridique obscur...)

Si le musée de l'Alta Rocca est propriétaire de certaines collections, le statut de nombre d'entre elles reste à définir, ce qui est d'ailleurs prévu début 2023 avec l'arrivée d'un personnel de la DRAC pour une durée de trois moi.

- Plan de récolement décennal

Il ne peut à ce jour être organisé, car l'inventaire et le reconditionnement ne sont pas commencés.

- Chantier des collections

Prévu début 2023

OPÉRATION/SITE	NATURE	URGENCE ET LOCALISATION	PROPRIÉTAIRES À SOLLICITER	ECHÉANCE ET INTERVENANTS
Cuccuruzzu	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	CdC et privés	2023, DRAC
Capula	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Mairie	2023, DRAC
Caleca	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Campu Vechju	programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2023, DRAC
Aravina	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Curacchiaghju	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Presu-Tusiu	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Cuccuruzzu	préventive	Prioritaire, dans parcours permanent	CdC	2023, DRAC
Araguina-Sennola	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	CdC	2023, DRAC
Cumpulaghja	Programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Farraghjina	Programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Suaralta	programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Vascolacciu	programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Punta Campana	Programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Longone	Programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Lugu	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Monte Leone	programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Monte Rotondu	Programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Nuciasa	Programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Cuciurpula	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Mairie	2023, DRAC
Santa Catalina	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Sant'Anghjelu	Programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Sapara Alta	Programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC
Marghese	programmée	Prioritaire, dans parcours permanent	Privés	2023, DRAC
Sapara Maggiore	programmée	Non prioritaire, en réserve	Privés	2024, DRAC

TABLEAU SYNTHÉTIQUE SUR LE STATUT DES COLLECTIONS

• **Projet de boutique**

Un espace boutique est actuellement installé à l'accueil mais l'aménagement n'est ni fonctionnel ni attractif. Seuls deux types de produits sont proposés à la vente :

- Carterie (cartes d'expositions anciennes – la dernière édition remonte à 2005 ; affiches d'expositions),
- Ouvrages (actes de colloques et catalogues ou album d'expositions).

Boutique non enrichie en raison de l'absence d'éditions régulières et de budget dédié à une ligne boutique.

La boutique du musée est à repenser entièrement :

- Fonctionnalité du lieu ; espace scénographié ;
- Séparation du point de vente boutique et du point de vente billetterie ;
- Création d'une gamme attractive (papeterie, reproductions d'objets, produits dérivés, créations artistiques en lien avec le fond, livres) ;

Les produits doivent valoriser le musée et les expositions et être pensés comme des outils de communication.

Propositions de produits à mettre en boutique :

- cartes postales d'œuvres du fonds permanent,
- cartes postales liées aux expositions,
- carnets et cahiers avec logo du musée,
- mugs, tasses/soucoupes avec marquage,
- textiles imprimés (tablier, sac shopping),
- magnets,
- puzzles, tampons,
- création de produits dérivés à partir des collections : sac de course et doudous prolagus,
- ouvrages,
- catalogue d'expos,
- guide du visiteur plurilingue,
- livrets-jeux pour jeune public.

Propositions :

TARIF REDUIT	
BÉNÉFICIAIRES	JUSTIFICATIFS À PRODUIRE
SENIORS (DE PLUS DE 65 ANS)	CARTE D'IDENTITÉ
ETUDIANTS	CARTE D'ÉTUDIANT
DÉTENTEURS D'UN TICKET D'ENTRÉE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE CUCURUZZU-CAPULA OU DU SITE D'ALÉRIA	TICKET D'ACCÈS ÉMIS DANS LES DEUX MOIS PRÉCÉDENT LA VISITE
HABITANTS DES COMMUNES DE L'ALTA ROCCA	PIÈCE D'IDENTITÉ ET ADRESSE

Nous proposons par exemple d'étendre la gratuité à tous les établissements scolaires de Corse (et non plus simplement à ceux de Corse du Sud), et d'ajouter un tarif réduit aux détenteurs de tickets d'entrée d'autres musées de Corse (Corte, Aléria, Morosaglia). Cette mesure mise en œuvre dès janvier 2019 précéderait la mise en place de pass intermusées/pass musée-sites de Corse qui seront créés ultérieurement.



PROJET
SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL

**MUSEU
DI SARTÈ**

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

**MUSEU
D'ARCHEULUGIA
DI A CORSICA.
SARTÈ**

SOMM- MAIRRE

6 PRÉAMBULE

12 INTRODUCTION

XX L'ENVIRONNEMENT

XX CONTEXTE GÉNÉRAL ET LOCAL

XX HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT ET IDENTITÉ

XX LE BÂTIMENT

XX LES COLLECTIONS

XX NATURE

XX ACQUISITIONS/ENRICHISSEMENT

XX IDENTIFICATION

XX CONSERVATION ET GESTION

XX RECHERCHE

XX LA MUSEOGRAPHIE

XX UN PARCOURS CHRONOLOGIQUE ET THÉMATIQUE DES TERRITOIRES ARCHÉOLOGIQUES DE LA CORSE

XX UNE MUSÉOGRAPHIE FONCTIONNELLE MAIS VIEILLISSANTE

XX UN RENOUVELLEMENT DU PARCOURS PERMANENT SUR DES AXES FORTS

XX LES PUBLICS

XX AUDIENCE ET RAYONNEMENT

XX PARTENARIATS ET RÉSEAUX

XX CONNAISSANCE DES PUBLICS

XX POLITIQUE DES PUBLICS

XX ACCUEIL ET PARCOURS DE VISITE

XX OUTILS ET POLITIQUE CULTURELLE

XX STRATÉGIE DE COMMUNICATION

XX BILAN - QUEL CONCEPT POUR LES 5 ANS A VENIR ?



PRÉ- AMBULULE

LE CONTEXTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Depuis le 1er janvier 2018, et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine assure la gestion de quatre sites archéologiques et de cinq musées sous appellation « Musées de France ». Ainsi, les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais régis par la même structure que les sites archéologiques s'y rattachant, soit le site antique d'Aleria, les sites archéologiques de Cucuruzzu-Capula et d'Araguina-Sennola, et le site mégalithique de Cauria, au sein de la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).

Un ensemble d'institutions culturelles travaillant en synergie

La Direction du Patrimoine, divisée en trois Directions adjointes, comprend 5 Musées de France, 4 sites archéologiques classés, 2 services d'Archives, le service de l'inventaire et le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC). Elle mène également les missions de protection et de restauration du patrimoine, protégé ou non, de soutien et de conseil aux associations, de valorisation du patrimoine. Elle comprend également deux services essentiels dans le rayonnement de la CdC, la mission Mécénat et la mission Programmes Européens, sans lesquels de nombreux projets d'envergure nationale ne pourraient pas voir le jour, faute de financement et de visibilité.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE POUR LES SITES ARCHÉOLOGIQUES ET LES MUSÉES

La Direction adjointe des sites archéologiques et des musées a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers le territoire. L'enjeu est majeur, il s'agit de créer les musées du XXI^e siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse. La stratégie consiste à mutualiser l'ensemble des forces et des moyens existants, à organiser des actions communes et à entraîner la curiosité des publics d'un établissement vers les autres.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre dans trois directions : la professionnalisation des agents, le rayonnement des établissements et des collections, une nouvelle politique des publics.

1. LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

• Des actions de formation commune à destination des personnels

Une première formation a été organisée au printemps 2020 en partenariat avec le CNFPT, destinée aux agents d'accueil des sites archéologiques et des musées. Elle s'est déroulée sur deux sessions, la première au Musée de la Corse et la seconde au Musée de Sartène avec l'intervention d'un chef de service extérieur.

Des rencontres sont également organisées cette fois à destination des personnels en charge de la médiation (médiateurs et guides-conférenciers). Conçues comme des temps d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, elles ont pour objectif d'aboutir à la fin 2022 à la conception d'une mallette pédagogique de présentation de l'ensemble du patrimoine archéologique et muséal et des établissements liés.

2. LE RAYONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES COLLECTIONS

• La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,

avec deux projets en cours dont les résultats finaux seront visibles en 2023 : la numérisation et la fabrication de répliques 3D à des fins d'éducation, en lien avec la Direction de la Transformation Numérique, et la création d'une collection Micro-Folies (projet de musée numérique de la Villette) spécifique au patrimoine corse. La présence des collections muséales corses et du patrimoine corse plus largement (patrimoine naturel, immatériel, mobilier et immobilier) sur les plateformes dédiées et dans les 600 dispositifs Micro-Folies implantées à travers le monde participera au rayonnement du patrimoine de l'île.

• La réalisation d'expositions thématiques

Cette initiative née en 2019 programmait pour 2021 la première exposition commune « Aldilà », autour des croyances en l'au-delà, des sépultures, des rites et de la culture matérielle liée à cet aspect. Les expositions sont finalement échelonnées en 2021 et 2022 et leur réalisation a permis une montée en compétence des ex-musées départementaux qui se sont familiarisés avec les démarches de demandes de prêt, de marchés publics liés aux transports d'œuvres d'art, de scénographie ou encore de publication. Ainsi, cette orientation permet également de développer la production des catalogues d'exposition qui était auparavant le seul fait du Musée de la Corse. Ces catalogues viennent gonfler l'offre des produits mis en boutiques. L'exposition Aldilà a bénéficié du label « Exposition d'intérêt national » délivré par le Ministère de la Culture. A vérifier
En 2024/2025, sera abordé le thème de la femme.

• Une convention avec le Fab Lab de l'Università di Corsica

Les actions s'échelonnent entre 2020 et 2024 pour la mise en place de résidences d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. Produites en petite quantité, ces créations uniques dotées d'un packaging zéro déchet sont destinées à la fois aux enfants et aux adultes. Un autre aspect de cette convention vise la distribution dans les boutiques des musées des créations de la Fondazione di l'Università, centrées sur l'utilisation de matières premières insulaires. Sur le volet plus technique du Fab Lab, l'expérimentation de numérisation 3D de dalles tombales du Cap corse, a permis de les présenter dans l'exposition « Paci Eterna, Tombes et Outretombe » (2021, Musée de l'Alta Rocca), par le biais d'une projection au sol. Enfin, d'autres actions comme la fabrication d'outils de médiation (jeu Memory à Aleria) favorisent la créativité des deux partenaires.

• La réalisation de clips en langue corse dans les musées

Sur la base de la technique innovante des vidéos en 360°, les collections et les établissements patrimoniaux sont présentés en langue corse, elles seront diffusées sur le site intranet, et sur les réseaux de la Direction du Patrimoine.

3. UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS

• Améliorer la connaissance des publics

Lancée au printemps 2022 et organisée sur deux ans, elle se déroule avec l'aide du prestataire Gece, sur tous les musées de Corse portant l'appellation « Musée de France » (excepté la Maison Bonaparte qui est un musée dépendant du Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau) sur les sites archéologiques et historiques (Aleria, Cucuruzzu, Citadelle de Corti) ainsi que sur le FRAC. L'objectif étant de mieux répondre à l'attente des visiteurs, la prestation comprend aussi des actions de formation des agents d'accueil pour leur permettre d'acquérir une autonomie en matière de conduite d'entretiens avec les publics. Les questionnaires ont été élaborés conjointement entre le prestataire et les établissements, ils comportent ainsi à la fois un tronc commun et des questions spécifiques à chaque structure.

• Le renforcement des liens avec les établissements du second degré

Une convention lie le lycée Giocante de Casabianca à Bastia à la Direction du Patrimoine pour la réalisation d'expositions hors-les-murs, de journées d'échanges et de visites. Une première collaboration s'est construite autour d'une sélection d'objets du musée d'Aleria. La première étape, en octobre 2021, a consisté en la présentation des collections au lycée, dans un espace scénographié et sécurisé. Des rencontres sur place avec les enseignants et les élèves ont permis de présenter la politique patrimoniale menée par la Collectivité de Corse. En juin 2022, les élèves se sont rendus sur le site et dans le musée où ils ont eu l'opportunité d'échanger avec les archéologues responsables du

site et la directrice du musée. Cette collaboration s'est conclue par une exposition, au musée d'Aleria, des réalisations des élèves le temps d'un week-end. Devant le succès de cette action, une autre convention vient d'être signée avec le lycée Laetitia d'Aiacciu pour la création d'une classe patrimoine avec pour thématique l'architecture de l'Antiquité à nos jours et la découverte des métiers du patrimoine ; et l'ouverture d'un espace d'exposition qui recevra dès la fin d'année 2024 une exposition sur le château de la Punta.

Un autre type de partenariat lie la Direction du Patrimoine à la Classe préparatoire aux Ecoles d'Art du Lycée de Sartène : durant l'année 2021-2022, des agents de la Direction du Patrimoine sont intervenus pour présenter leur métier (conservation, restauration), également pour participer aux jurys blancs destinés à préparer les élèves à leurs oraux de présentation d'entrée en établissement supérieur (écoles des Beaux-Arts, d'architecture, de design, d'animation, Université en histoire de l'art et arts plastiques). Ce dispositif sera repris à la prochaine rentrée scolaire.

• Le réaménagement des espaces d'accueil, de billetterie et des boutiques des musées et des sites

Conçus par des architectes spécialistes de l'aménagement d'intérieur (groupement Artedis (architecture d'intérieur, Porto-Vecchio) et Sébastien Ramseyer (architecte, Paris), avec pour objectif une mise en cohérence des différentes fonctions et une amélioration de leur visibilité (PCG en annexe), ils visent à améliorer la fonctionnalité du mobilier pour prendre en compte les diverses missions des agents (accueil physique, billetterie, orientation des publics, distribution des audioguides, vente), la circulation du public et la valorisation des produits. L'objectif vis-à-vis des publics est de diversifier l'offre et les services, avec pour corollaire l'accroissement des produits mis à la vente. Les travaux seront achevés pour les musées de Livia, Sartè, Corti, en 2023. Le mobilier et l'éclairage, identique dans ces trois établissements, participe à la volonté d'afficher leur regroupement au sein d'une même entité territoriale.

• Une politique tarifaire plus variée

Dans le cadre de la réflexion globale à l'échelle du réseau des musées de la CdC, une homogénéisation tarifaire a été validée en février 2020 par l'Assemblée de Corse. La nouvelle politique tarifaire vise l'accessibilité pécuniaire tout en proposant des visites sous la conduite d'un guide-conférencier (de la Fédération des Guides Diplômés de Corse) ou qui souhaitent une visite plus poussée.

• La mise en place d'un pass-musées de Corse

A l'étude au sein des services informatiques de la CdC pour l'horizon 2025, le pass-musée permettra des visites couplées et un système d'abonnement annuel. Il vise à conforter la complémentarité des musées et des sites auprès des publics, et à augmenter les possibilités de visite. Il sera disponible grâce à des billetteries informatisées dans tous les établissements et en ligne.

• Une collaboration avec la Fédération des Guides-Conférenciers de Corse

A permis dès 2021 de participer à la diversification de l'offre aux publics, en proposant des visites guidées des musées et des sites, en plusieurs langues (corse, français, anglais allemand, italien). Au printemps 2022, des visites thématiques du patrimoine rural et religieux méconnu, à destination des publics locaux, pour une meilleure appropriation de leur patrimoine par les Corses. Cette convention de partenariat permet également à la Collectivité de Corse de soutenir les acteurs patrimoniaux locaux indépendants, après la période creuse de 2020-2021.

• Museu in Mossa

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la Direction du Patrimoine de la Cullettività di Corsica propose un dispositif de Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, des dispositifs de médiation déjà réalisés au préalable par les établissements muséaux, du type mallettes pédagogiques, livrets-jeux, etc.

Ce dispositif itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;
- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

Deux médiateurs – un pour la Haute Corse et un pour la Corse du Sud – ainsi qu'un technicien assureront le bon fonctionnement de ce dispositif.

L'ÉLABORATION CONJOINTE DE CINQ PSC EN COMPLÉMENTARITÉ

L'objectif aujourd'hui pour la Collectivité de Corse est de mettre en place les PSC dans chacun des cinq musées qu'elle gère en prenant en compte à la fois leur complémentarité et leur diversité de situations et de collections. Les PSC serviront également de base pour avoir des pratiques communes dans le pilotage administratif et budgétaire des projets, dans la diffusion des collections (publications, appel au numérique) ou de la médiation.

Trois champs disciplinaires sont abordés par les musées de la Collectivité : l'anthropologie/sociologie, l'histoire et l'archéologie, développés dans une optique de contextualisation méditerranéenne. Cette redéfinition du paysage muséal corse incite à rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes structures, à l'intérieur de la nouvelle collectivité, mais également avec les établissements des autres collectivités (municipalités d'Ajaccio, de Bastia et de Lucciana). L'organisation de deux journées d'étude sur le sujet des PSC en partenariat avec l'AGCCPF (Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France) sur le territoire, en octobre 2021, était essentielle dans le calendrier de redéfinition des projets des musées de Corse. Accueillant à la fois des référents du Service des Musées de France et des professionnels de musées, ces journées ont été l'occasion de faire mûrir les projets sur la base des préconisations prodiguées et de passer à la phase de rédaction proprement dite.

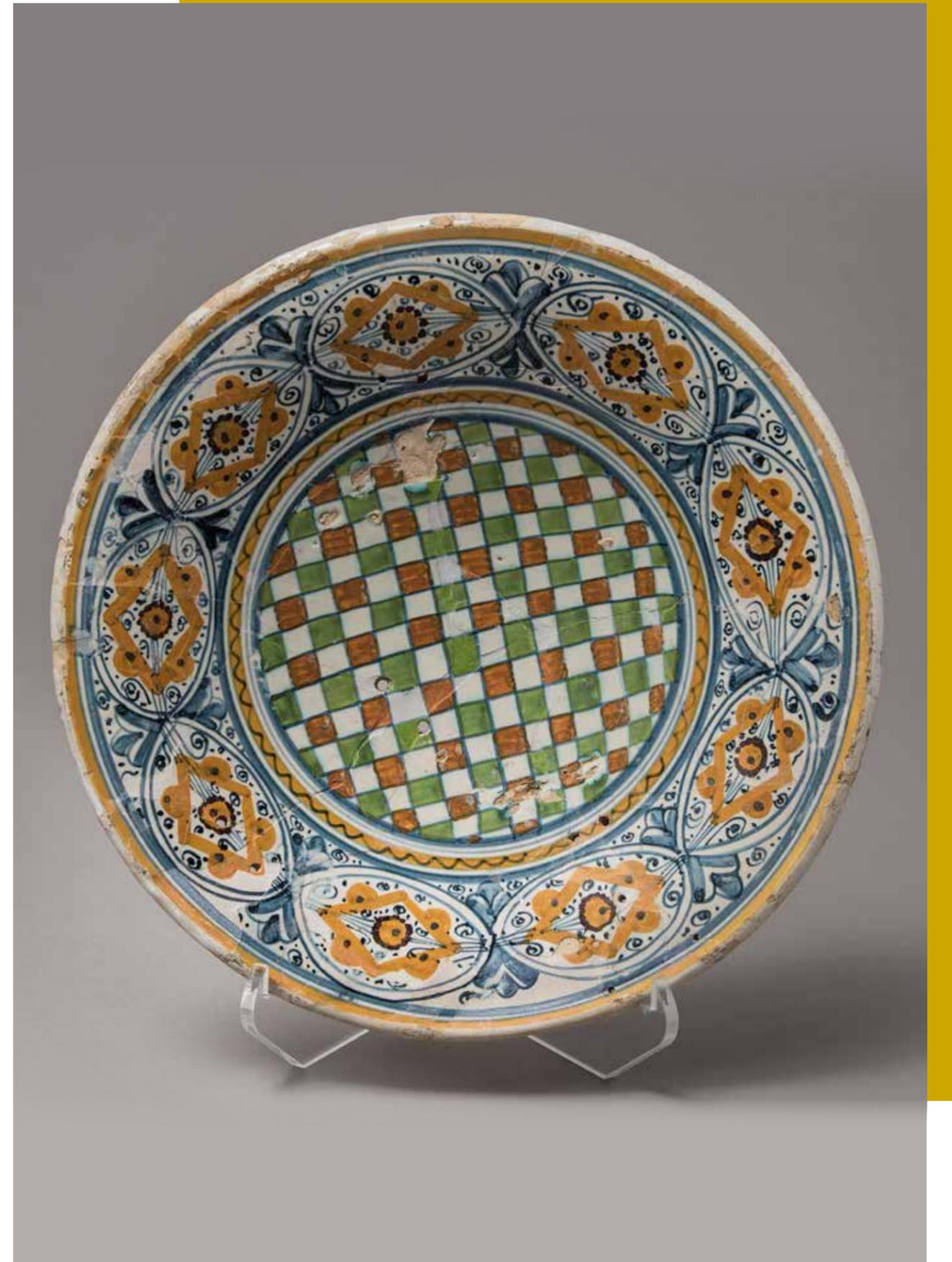


INTRODUCTION

LE MUSÉE D'ARCHÉO- LOGIE DE LA CORSE

Le musée de Préhistoire corse et d'archéologie, dit *musée de Sartè*, est classé et contrôlé en 1977 ; il passe à l'appellation *musée de France* en 2002, avec la Loi musées. Il change de chef d'établissement en 2015, de tutelle en 2018. Jusque-là, le musée n'a jamais bénéficié d'un projet scientifique et culturel. En plus du caractère obligatoire qu'il revêt pour l'établissement, le projet scientifique et culturel accompagne une révision et une mise à jour nécessaires tant au niveau du concept, des collections, du bâtiment, que de la muséographie et plus largement du parcours de visite.

Il apparaît nécessaire de créer des outils pour lier le musée avec le site de Cauria et plus largement de donner au musée de Sartè une place centrale dans l'archéologie insulaire et faire de Sartè la capitale du mégalithisme de la Corse.



L'ENVIRONNEMENT



CONTEXTE GENERAL ET LOCAL

UN MUSÉE À SARTÈ, LA PLUS CORSE DES VILLES CORSES

• La Corse, montagne dans la mer

La Corse est la quatrième île de Méditerranée. Elle de beauté, c'est une destination touristique prisée qui attire plus de 3 millions de visiteurs essentiellement européens. Le tourisme est la première économie de l'île. Cette île-montagne, qui culmine à 2 710 m, est la seule île méditerranéenne à posséder un étage montagnard. De fait, après la mer, ses plages et ses côtes relativement préservées, la montagne corse revêt une attractivité importante, avec le fameux GR 20.

La population estivale fréquente les musées, dont le musée de Sartè, qui accueille annuellement près de trente nationalités différentes.

La population résidente compte 340 000 habitants, rassemblés dans deux principaux bassins de vie, autour d'Aiacciu et Bastia. L'isolement géographique d'un territoire morcelé touche toute l'île au sein de laquelle la circulation et l'accès aux équipements structurels constituent un enjeu fort.

• Sartè, à cheval sur le Valincu et l'Extrême Sud

Le musée d'archéologie de la Corse est situé à Sartè, sous-préfecture du département de Corse-du-Sud et capitale administrative de l'arrondissement. C'est la plus vaste commune de Corse et la quinzième de France métropolitaine. Le territoire s'échelonne de 0 à 1 340 m d'altitude ; il est partiellement couvert par le Parc Naturel Régional de Corse, et compte 33 km de côtes, partiellement gérées par le Conservatoire du Littoral.

Entre Aiacciu et Bunifaziu, situé à 14 km de Prupìa, à 330 m d'altitude, le bourg de Sartè compte moins de 3 500 habitants. C'est une commune rurale et littorale. La commune est équipée d'un collège, d'un lycée généraliste et d'un lycée agricole, d'une classe préparatoire aux écoles d'arts, d'un centre hospitalier et d'un EHPAD. Intégrée dans l'intercommunalité du Sartinese-Valincu. La population active sartenaise s'élève à 72 % ; elle compte 16 % de chômeurs. Les scolaires représentent plus de 7 % de la population, les retraités près de 6 %. Le commerce, les transports et les services représentent 60 % des entreprises. L'agriculture se distingue par un terroir vinicole remarquable doté d'une AOP.



• Sartè, une ville d'art et d'histoire

Le bourg de Sartè est une construction génoise, accrochée à un piton rocheux qui domine la vallée du Rizzanese, jusqu'à la mer avec le golfe du Valincu et à la montagne avec les Aiguilles de Bavedda, l'Alcudine et le Cuscione. La vieille ville, conserve son architecture ancienne, regroupée autour du palais du gouverneur, marquée par une enceinte et sa porte monumentale, une échauguette, ses rues pavées. La ville d'époque contemporaine se développe hors les murs.

D'un point de vue culturel et touristique, la commune, labellisée Ville d'art et d'histoire, cultive une attractivité en marge des grandes zones touristiques. Authenticité, nature et plages préservées, terre agricole, culturelle et riche en patrimoine sont les valeurs qui fondent l'accueil touristique. L'hébergement compte une capacité d'environ sept cents lits.

Le musée d'archéologie de la Corse est établi en bordure du noyau urbain historique, en amont de la ville. Il est « à portée de voix » du Centre d'art polyphonique et à deux pas de la Cité scolaire Georges Clémenceau (collège-lycée).

Du côté aval, l'établissement est contigu avec la vieille ville et il surplombe la Piazza Porta autour de laquelle se regroupe le cœur de vie de Sartè, avec l'Hôtel de ville et l'office de tourisme. Sartè est située sur l'axe routier territorial entre Aiacciu et Bunifaziu. La ville n'est pas desservie par le réseau ferré de Corse. L'accès au musée est conditionné par la distance et le temps de transport routier du visiteur.

SARTÈ, CAPITALE DU MÉGALITHISME

La Corse est un territoire qui compte dans son paysage un patrimoine préhistorique encore en élévation : statuaire mégalithique, dolmens, torre, casteddi. Dans le sud de la Corse, particulièrement riche, Sartè occupe une place centrale. Ses alentours offrent un patrimoine préhistorique monumental d'une densité et d'une richesse exceptionnelle, parmi les plus importants de Méditerranée occidentale. Prosper Mérimée ne s'y est pas trompé en inventoriant une partie de ces sites, les faisant connaître à la communauté scientifique dès 1839. Ainsi, le patrimoine de la commune est très riche : les alignements de *Rinaghju*, d'I *Stantari* et le dolmen de *Funtanaccia* sur le Plateau de Cauria, l'alignement de *Paddaghju*, les menhirs U *Frati* et *a Sora*. D'autres sites composent ce paysage remarquable : le casteddu de Castidetta-Pozzone, le village médiéval de l'Ortolu, le château de Baricci, le pont génois Spin'à Cavaddu ou encore le phare de Senetosa.

Le site de Cauria, propriété de la Collectivité de Corse, est accessible au public. Le site regroupe trois grands ensembles mégalithiques, une occupation de l'Âge du bronze, un château médiéval et nombre d'occupations secondaires sur la *punta di u Grecu*. Le dolmen de Funtanaccia est l'un des mégalithes inventoriés par Gabriel de Mortillet. Les sites d'I Stantari et de Rinaghju sont investis par Roger Grosjean et Jean Liégeois, dans les années 1964 à 1975, dont les travaux donnent leurs aspects actuels aux alignements de pierres dressées. A partir de 1994, un projet collectif de recherche sur

les menhirs, statues-menhirs et mégalithisme de la Corse, motive la fouille extensive des monuments de pierres dressées de *Rinaghju* et d'I *Stantari*. Conduite par André D'Anna, elle réunit une équipe pluridisciplinaire d'archéologues, géomorphologues, géologues pour une contextualisation approfondie de ces architectures dans leur environnement. Ces deux chantiers, menés pendant près de vingt ans, révèlent une histoire longue, débutant au VI^e millénaire avant notre ère avec une occupation antérieure aux mégalithes et des architectures de pierres dressées qui se succèdent pendant près de quatre mille ans, de la fin du Ve millénaire au I^{er} millénaire avant notre ère.

HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT ET IDENTITE

HISTOIRE DU MUSÉE DE SARTÈ

• Le Centre de préhistoire corse et la figure de Roger Grosjean (1967-1976)

Le musée de Sartè est intrinsèquement lié à la recherche en archéologie en Corse. En 1967 est créé un dépôt – Centre de documentation - par la ville de Sartè dans une ancienne maison d'arrêt, pour accueillir le produit des fouilles de Roger Grosjean. Ce dernier est directeur de recherche au CNRS, fondateur de la recherche en préhistoire en Corse et défricheur de nombre de sites archéologiques. Ainsi, le Centre de Préhistoire corse est dédié à la recherche sur la préhistoire de la Corse et aux fouilles réalisées par lui et ses collaborateurs (Jean Liégeois, Georges Peretti). Le dépôt de fouilles est ouvert au public en 1974.

• Le musée départemental de préhistoire corse (1977-2001)

Le Centre de préhistoire corse devient musée départemental de préhistoire corse en 1977, par suite de la sollicitation de la ville de Sartè demandant que le dépôt de fouille soit transformé en musée régional ou départemental (délibération du Conseil municipal du 5 décembre 1974). La création du musée repose sur le socle de fouilles de référence qui construisent le discours en préhistoire de la Corse : *Vizzavona*, *Basi*, *Cauria*, *Paddaghju*, *Tappa*, etc. Par son histoire, l'établissement est associé à un dépôt de fouilles dont les mobiliers alimentent le parcours muséal. Il joue un rôle direct dans la recherche archéologique et est partenaire des opérations de fouille en pré- et protohistoire. La réalisation de fouilles importantes sur les périodes historiques alimente des fonds archéologiques en Antiquité et Moyen Âge. Avant cette création, les découvertes archéologiques plus anciennes ont été partagées entre le musée de Bastia et certains musées européens (Angleterre, France, Italie).

Rapidement, le musée parvient à saturation dans les cellules de l'ancienne maison d'arrêt. L'idée d'une extension émerge dès la seconde moitié des années 1980, dédiée aux statues-menhirs et au mégalithisme de la Corse. Cette dernière idée est temporairement retenue. En 1996, le projet Philippon fonde les principes architecturaux du musée tel qu'il sera réalisé.

• Le musée départemental de préhistoire corse et d'archéologie (2009-2017)

Les travaux d'extension et de réhabilitation du nouveau musée se terminent en 2009. Sous la conduite d'opération de M. Van Cappel de Prémont, architecte au Conseil départemental de Corse-du-Sud, la maîtrise d'œuvre est signée des architectes Yves Marchi, Joseph Frassanito, pour la muséographie et Michel Padovani pour l'architecture intérieure. Le bâtiment est bordé d'espaces extérieurs étagés desservis par des escaliers, facilitant son intégration dans l'urbanisme de Sartè. Sa construction et ses aménagements allient pierre et métal évoquant les principaux matériaux des collections archéologiques, ses murs ocre rouge rappelant le contexte sédimentaire. Le nouveau musée est inauguré en mai 2009. Le périmètre des collections s'élargit chronologiquement et géographiquement. Le champ chronologique s'étend aux périodes historiques et à la paléontologie ; la dimension géographique s'ouvre à toute la Corse ; la thématique intègre une salle dédiée aux statues-menhirs et une autre à l'archéologie sous-marine.

Ce champ de compétences correspond peu ou prou aux périmètres de conservation dans les deux CCE pilotes créés en Haute-Corse et en Corse-du-Sud, avec nombre d'exceptions sur des collections significatives (*Rustinu*, épave des Dolia, *Sant'Appianu*, etc.). Concomitamment, le dépôt de fouilles est érigé en Centre de conservation et d'étude (CCE), complémentaire de celui d'Aleria, dans le cadre d'un programme pilote sur les CCE.

• Depuis 2018, un musée de la Collectivité de Corse

Au 1er janvier 2018 et l'avènement de la Collectivité de Corse, le musée change de tutelle et intègre pour la première fois une direction du patrimoine, composée d'une direction adjointe à l'action patrimoniale et d'une des sites archéologiques et musées au sein de laquelle le musée d'Archéologie de la Corse est intégrée en tant que service, au côté des autres musées de la Collectivité de Corse et du service des sites archéologiques.

UN MUSÉE QUI VALORISE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Le musée est lié à la recherche archéologique en Corse. C'est un musée de fouilles. Il est le fruit de chercheurs et non de collectionneurs. Cet historique reste pertinent et sert de socle à la proposition développée dans ce PSC.

Le musée est l'héritage du Centre de préhistoire corse. Les collections sont quasi-exclusivement constituées de mobiliers archéologiques, issus de sites du Mésolithique à l'époque moderne, d'une partie de restes paléontologiques. Une petite partie est constituée par l'histoire des recherches (objets ayant appartenu aux archéologues, matériaux de conservation, etc.).

Le musée reste adossé au dépôt de fouilles, qui évolue en Centre de conservation et d'études en 2010. Se fondant sur les productions matérielles des hommes, les collections archéologiques permettent d'aborder les peuplements de la Corse, leurs savoir-faire, leurs modes de vies, leurs organisations sociales, leurs interactions avec l'environnement, leurs conceptions spirituelles, par périodes chronologiques et de manière diachronique et thématique, un musée en sciences sociales, d'anthropologie ancienne.

UN MUSÉE EN QUÊTE D'UNE IDENTITÉ ET D'UNE LISIBILITÉ CLAIRE

Le nom du musée a évolué depuis sa création : Le Centre de préhistoire corse est davantage un centre de recherche. Le *Musée départemental de préhistoire corse* précise une thématique déployée à l'échelle insulaire. Mais, au-delà de la préhistoire corse, il présente aussi des collections de l'Antiquité et du Moyen Âge, de la paléontologie, de l'archéologie sous-marine... *Musée départemental de préhistoire corse et d'archéologie* est l'appellation consacrée à la création du nouveau musée. Elle met l'accent sur le thème principal du musée – la préhistoire corse – mais aussi sur la discipline. A l'usage, ce titre s'avère long et confus : la préhistoire ne serait pas de l'archéologie ? Il lui est préféré *musée de Sartè*,

un nom d'usage fédérateur, mais devenu inexact et peu significatif : le musée sis à Sartè, n'est pas une institution communale ; de plus, cette appellation d'usage, ne fait pas référence à ce qu'expose ce musée. Cette inadéquation complexe entre le nom du musée et les collections qu'il présente nuit à l'image du musée et à sa lisibilité de la part des publics et de la société.

VERS UN MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE LA CORSE

Quel concept à venir ? Avec l'avènement de la Collectivité de Corse et le changement de tutelle, le musée de Sartè évolue. Avec un nouveau nom, le *musée d'archéologie de la Corse* devient l'un des neuf établissements patrimoniaux de l'île. L'insertion de l'établissement dans ce paysage patrimonial riche relève de l'affirmation d'un concept redéfini et de son articulation en connexion avec Cauria et en complémentarité avec les autres établissements et sites.

Cauria est un site majeur du patrimoine de la Corse. Ses sites mégalithiques, Funtanaccia, Rinaghju et I Stantari sont classés au titre des monuments historiques. Leurs fouilles fondent les connaissances sur l'émergence et le développement du mégalithisme en Corse. Sur cette base, la Collectivité territoriale de Corse en a acquis la maîtrise foncière et en a assuré l'étude exhaustive. Dans la continuité, la Collectivité de Corse poursuit les recherches, la préservation et la mise en valeur.

Le musée de Sartè rassemble la documentation de 40 années de fouilles sur le domaine de Cauria. Or, dans le parcours de visite, les objets issus des fouilles sont discrètement disséminés. Cette ouverture sur Cauria favoriserait une connexion forte et une articulation avec les contextes des sites. Elle passe par :

- la mise en évidence des collections de fouilles ;
- la proposition de clés de compréhensions et d'interprétation du site ;
- la proposition de médiations in situ (visites commentées, animations, conférences)

• Préhistoire, protohistoire et statues-menhirs fondent l'identité du musée

Réceptacle de la construction de la préhistoire de la Corse, préhistoire, protohistoire et statues-menhirs fondent l'identité du musée nourrie de sites éponymes et référents. A ce titre, la connexion vers les sites de Cauria est naturelle, mais reste à concrétiser.

• Les collections archéologiques incarnent l'histoire des peuplements de la Corse

Par son histoire propre, l'enrichissement des collections s'est étendu aux périodes historiques – Antiquité et Moyen Âge, débordant sur les Temps modernes. Ces deux dernières périodes étant absentes du paysage muséal, c'est un espace légitime pour le musée de Sartè.

Les collections archéologiques du musée incarnent l'histoire des peuplements de la Corse. Elles rappellent également que ces peuplements se sont faits par la mer.



LE BÂTIMENT

Le nouveau musée accueille les fonctions publiques – accueil, parcours de visites, salle de médiation, salle de conférences – et administratives. Il dispose d'espaces extérieurs dédiés à l'accueil et aux circulations. Les locaux sont globalement fonctionnels.

L'établissement muséal concerne deux bâtiments dans un même ensemble foncier, précisément :

- Le nouveau musée ;
- L'ancien musée devenu CCE ;
- Les abords en amont : entrée principale boulevard Nicolai, parvis ;
- Les abords en aval : terrasse, jardins et accès piétons vers la ville et le bd Nicolai.

CONÇU POUR ÊTRE UN MUSÉE...

Le bâtiment est implanté à flanc de colline, il se développe sur 1 400 m² étagés sur trois niveaux et un inter-étage. C'est un bâtiment récent, inauguré en 2009, après plus de dix années de travaux. C'est un établissement recevant du public (ERP) de type musée (Y) et de 4e catégorie, c'est-à-dire dont l'effectif du public peut atteindre de 254 visiteurs en simultanée.

Créé pour ses fonctions muséales, le bâtiment possède un vaste accueil avec une vue panoramique sur le golfe du Valincu ; une intégration architecturale dans l'urbanisme de la ville ; des

terrasses et jardins offrant des espaces utiles aux activités extérieures (techniques, médiations, convivialité). Il dispose de salles d'expositions permanentes pensées et intégrées au propos de l'établissement notamment la prise en considération du caractère artistique et de la conservation préventive des statues-menhirs, mais aussi d'une salle d'exposition temporaire, d'une salle de conférence et d'une salle pour la documentation.

Surface par espace :

- Salles d'expositions : 784 m²
 - Collections permanentes N-1 320 m²
 - Salle des statues-menhirs 120 m²
 - Salle d'archéologie sous-marine 34 m²
 - Salle d'exposition temporaire N-3 242 m²
 - « Salle des pas perdus » 68 m²
- Espaces publics : 219 m²
 - Hall d'accueil 107 m²
 - Salle pédagogique - salle de convivialité 52 m²
 - Salle de conférence 60 m²
 - Balcon (à l'accueil) 76 m²
- Bureau de conservation et administratifs : 91 m²
 - Centre de documentation 40 m²
 - Archives 10 m²
 - Trois bureaux 51 m²

Cependant le bâtiment ne prend pas en compte les composantes fonctionnelles d'un musée, à savoir :

- Absence d'espaces techniques (atelier et stockage du matériel muséographique) ;
- Absence d'espaces de conservation (réserves, quarantaine) dédiés ;
- Déficit d'équipement de la salle de médiation (paillasse, évier...) ;
- Nombre de bureaux et postes de travail insuffisants (bureaux dans le centre de documentation ; agents techniques et agents d'accueil).

Ce bâtiment est donc partiellement adapté à sa fonction. On constate des manques structurels majeurs et des fonctions détournées des espaces :

- la salle de convivialité accueille les activités de médiation scolaire. Conséquence : éviers trop hauts et robinetterie inadaptée ; cumulus insuffisant ;
- le poste de travail du responsable sécurité et régisseur de recette est situé dans la bibliothèque.

APRÈS QUINZE ANS, UN DIAGNOSTIC BÂTIMENTAIRE NÉCESSAIRE

Avec dix années de travaux de construction et quinze années de vie, le bâtiment nécessite :

- L'entretien bâtimentaire a fait défaut. Il touche à l'image de l'institution, au confort des visiteurs, voire aux conditions sanitaires d'accueil des publics et de travail des agents, aux conditions de conservation des patrimoines : éclairage intérieur et extérieur ; peintures, EPI, renouvellement matériel d'entretien intérieur et extérieur ;
- de nouveaux besoins : réserves et espaces techniques normalisés ; sonorisation des espaces de visite ;
- Une révision des systèmes de sécurité du bâtiment.

UN CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DANS UN MUSÉE

Le Centre de conservation et d'étude des objets archéologiques est installé dans l'ancienne maison d'arrêt de Sartè. C'est ce bâtiment, dont le fonctionnement carcéral a cessé au milieu du XXe siècle, qui est d'abord utilisé comme Centre de préhistoire corse. Il évolue ensuite avec une double fonction : celle de musée départemental de préhistoire et de dépôt de fouilles. Ce dernier évolue en CCE en 2001. Le musée est transféré dans l'actuel bâtiment en 2009, excepté les réserves et les fonctions techniques. Les espaces au sein de l'ancienne prison sont mutualisés entre le CCE pour la partie principale et le musée, qui occupe deux pièces techniques. Cette occupation est amenée à évoluer. Satisfaire les fonctions techniques nécessite un besoin de place, de configuration adaptée (les vitrines mobiles ne rentrent pas dans les cellules) et de climat permettant une bonne conservation des matériaux entreposés. Si la conservation des collections documentaires ou d'étude est mutualisée avec le CCE, des espaces de réserves dédiés seront aménagés à l'avenir. L'évaluation des espaces utiles pourra être envisagée dans le cadre du programme des collections.

L'usage du CCE pour les besoins du musée se développe dans plusieurs directions :

- Mobiliers d'exposition, gros et petits matériels
- Matériel d'entretien des espaces extérieurs
- Matériel de conservation
- Matériel de petit entretien
- Conservation des collections non-exposées

Les espaces techniques et de réserves n'ont pas été créés avec le nouveau musée, puisqu'absorbés dans les espaces laissés vacants par l'ancien musée (l'ancienne maison d'arrêt abritait l'ancien musée et le dépôt de fouilles). Ce bâtiment a naturellement comblé les besoins en espaces techniques du musée pour de petits travaux d'entretien, pour le matériel d'entretien des espaces extérieurs, pour le stockage du mobilier muséographique.



Le dépôt de fouilles devenu CCE de Corse-du-Sud s'est étendu à l'ensemble du bâtiment, dont les espaces ont été répartis fonctionnellement suivant les besoins respectifs du musée et du CCE. Accolé au musée, l'accès à ce bâtiment est dépendant du musée : il est accessible par celui-ci sur trois niveaux : accès véhicule, inter-étage et monte-charge. Ses usages et ses accès en font un bâtiment fonctionnellement dépendant du musée.

La répartition des espaces devient nécessaire avec pour corollaire, la conservation pérenne et la sûreté des collections affectées au musée. L'histoire du musée et des collections archéologiques, le lien direct entre le musée et l'ancienne maison d'arrêt, ainsi que la dépendance fonctionnelle de ce bâtiment conduisent naturellement à l'utilisation de ce bâtiment pour les besoins de réserves du musée.

UNE ENCEINTE PAYSAGÈRE À VALORISER

Le parvis, boulevard Jacques Nicolai, constitue aujourd'hui l'adresse du musée. Il réunit l'entrée principale des agents et du public, l'accès technique (quai de déchargement) et dispose de deux places de stationnement, dont une à destination des personnes à mobilité réduite (PMR). Ce parvis est de taille modeste, mais est accessible avec un petit camion. Il fait le lien, entre le trottoir et le musée, via un escalier et une rampe d'accès véhicule. Son principal atout est d'attirer le regard du passant. En effet, la façade vitrée du musée permet d'embrasser, depuis le boulevard : une reproduction de statue-menhir et une vue sur la mer vers le golfe du Valincu.

• Les abords aval : un potentiel à exploiter

L'aval du musée offre des espaces :

- Une large terrasse, accessible par la salle des pas perdus et la salle d'exposition temporaire du musée. Cet espace extérieur, en vis-à-vis des salles d'exposition, est propice à certaines activités de médiations et temps de convivialité (notamment, accueil de vernissages) ;
- Une pelouse débouche de la terrasse et la prolonge
- Des accès vers la ville :
 - une allée en pente rejoint la rue Croce et fait le lien avec la ville. Cet accès est actuellement fermé au public par un portillon.
 - Un escalier en pierre rejoint le boulevard Nicolai, vers la sous-préfecture et la cité scolaire Georges Clemenceau.

Ces espaces sont bordés de plantations (cyprès, lauriers sauce, etc.). Ils constituent le lien avec la ville et offrent des potentiels de médiations. Le jardin constitue à la fois le lien avec la ville et par conséquent, un accès piétonnier privilégié pour les publics, en particulier les scolaires et les touristes. Il constitue également un poumon végétal au sein de la cité. A ce titre, son usage pourrait être optimisé comme espace de « détente » et qualifié en espace botanique en connexion avec le musée, à la fois sauvage et cultivé.

• Construire un bâtiment technique

Dans l'immédiat, il est nécessaire d'augmenter la surface fonctionnelle du musée par des locaux techniques dédiés d'une part à l'entretien et d'autre part à la logistique d'exposition (mobilier mobile, atelier, matériaux). Pour les premiers, la localisation peut être revue dans le bâtiment même du musée, par restructuration d'espaces actuels en optimisant l'occupation pour les fonctions d'entretien, de secours et médiation. Pour les seconds, un espace contigu au musée et à la terrasse extérieure avale a été repéré pour une construction dédiée à proximité des salles d'expositions.



L'ACCÈS PIÉTONNIER AU MUSÉE DEPUIS LE BOURG PASSE PAR LA RUE CROCE, EN ESCALIERS, JUSQU'AU PARVIS © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - L. PINET, 2015

LES COLLEC- TIONS



NATURE

Le musée conserve des collections de paléontologie, d'archéologie et également des restes anthropologiques, des fonds d'historiographie et de la création actuelle.

• Le statut des collections : la priorité

Plusieurs propriétaires privés ont fait part de leur souhait d'effectuer un dépôt auprès du musée. Cette volonté semble être une tendance assez générale. L'Etat de son côté souhaite transférer certaines de ses collections. Les collections terrestres sont gérées par une convention avec la DRAC de Corse. La collection d'archéologie sous-marine fait l'objet d'un dépôt du DRASSM.

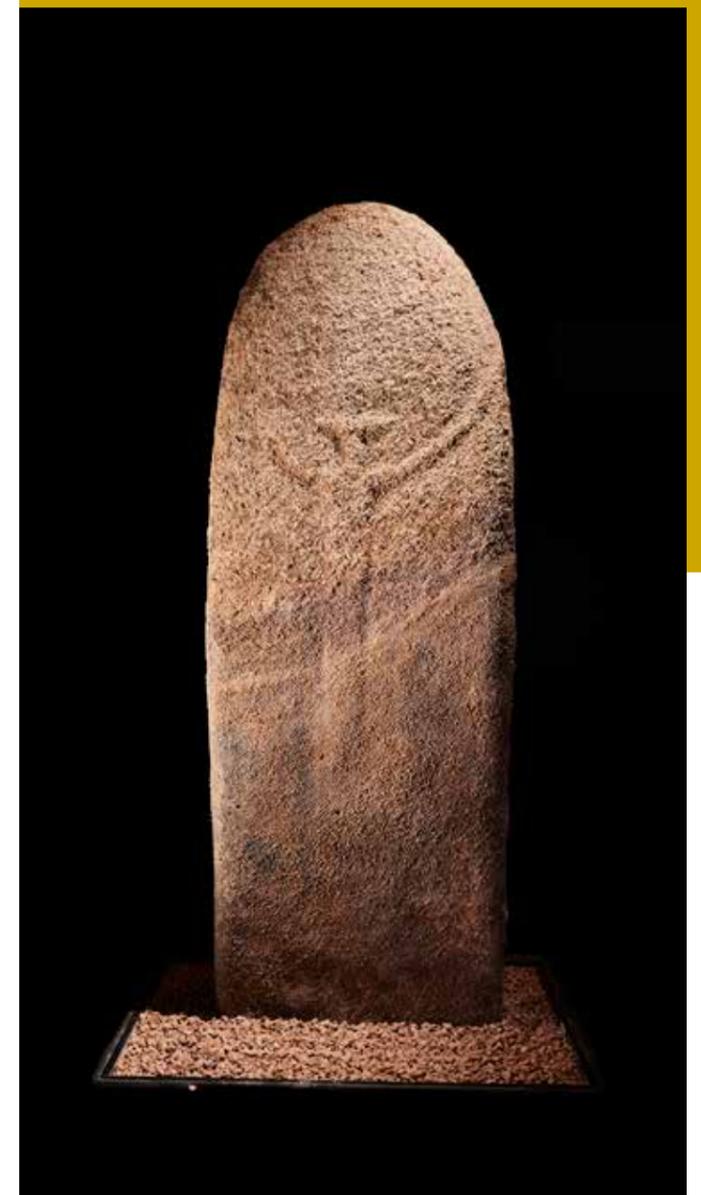
• Le statut des collections : la priorité

Issues de fouilles, les collections du musée sont placées sous la responsabilité de l'Etat et déposées au Centre de conservation et d'étude. Les collections présentées au musée constituent une extraction des mobiliers déposés au CCE. Le musée n'a pas de collection propre. Les collections du parcours permanent sont des dons et dépôts « spontanés » jusqu'ici non formalisés.

La question de la régularisation des collections, avec leur propriété, se pose de façon impérieuse, ainsi que leur affectation au musée.

Le SRA a mené entre 2017 et 2019 une mission d'identification des propriétaires actuels (propriétaires et ayant droits). Cette recherche a pour visée la dévolution définitive des biens archéologiques mis au jour. Cette opération est la première étape de la régularisation du statut de la collection présentée en vitrines.

Plusieurs propriétaires privés ont fait part de leur souhait d'effectuer un dépôt auprès du musée. Cette volonté semble être une tendance assez générale. L'Etat de son côté souhaite transférer certaines de ses collections. Les collections terrestres sont gérées par une convention avec la DRAC de Corse. La collection d'archéologie sous-marine fait l'objet d'un dépôt du DRASSM.



• Une gestion des collections placée sous la double responsabilité de l'Etat et de la CDC

L'histoire du musée et le statut des collections d'archéologie font que la gestion des collections est, de fait, partagée entre le musée et le CCE. La gestion au sein d'une même direction a facilité les actions entre les deux entités.

Dans l'organigramme de la Direction du patrimoine, les CCE font partie du Service de l'Archéologie. Celui de Corse-du-Sud, à Sartè, a été pourvu d'un poste de responsable en 2021. Le CCE est géré par la Collectivité de Corse sous la responsabilité scientifique du Service régional de l'archéologie.



DES COLLECTIONS CONSTITUÉES À PARTIR DE FOUILLES RÉFÉRENTES

Les collections sont constituées de sites de références, dont les fouilles ont permis de construire le discours historique en préhistoire, et notamment :

- Fouilles de Roger Grosjean et de ses collaborateurs et entrées avant 1978 (Cauria VIII, Grotte Southwell, etc.). Exemple collection Basi marquée 69.014 4,
- D'objets issus de dépôts du musée de Bastia (essentiellement des fouilles de Roger Grosjean),
- Fouilles programmées autorisées par l'Etat,
- Fouilles préventives autorisées par l'Etat,
- Fouilles d'archéologie sous-marine,
- Découvertes fortuites,
- Dépôts ponctuels en vue de la sauvegarde (statues-menhirs).

Ces collections sont principalement sérielles. Elles témoignent de l'histoire de la Corse inscrite à l'échelle de l'Europe et de la Méditerranée Nord-occidentale.

- **Collections stratigraphiques** (fouilles anciennes et récentes) pour la préhistoire et la protohistoire de la Corse. Les collections sont représentatives des occupations et découvertes, dans le Nord comme dans le Sud de l'île ;

- des collections qui témoignent des cultures reconnues en Corse : Impressa, Cardial, Basien, Terrinien, Campaniforme ;

- **Sites et objets éponymes** : Basi, fibules des Corsi ;

- **Collections remarquables et/ou emblématiques** pour la Préhistoire, la Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge en

termes scientifiques et patrimoniaux : mobiliers archéologiques de Basi, de la grotte Southwell, vanneries de Scaffa Piana, céramiques campaniformes d'I Calanchi-Sapar'Alta, histoire matérielle de Cauria, du Néolithique ancien au Moyen Âge, anneaux porcelaniques et perles en pâte de verre, sarcophage d'enfant de Bastelicaccia, statuare et architecture navale antique des épaves de Purtichju ou encore des Sanguinaires, une des collections parmi les plus diversifiées en termes d'amphores, objets sculptés de Corti, cruche à motif héraldique de Casaglione, etc. pour un inventaire réduit à son minimum ;

- **L'art mobilier** est plus diversifié et investit différents supports et matériaux : décorations d'objets (marqueterie sculptée, céramique, outillage os) ; bijoux : perles (os, coquillage, céramique, pâte de verre, ambre), pendeloques (pierre, céramique, alliage cuivreux), épingles, fibules, chaînettes, bagues, anneaux (alliages, cuivreux, or, argent) ; statuettes, décors sur galet ;

- **Une place particulière pour Cauria**, domaine de la Collectivité de Corse, maître d'ouvrage de l'investigation archéologique exhaustive du site de 1994 à 2014 ; **pour la statuare mégalithique**, patrimoine monumental emblématique de la Préhistoire de la Corse ; **pour l'archéologie sous-marine**, qui complète, outre les objets en tant que tels, l'avènement du peuplement humain de la Corse et ses interactions sociales, commerciales et culturelles.

Le parcours permanent est constitué de mobiliers archéologiques qui proviennent de fouilles programmées ; ils sont donc issus de contextes et de sites déterminés : Scaffa Piana (U Poghju d'Oletta) ; Strette (Barbaghju) ; Basi (A Serra-di-Farru) ; Cauria, Paddaghju, Castelucciu, l'Ortolu (Sartè) ; I Calanchi, Campu Stefanu (Suddacarò) ; U Rustinu (Castellu-di-Rustinu) ; Monte Revincu (Santu-Petru-di-Tenda) ; Teppa di Lucciana (Vallecalle) ; Castellu (Corti).

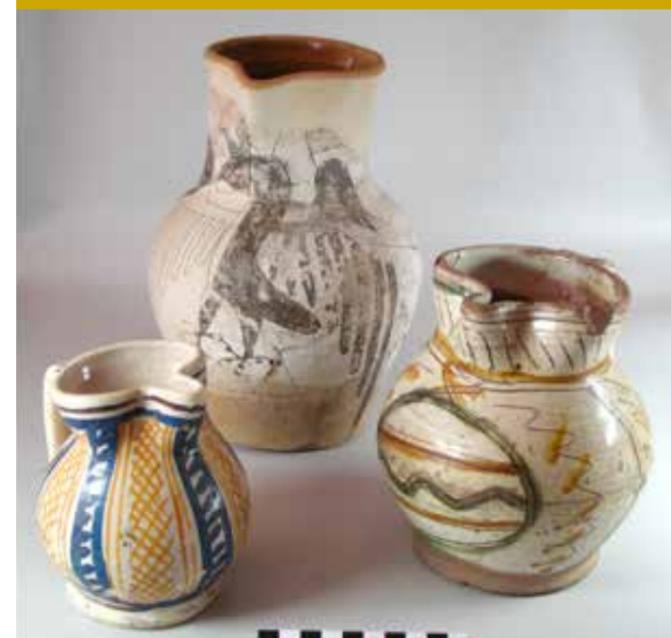


DES COLLECTIONS CONSACRÉES À L'HISTOIRE MATÉRIELLE DES PEUPEMENTS DE LA CORSE

• Paléontologie

Les collections de paléontologie sont exceptionnelles au titre de la conservation en contexte sédimentaire en Corse (taphonomie). Science des êtres vivants, ici essentiellement animale, les fossiles illustrent la présence d'espèces antérieures à l'occupation humaine, il y a 300 000 ans, la pérennité d'espèces jusqu'à aujourd'hui et l'existence d'espèces disparues.

Les collections paléontologiques sont issues des principaux gisements fouillés à ce jour en Corse : Conca et Castiglione. Elles permettent d'aborder le biotope méditerranéen corso-sarde. Les collections représentent 18 items présentés au début du parcours permanent. Sont visibles des éléments de faunes du Pléistocène, ainsi que des fragments de brèches ossifères et de roches. Encore vivants ou disparus, ils comptent de grands et petits mammifères, des oiseaux et des reptiles.



PEUPEMENT ANIMAL AU PLÉISTOCÈNE (COLLECTIONS PALÉONTOLOGIQUES), PUIS PEUPEMENTS HUMAINS DU MÉSOLITHIQUE À L'AUBE DES TEMPS MODERNES (COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES). DES COLLECTIONS CONSACRÉES À L'HISTOIRE MATÉRIELLE DES PEUPEMENTS DE LA CORSE © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - L. PINET, 2024



• Préhistoire et Protohistoire : la vocation fondatrice du musée

La vocation fondatrice du musée, 10 000 ans de présence humaine en Corse, établit un fonds de référence pour l'archéologie méditerranéenne. Le musée a une vocation historique corse sur les premiers peuplements, de la préhistoire récente (mésolithique) jusqu'à l'entrée dans l'Histoire. Le parcours permanent permet de retracer l'histoire des peuplements de la Corse en présentant près de 1 600 objets. Ces collections ont du sens à l'échelle de l'histoire insulaire, mais aussi méditerranéenne et européenne pour le mégalithisme.

- Collections stratigraphiques référentes (fouilles anciennes et récentes) pour la préhistoire et la protohistoire de la Corse en termes historiographiques. Pour le Mésolithique, sans être exhaustives, les collections sont représentatives des occupations et découvertes, dans le Nord comme dans le Sud de l'île ;

- Sites et objets éponymes : Basi, fibules des Corsi ;

- Collections remarquables et/ou emblématiques pour la préhistoire et la protohistoire : mobiliers archéologiques de Basi, de la grotte Southwell, vanneries de Scaffa Piana, céramiques campaniformes d'I Calanchi-Sapar'Alta.

• Statues-menhirs : une des plus belles collections muséales

La statuaire mégalithique est l'un des marqueurs forts du patrimoine de la Corse. Le musée conserve une série significative, dont la première motivation

fut de préserver les monuments des déprédations naturelles et humaines. La collection présentée au public à partir de 2012 est représentative des faciès de la statuaire corse. Elle compte actuellement cinq originaux et un moulage. L'entrée au musée de deux stèles de Balchiria, dans le cadre de l'exposition temporaire Aldilà, Riti funarari è sprissioni di u sacru in a Corsica priistorica l'une au motif figuré zoo-anthropomorphes et l'autre peinte à l'ocre et façonnée à la morphologie proto-anthropomorphe, fixent la collection à l'origine de l'histoire de l'art en Corse.

• Antiquité méditerranéenne : une collection réduite mais originale

Les collections d'archéologie antique sont réduites en nombre. Elles couvrent néanmoins une chronologie longue des premiers siècles avant notre ère jusqu'à l'Antiquité tardive, majoritaires pour la période romaine. Elles témoignent de la topographie antique de la Corse et de la pénétration de la romanisation en Corse. Cet ensemble permet d'envisager l'occupation du territoire durant l'Antiquité et est complémentaire aux collections présentées dans les musées d'Aleria et de Mariana.

Des mobiliers remarquables, tels que sculptures sur os, issues de la fouille programmée de Castellu à Corti, et ensemble métallique et céramique de la fouille préventive de Santa Giulia à Prupia. Ainsi que les biens provenant de fouilles emblématiques comme Sant'Appianu à Saone. Une partie des collections provient de l'archéologie sous-marine à travers quelques épaves (Purtichju, Sanguinaires), de l'économie et de la circulation des matières

premières en Méditerranée (verre, métal, pierre, denrées), d'architecture navale, mais également de l'art et de la sculpture, avec des éléments de statuaire mobilière et monumentale. Elles sont caractérisées par la rareté des lingots dans les collections publiques : verre, alliages cuivreux, plomb, ou encore la diversité (formes, provenances, contenus) de la collection d'amphores.

• Le Moyen Âge de la Corse

Le musée fait office de première vitrine de la Corse concernant le Moyen Âge. Pour autant, le parcours d'archéologie médiévale, sur deux vitrines, est à peine plus important que pour la période précédente. Il constitue pourtant une collection-

échantillon, référente d'un second Moyen Âge civil et militaire, rural et castral. La collection documente finement la richesse de l'occupation du territoire, faisant apparaître une culture matérielle partagée et illustrant la topographie castrale de la Corse. Le village de l'Ortolu a livré différentes facettes grâce à la fouille d'une dizaine de maisons datées du XVe siècle.

Les collections céramiques médiévales offrent un panorama détaillé de la nature des productions locales et de la place des importations dans les usages de la société. Les principales collections de sites fouillés y sont présentées au public : village de l'Ortolu, différents mobiliers issus de casteddi, la Mugliunaccia, u Rustinu, Baricci, u Castellu di Sià.



ETRAVE DE BATEAU EN BRONZE, IIE SIÈCLE © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - W. MOUREAUX, 2008

NOMBRE ET NATURE DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les collections offrent un aperçu particulièrement riche et permettent d'appréhender différentes activités et aspects de la vie des populations anciennes. Le parcours permanent présente près de 2 000 objets, issus de fouilles terrestres et maritimes. Il se compose d'objets céramiques, lithiques, métalliques, organiques (restes humains et faunes), verre, etc.

Les objets sont présentés par période et par site. Une réévaluation peut être entreprise, ponctuellement. Par exemple, pour le site médiéval du village de l'Ortolu, des éléments d'architectures ornés mériteraient d'être présentés en regard du petit mobilier.

• Des objets de culture matérielle et écofacts

Sérielles dans leur majeure partie, les collections évoquent la matérialité des peuplements anciens.

- **La céramique** : importante collection de « pots cassés » remontés et restaurés qui permet d'embrasser l'évolution typologique de la Corse du Néolithique, de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer, représentative de diverses fonctions (stockage, préparation/cuisson/service, funéraire) pour chaque période, mais aussi les influences culturelles. Valeur sérielle et non individuelle.

- **L'industrie lithique** : importante collection d'outillages, taillés et polis, qui permet non seulement d'appréhender l'évolution typologique, mais aussi l'origine des matières premières (insulaire ou exogène), la diversité des outillages et encore les premières économies.

- **Autre industrie lithique** : pendeloques du Monte Revincu, vases en pierres du Néolithique dont le vase zoomorphe d'Apazzu, pendeloque anthropomorphe d'I Calanchi ;

- **Métal** : importante collection de mobiliers d'alliages cuivreux (protohistoire) et ferreux (Moyen Âge) provenant largement de dépôts funéraires pour la protohistoire, et constitués d'outillage, de pièces de harnachement, de guerre pour les périodes historiques.

- **Faunes** : essentiellement constituée de restes fossilisés au sein des collections de paléontologie,

mais aussi écofacts associés aux collections archéologiques (restes alimentaires) ; on trouve, ponctuellement un corps de cochon/sanglier associé au défunt dans la sépulture néolithique de l'abri du Sanglier ;

- **Industrie sur os** : présente sur toute la chronologie du parcours, quelques objets usuels (poinçons, aiguilles, dés), avec l'ensemble exceptionnel d'éléments de coffrets provenant de Castellu et daté de l'Antiquité tardive.

- **Le verre et les pâtes de verre** : ces matériaux sont présents massivement dans les collections protohistoriques ; des perles en pâte de verre opacifié protohistoriques sont une spécificité de la Corse dans les corpus méditerranéens et européens ;

- **Restes humains** : peu nombreux, associés à des sépultures : ossements brûlés de Castellucciu, crémations de San Simeone

- **Autres matières organiques (végétaux)** : rares en Corse pour des motifs taphonomiques, des vestiges en matières ligneuses constituent des collections exceptionnelles pour leur préservation en milieu terrestre. Elles ponctuent le fonds archéologique, en particulier :

- l'ensemble exceptionnel de Scaffa piana, restes de vanneries, noyaux d'olives, pieu brûlé, cordelette néolithiques,

- peignes en bois, période antique,

- coffres funéraires monoxyles de Laninca, exceptionnels en Europe.

• L'art mobilier

Ces collections couvrent toutes les périodes :

- Parures et bijoux en coquillages, pierre, métal, composites ;

- Petite statuette en pierre (Fium'orbu, I Calanchi), en céramique (I Calanchi, plateau de Bunifaziu) et en métal (Balagna, Cime, Bunifaziu) ;

- Intailles ;

- Marqueterie sur os (Castellucciu-Corti).

• La statuette mégalithique

La collection mégalithique est composée de statues-menhirs en granite et en orthogneiss, entières et fragments, datant de l'Âge du bronze. Elle illustre l'apogée du phénomène.



• Quelques pièces exceptionnelles de la collection

vanneries de Scaffa Piana avec le caractère exceptionnel de sa conservation, vase globulaire néolithique de Bufua, stèles de Balchiria, statuette mobilière en pierre céramique et métal, coffres monoxyles de Laninca, sarcophage romain d'enfant de Bastelicaccia, statuette monumentale antique, tabletterie sur os sculpté de Castellucciu, cruche à motif héraldique de Casaglione.

• Champ chronologique

Outre les collections de paléontologie datées du Pléistocène il y a 300 000 ans, les collections d'archéologie commencent au Xe millénaire avant notre ère, jusqu'au XVIe siècle de notre ère.

LES FONDS CONNEXES À DÉVELOPPER

• La paléontologie : le peuplement animal de la Corse

Le fonds de paléontologie appelle à une régulière mise à jour au gré des découvertes et de l'évolution de la recherche, comme le travail sur la loutre ou l'intégration de la fouille de la Coscia.

• L'historiographie : les contributeurs du musée

Les collections du musée sont issues de fouilles réalisées depuis soixante-dix ans. Elles retracent notamment l'histoire de l'archéologie des années 1960 aux années 1980/1990 : les recherches de Roger Grosjean et ses collaborateurs (Georges Peretti, Jean Liégeois) ont livré des mobiliers remarquables et emblématiques : Apazzu, Basi, Castellucciu, Paddaghju, Cauria, Settivà, Pozzone, Strette, etc.

Le parcours permanent présente des sites référents qui ont fait la Préhistoire de la Corse. L'histoire des peuplements de la Corse est argumentée avec des fouilles anciennes (Basi, Cauria, etc.), mais aussi des fouilles récentes de référence (Monte Revincu, Punta di Caniscione, Cauria). Le musée dispose de biens et de documents liés à l'histoire de la recherche archéologique.

• La création : le patrimoine comme source d'inspiration

Ce fonds s'appuie sur le constat que l'archéologie et le patrimoine sont sources d'inspirations pour la création. Les collections du musée intègrent et s'ouvrent à ce paramètre avec des créations artistiques.

ACQUISITIONS/ ENRICHISSEMENT

Depuis l'ouverture, l'enrichissement du parcours est ponctuel et opportuniste. D'ailleurs, en l'absence de régularisation du statut de la collection, parler d'entrées est plus juste que d'acquisitions.

PRINCIPES DE SÉLECTION POUR DES COLLECTIONS D'ARCHÉOLOGIE

Une attention particulière accompagne la démarche d'acquisition. Sont établis des critères partagés :

- Sélection scientifique à des fins de valorisation :
- Cohérence avec les axes thématiques portés par les collections ;
- Expositions temporaires ;
- Recherches et études ;
- Non dissociation des ensembles ;
- Statuts de propriétés et affectations réglés ;
- En l'absence de réserve dédiée, les collections non exposées sont conservées au CCE où elles sont repérées « musée ».

ÉLABORER LA COLLECTION PAR LA NORMALISATION DES FONDS : LA PRIORITÉ

La normalisation de la collection passe par les étapes suivantes :

- Régularisation du statut des mobiliers de fouilles grâce à l'acquisition des fonds par la Collectivité de Corse,
- Passage en commission d'acquisition,
- Inscription à l'inventaire normalisé.

• Les dépôts

Les dépôts concernent les propriétaires suivants :

- Dépôt de biens archéologiques maritimes avec le DRASSM,
- Biens archéologiques terrestres appartenant à l'Etat ou Etat détenteur précaire, dépôts avec la DRAC,
- Collections appartenant à des collectivités territoriales,
- Collections de particuliers (un grand nombre en dépôts temporaires, comme c'est le cas des stèles de Balchiria).

Le traitement de régularisation des premières collections de fouilles montre que les propriétaires privés et publics sont plus enclins à déposer qu'à céder (don, vente, dation, etc.), ce qui compromet leur inscription à l'inventaire. En l'état, les collections conservées au musée s'annoncent être des dépôts pour leur majeure partie.

• Les acquisitions : évaluer les budgets à mobiliser en cas de dévolution à titre onéreux

Les budgets à mobiliser sont évalués à partir des inventaires de mobiliers fouilles produits par la DRAC de Corse. Ils s'appuient sur des critères de quantité (volume, poids) des pièces sérielles et d'une valeur spécifique sur des collections et objets remarquables.

• Des régularisations de statut engagées

Le travail engagé se fait conjointement avec le CCE de Sartè, sur la base de la documentation qui lui a été transmise par la DRAC : propriétaires, intention, inventaires. Le travail concerne :

- Des collections du parcours permanent actuel ;
- Des collections complémentaires : sites éponymes, nouvelles découvertes de l'archéologie préventive et de la recherche ;
- Des collections à forte valeur patrimoniale (trésor de Lava).

En pratique le travail engagé est organisé selon les dossiers tests qui peuvent être traités au fur

et à mesure des transmissions de la DRAC à compétences et moyens constants. Cette première étape concerne au moins onze sites, soit :

- 3 donations ;
- 2 dépôts de particulier ;
- 1 dépôt de collectivité locale ;
- 8 dépôts de l'Etat ;
- 1 dépôt du musée de Bastia.

Les conventions et les actes de donations sont en cours de formalisation. De manière globale, devront être pris en compte la sollicitation d'experts, le cas échéant, ainsi que le retour du mobilier qui pourrait être revendiqué.

• Etat d'avancement du plan de régularisation des collections

Les collections sont sélectionnées en appui sur les axes suivants :

- Paléontologie : les collections sélectionnées sont issues de deux sites majeurs référents en Méditerranée : Conca, Coscia et Castiglione. Ce dernier est inscrit sur la liste des prochaines régularisations ;
- Mésolithique : Les collections sélectionnées sont issues de deux sites représentant l'état des découvertes en Corse. Quatre sites sont repérés. L'un est en cours de régularisation ;
- Néolithique : les collections sérielles, avec quelques pièces remarquables proviennent de 42 sites repérés, dont 3 en cours de régularisation ;
- Âge du bronze : les collections sérielles, avec quelques pièces remarquables résultent de près de 70 gisements repérés. 1 site est régularisé, un autre en cours de régularisation ;
- Âge du fer : sites funéraires, dépôts sépulcraux. Collections sérielles, nombreuses pièces remarquables issues 25 sites repérés, dont des entrées nouvelles et 1 site en cours de régularisation ;
- Antiquité : occupation humaine du territoire durant l'Antiquité, en dehors des comptoirs d'Aleria et Mariana et notamment rurale. Une quinzaine de sites est repérée, incluant des biens archéologiques maritimes ;

- Moyen Âge : occupations humaines et notamment castrales. Treize sites sont pour l'instant repérés pour le second Moyen Âge. Un site est une donation.

VEILLE SUR LES DONNS, DONATIONS ET LES VENTES

Une démarche incitative coordonnée pourrait être mise en place et constituer un axe fort de la politique d'acquisition.

IDENTIFICATION

Des statuts juridiques complexes à déterminer

A ce jour, la collectivité de tutelle n'a que peu de collections propres affectées au musée. Les collections rassemblent des statuts juridiques divers avec, dans l'ordre décroissant, des propriétaires privés (+80%), l'Etat (+ 20%), des collectivités locales (+5%) et enfin la Collectivité de Corse (+1%). Cette situation n'est évidemment pas satisfaisante et nécessite un engagement fort avec les acteurs scientifiques et les propriétaires, de compétences et de moyens. Le SRA a mené une recherche pour retrouver les propriétaires des mobiliers présentés dans le parcours permanent (50 propriétaires privés et collectivités) dans la perspective de pouvoir régulariser le statut des collections. L'élaboration des actes, utiles à la régularisation du statut des collections, est engagée pour une dizaine de sites.

DES PRÉ-INVENTAIRES DES COLLECTIONS À DÉFAUT D'UN INVENTAIRE RÉGLEMENTAIRE

Le recensement des collections exposées par le musée repose sur plusieurs pré-inventaires. Une mission d'inventaire partiel a été réalisée en 2017. Réalisée sur une partie de la collection présentée au public, ce travail de documentation des collections

est fastidieux (fiche d'objet, photos, diagnostic sanitaire). La restitution s'est faite sur tableur et sur une base de données. La base de données n'est pas disponible au musée. Le fichier numérique, sur tableur, sert de base de travail, pouvant être partagée. Le fichier est complété par un précédent inventaire des collections réalisé en 2013.

RÉCOLEMENT DES COLLECTIONS

Les fouilles dont sont issues les collections ont fait l'objet de rapports d'opérations et sont dans l'ensemble publiées. La documentation scientifique propre aux collections relève d'un travail de documentation qui n'a pas été effectué de manière systématique, faute de moyens.

• Une documentation éparpillée

Plusieurs ensembles supports et d'informations de nature et de provenances différentes composent le fonds documentaire du musée :

- La documentation grise, rapports d'opérations, mémoires universitaires, rapports de restauration ;

- Des tirés à part de publications, par auteurs, en version papier ;

- La documentation thématique constituée progressivement par les différents membres de l'équipe pour accomplir leurs missions de médiation, valorisation, recherche (préparation d'exposition, de visite, d'ateliers, publications...).

- Un fonds multimédia composé des documents audiovisuels, images et vidéos produits par le service ou collectés.

• La publication des collections

La publication des collections est pour l'instant le fait des chercheurs, par l'intermédiaire d'articles ou de monographies scientifiques, également dans le cadre de synthèses chronologiques. Un récolement est d'ailleurs à faire avec les rapports d'opérations anciens qui ne permettent pas toujours d'identifier clairement les mobiliers et/ou leurs contextes stratigraphiques.

Les collections du musée sont exhaustivement citées dans les colloques. Ainsi, parmi les chercheurs, le musée est positionné comme référent incontournable pour l'archéologie de la Corse.

• Les dossiers d'œuvres pour rassembler la documentation des collections

Depuis 2020, la constitution de dossiers de collections vise à rassembler la documentation relative aux collections présentées : dans un outil partagé. Ces dossiers physiques sont constitués de manière systématique sur la base des fiches réalisées lors de l'inventaire de 2017, des rapports de restauration, des documents d'acquisitions/entrée au musée, des données existantes et rassemblées (prêts, expositions, etc.). Ces dossiers sont organisés par période chronologique, puis par site, puis par item. Des dossiers sont également ouverts au gré de l'actualité du musée, à l'occasion d'une exposition, d'un prêt. Des dossiers numériques sont encore développés de manière opportuniste, en fonction de collections mobilisées sur des projets.

LA NUMÉRISATION DES COLLECTIONS

• La couverture photographique engagée

La couverture photographique numérique des collections est réalisée pour :

- La paléontologie jusqu'à l'âge du bronze ;

- La céramique sur toutes les périodes.

- Les statues-menhirs ;

- Les collections en voie d'entrée au musée et de régularisation du statut ;

- Les collections mobilisées sur les expositions temporaires, les projets de publications ;

- Une sélection représentative des collections.

Depuis 2020, une campagne de prises de vues des collections est réalisée sur les objets en voie d'entrée au musée et de régularisation du statut et sur ceux mobilisés sur les expositions temporaires et les projets de publications.

• La mise en ligne des collections

Une seule mise en ligne a été réalisée pour un échantillon représentatif dans le cadre de la Collection Corse des Micro-Folies. La collection

d'archéologie sous-marine, dépôt du DRASSM, pourrait faire l'objet d'une mise en ligne tous public, via le support des « vitrines » d'Ishtar.

CONSERVATION ET GESTION

LA CONSERVATION PÉRENNE DES COLLECTIONS

Le parcours permanent est l'espace le mieux repéré. La collection actuellement présentée au public est largement remontée, stabilisée et restaurée. Les actions de restauration et de conservation pérenne visent des biens spécifiques (métal) ou nouvellement entrés dans la collection.

• Des réserves dédiées et sécurisées

En l'absence d'une part de réserves dédiées et identifiées, d'autre part de collections administrativement affectées au musée, le site de conservation est le CCE. Il conserve les mobiliers archéologiques et paléontologiques non exposés.

Actuellement, une grande partie des mobiliers sous gestion de l'Etat dans le CCE ont vocation à intégrer les fonds du musée par la régularisation du statut des collections. Ces espaces pourraient être partiellement mutualisés avec des sites affectés au musée, des collections exposées et des collections documentaires non exposées. Les collections historiographiques sont conservées dans un espace dédié au musée au sein du CCE. La salle est partagée avec du matériel de muséographie.

LA CONSERVATION PRÉVENTIVE

• Un état sanitaire à poursuivre

Le traitement quasi systématique des biens métalliques, ainsi que le remontage des céramiques sont dans un état stable de conservation. Ainsi restaurées, ces collections sont particulièrement pédagogiques et didactiques pour le visiteur. Un diagnostic sanitaire partiel a été réalisé à l'automne

2017 par une société prestataire pour les collections lithiques et organiques jusqu'à l'Âge du bronze et pour l'ensemble de la collection céramique.

• La conservation préventive dans les salles d'exposition

Le climat du musée est stabilisé grâce à une climatisation. La conservation des collections du parcours permanent est jugée globalement stable. Toutefois, l'hygrométrie n'est pas régulée et les vitrines ne sont pas hermétiques. Cette situation fragilise potentiellement les collections métalliques et organiques.

Les coffres protohistoriques de Laninca, découverte exceptionnelle par sa rareté, exigent un dispositif dédié pour la conservation. Désinfestés et stabilisés par le laboratoire de conservation et de restauration Arc-Nucléart, les coffres en bois n'ont pas reçu de traitement spécifique. Ils ont ainsi l'avantage d'apparaître dans l'aspect naturel du bois. Cependant, ils peuvent être fragilisés par les fluctuations potentielles du climat.

• Un plan de sauvegarde des œuvres opérationnel (PSO)

Le plan de sauvegarde des œuvres est élaboré pour le musée. Compte tenu de la nature des œuvres et de leur mise en exposition, leur protection est privilégiée. La mise en œuvre de ce PSO doit encore être complétée par l'acquisition de matériel, des modalités de stockage et d'évacuation des œuvres.

LA CONSERVATION CURATIVE

• Des collections en cours de stabilisation /restauration

La collection actuellement présentée au public est largement remontée, stabilisée et restaurée. Dans la démarche engagée de stabilisation des collections métalliques en vue de leur conservation et de leur présentation au public, des collections métalliques sont encore en cours de traitement. Dans les salles d'exposition, une vigilance est apportée sur les patrimoines métalliques déjà traités.

LA RÉGIE DES COLLECTIONS, UNE FONCTION À QUALIFIER

La chaîne opératoire de régie des collections est actuellement répartie sur plusieurs postes : la conservation, le secrétariat des collections, la régie des expositions, la technique. Elle est renforcée et soutenue depuis octobre 2021 par la responsable du CCE, qui permet un traitement conjoint cohérent, partagé et concerté avec le musée. Cette mutualisation de compétences se déploie notamment sur les demandes d'études et de prêts portant sur des collections.

• Un chantier des collections à entreprendre

Plusieurs actions sont identifiées dans le PSC, dont la priorité est basée sur les collections :

- La régularisation des collections et la gestion du passif ;
- L'enrichissement des collections ;
- La poursuite, l'indexation et l'organisation de la documentation et des dossiers d'œuvres ;
- Les espaces de conservation des collections ;
- Un état sanitaire à poursuivre. La poursuite de l'état sanitaire concerne les collections métalliques (les plus fragiles), les matériaux hors céramique des périodes historiques, les restes humains. Une veille sanitaire à assurer ;
- Le contrôle du climat doit être effectué avec l'acquisition d'appareils de mesures ;
- Un plan de sauvegarde des œuvres à développer et à déployer. Il nécessite l'acquisition de matériels, le repérage de locaux, la mobilisation de moyens humains ;

Mettre en place un plan de restauration et de conservation ;

- Un inventaire documentaire informatisé des collections du parcours permanent ;
- Un pré-inventaire partiel des collections du parcours permanent lié à une couverture photographique des collections.

• Ishtar, un logiciel sur mesure

Centraliser la gestion, l'analyse et le partage des données provenant d'opérations archéologiques, du terrain jusqu'au musée, requièrent l'élaboration d'une instance logicielle spécifique. En considérant l'aspect particulier des collections d'archéologie précédemment mentionné (caractère sériel des collections, dimensions contextuelles d'ensemble cohérent), il est souhaité une dotation qui répond :

- À la fluidification des échanges entre les CCE et les musées ;
- À faciliter les échanges avec la DRAC de Corse et le DRASSM ;
- Aux exigences d'inventaire normalisé musée de France.

Dans cette perspective, Ishtar apparaît comme l'outil le mieux adapté aux besoins. Par conséquent l'utilisation d'un outil commun, partagé autour d'une collection archéologique cohérente de la Collectivité de Corse, est nécessaire.

RECHERCHE

Des partenariats scientifiques ont été constants. Le musée a notamment été partenaire des opérations de Cauria depuis 1996 et s'inscrit dans la démarche scientifique jusqu'à la diffusion et la valorisation de la recherche.

L'accompagnement de la recherche vise :

- À la documentation des collections ;
- À une meilleure connaissance des fonds ;
- Fluidifier les réseaux avec les acteurs scientifiques
- Programmer l'enrichissement des collections.

LA BIBLIOTHÈQUE, UN OUTIL

La bibliothèque est un outil pour la recherche. Constituée de plus de 50 m linéaires d'ouvrages, de revues spécialisées et grand public, la bibliothèque regroupe des thématiques propres au musée : préhistoire récente et protohistoire méditerranéenne, archéologie et histoire de la Corse, muséologie. L'indexation et l'organisation

sont encore à structurer pour développer son exploitation. En 2019, une nouvelle rubrique rassemble des tirés à part classés par auteur. Cette bibliothèque spécialisée ouverte aux chercheurs et professionnels constitue un pôle de ressources scientifiques. Les publics sont des chercheurs et des professionnels, mais aussi des guides conférenciers, des élèves et des étudiants, à raison d'une dizaine de personnes par an. Elle est prioritairement utilisée par les agents du musée (animation, médiation, conservation) et du CCE.

LES ACTEURS DE LA RECHERCHE

Les acteurs de la recherche sont des scientifiques et des étudiants rattachés à des centres de recherche dont l'origine atteste du rayonnement. Les universités les plus représentées sont l'université de Corse, celles du Sud de la France et de Sassari. L'éloignement de l'université de Corse, l'éloignement de centres urbains et de dessertes aériennes limitent l'organisation de réunions scientifiques internationales et constituent des freins à la recherche. Les sollicitations extérieures sur les collections sont pourtant régulières et nombreuses ; elles concernent des travaux de recherche thématiques et des publications.

POLITIQUE DE RECHERCHE

Le musée se doit d'initier et de contribuer à la recherche. Plusieurs travaux conduits ces dernières années alimentent directement les connaissances sur les collections : industrie lithique sur quartz mésolithique (Master), collections d'hématites (thèse), industrie lithique et céramique de Basi (CNRS), perles protohistoriques (Master en cours), les collections funéraires protohistoriques (PCR en cours), céramique du village de l'Ortolu (Master et CNRS).

• Favoriser la venue d'étudiants

1. Favoriser un partenariat avec le CAP qui dispose de chambres
 2. Signer une convention avec l'Université de Corse
- Elaboration, diffusion et valorisation des collections et des savoirs : synthèse sur les axes forts des collections et travail sur des sujets plus monographiques, voire de type exposition-dossier.

DIFFUSION DE LA RECHERCHE

• Cycles de conférences

Le musée organise des cycles de conférences sur l'actualité de la recherche archéologique et certaines thématiques dans le cadre de sa programmation culturelle. Ces conférences nouent un lien direct, du chercheur au public.

• Publications

Si les collections du musée sont citées de manière récurrente dans les publications scientifiques et de synthèses parmi les chercheurs, parmi les dernières publications des collections citons hématites, statuaire mégalithique. Un catalogue d'exposition est prévu dans le cadre de l'exposition *Aldilà. Rites funéraires et expressions du sacré dans la Corse préhistorique*. Il intègre articles scientifiques et notices d'objets.

Un test de publication type « journal d'exposition » a été mené lors de l'exposition temporaire *Visu di petra- figure mégalithique. Dessins de Jacques Paris* en 2018. Ces documents permettent de conserver une trace des activités du musée et de les inscrire dans une permanence (catalogue) ou dans une continuité (guide).

Un guide des collections présentant le parcours de visite et les objets exposés apparaît opportun.

• Contributions à des revues professionnelles

Afin de contribuer aux réflexions professionnelles en cours et de promouvoir l'équipement, avec la régularisation du statut des collections, pourra être envisagée la publication d'articles dans des revues spécialisées.

LA MUSEO- GRAPHIE

UN PARCOURS CHRONOLOGIQUE ET THÉMATIQUE DES TERRITOIRES ARCHÉOLOGIQUES DE LA CORSE

Le musée offre à voir plus de 200 mètres linéaires de parcours permanent, ainsi que près de 150 m² d'espaces thématiques permanent, répartis de la façon suivante :

- Paléontologie : 3 m linéaires
- Préhistoire : 30,60 m linéaires
- Protohistoire : 56 m linéaires
- Antiquité : 4,20 m linéaires
- Moyen Âge : 6 m linéaires
- Statues-menhirs > 100 m²
- Archéologie sous-marine = 40 m²

Dans ce parcours sont présentés plus de 90 sites archéologiques, certains dans plusieurs sections chronologiques et mis au jour par 15 archéologues hommes et deux archéologues femmes.

10 000 ANS D'HISTOIRE DES PEUPEMENTS DE LA CORSE, LE PARCOURS PERMANENT

Le parcours permanent repose sur un discours chronologique, mis à part pour la salle des statues-menhirs et de l'archéologie sous-marine.

L'histoire matérielle des peuplements de la Corse, argumentée et organisée par périodes successives, se développe en cohérence avec le fil conducteur porté par les collections. Le peuplement animal pléistocène introduit le parcours. Puis les premières occupations humaines, attestées au Mésolithique, il y a quelques 10 000 ans. L'arrêt du parcours, à l'aube des Temps modernes, en pleine période génoise, apparaît comme arbitraire tant au regard du propos du musée, qu'à celui de l'état des données et des collections disponibles.

Le cheminement, linéaire, est organisé par espaces non cloisonnés, dédiés à des périodes chronologiques : Paléontologie, Néolithique, Âge du Cuivre, Âge du bronze, Âge du fer, Antiquité, Moyen Âge. Les espaces s'enchaînent de manière fluide, sans cloisonnement, mais par une rupture d'orientation du cheminement entre les grandes périodes : Préhistoire / Âge du bronze / Âge du fer -Antiquité / Moyen Âge.

Au sein de chaque période, les collections sont réparties par site, signant ainsi un ancrage territorial fort. L'aspect sériel de certains objets de l'industrie lithique (lames, pointes de flèches), céramique (fusaïoles) et métallique (fibules, boutons, carreaux d'arbalètes) témoigne de la matérialité des sites et évoque la part proportionnelle des activités réalisées par les sociétés. La collection constitue l'argument même de ce propos. Le contact direct, presque exclusif avec l'objet constitue l'une des qualités de la présentation, un axe fort.

Le parcours chronologique structure le fil conducteur développé par les collections. Il constitue le socle de la présentation. Ses points forts sont la qualité didactique du propos d'accompagnement et la richesse des collections présentées.

Conséquence de l'histoire du musée, les périodes antéhistoriques sont particulièrement dilatées, par rapport aux périodes historiques.

Ses points faibles relèvent de la présence d'un seul axe de compréhension et d'accès aux collections. Le discours est à mettre à jour.



STATUE-MENHIR DE PORTIGLIOLU-POZZACCIU VUE DE FACE : © DRAC CORSE - HERVÉ SIVRY, 2022

• **La salle des statues-menhirs, un aperçu global de la statuaire mégalithique de l'île**

Si la constitution de la salle des statues-menhirs a été, à l'origine, motivée par un principe de sauvegarde, permettant la conservation, la sensibilisation et la valorisation de la statuaire mégalithique, son enrichissement lui a apporté une valeur ajoutée de représentativité des différents faciès micro-régionaux de la Corse : Sartenais, secteur de Portivechju, d'Aiacciu, Nebbiu, Patrimoniu. Elle reflète désormais la diversité des typologies des statues-menhirs de l'île. Avec cinq originaux et un moulage, il s'agit de l'une des plus importantes collections des musées de France. Forte des résultats des travaux sur le mégalithisme des vingt dernières années, elle a été enrichie à l'occasion d'expositions temporaires : contextualisation avec *Visu di Petra* proposée en 2018, enrichissement du fonds et des dispositifs didactiques complémentaires avec *Aldilà* en 2023. Si l'un de ses objectifs premiers visait la préservation à l'abri des déprédations naturelles et humaines, son enrichissement la place comme collection de référence du mégalithisme de la Corse. La salle des statues-menhirs gagnerait à être augmentée par de nouveaux monuments illustrant l'émergence et les nouvelles formes du phénomène mégalithique dans l'île.

UNE MISE À JOUR DES COLLECTIONS ET DES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES NÉCESSAIRE

Le parcours a été conçu il y a une vingtaine d'années et finalisé il y a une quinzaine d'années, au moment de son inauguration. Il a été enrichi ponctuellement, dans la perspective d'un parcours redéfini globalement au regard de la régularisation du statut des collections. Par conséquent, la collection présentée dans le parcours permanent souffre désormais d'un décalage avec le développement de l'archéologie en Corse, notamment préventive (paléochristianisme). Certaines périodes (premier Moyen Âge) ou thèmes (habitat protohistorique)

font encore défaut ou pourraient être réargumentés (émergence et développement de la métallurgie, du mégalithisme).

L'espace dédié à l'archéologie sous-marine, retiré dans le cadre de l'exposition *Aldilà*, était le seul de l'île à proposer de manière permanente une exposition sur le patrimoine archéologique sous-marin corse, et avait comme intérêt supplémentaire de compléter le fond antique du musée, en présentant :

- L'économie antique et les circulations des matières premières (plomb, cuivre, verre) ;
- L'architecture navale : outillage, verres à vitre, pièces d'accastillage, tuyauteries, figures de proue ;
- Les œuvres d'art, en particulier statuaire monumentale, attribuée à l'empereur Philippe l'Arabe

Il pourrait faire son retour au sein d'une muséographie mise à jour, afin d'offrir aux visiteurs un regard sur les trésors immergés autour de la Corse.

UNE MUSÉOGRAPHIE FONCTIONNELLE MAIS VIEILLISSANTE

La conception et l'architecture intérieure du musée offre une scénographie esthétique et cohérente. Les baies vitrées et le balcon permettent d'embrasser le territoire de la Corse et d'envisager la localisation des sites archéologiques dès l'accueil. Dans le parcours de visite, elle évoque les principales catégories de matériaux présents dans les collections : la pierre, la céramique, le métal.

UN MODE UNIQUE DE PRÉSENTATION DES COLLECTIONS : LES VITRINES MURALES

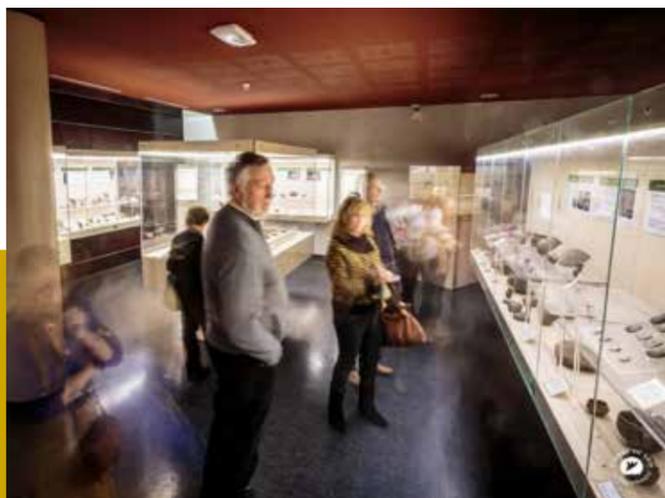
Les vitrines sont peu accessibles aux plus jeunes publics et aux personnes à mobilité réduite – PMR - (H : 0.9 m). Certains types de collections nécessitent des mesures de sûreté renforcées.

Les collections sont disposées dans les vitrines directement et au moyen de supports plexiglass. Cette présentation laisse peu de place à des collections plus volumineuses et monumentales. Elle n'est pas adaptée à accueillir des éléments architecturaux, des stèles, voire les coffres de Laninca.

• Un seul axe de compréhension

Des supports d'informations textuels et graphiques constituent l'unique vecteur d'explications. Les panneaux sont situés en fond de vitrines. Ils comportent trois niveaux d'informations :

- Repère de période : bandeau coloré
- Informations historiques ou techniques textuelles
- Dessins, photos et schémas de contextualisation, d'explication technique.



LE PARCOURS PERMANENT DU MUSÉE © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - 2016

Ces panneaux sont jugés très didactiques par les visiteurs. Ils comportent des informations générales sur les périodes. Certaines informations thématiques complémentaires (cultures, techniques, glossaire, etc.) seraient opportunes. Les collections sont caractérisées par des cartels simples, volumineux, peu esthétiques et mal intégrés, réalisés en interne. Cette situation apporte une grande fluidité et réactivité, mais est peu esthétique.

Il est à noter l'absence totale de dispositifs de médiation audiovisuels, numériques, voire interactif dans le parcours permanent.

DES SALLES THÉMATIQUES À FAIRE ÉVOLUER

La salle des statues-menhirs présente plusieurs statues disposées isolément dans un éclairage tamisé et radiant propice à l'observation des gravures et des bas-reliefs sculptés. Leur positionnement éloigné des murs au sein de la scénographie prend en considération la ronde bosse. En revanche, leur organisation a perdu tout son sens, leur mode de soclage les rend inaccessibles, un soclage, différent des autres, dépareille l'ensemble. Il manque des explications thématiques avec une contextualisation et un renforcement du lien avec Cauria.

La salle d'archéologie sous-marine évoque un fond marin jonché de restes d'épaves ; les petits objets sont sous vitrine et présentoirs. Elle souffre d'une obsolescence esthétique et manque d'éléments de compréhension.



MOULAGE DE LA COUPE STRATIGRAPHIQUE DE BASI EN VUE DE SA PRÉSENTATION AU MUSÉE © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - L. PINET, 2024

UN RENOUVELLEMENT DU PARCOURS PERMANENT SUR DES AXES FORTS

La réorganisation du parcours de visite sur des axes forts apparaît nécessaire. Il s'agit d'enrichir le propos et de renouveler les collections présentées sur la dynamique de la recherche archéologique : écofacts, nouvelles découvertes, etc.

LA SCÉNOGRAPHIE

A court terme, l'état des vitrines demande une maintenance renouvelée, des réparations et ajouts à envisager. De nouvelles vitrines et des mobiliers de présentations adaptés en termes de sécurisation et de conservation accompagnent l'apport de nouvelles collections dans le parcours.

Dans une démarche d'entrée d'œuvres exceptionnelles dans le parcours permanent, il est de la responsabilité du musée de se doter d'équipements muséographiques répondant aux exigences de sûreté et de conservation. Des soclages spécifiques sont à prévoir, internes aux vitrines pour les petits objets et intégrés dans le parcours pour les collections lapidaires à l'extérieur des vitrines.

Une charte graphique du parcours permanent est nécessaire pour intégrer des compléments

informatifs. Elle pourrait être hiérarchisée pour une compréhension intuitive des types d'informations de la part des visiteurs. De façon générale, les textes sont à revoir et réorganiser en multilingue.

POSER LE DISCOURS, DÈS L'ACCÈS AU PARCOURS DE VISITE

La reprise des fouilles archéologiques sur le site éponyme de Basi a livré la stratigraphie la plus complète de la préhistoire de la Corse actuellement mise au jour, retraçant sur quatre mètres de hauteur, sa chronologie du Mésolithique à l'âge du bronze. Hautement significative et à valeur didactique, son moulage est prévu à des fins de préservation et de valorisation. Son accrochage pourrait introduire le parcours de visite.

Le multimédia peut constituer un bon outil au service de l'expérience de visite pour diversifier les approches, dynamiser les parcours et apporter des compléments. Son avantage est de pouvoir être mis à jour et augmenté au fur et à mesure des besoins. Un dispositif tactile pourrait notamment être utilisé avec de l'information contextuelle et géographique (sites archéologiques). L'intervention de chercheurs et contributeurs du musée, via un médium multimédia, pourrait apporter une présence, et renforcer la transmission d'objets pouvant apparaître bien diserts. Des visites commentées, de type audioguide, seront utiles pour accompagner les visiteurs dans leur parcours.



LA DIMENSION DIACHRONIQUE

La chronologie des collections, les stratigraphies fixent le propos général des collections et leur évolution historique. Valeurs référentes et historiographiques. Ex : Basi, stratigraphie de la préhistoire de la Corse. Construction du discours en Préhistoire.

RESTRUCTURER LES COLLECTIONS SELON LES ACTIVITÉS HUMAINES

Immigrer, habiter, vivre, s'approvisionner, échanger, chasser, élever, cultiver, mourir, célébrer...

Il s'agit là de renforcer et de structurer le propos actuellement tenu dans le parcours permanent : plus de 200 mètres linéaires équivalant à 10 000 ans d'histoire, avec une incursion paléontologique sur 300 000 ans de peuplement animal.

Ce propos s'articule en cohérence avec les collections des trois autres musées d'archéologie de l'île. Sartè présente un propos généraliste, détaillé dans un musée de Territoire – musée de l'Alta Rocca – et

dans deux musées de sites – musée d'Aleria et musée de Mariana. De manière générale, intégrer les données paléo-environnementales, l'exploitation des milieux, les apports de l'archéologie sous-marine à toutes les périodes chronologiques présentées. Concernant la préhistoire et la protohistoire, le dynamisme des recherches menées en Corse, tant sur des reprises de sites (Basi, Monti Barbatu) que sur des opérations nouvelles, notamment à la faveur de l'archéologie préventive (Caserne Montlaur) appelle à un enrichissement du parcours permanent et la mise en lumière de certaines thématiques : émergence de la métallurgie, occupation humaine de la montagne, développement du mégalithisme, l'habitat protohistorique, etc.

• Thèmes de la vie quotidienne – culture matérielle

Les collections se déclinent sur différentes thématiques. Sites et objets éponymes ou remarquables introduisent du relief et de la spécificité dans le discours porté par des collections sérielles.

LES CLÉS DE COMPRÉHENSION

• Peuplements d'une île et occupation du territoire, de la mer à la montagne

Modalités relationnelles avec les territoires continentaux (Italie péninsulaire, France continentale, péninsule ibérique) et insulaires (Sardaigne). Un isolat au cœur de relations commerciales et culturelles méditerranéennes et européennes.

• Peuplement animal

Sauvage au Pléistocène. Nanisme (absence de). Extinctions, perdurations. Peuplement domestique. Interactions humain / animal : élevage et ses spécificités, chasse, alimentation, utilisation des matières animales. Marronnage. Arrivée du chat au XVIIe siècle de notre ère. Endémismes.

• Economies, culture à l'épreuve de l'insularité

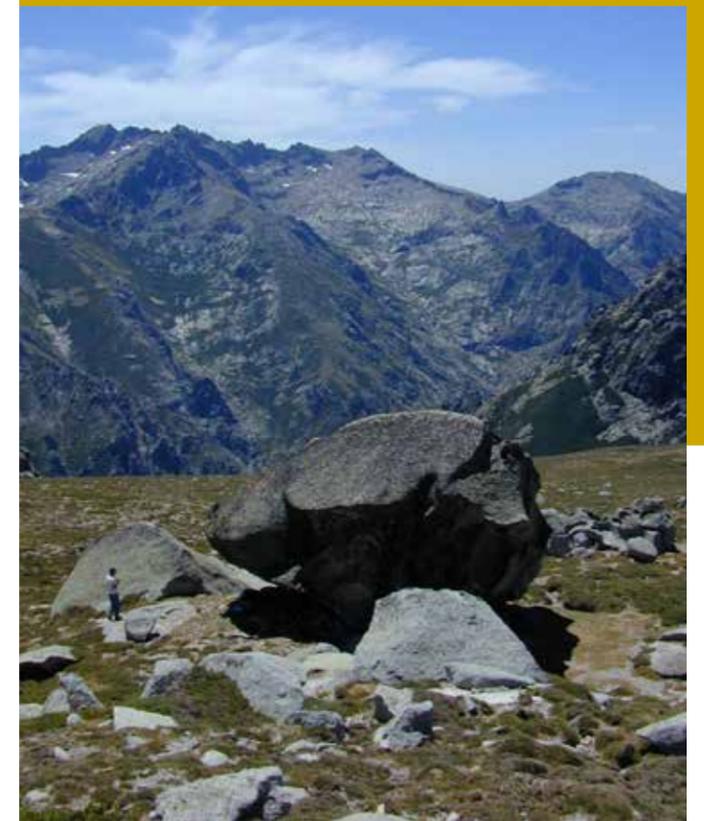
Matières premières. Produits manufacturés. Ressources locales. La Corse, sur le chemin d'échanges méditerranéens. Cultures matérielles, migrations humaines.

• Les biotopes

La mer, le maquis, la montagne. Leurs impacts sur l'occupation du territoire et leur exploitation. Thématique nouvelle, intrinsèquement liée aux sociétés humaines.

• Mégalithisme et statuaire mégalithique

La statuaire mégalithique, une manifestation spécifique en Corse. Cauria, un espace culturel au cœur d'un territoire densément occupé. Les sites de Cauria accompagnent la compréhension de l'émergence et du développement du mégalithisme en Corse. La salle des statues-menhirs ainsi que les dépôts funéraires mobiliers, les objets provenant des abris autour de Cauria.



• L'occupation en Corse durant l'Antiquité

Les collections sont complémentaires des collections présentées dans les musées d'Aleria et de Mariana. Ainsi, toute la chronologie de l'Antiquité devrait être prise en compte, notamment la structuration des territoires (Saone, Corti, Prupia, Piantarella), des typologies et des natures de sites : habitats isolés (Modria), fortifiés (Castellu, Luri), grandes villas (Piantarella), petites agglomération (Saone, exemple d'agglomération artisanale et d'habitat hors colonie romaine).

• L'occupation en Corse durant le Moyen Âge : présenter les activités d'un village

Pour le Moyen Âge, les secteurs à développer concernent l'extension de la chronologie au premier Moyen Âge et à la période romane, inexistante dans les collections ; les différentes catégories de sites tels que châteaux, villages, culturels ; ainsi que le développement de thématiques émergentes et prégnantes, comme le paléochristianisme, ou encore la dimension funéraire, les échanges et le commerce, notamment grâce aux données de l'archéologie sous-marine, les conflits.

• Renforcer la présentation de Cauria

La connexion avec Cauria doit permettre ici de faire le lien avec le site, de positionner Cauria au sein du paysage mégalithique de la Corse, d'évoquer les activités réalisées sur ces sites, avec les mobiliers archéologiques. Dans l'éventualité de la dépose, au musée à des fins de préservation, des statues-menhirs de Cauria-I Stantari, le monument de la phase finale de l'histoire du site, pourrait être reconstituée. L'apport d'un discours d'accompagnement sur la Corse, terre de mégalithes (coffres, dolmens, statuaire) en ouvrant sur une échelle européenne et méditerranéenne. Le Pianu di Cauria et la Punta di u Grecu constituent un espace géographique homogène, ayant fait l'objet de recherches archéologiques

depuis 50 ans. Il permet de valoriser l'occupation humaine d'un territoire sur le temps long : Néolithique, Âge du bronze, Moyen Age. Il est l'un des sites les plus remarquables, les plus emblématiques et les mieux connus pour le mégalithisme de la Corse.

- Intégrer les collections de Cauria aux différentes périodes du parcours permanent
- Renforcer la thématique des architectures mégalithiques dans la salle des statues-menhirs (petites stèles, percuteurs, godet, déposes de statues?).



LE SITE DE RINAGHJU, À CAURIA, MONTRÉ DEUX PHASES DE CONSTRUCTION : L'ÉMERGENCE DU MÉGALITHISME AU VE MILLÉNAIRE AVANT NOTRE ÈRE (PETITS MENHIRS AU PREMIER PLAN) ET LE DÉVELOPPEMENT D'ALIGNEMENTS DE GRANDES STÈLES VERS LE IIIIE MILLÉNAIRE (ARRIÈRE-PLAN) ©



• Mettre à l'honneur la collection de statues-menhirs

La présentation pourrait évoluer et gagnerait à être complétée en renforçant les dimensions historique et archéologique. L'engouement pour ce patrimoine, au-delà des rivages de l'Île, doit souligner l'importance de la préservation et de la valorisation d'une collection publique. L'environnement muséal de la collection de statues-menhirs établit son rôle significatif à l'échelle des musées européens et méditerranéens. Dans ce panorama patrimonial, les statues-menhirs corses témoignent de rares exemplaires de l'Âge du bronze.

Le musée ambitionne une perspective d'enrichissement, dans un but de préservation de monuments rares et exceptionnels, mais aussi afin d'étendre sa représentativité tant chronologique, notamment avec les petits menhirs et stèles, que spatiale, avec l'apport d'autres faciès. Une augmentation de la contextualisation des sites et des monuments passe par les mobiliers utiles à leur fabrication, outillage, colorants, représentations. La perspective de dépose de stèles et statues de l'alignement de Cauria-I Stantari intègre une dimension particulière.

Ainsi, l'émergence, au Néolithique, le développement du mégalithisme des pierres dressées :

- Les collections de petites stèles de Cauria-I Stantari, ont toute leur place ;
- Les stèles de Balchiria offrent un nouveau type d'art mégalithique ;
- Les statues-menhirs de l'Âge du bronze, fleuron de la statuaire mégalithique.

Avec l'enrichissement de la collection, la salle

nécessite d'être réorganisée en répartissant les statues par groupe micro-régional. La mise en contexte des statues est enrichie au moyen de collections complémentaires (percuteurs, godet).

• Incrire l'archéologie sous-marine dans l'histoire de la Corse

Les peuplements humains de la Corse se sont faits par la mer et, depuis que les populations sont sédentaires, leurs économies s'articulent autour des échanges. L'archéologie de la Corse inclut naturellement des collections issues de l'archéologie sous-marine. Ces collections pourraient permettre d'appréhender un champ chronologique sur plusieurs périodes, notamment antique et médiévale.



LA PUNTA DI CANISCIONE, UN DES PREMIERS SITES D'OCCUPATION HUMAINE DE LA CORSE © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - W. MOUREAUX, 2005

LES PUBLICS

AUDIENCE ET RAYONNEMENT

AMPLIFIER L'ATTRACTIVITÉ DU MUSÉE

- **L'attractivité auprès des publics : la bonne surprise**

Le musée d'archéologie de la Corse est connu avec l'image d'un musée de Préhistoire. Le « grand public » ne le connaît pas vraiment. Les publics touristiques viennent grâce aux relais touristiques locaux (offices de tourisme, guides, hébergements). Cependant, un certain décalage existe entre ce que propose le musée, la satisfaction des publics d'une part, et le repérage de l'établissement dans les acteurs patrimoniaux et culturels d'autre part. Le musée est présent dans la presse écrite et audiovisuelle, ponctuellement dans des magazines et revues thématiques. L'établissement bénéficie de la reconnaissance de prescripteurs touristiques : Guide Michelin (2015, 2017, 2018), Lonely Planet (2016 à 2019), Turismo culturale italiano.

- **L'attractivité scientifique en augmentation**

Le musée d'archéologie de la Corse dispose d'une notoriété scientifique insulaire, nationale et internationale à l'échelle de la Méditerranée Nord-occidentale. Cette notoriété s'exprime par le référencement des collections qu'il conserve dans les études scientifiques. En effet, les collections du musée sont citées pour les différentes périodes de l'histoire de la Corse. Cette notoriété s'exprime également par le nombre de sollicitations pour études et publications. La dotation d'un poste de responsable du CCE de la Corse-du-Sud renforce la capacité du musée à répondre à ces demandes. A l'extérieur de l'île, la notoriété de l'établissement concerne essentiellement l'échelle scientifique : elle s'étend alors à l'échelle internationale.

- **Notoriété patrimoniale**

Enfin, le musée est régulièrement sollicité pour des prêts de collections à l'occasion d'expositions en Corse et à l'extérieur de l'île. Si les prêts en Corse sont les plus nombreux, depuis quelques années l'établissement étend son spectre à l'extérieur de l'île.

CLARIFIER L'IMAGE DU MUSÉE, SON CONTENU SCIENTIFIQUE ET SA PROPOSITION CULTURELLE

On a vu que le musée souffrait d'une perception approximative, manifestée dans son contenu et dans ces mentions. Il est nécessaire d'affirmer l'identité du musée d'archéologie de la Corse et de travailler sur sa lisibilité, à plusieurs niveaux de la société. Les objectifs seraient :

- Appels à projets sur les visuels et le graphique
- Mettre en place une signalétique
- Stratégie de communication sur l'établissement, son contenu, ses activités administratives, la presse, les musées emprunteurs, etc... Faire rectifier si nécessaire.
- Programme des collections
- Publications

- Améliorer le parcours de visite
- Coorganiser et contribuer à des réunions scientifiques.
- Construire des partenariats
- Editer un programme régulier
- Mieux organiser la diffusion et la communication

PARTENARIATS ET RESEAUX

DES COLLABORATIONS

Le musée travaille sur des projets communs avec des collaborateurs variés : scientifiques, éducatifs, culturels, associatifs, sociaux.

- **Partenaires scientifiques**

L'Etat, par l'intermédiaire du ministère de la Culture et de la DRAC de Corse, intervient en appui scientifique et technique, ainsi que par la mise à disposition de contenus et d'outils de diffusion scientifique. Des collaborations sont à développer sur des réunions scientifiques (Journées de programmation de l'archéologie), des projets de recherche.

Une convention-cadre est en cours avec l'Inrap, coordonnée par la Direction du patrimoine. Elle favorisera l'étude, la diffusion et la valorisation des collections.

Les partenariats avec des laboratoires de recherches, de l'ordre de l'archéologie et/ou de la conservation du patrimoine, sont à impulser dans les domaines de l'étude des collections, de la diffusion des résultats de recherche et de la présentation de ses collections.

En 2019, une collaboration avec l'Université de Corse (UMR LISA) permet de valoriser les collections médiévales du musée au sein d'un dispositif numérique. L'exposition est d'abord présentée à l'Université puis a fait l'objet d'une itinérance en Corse.

• Partenaires éducatifs

Diverses collaborations se sont mises en place, en particulier avec les établissements de la région (Primaire, Secondaire, Université). Les projets concernent des cycles de médiations, comme le Cycle préhistoire réalisé en 2016 avec l'Ecole élémentaire Ghjaseppu Paganelli de Sartè, l'atelier *Du bloc à la statue*, à destination des élèves d'arts plastiques du Lycée Gorges Clémenceau à Sartè ; *Festa di a Nazione* en hors les murs au collège Georges Clémenceau à Sartè ; la création d'outils pédagogiques et de médiations avec le réseau de l'Education nationale, Canopé, des séminaires et des ateliers avec la CPES Sartè et avec l'Université de Corse.

• Partenaires culturels

L'Etat, par l'intermédiaire de la DRAC de Corse, est partenaire naturel du musée. Ce partenariat est à développer dans le cadre de la programmation, par l'accueil de journées d'actualités de l'archéologie, de manifestations thématiques et notamment :

- Bilans régionaux de l'archéologie,
- Journées Européennes de l'archéologie
- Cycles de conférences en archéologie,
- Réunions thématiques.

Plusieurs services de la Collectivité de Corse constituent, de manière générale des partenaires potentiels, dont plusieurs sont activés. La bibliothèque de prêt de Corse intervient dans le prêt d'ouvrages, la mise à disposition d'équipements sur des projets partagés.

Le Centre d'Art Polyphonique de la Collectivité de Corse intervient dans les domaines du chant lyrique, traditionnel et des musiques actuelles. La collaboration a été initiée en 2023 avec une conférence illustrée en musique. Le FRAC et la Cinémathèque de Corse sont des partenariats à activer.

C'EST MON PATRIMOINE 2023 : SENSIBILISATION AUX PATRIMOINES, APPROPRIATION DU SUJET, RESTITUTION : VISITE GESTICULÉE ET EXPOSITION PHOTOS © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA



• Partenaires associatifs

Des associations interviennent globalement dans des cadres de médiation scientifique, de programmation culturelle ou artistique. Ces partenariats constituent un atout pour l'enrichissement de la programmation culturelle. Les collaborations visent à organiser des actions de médiations, de pratiques et d'animations culturelles et artistiques, mais aussi mettre en place d'actions de diffusion de la connaissance. Les associations concernées sont les sociétés savantes (Société des sciences historiques et naturelles de la Corse, Association Bariccini). Une convention, coordonnée par le Service Archéologie, sites et CCE, existe avec l'association d'expérimentation archéologique Chalcophore. Elle vise à la mise en place d'ateliers et démonstratifs et participatifs. L'association culturelle locale Fas'Arte intervient dans le cadre de la programmation

d'événementiels (Printemps des poètes, Nuit de la lecture) et d'activités (ateliers de calligraphie, d'écriture). Elle étend le champ culturel du musée par le croisement des disciplines. Elle est un important acteur qui appuie l'insertion du musée dans la vie culturelle locale (diffusion, attractivité, publics résidents). Si les collaborations avec les associations sont actives, elles nécessitent d'être développées, structurées et arrimées sur des conventions de partenariats.

• Les partenaires sociaux

Les partenariats avec le champ social sont à développer afin de favoriser des publics éloignés de la fréquentation des musées et de la culture. La Falep – Ligue de l'enseignement de Corse est l'un des acteurs privilégiés sur le territoire. Des projets ont été conçus en appui sur le dispositif 'C'est mon patrimoine !' du ministère de la Culture. Ces projets favorisent la connaissance et la visite des patrimoines, la formation des travailleurs sociaux encadrant l'élaboration d'un projet et d'une restitution publique inscrite dans la programmation. Si d'autres partenaires potentiels sont repérés, ce domaine est à investiguer.

LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS À ACTIVER

A l'heure actuelle, le musée s'inscrit dans le Réseau des musées de Corse, dont l'action principale est une communication forte des établissements et sites patrimoniaux et culturels.

Le musée est inscrit dans les réseaux professionnels et thématiques à l'échelle méditerranéenne avec Musées Méditerranée, francophone avec Archéomuse dans une prise en compte des différents types d'établissements patrimoniaux de l'archéologie et à l'échelle internationale en adhérant à l'ICOM. Cette inscription du musée dans des réseaux renforce la qualité professionnelle de l'offre, la synergie interprofessionnelle, et contribue à l'identification et à la reconnaissance de l'établissement. Un partenariat scientifique avec *Musées Méditerranée* est engagé dans le cadre du PCR sur les mobiliers métalliques protohistoriques.

CONNAISSANCE DES PUBLICS

A la billetterie, un questionnement des visiteurs apporte des données quantitatives et qualitatives sur la fréquentation du musée. L'analyse de ces données apporte des informations sur le nombre de visiteurs, leur catégorie socio-professionnelle, leur résidence, etc. Les fiches de réservations de groupe informent sur la nature des groupes, leur provenance et l'objectif de leur visite.

En 2022/2023, une étude des publics des musées de Corse a été conduite par la direction du patrimoine. Elle a été réalisée, durant une année, par le bureau Gece, spécialisé dans le domaine de la culture.

L'enquête avait pour objectif d'avoir une meilleure connaissance des publics pour construire une politique des publics appropriée. Elle s'est appuyée sur un questionnaire très complet portant sur la connaissance et les pratiques, la satisfaction de l'établissement. Pour Sartè, plus de 500 visiteurs ont répondu au questionnaire.

Le musée accueille deux grandes catégories de publics : les publics résidents et les publics touristiques. Les premiers fréquentent l'établissement de manière occasionnelle ou régulière. C'est une catégorie de public pour laquelle le musée représente un équipement culturel repéré. Parmi eux, les individuels sont en majeure partie constitués de seniors. Les groupes sont surtout les jeunes, notamment les scolaires et les associations. Un visiteur individuel sur dix est résident corse, avec une très faible fidélisation des publics. Ceux-ci proviennent essentiellement du territoire et fréquentent préférentiellement le musée à l'occasion d'événementiels et journées thématiques.

LES VISITEURS INDIVIDUELS

Pour les touristes, l'enquête fait apparaître que le critère culturel occupe une place importante et que le musée d'archéologie de la Corse fera probablement partie des visites réalisées durant le séjour ; sur une période s'étalant principalement d'avril à octobre. La répartition est homogène entre hommes/femmes, en moyenne de 46 ans. La part du public familial est la plus importante. La fréquentation par 2/3 de cadres et professions intermédiaires et 1/3 de non actifs est conforme aux données nationales et insulaires. En revanche, l'établissement accueille une part plus importante d'ouvriers. La durée moyenne de visite est d'une heure.

Ces visiteurs sont constitués par 87 % de continentaux, 7 % de résidents corses et 6 % d'étrangers. Les continentaux, très majoritaires, viennent d'Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Île de France.

De manière générale, la décision de venir au musée se prend le jour-même. Le musée, à l'instar des autres établissements de la Collectivité de Corse, souffre d'un défaut de communication.

Avec 36 % de très satisfaits, le taux de satisfaction est à améliorer. Les axes d'améliorations portent sur le confort de visite et sur la communication, en particulier..

LES GROUPES

• Les scolaires

Le musée accueille des groupes scolaires de la maternelle à l'université. En 2022, le musée a accueilli 70 groupes, pour un total de 1 322 élèves. Les primaires et les collèges représentent plus de 50 classes.

Les groupes périscolaires sont constitués de centres aérés, d'associations d'enseignement, comme la FALEP. Ils proviennent principalement de la région, dans laquelle les établissements de Sartè occupent une place active, dans une moindre mesure de Corse-du-Sud, avec les secteurs d'Aiacciu, Portivechju, voire Bunifaziu et plus rarement de Haute-Corse (Bastia, Corti). Ponctuellement, le musée accueille des voyages scolaires en provenance d'établissements du Continent.

• Les adultes

Les groupes adultes se répartissent en publics locaux et touristiques. Les données relatives à ces groupes sont fluctuantes ces dernières années, consécutivement à la Covid. On a assisté à la baisse drastique des groupes de voyageurs. Ceux en provenance d'Europe reviennent progressivement. Ils fréquentent le musée principalement en début et fin de saison.

Le musée accueille essentiellement des groupes affinitaires constitués par des associations locales, des formations professionnelles (enseignants, Arts plastiques, histoire des arts, AFPA) et certains voyages organisés (associations scientifiques, archéologiques, etc.).

POLITIQUE DES PUBLICS

VISER UNE MEILLEURE ATTRACTIVITÉ

Faire du musée un outil incontournable pour la connaissance de l'archéologie de la Corse, un lieu d'éducation et de culture de tous les publics. Cet objectif doit être travaillé sur les axes suivants :

- Une programmation culturelle structurée ;
- Les expositions temporaires ;
- Une politique de communication entrepreneurante.

CONQUÉRIR ET FIDÉLISER LES PUBLICS RÉSIDENTS

Il s'agit ici de structurer l'offre culturelle sur les axes suivants :

- Devenir un lieu identifié pour les associations
- Participer à la diversité de l'offre culturelle du territoire
- Renforcer une offre d'activités « jeunes publics » et familles



• Attirer les publics individuels

Des efforts doivent être consentis sur presque tous les niveaux de visiteurs : Les publics locaux sont des ambassadeurs de leur bassin de vie, il est important de les accueillir. D'une part, le musée offre un potentiel de ressources et d'espaces, et d'autre part, il a une place dans l'offre culturelle du Sartenais. Les axes suivants sont expérimentés :

- les actions et projets participatifs,
- le dynamisme et l'innovation de la programmation (par exemple, le rapprochement préhistoire / création),
- des actions ciblées pour les professionnels du tourisme.

• Pour les familles

- structurer les actions de médiations, notamment durant les vacances scolaires,
- développer des dispositifs ludiques et créatifs.

• Devenir un lieu identifié pour les associations, et notamment

- Conférence de la Société des sciences historiques et naturelles de Corse au musée d'archéologie de la Corse à partir de 2019,
- Accueil de l'assemblée générale de l'association Baricini, du casteddu di Barici,
- Initier des partenariats avec des associations patrimoniales et culturelles sur des actions régulières et thématiques inscrites dans la programmation du musée. C'est le cas à partir de 2024, avec les ateliers d'écritures, animés par l'association Fas'Arte.



• Consolidar la fréquentation des publics scolaires

Il s'agit ici de recevoir plus de publics scolaires et qualifier l'offre :

- Faire du musée, un outil d'éducation appliquée sur des projets co-réalisés de type C'est mon patrimoine !, exposition, tables-rondes,
- Augmenter le spectre des écoles, des collèges et des lycées accueillis
- Co-construire des projets pédagogiques,
- Enrichir et dynamiser l'offre d'activités pour les jeunes publics et les publics scolaires
- Aller vers les publics scolaires et mener des actions et des ateliers hors les murs (dans les établissements, à l'occasion de journées thématiques, comme les journées LCC ou les JEA

UNE POLITIQUE TARIFAIRE EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ

La tarification des établissements muséaux a été révisée en 2020, pour être harmonisée dans le cadre de la nouvelle Collectivité de Corse. Au musée d'archéologie de la Corse, avec des billets d'entrée aux prix modiques, la tarification favorise une grande accessibilité :

Plein tarif : 4,00 €

Tarif réduit : 2,50 €

Tarif groupes adultes : 2,00 € (à partir de 10 personnes)

Tarif groupes enfants + ateliers : 1,50 € (à partir de 10 personnes)

Quelques ajustements à la marge seront bénéfiques :

- Améliorer la circulation des visiteurs entre les établissements et sites,
- Participer à des produits de tourisme culturel.

CONSOLIDER L'OUVERTURE AUX PUBLICS

Des horaires d'ouverture à ajuster aux flux de publics

• Basse saison : du 1er novembre au 31 mars

Musée ouvert du lundi au vendredi inclus - de 9h00 à 16h00
Fermé samedi, dimanche, jours fériés, jours vaqués
Les horaires de basse saison sont notamment positionnés pour optimiser l'accueil et répondre aux demandes des scolaires (Sartenais, Valincu).

• Moyenne saison : du 1er avril au 31 mai – du 1e au 31 octobre

Musée ouvert du lundi au vendredi inclus – de 10h00 à 17h00
Fermé samedi, dimanche, lundi, jours fériés, jours vaqués

De plus, il est souhaité une ouverture du musée 3 samedis en moyenne saison : Pâques (Catinacciu à Sartè, occasionnant un grand afflux de visiteurs), précédent ou suivant le 1 ou le 8 mai, le samedi du week-end de l'Ascension.

• Haute saison : du 1er juin au 30 septembre

Musée ouvert tous les jours de 10h à 18h00
Les jeudis de juillet et août de 10h00 à 20h00
Fermé les jours fériés, sauf 14 juillet et 15 août.
Les jours vaqués seront récupérés par les agents en basse et moyenne saisons.
L'ouverture tardive lors des « jeudi shopping » estivaux doit être accompagnée de manifestations : visite guidée, mini-exposition, focus...

Toutefois, en dehors de ces horaires, le musée peut ponctuellement, ouvrir ses portes à des publics ciblés, par exemple des actions éducatives, scientifiques et culturelles spécialisées et des journées thématiques.

Ces horaires sont partiellement satisfaisants. Ils ont l'avantage de permettre des visites pendant la pause méridienne et encore d'accueillir les scolaires en étant compatibles avec une provenance éloignée. Les horaires d'hiver sont clairement destinés aux scolaires. En revanche, ils sont peu compatibles avec l'accueil des familles et du public local en fin de semaine. En l'état, ils ne favorisent pas l'attractivité et la fidélisation des publics résidents. La fermeture durant week-ends et les jours fériés du printemps minore le tourisme d'avant et d'arrière-saison. De plus, la période de moyenne saison est propice à la connexion avec Cauria pour des visites site et musée.

Cette ouverture n'est possible qu'avec la pleine satisfaction de l'équipe d'accueil et de renforts saisonniers. De même, la réalisation des horaires d'ouverture de mai à octobre nécessite une équipe d'accueil optimisée par des renforts saisonniers qualifiés pour assurer des missions à responsabilité (sécurité, sûreté, régie de recette).

ACCUEIL ET PARCOURS DE VISITE

L'ACCUEIL, UN RÔLE PIVOT

L'accueil constitue le premier contact avec le musée. Il est l'image de l'institution, l'accès aux parcours de visites.

• Accueillir les publics

Le site internet de la direction du patrimoine propose une page dédiée au musée : collections, expositions temporaires, informations pratiques. La préparation concrète de la visite passe par le contact téléphonique et courriel et les dispositifs extérieurs (offices de tourisme, guides touristiques). Le musée dispose également d'un référencement sur un moteur de recherche. C'est l'outil le plus réactif. A l'entrée du musée (billetterie), sont fournis aux visiteurs : information sur le parcours de visite, dépliant du musée et documentation sur les expositions temporaires.

• Espaces, orientation et équipements

Les espaces d'accueil souffrent d'un manque d'entretien bâtimentaire. Le parcours de visite est globalement compris des visiteurs, qui témoignent de la grande qualité de la visite. Mais, à la fin... on revient sur ses pas ou on sort par l'escalier de secours. Les cheminements entre les différents espaces fonctionnels ne sont pas toujours clairs. La signalétique intérieure, le confort et la qualité de visite sont également à travailler. Les dispositifs d'aide à la visite proposés sont réalisés en interne (guides de visite des expositions). Les audioguides, obsolètes, ont été retirés.

Matae Martin-Rossi, néoartisan a proposé un objet tous publics, a Stantara, statue-menhir déclinée en porte-clés et pendentif. L'objet jeunes publics, u Picciulatu, est un jeu de morpion stratégique. Les pions représentent des objets représentatifs de la collection et de la chronologie.



• Le service d'accueil

Le service assure plusieurs catégories de missions :

- L'accueil des publics
 - Information, orientation
 - Accueil des groupes
- Le standard téléphonique
- Sécurité, sécurité : veille et alerte
 - Contrôle des bagages
 - Surveillance des salles
 - Vidéo-surveillance
 - Fermeture du musée
 - Alerte incendie, évacuation des publics
- La vente :
 - Billetterie
 - Boutique
- Diffusion :
 - Affichage autour du musée

L'équipe permanente est dotée de 6 postes d'agent affectés à l'accueil. Les agents sont ainsi mandataires de régie de recettes et formés annuellement à la sécurité des publics. Tout au long de l'année, l'équipe assure des missions sur une cadence irrégulière en lien avec les flux de visiteurs. Les personnels sont ainsi responsabilisés sur d'autres tâches secondaires dans une organisation en polyvalence (renforts ponctuels sur les médiations, conception de produits boutiques inspirés des collections Fattu in museu, renouvellement de l'espace d'accueil). Des renforts saisonniers sont actuellement alloués de juin à octobre sur des contrats mensuels, pour assurer la surveillance des salles.

• Les services

Le musée se dote d'une boutique, ouverte en 2024. Y sont proposés ouvrages, carterie, objets boutiques inspirés des collections du musée. La gamme proposée est encore en test et en constitution. Elle intègre le projet Fattu in museu, porté par la Direction du patrimoine en partenariat avec le FabLab Fabbrica Design de l'Università di Corsica. La nouvelle boutique devient force de proposition pour enrichir la gamme proposée. Dans cette perspective, sont à réaliser et à développer :

- des publications : catalogues, guides de visite,
- de la carterie ;
- des objets souvenirs.

AMÉLIORER L'ACCUEIL

L'amélioration de l'accueil des publics, pour un bon fonctionnement, nécessite en premier lieu une équipe articulée autour de :

- 4 agents d'accueil permanents ;
 - 2 agents d'accueil d'avril à octobre ;
 - un renfort de 4 saisonniers d'avril à octobre.
- Cette organisation permet de travailler par binôme pour assurer le service au public en basse saison et par roulement de deux équipes en haute saison.

QUALIFIER LE PARCOURS DE VISITE

• Les cheminements au sein de l'établissement

Le réaménagement des espaces d'accueil – boutique permet d'améliorer la présentation, le fonctionnement et la circulation. La signalétique interne (visuel et charte graphique propre au musée) devra être renouvelée concomitamment avec le renouvellement du parcours de visite. Elle concerne parcours permanent / exposition temporaire / salles thématiques / salle de conférence / toilettes / boutique / vestiaire / ascenseur. Le musée doit renouveler les supports d'aide à la visite et se doter d'équipements informatifs fonctionnels. Le site internet et les réseaux sociaux sont pour l'instant gérés par la direction du patrimoine. Sa mise à jour appelle à être fluidifiée par une relation régulière avec le service valorisation de la direction du patrimoine. Le propos des audioguides est à renouveler en plusieurs langues (corse, français, anglais, italien, espagnol) et dans une version adaptée aux jeunes publics.

La chronologie de la préhistoire de la Corse est proposée avec un moulage de la stratigraphie du site de référentiel et éponyme de Basi. Ce moulage, à la fois collection, argument du propos du musée et méthodologique de l'archéologie, établit le lien entre l'accueil et les parcours de visites. Il pourrait être installé entre l'accueil et les salles d'exposition, introduisant le discours du parcours de visite.

UN NOUVEL ESPACE ACCUEIL ET BOUTIQUE

La scénographie de la boutique, pensée conjointement avec le renouvellement de celle de l'espace d'accueil, dynamise l'attractivité de l'établissement auprès des publics. Elle permet de doter le musée de vestiaires individuels qui complètent l'offre de services et le confort d'accueil des visiteurs. Ces travaux doivent être accompagnés de la rénovation du parvis.



LA NOUVELLE SCÉNOGRAPHIE DE L'ESPACE ACCUEIL-BOUTIQUE © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - L. PINET, 2024



OUTILS ET POLITIQUES CULTURELLES

UNE OFFRE CULTURELLE ACTIVE

Un musée d'archéologie est à la fois un musée de société et un musée d'histoire. Aussi, les outils et les politiques culturelles développées par le musée ambitionnent de :

- Fournir des repères pour l'apprentissage de l'histoire ancienne de la Corse ;
- Inscrire l'histoire de la Corse dans une histoire plus large ;
- Aborder la diversité des sociétés anciennes ;
- Nourrir la vie culturelle du territoire.

• Des expositions pour apprendre, comprendre et être stimulé

Avec la nouvelle Collectivité de Corse, la politique d'expositions temporaire s'est affirmée vers le cœur de collections du musée avec une montée en puissance des projets et des budgets associés :

- 2018-2019 : *Visu di Petra*. L'exposition présente et questionne pour la première fois le contexte archéologique associé aux statues-menhirs : outils

de sculpture, armes représentées, coloration. En correspondance, les *faccie* de Jacques Paris attestent de la source d'inspiration que revêt la statuaire mégalithique dans la création contemporaine.

- 2020 : *Lieux de mémoire de la Corse médiévale*. Photographies de sites et collections archéologiques. En partenariat avec l'Université de Corse.

- 2023 : *Aldilà. Rites funéraires et expressions du sacré dans la Corse médiévale*.

- 2024 : *Ochju à ochju*. Portraits plastiques de Natalie Balsan et archéologiques des collections. En partenariat avec l'association culturelle Fas'Arte.

- 2025/2026 : Le peuplement animal de la Corse

La nouvelle politique d'expositions vise à soutenir et à développer le propos du musée :

- valoriser les collections nouvellement étudiées et jusqu'ici non exposées ;
- présenter des axes thématiques de développement du propos des collections, pour enrichir et compléter le parcours permanent. Exemple : le peuplement animal de la Corse ;
- croiser les collections et les thématiques avec les arts, d'autres sciences.

La nouvelle politique d'exposition vise également à susciter la curiosité des publics et à nourrir l'expérience de visite en diversifiant les approches et les pratiques. Ainsi, elle souhaite convier des scénographies plus immersives. Cette démarche



permet de renouveler le propos et de favoriser ainsi la fidélisation des publics résidents. Elle s'accomplit sur des expositions temporaires, semi-permanentes et sur des expositions-dossiers.

• Une offre culturelle tout au long de l'année

L'offre de médiations se déploie en direction de tous les publics et décline les collections, le propos du musée. Elle comporte des visites commentées des parcours permanent et temporaire, des ateliers de médiation couplés à une (des) visite(s) commentée(s)

; des conférences ; des événementiels pouvant associer arts et pratiques culturelles. Ces visites sont proposées en interne en langue corse et en langue française. Pour d'autres langues, elles sont proposées durant la moyenne et la haute saison en anglais, en partenariat avec la Fédération des guides de Corse. L'offre culturelle en direction des publics scolaires s'ajuste aux besoins des enseignants, avec lesquels les médiations sont préparées en amont. La visite du musée par les classes se déroule généralement sur une journée et associe le matin, visite du musée et ateliers, ce qui permet de diviser les groupes, et l'après-midi visite du site archéologique de Cauria.



AU CŒUR DE L'EXPOSITION ALDILÀ, ÉVOcation DE L'AU-DELÀ DANS LES CONTES TRADITIONNELS À L'OCCASION DE LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES © MUSEU D'ARCHIULUGIA DI A CORSICA - L. PINET, 2024

Les ateliers de médiations sont adaptés en fonction des classes d'âge : initiation à la fouille archéologique, tir à l'arc, démonstration d'allumage de feu sans allumette (jeunes publics et publics scolaires, dans et hors les murs), mosaïque, arts plastiques, etc. Ponctuellement, le musée a pu réaliser des activités de médiation hors les murs. La Direction du patrimoine s'est dotée d'un muséobus qui pourrait être utilisé dans cet objectif.

L'offre en direction des publics locaux se déploie sur trois axes principaux : les visites commentées, les conférences et les événementiels thématiques. De manière générale, le public local adulte est relativement faible, plus que dans les autres musées de la Collectivité de Corse, et très irrégulier en fonction de la programmation. Si le public résident répond en général aux événementiels thématiques, il est beaucoup plus sporadique sur les actions plus régulières, telles les conférences, malgré une demande prégnante. La fréquentation des groupes est faible, <5/ans. Elle reste à développer, notamment par un recensement, une information régulière et une offre ciblée.

Les cycles de conférences s'appuient sur le propos du parcours permanent ou des expositions temporaires. La fréquentation des conférences, si elle est attendue par les publics résidents, reçoit un succès très irrégulier, souvent en fonction de la notoriété de l'intervenant.

Parmi les publics locaux, les familles représentent une part importante, supérieure à celle d'autres musées de Corse. Une offre spécifique à destination des jeunes publics et des familles est développée depuis 2021 pendant les vacances scolaires et à l'occasion de journées thématiques. Des médiations jeunes publics ont notamment été organisées sur les temps de conférences. La fréquentation est variable, pouvant être aléatoirement très faible ou supérieure aux attentes. En 2023, un projet à destination des publics adolescents a été organisé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, Falep de Corse, dans le cadre du dispositif C'est mon patrimoine ! Cette action a permis de régulariser la fréquentation de publics naturellement peu présents dans les musées sur du temps périscolaire sur un projet territorial.

• Des outils culturels indispensables à développer

Le musée souffre d'un déficit en outils et supports informatiques et culturels. Le dépliant du musée existe en français et en italien. Il manque en corse et en anglais. Cependant, il réclamerait d'être réédité sous une autre forme, afin de réinsuffler une image renouvelée.

Des outils réalisés en interne au musée pallient cette absence pour les expositions temporaires avec des supports distribués aux visiteurs et qui accompagnent la visite. D'autres supports sont en cours de développement et permettront de prolonger le travail de médiation du musée.

STRUCTURER ET PLANIFIER L'OFFRE CULTURELLE

• Ajuster une offre culturelle plus en adéquation avec les publics

Il convient d'élaborer une offre culturelle saisonnière mieux planifiée et d'organiser sa diffusion, en :

- Positionnant des actions les samedis en moyenne saison : conférences, événementiels thématiques, médiations familles pour capter et fidéliser les publics ;
- En impliquant les publics et la population via des actions spécifiques et des conventions de partenariat ;
- En créant les outils de médiation adéquats et en formant l'équipe à leur animation ;
- En mettant en place des projets scolaires annuels ;
- En matérialisant l'offre à destination des publics scolaires en fonction des cycles ;
- En multipliant les visites sur des rendez-vous réguliers au musée et sur le site de Cauria

• Doter l'établissement des outils culturels indispensables

La réalisation d'une programmation culturelle nécessite l'organisation et de la mise en œuvre d'une chaîne opérationnelle, de la conception à la réalisation, au sein de l'équipe.

Des dispositifs permettent de produire des contenus de type audioguides, téléchargeables sur son téléphone mobile par l'intermédiaire d'un QR Code. Ces contenus peuvent être renseignés en diverses langues. Ils permettent également de créer des modules de visites jeunes publics et des jeux (Quiz, etc.).

La mutualisation d'actions de médiations avec d'autres établissements patrimoniaux pourrait être testée sur des hors les murs à destination de publics scolaires ou de publics empêchés.

• Construire une chaîne de communication

Le musée n'a pas de site internet dédié. Il dispose de pages sur le site internet de la direction du patrimoine de la Collectivité de Corse. De la même manière, le musée n'est pas doté de réseaux sociaux en propre. A l'heure du tout numérique, cette situation coupe le lien direct de l'établissement à ses publics.

Actuellement, la communication de l'établissement est diffusée vers le public le plus large, par voie d'affichage dans Sartè étendu à des sites stratégiques de la région (établissements publics, offices de tourisme). Une diffusion numérique ciblée vise les publics par mailing. Les listes de diffusion du musée rassemblent des destinataires individuels, relais institutionnels et associatifs et des hébergeurs touristiques. Un relais de diffusion élargit le spectre du musée : les destinataires de la newsletter mensuelle de la Direction du patrimoine (site internet et réseaux sociaux) ; certains réseaux sociaux, celui de la Ville de Sartè, constituent également des relais de diffusion. Dans cette organisation, l'annonce dans la

presse écrite locale est occasionnelle. Ce média intervient plus généralement en post événementiel. Ponctuellement, la télévision présente des événementiels (expositions, journées thématiques).

• Une identité visuelle à créer

Depuis l'avènement de la nouvelle Collectivité de Corse et le changement de nom du musée, aucune charte graphique n'a encore été réalisée. Les affiches ont répondu à un cadre infographique encore informel, envisagé par type d'action. Le musée est encore difficile à identifier sur ces visuels.

• Mettre en place un plan de communication

Rendre la communication du musée plus efficiente nécessite l'élaboration d'une chaîne de communication adaptée aux publics. Ce plan de communication nécessite d'être intégrée à la stratégie de communication. Elle met l'accent sur les besoins suivants :

- création d'une identité visuelle : visuels-symbole du musée et de ses collections, charte graphique ;
- création de modèles-type pour chaque catégorie d'action culturelle (exposition, événementiels, conférences, etc.) ;
- renforcer les compétences de l'équipe en terme d'infographie et de procédures de communications en s'appuyant sur les compétences de la direction du patrimoine ;
- planifier et organiser la communication, avec :
 - des listes de diffusion systématisées,
 - l'intégration de la communication dans l'organisation du musée,
 - établir un planning de la chaîne de communication et de diffusion,
 - organiser la diffusion papier et numérique au sein du service.

STRATEGIE DE COMMUNICATION

UNE IMAGE PARTIELLE DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE LA CORSE

Le musée, de manière générale, conserve l'image bien ancrée d'un musée dédié à la préhistoire. Cela peut se comprendre pour un musée dont l'histoire et les collections sont surtout préhistoriques. Cette représentation est également présente dans la littérature touristique.

• Une diffusion de la communication irrégulière

Les modes de communication varient selon le type de proposition culturelle et la saison. Pour les expositions temporaires, l'affiche et le dossier de presse sont privilégiés. Ce dernier peut adopter l'usage détourné de support d'accompagnement à la visite. Pour les activités « groupe », le programme d'activités est réalisé de manière irrégulière. Conçu et imprimé en interne, la réalisation de ce catalogue souffre dans sa forme et dans l'irrégularité de diffusion ; il fait l'objet de campagnes de mailing, il est également remis lors des demandes d'information et des prises de réservation. Pour les événements ponctuels, l'affiche est distribuée dans les commerces et dans certains lieux d'accueil du public (vitrines, office de Tourisme, établissements scolaires, mairies...). La communication de l'établissement passe par un dépliant du musée en plusieurs langues, une page dédiée sur le site internet de la direction du patrimoine et des référencements sur les moteurs de recherche. Pour des actions ponctuelles, l'affichage et le mailing interviennent en amont des actions ; la presse quotidienne intervient en aval pour relater l'événement. Des relais de communications sont effectués par les réseaux sociaux de la Direction du patrimoine, de la Ville de Sartè, d'associations locales et par affichage et communication dans les offices de tourisme de la microrégion.

De manière générale, cette communication n'est pas assez efficace et irrégulière concernant la programmation culturelle.

REFONDER L'IDENTITÉ DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE LA CORSE

Le Musée doit encore clarifier sa lisibilité générale et son orientation sur le propos sémantique, historique et son ancrage sur le territoire. Cela concerne le nom, les visuels et le logo, ainsi que les contenus scientifiques et culturels.

• Une image en adéquation avec ses collections et son propos scientifique

Le musée doit clarifier les critères suivants : appellation, propos général, spécialisation, champ chronologique, champ spatial.

Appellation : *Archéologie de la Corse*, à savoir Histoire matérielle des peuplements de la Corse
Propos général : Le propos du musée est généraliste. Il vise à offrir un cadre général à l'histoire matérielle de l'île. Il traite de l'histoire des peuplements sans se fixer sur un site en particulier (Aleria, Mariana, San Ghjuvà) ou sur un territoire (Alta Rocca).

Spécialisation : l'établissement fait référence dans le domaine de la Préhistoire de la Corse.
Champ chronologique : depuis les premiers peuplements attestés en Corse, au Xe millénaire avant notre ère, jusqu'au XVIe siècle de notre ère. Il est entendu que *ce terminus post quem* est un jalon arbitraire. Le parcours pourrait se prolonger jusqu'à des périodes plus récentes.

Champ spatial : le territoire de la Corse.

• Un nouveau nom

L'établissement a porté des appellations successives, pas toujours en adéquation avec son propos scientifique. Avec la nouvelle Collectivité de Corse et en regard du présent document, le musée a acquis un nouveau nom, musée d'archéologie de la Corse Roger Grosjean, en phase avec son propos scientifique, son champ de compétences et sa tutelle

institutionnelle. Cette appellation est instaurée dans l'organigramme de la Collectivité de Corse en 2019. Elle contribue à clarifier l'identification du musée. Le qualificatif additionnel réfère au fonds de référence du musée, autant qu'à l'histoire de l'établissement et de la discipline en Corse.

• Identifier et repérer l'établissement

Le musée doit également être repéré dans le paysage institutionnel – c'est un établissement patrimonial de la Collectivité de Corse et du réseau des musées de Corse. L'installation récente d'une signalétique sur la façade du musée et les entrées secondaires constituent une avancée importante de ce repérage. Elle doit être complétée par une signalétique directionnelle routière et piétonne. Le musée d'archéologie de la Corse doit enfin renforcer sa connexion avec le domaine mégalithique de Cauria. Le projet de valorisation du domaine de Cauria intègre ce paramètre par un renvoi vers le musée pour découvrir les objets mis au jour sur les sites. Au niveau de l'établissement, Cauria est pris en compte à l'accueil, dans les parcours de visites et intégré à l'offre culturelle. Des visites guidées sont programmées musée et site, sur l'émergence du mégalithisme de la Corse. Un axe de communication doit être développé en ce sens. La boutique du musée, en proposant des objets souvenirs, participe à valoriser le propos du musée. Dans le cadre de l'action *Fattu in museu* au musée d'archéologie de la Corse en 2023, un objet symbolique du musée et un jeu figurant un échantillon représentatif des collections ont été créés par le néo-artisan Matae Martin-Rossi (réf. Fig. page 58). Dans la même dynamique, une photographie d'Hervé Sivry évoque toute la chronologie du musée et l'un de ses matériaux principaux à travers une série de céramiques d'époques différentes. Ce visuel est décliné en produits dérivés (réf. Fig. page 46).

ORGANISER LA COMMUNICATION

• Créer une identité visuelle

On l'a vu, une identité visuelle est un principe indispensable. Elle est une composante indissociable de la nouvelle appellation. Elle doit conduire à l'identification de l'établissement et de son propos,

à signaler le musée hors les murs, à clarifier les parcours de visites, à repérer la place du musée dans les productions et les activités auxquelles il contribue.

Une identité visuelle forte doit porter sur l'établissement et des repères phare de ses collections. Ainsi, elle doit se doter de visuels-symboles du musée et de ses collections, et d'une charte graphique intégrant les ingrédients forts de l'établissement.

• Visibilité numérique

Le musée ne dispose ni d'un site internet, ni de réseaux sociaux. A l'heure actuelle, le musée est visible et présent sur le net par l'intermédiaire d'encyclopédies en ligne et sites thématiques. Il est référencé via les moteurs de recherches. Il n'a pas la main sur ces outils, ce qui limite à la fois la nature, la quantité et l'organisation de l'information. Le musée d'archéologie de la Corse dispose d'une lisibilité et d'une cohérence officielle en étant présent sur le site internet institutionnel (pages et actualités). En revanche, l'information y est limitée et très peu interactive. L'actualité du musée est également relayée sur les réseaux sociaux de la Direction du patrimoine.

• Organiser un plan de communication visuel et informatif

Cette chaîne de communication nécessite d'être intégrée à la stratégie de communication du musée, et plus largement à celle de la Direction du patrimoine et de la Collectivité de Corse qui la valide. A moyen terme, les modes de communication doivent être adaptés aux usages des publics. Le musée d'archéologie de la Corse doit se doter d'un site internet efficace, facilitant la découverte à distance de l'établissement, de ses collections, de ses expositions, de ses programmes culturels. De la même manière, le musée doit se doter de réseaux sociaux propres. Les réseaux sociaux constituent une demande forte de la part des publics locaux.

BILAN

QUELS CONCEPTS POUR LES 10 ANS À VENIR ?

Le musée de Sartè est un outil institutionnel important du patrimoine de la Corse. Son histoire singulière en fait un maillon significatif, riche d'identités, dont l'intégration croissante dans le territoire atteste de son rôle.

Les collections constituent l'identité du musée d'archéologie de la Corse, sa lisibilité et son rayonnement.

La connexion avec les sites mégalithiques de Cauria établit le lien naturel et renforce la compréhension du mégalithisme, ce haut fait de l'histoire ancestrale de la Corse.

Ce projet scientifique et culturel décline les axes de diagnostic, de planification et de projection. Ce document fixe les priorités, pour synthétiser le propos les principaux enjeux sont :

I. POURSUIVRE L'IDENTIFICATION ET L'ÉTUDE DES COLLECTIONS

- Régler le statut des collections
- Engager un chantier des collections (récolement, conservation, restauration)
- Développer la numérisation (base de données, photographie, modélisation 2D/3D)

II. ACTUALISER LE PARCOURS DE VISITE

- Actualiser le discours scientifique
- Faire évoluer la muséographie et la scénographie
- Présenter un programme d'expositions temporaires

III. RELIER LE MUSÉE AU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE CAURIA

- Organiser des visites communes musée et site
- Mettre en place une billetterie commune dans le cadre du pass musées
- Créer un centre d'interprétation sur le site de Cauria

IV. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION

- Créer une charte graphique et un logo
- Développer le site internet et les réseaux sociaux
- Proposer une déclinaison d'édition (catalogue des collections, brochures, etc.)
- Conventionner avec les collectivités du territoire et l'Académie de Corse

Ces différentes opérations doivent permettre :

- L'enrichissement du patrimoine archéologique mobilier de la Collectivité de Corse, par l'acquisition des collections et la régularisation de leur statut ;
- La réorganisation de la galerie permanente afin d'enrichir le parcours et les contenus scientifiques ;
- Installer le musée sur son territoire et plus particulièrement en lien étroit avec le site de Cauria.



**Fréquentations et recettes de fréquentation des musées de la Collectivité
de Corse de 2018 à 2024**

Museu di Sartè

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fréquentations	9 278	10 408	4 422	5 943	5 943	8 368	9 069
Recettes de la billetterie	17 608 €	15 854 €	9 162 €	14 114 €	17 166 €	16 619 €	21 915 €

Museu di a Corsica

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fréquentations	74 994	69 802	27 231	59 032	66 670	75 863	62 780
Recettes de la billetterie	218 185 €	223 608 €	82 520 €	188 440 €	219 072 €	234 498 €	195 214 €

Museu d'Aleria

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fréquentations	38 575	39 080	16 794	21 531	31 119	33 888	33 834
Recettes de la billetterie	50 966 €	52 206 €	42 293 €	51 173 €	82 624 €	86 228 €	81 868 €

Museu di Merusaglia

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fréquentations	4 583	5 016	879	1 964	4 199	4 566	4 485
Recettes de la billetterie					8 567 €	9 055 €	8 190 €

Museu di Livia

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fréquentations	10 345	10 885	3 174	4 829	8 304	7 611	7 399
Recettes de la billetterie	16 326 €	16 070 €	8 549 €	10 579 €	14 320 €	12 658 €	12 185 €